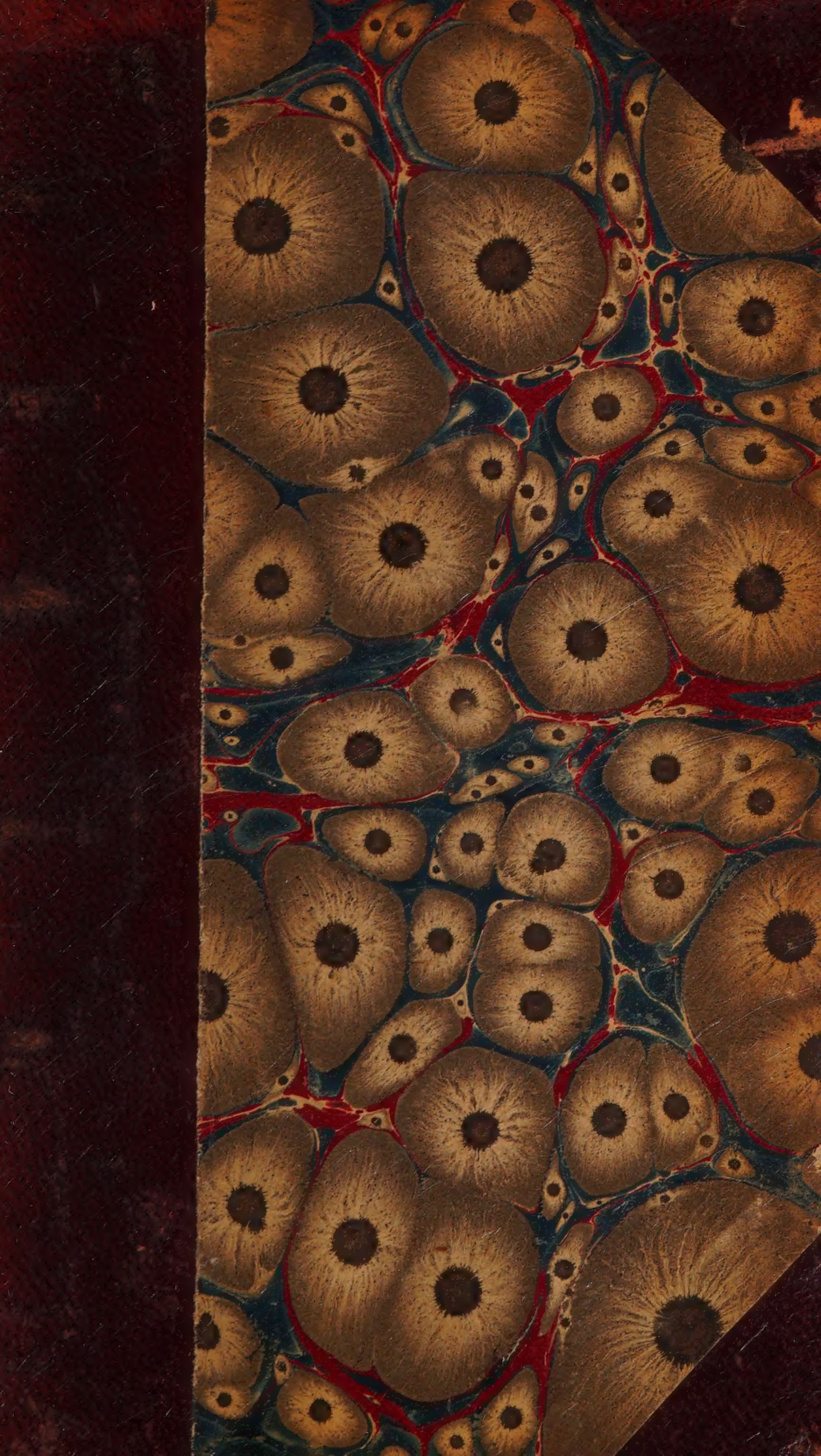
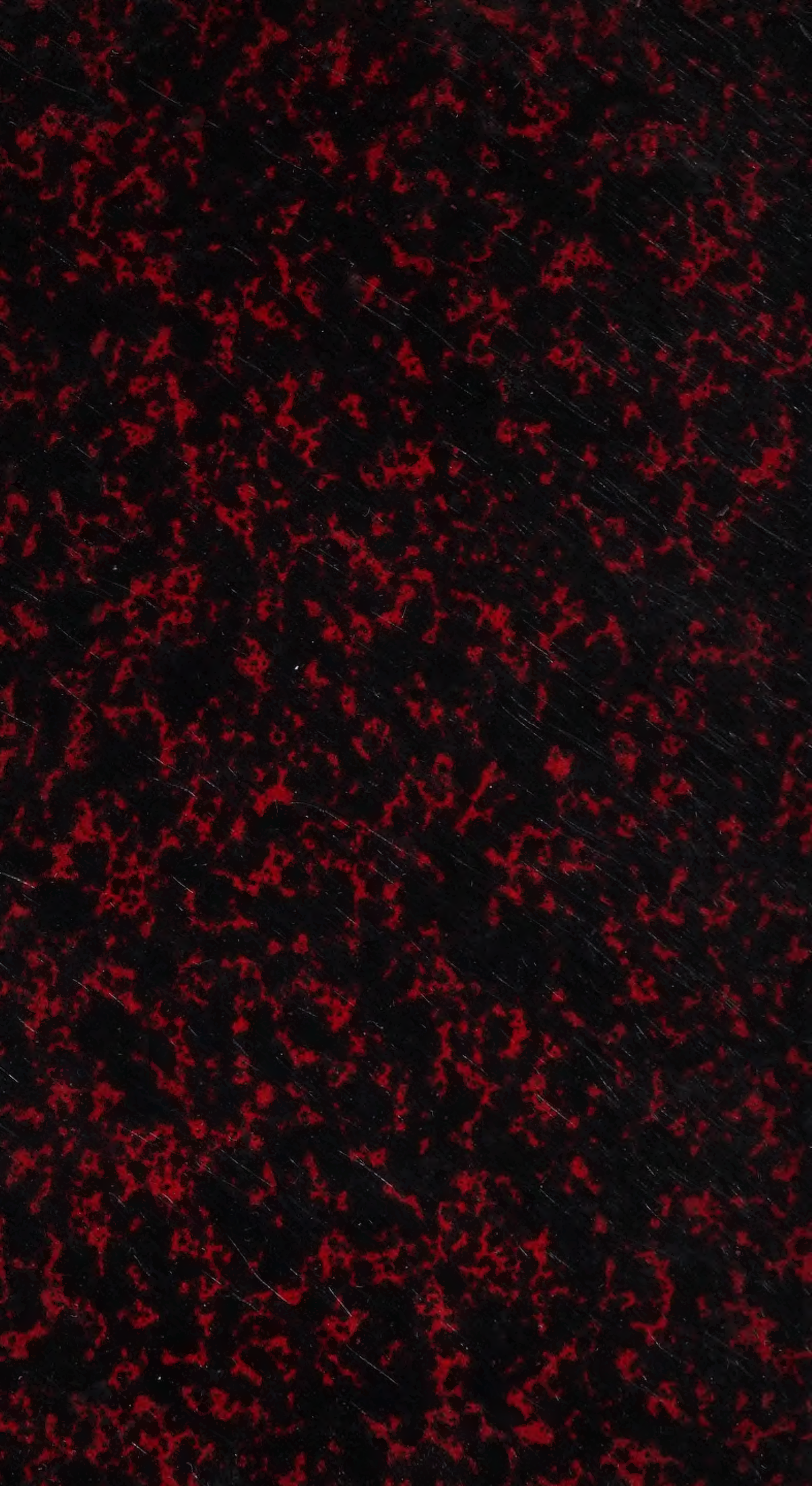
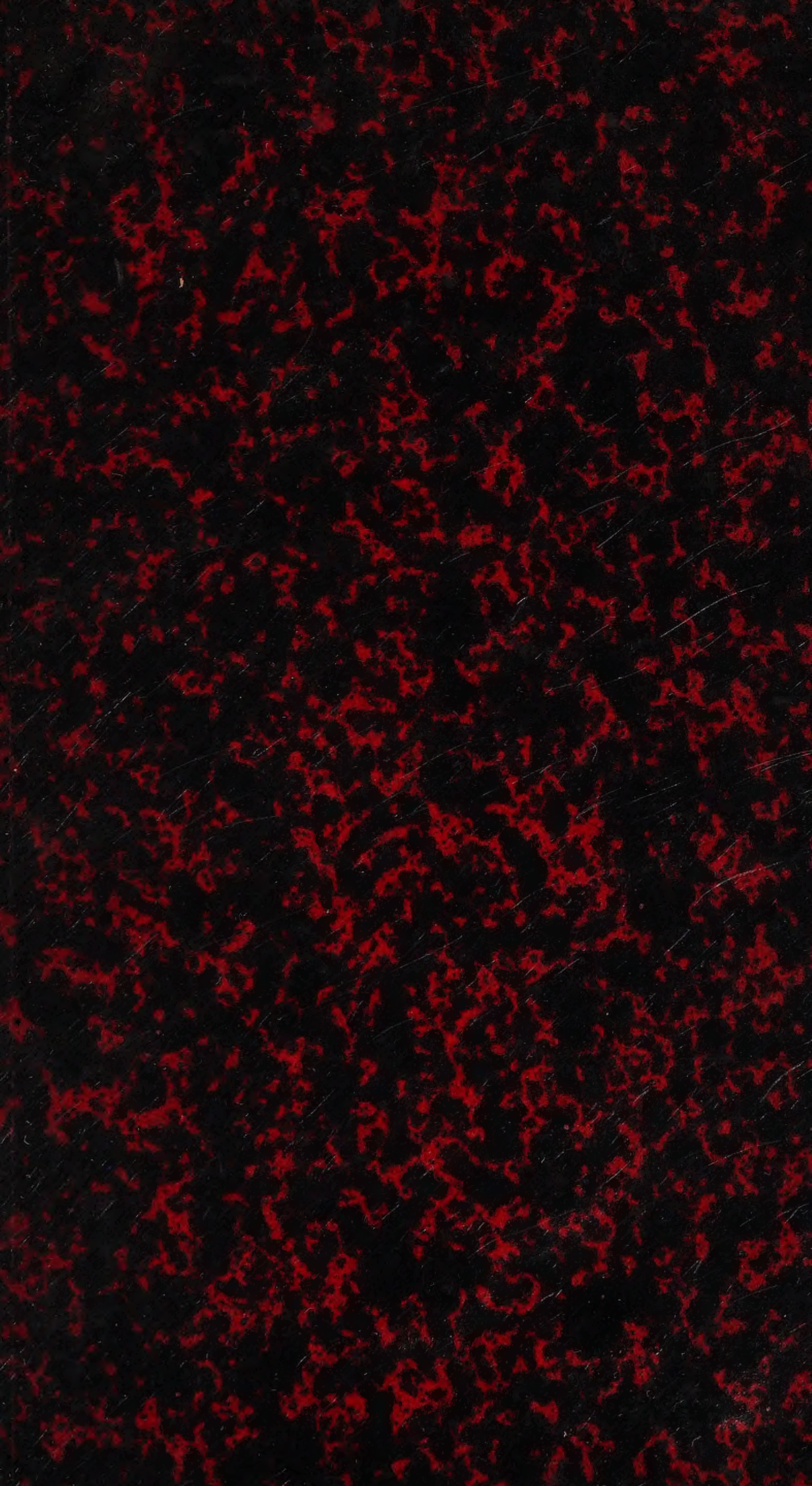






10,425/A
A XLII
18/a

By Jean Gaspard Ailhaud.



LETTRES DE GUERISONS OPÉRÉES PAR LE REMÉDE UNIVERSEL

Pour ſervir de ſuite à celles publiées en 1755., en 1762., en 1763., & en 1764.

CINQUIEME PARTIE.



A CARPENTRAS,
Chez DOMINIQUE GASPARD QUENIN, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXV.

Avec Permiſſion des Supérieurs.

ON trouve gratis *dans tous les Bureaux de diſtribution du Reméde univerſel une Brochure contenant les écrits publiés contre ce ſpécifique, avec les Réponſes de l'Auteur & pluſieurs Lettres intéreſſantes, ce qui forme un corps d'attaque & de défenſe capable de convaincre par le ſeul raiſonnement les plus incrédules. On trouve encore dans tous leſdits Bureaux un volume in-12. de plus de deux cent pages, qui préſentent par gens dignes de foi un nombre infini de guériſons des différentes maladies dont l'homme eſt travaillé, & ne laiſſent aucun doute ſur l'efficacité & l'univerſalité du reméde qui les a opérées.*

Le Prix du Reméde univerſel eſt de douze livres dix ſols le paquet de dix priſes, à raiſon de vingt-cinq ſols la priſe. On le trouve a

chez

qui le reçoit directement du Sr. ASTOUD, *à Avignon*, chargé de la correſpondance générale dudit Reméde.



AVERTISSEMENT.

LES guérisons, dont mention dans les quatre Volumes de la Médecine universelle, publiés en 1755., 1762., 1763. & 1764, & celles qu'on trouvera dans celui-ci, ne permettent pas de douter que le reméde qui les a opérées est véritablement universel. Un seul reméde ayant guéri toutes les maladies curables, il faut nécessairement que toutes ces maladies procédent d'une seule cause : feu M. d'Ailhaud, Docteur en Médecine de la Faculté d'Aix en Provence, l'a assez prouvé dans son Traité imprimé en diverses langues ; son sistéme, réduit à un seul argument par Mr. le Baron de Castelet son fils aussi Docteur en Médecine, doit être bien vrai, puisque depuis plusieurs années qu'il est répandu dans les divers païs du monde, il reste sans réponse ; & que tandis que nombre de Médecins se déclarent pour la vérité, ceux qui veulent l'obscurcir, au lieu de discuter un sistéme qui intéresse l'univers, ne publient

que des invectives indignes de leur profession, & des faussetés qui sont démontrées telles par les contradictions où sont tombés leurs auteurs.

C'est ainsi que le Sieur Thiery, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a voulu qu'un remède, qui a guéri des milliers de malades déclarés incurables, soit un poison : & sa réponse, aux raisons concluantes qu'on lui a donné, est, que des milliers de personnes prenant d'un poison, des centaines peuvent s'en trouver bien. De pareilles rapsodies vengent assez le remède & son auteur. Voyez la II. Partie de la Médecine universelle.

Le Sieur Lorent, Médecin au Neuf Brisac, prétend que la Poudre d'Ailhaud a occasionné la mort d'un Militaire : il déclare cependant qu'il eut échappé s'il n'eut été atteint d'une maladie mortelle, & il laisse sans réponse celle de Mr. le Baron de Castelet, qui ne permet pas de douter que ledit Sieur Lorent a pris le change dans sa décision. Voyez la II. Partie de la Médecine universelle.

Le Sieur Delamaziere, Médecin de Poitiers, croit deprévénir les personnes guéries par le Remède universel, en les

assûrant qu'il produit journellement des mauvais effets, & qu'on doit préférer à ce remède les saignées repetées jusqu'à quatre-vingt dix fois même pendant la grossesse. (Voyez la II. Partie de la Médecine universelle.) *Des puérilités semblables retombent sur ceux qui osent les avancer. L'auteur du Journal de Médecine ne trouve de replique, aux réponses qu'on publie contre des Observations si préjudiciables au public, que celle de ne pas les publier, & croit pouvoir insérer dans son Journal toutes les faussetés que la jalousie, la mauvaise foi & l'intérêt lui font adresser : celles avancées par le Sr. Dupuy de la Porcherie Médecin de la Rochelle, & par le Sr. Roussin Médecin à Rennes, ont été publiquement démenties ; cela n'empêche pas le Sr. Roux, auteur dudit Journal de Médecine, d'imprimer les mensonges du Sr. Lamouliere Chirurgien de Ste. Colombe en Agenois, se réservant de ne pas faire mention du desaveu que M. le Curé de Fontarede lui a adressé. Ce Curé lui attesta jouir d'une bonne santé, & être guéri, par le secours du Remède universel, d'une maladie déclarée incurable, & n'avoir jamais recours aux remèdes ordinaires dont ledit Chirurgien suppose que ledit Curé fait usage pour se guérir des mauvais effets dudit Remède universel.* Vo-

yez les pages 164. & ſuivantes de ce Recueil.

On ne comprend pas que la paſſion puiſſe être pouſſée au point de vouloir en impoſer à tout l'univers ; on n'y réuſſit pas. Inutilement le Sieur Dubourg auteur de la Gazette de Médecine a voulu, d'après le Sr. Tiſſot, écrire contre la Poudre d'Ailhaud ; il a requis le jugement du public, & il a avoué que ſes feuilles ne ſuffiroient pas pour publier les lettres en faveur qui lui venoient de toute part, ce qui n'eſt pas ſurprenant, puiſque pluſieurs in-folio ne contiendroient pas celles qui ont été adreſſées à Mr. d'Ailhaud Baron de Caſtelet, ou au Sr. Aſtoud ſon Procureur : auſſi la conſommation du Reméde univerſel eſt immenſe, & ſes effets lui ont acquis la plus juſte réputation.

En effet, s'il eſt des Médecins aſſez enivrés de jalouſie pour publier des fauſſetés contre le reméde univerſel, il en eſt nombre qui ſe déclarent hautement pour ſon uſage d'après les inattendus effets qu'il a opéré ſous leur ſage adminiſtration : tels ſont, M. de Chevy, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne, qui répondant aux inſultes groſſières du Sr. Roux, lui dit fort à propos : je ne diſtribue le Reméde univerſel qu'aux ma-

lades qui me consultent, & dans les cas où la Médecine ordinaire n'y voit goute : je réussis, c'en est assez pour m'attirer à dos ceux qui se disent les premiers maîtres de l'art. En vérité où est la bonne foi, qui cependant dans notre état devroit l'emporter sur tous les autres, puisque nous avons entre les mains la bourse & la vie de ceux qui nous consultent. *On est bien digne de la confiance publique, quand on pense comme ce respectable Docteur; tout ce qu'il a écrit respire le bien public : voyez ses lettres dans ce Recueil & dans les quatre précédens : l'intérêt aveugle ne s'y rendra pas; mais tout esprit impartial, & des yeux de bonne foi y verront un sçavant dans l'art de guérir, qui sçait déposer les préjugés pour le bien de l'humanité, & qui, pour l'opérer, entre dans des disputes litteraires où sa victoire a été si complette, qu'il a dit à ses adversaires, sans qu'ils ayent osé lui répondre*: vos réflexions, à la suite de vos observations, amusent beaucoup les personnes sensées, leur faisant dire que des gens qui se noyent se prenent à toute branche, sans toutefois pouvoir sortir du précipice où ils ont eû le malheur de tomber.

En effet, que peuvent opposer les ennemis de la vérité contre une expérience de

plus de ſoixante ans, qui ſe renouvelle journellement dans tous les païs du monde, & qui fait dire à M. Selleron Médecin du Roi à Chateauroux écrivant à M. le Baron de Caſtelet : bien loin qu'aucun de ceux à qui, ſuivant vos vûes, vos préceptes & mes attentions, j'ai adminiſtré vos Poudres ayent eu lieu de s'en plaindre, c'eſt qu'au contraire tous, ſans exception, ne m'en ont chanté que des louanges : ainſi cet aveu ſincère de leur part & de la mienne devroit aider à combattre tous adverſaires ſans raiſon, &c. *Voyez ſes Lettres dans ce Recueil pag. 51. & 96.*

Si pluſieurs autres Médecins vouloient parler vérité, ils avoueroient ingenûment, avec un de leurs confrères recommandable à tous égards, qu'ils ont pû douter de l'univerſalité de la Poudre d'Ailhaud; mais que lui ayant vû guérir les maladies aiguës comme les chroniques, & que ſes effets triomphant de toutes celles dont les cauſes paroiſſent les plus oppoſées, ils ſont forcés de convenir qu'il n'en eſt aucune qui réſiſte aux proprietés uniques de ce ſpécifique : c'eſt l'aveu de Mr. Vialon Docteur en Médecine de Roanne; ſa lettre, véritablement intéreſſante qu'on trouve dans ce Recueil page 95., caractériſe un cœur compatiſſant & un eſprit qui ſaiſit

le bien par tout où il le trouve.

Mr. Champion, Doyen du Collége de Médecine du Mans, dont on verra trois lettres dans ce Recueil, & plusieurs autres Médecins dont les lettres sont dans les quatre Volumes précédens & dans celui-ci, sont bien dignes de la profession qu'ils exercent ; & les malades qui se confient à leurs soins, à l'abri des qui-pro-quo, peuvent être assûrés de ne jamais mourir par un entêtement aux préjugés qui souvent coutent la vie aux Citoyens les plus distingués, dont la perte est ordinairement irréparable.

On ne citera pas ici les Médecins qui, sans avoir écrit en faveur du Reméde universel, l'ordonnent & se trouvent bien de son usage, de même que nombre de Chirurgiens & d'Apoticaires qui le préconisent & qui l'employent : plusieurs ont rendu publiques les guérisons inattendues qu'ils ont opéré par le seul secours de ce spécifique. Voyez leurs lettres dans ce Recueil & dans les quatre précédens.

Le Reméde universel est fort estimé des Docteurs étrangers ; il est peu de Royaume où il ne trouve, parmi même les Messieurs de la Faculté, des zélés défenseurs.

Dans l'Allemagne, M. Helling Docteur & Praticien en Médecine l'appelle le Catharticum universale ; *parce que, dit-il*, ma pratique & l'expérience que j'en ai fait quelques années ont assez prouvé son efficacité & universalité dans toutes maladies, surtout dangereuses, n'en ayant jamais eû un mauvais effet ; mais tous ceux qui ont eû assez de patience pour la continuation sont guéris radicalement.

Dans l'Espagne, où les jaloux supposent l'entrée de ce reméde interdite, M. Yzuriaga Médecin & Chirurgien à Pampelune en publie les effets uniques. D'après les guérisons les plus surprenantes & les plus inattendues qu'il rapporte, il conclud ainsi : à la force de tant de faits que j'ai vû moi-même, je n'ai pû m'empêcher de convenir que les causes des maladies, quoiqu'elles nous ayent paru différentes, sont substantiellement les mêmes, & que Mr. Ailhaud trouva dans ses Poudres le removere prohibens. *Sa lettre au Sr. Dubourg, qu'on trouve à la page 261. du III. Recueil, est véritablement digne d'être lûe.*

Dans la Pologne, M. Humbert, Médecin de son Excellence Mgr. le Prince Dombsky, appelle la Poudre d'Ailhaud,

un Remède puiſſant & univerſel, parce que les bons effets l'ont toujours ſuivi. *Voyez ſa lettre page 97. de la III. Partie de la Médecine univerſelle.*

Dans la Sicile, Mrs. Paul Leon, Pierre Recupero, François Leblanc, Martin Piſcopo, Jean-Baptiſte Savoca, tous Médecins, ſe déclarent hautement en faveur du Remède univerſel pour lui avoir vû opérer des effets que nul autre remède avoit pû produire: leurs lettres ſont ſous les yeux du public qui n'eſt pas dupe des antagoniſtes, puiſque leurs clameurs frivoles n'ont ſervi qu'à rendre ce remède d'un uſage plus général, ce qui force les plus incrédules de convenir, que ſi ce remède eſt un poiſon, il ne l'eſt que de la maladie, puiſqu'il n'en eſt aucune qui réſiſte à ſes effets ſalutaires & benins. Le cri de l'univers eſt en ſa faveur, tandis que quelques jaloux voudroient le détruire: leurs pitoyables raiſons ne tournent qu'à leur honte, & ne ſervent qu'à donner une plus grande réputation au remède & un triomphe plus flatteur à ſon auteur, il ne s'en glorifie pas, ſes réponſes ſont les plus modeſtes: des bouches étrangères publient ſes louanges, la reconnoiſſance les guide, l'amour de l'humanité les dirige, & le public leur ſera à jamais redevable. En effet,

combien de milliers de perſonnes ſeroient mortes ſans la juſte confiance que le témoignage de celles-ci leur a inſpiré? les antagoniſtes leur en font un crime; c'en ſeroit un de taire la vérité. De tous les tems il a été reconnu qu'un reméde univerſel pouvoit exiſter, l'expérience nous prouve qu'il eſt trouvé. Pourquoi ſe refuſer à ce qu'elle démontre qui n'a d'ailleurs rien de contraire au raiſonnement. M. le Baron de Caſtelet ayant prouvé par un ſeul argument que toutes les maladies ne procédent que d'une ſeule cauſe: cet argument ayant reſté ſans réponſe, on le remet ſous les yeux du public mot à mot, comme il a été imprimé pluſieurs fois en diverſes langues; qu'on le liſe attentivement, de même que les lettres de guériſons qui compoſent ce Recueil, & on conviendra que l'expérience la plus ſuivie démontre la vérité du ſiſtéme de Mrs. d'Ailhaud, puiſque, par leur méthode auſſi ſimple que facile, on ſe guérit indiſtinctement dans tous les cas de maladies curables.

Cette méthode, ſi avantageuſe à tous ceux qui l'ont ſuivie, eſt ſurtout très utile aux pauvres, qui dans bien de païs ſont privés de tout ſecours: c'eſt pour eux principalement que Dieu a permis la découverte du Reméde univerſel, puiſque

M. le Baron de Castelet est très empressé de le leur faire répandre ; le Sr. Astoud, son Procureur à Avignon, est expressément chargé de donner sans mesure ce reméde gratis *par tout où il aura occasion de le donner sans abus. Les administrateurs des Hôpitaux, les Seigneurs de place, les Curés des Paroisses, & généralement toutes les personnes charitables sont invitées de faire participer leurs pauvres malades, en particulier ceux déclarés incurables, aux aumônes de M. le Baron de Castelet ; elles n'ont qu'à s'adresser audit Sieur Astoud, & par leurs lettres affranchies lui marquer par quelle voie ils désirent recevoir la partie du Reméde universel qu'ils voudront employer au soulagement des pauvres, elle leur sera adressée avec toute l'exactitude possible.*

On ne sçauroit trop recommander au public de ne recevoir le Reméde universel que des personnes dont la probité soit connue, & par paquets chacun de dix prises cachetés, & renfermant une Instruction du 20. Novembre 1744. signée par Mrs. d'Ailhaud père & fils, tels que les fournit ledit Sieur Astoud à tous ses correspondans.

MÉDECINE UNIVERSELLE

Prouvée par le raiſonnement, & démontrée par l'expérience.

LEs maladies ne procédent point du ſang & des eſprits, mais toujours des humeurs qui s'oppoſent à leur naturelle circulation.

La ſanté dépend de l'équilibre entre les parties ſolides & les parties liquides dont le corps eſt compoſé. Cet équilibre peut être troublé par ſix choſes non naturelles qui n'entrent point dans notre conſtitution, mais ſans leſquelles nous ne ſçaurions ſubſiſter. Ces ſix choſes ſont l'air, le manger & le boire, le mouvement & le répos, le ſommeil & les veilles, les excrémens & les matières retenues, & les paſſions de l'ame

Quand nous uſons de toutes ces choſes modérément, l'équilibre regne, nous nous portons bien. Mais ſi nous en prenons trop ou trop peu, l'équilibre ceſſe, les humeurs ſont troublées dans leur

cours naturel, elles ne ſe filtrent plus également, elles s'arrêtent dans différentes parties du corps où elles produiſent diverſes maladies.

Le ſang contient avec lui toutes les humeurs qui ſe filtrent, chacune par les glandes qui lui ſont deſtinées, & jamais une glande ne filtre *dans l'état naturel* l'humeur qui doit être filtrée par l'autre. Je m'explique ; le foye qui filtre la bile ne filtre jamais, dans l'état naturel, l'urine qui doit être filtrée par les reins, & ainſi des autres.

Lorſque le ſang ſe dépouille dans la circulation de toutes ſes humeurs, il circule librement, l'équilibre regne entre les ſolides & les liquides, on ſe porte bien.

Mais ſi par l'abus des ſix choſes non naturelles l'équilibre manque, les humeurs ſont troublées, elles ſe trouvent détenues & arrêtées dans différente parties du corps où elles forment des glaires, des obſtructions & des mauvais levains qui s'oppoſent à la naturelle circulation du ſang, des eſprits & des humeurs. De-là naiſſent les différentes maladies auxquelles l'homme eſt ſujet.

Quoique le ſang contienne avec lui toutes les humeurs qu'il porte dans les différentes parties du corps & dans les glandes où elles ſe filtrent ; quoique les humeurs ſoient ſuſceptibles de pluſieurs

altérations capables de produire la maladie, il est certain que le sang est toujours pur, distingué des humeurs, & incapable de produire *par lui-même* la maladie.

D'où l'on doit conclure que la fiévre la plus ardente, l'esquinancie, la pleurésie, & généralement toutes les maladies inflammatoires que l'on impute au sang, ne sont occasionnées que par l'abondance ou la mauvaise qualité des levains qui s'opposent à sa naturelle circulation.

Ces maladies, je l'avoue, paroissent produites par le sang, qui étant porté avec trop d'impétuosité dans certaines parties du corps par l'obstacle qu'il trouve dans sa circulation, s'y arrête, & cause la tension, la rougeur, la chaleur & la douleur; mais si l'on veut chercher la vraie cause de ces simptômes, on s'appercevra que le sang qui paroît les produire, ne les produit pas *par lui-même*, & que ce sont des humeurs non filtrées & arrêtées dans quelque partie du corps, lesquelles, troublant le sang dans sa circulation, l'obligent de se porter avec trop de précipitation dans les parties les plus foibles.

D'où il suit que si, dans le cas où le sang paroit être en trop grande abondance, on l'évacue par les saignées & l'on ne donne pas une promte fuite aux

humeurs arrêtées qui produiſent le regonflement du ſang, il arrive, dis-je, qu'après avoir ſéjourné long-tems dans les parties où il ſe trouve arrêté par force, il croupit, il change de nature, il ceſſe d'être ſang. De-là l'inflammation & ſouvent la mort qui n'arriveroit point, ſi au lieu d'évacuer le ſang, principe de la vie, incapable de nuire, on donnoit la fuite aux humeurs arrêtées, aux glaires & mauvais levains qui ſont la cauſe de l'inflammation.

Je ne dois point laiſſer ignorer que mon Père, qui ſuivant la pratique du fameux de Barbeyrac ſon oncle faiſoit beaucoup ſaigner, ceſſa d'ordonner cette opération avant ma naiſſance. J'ai quarante-ſix ans, & j'ai joui à plein de ſa découverte, n'ayant jamais été ſaigné non plus que mes enfans & aucun de ma famille depuis ce tems. L'expérience démontre que pluſieurs de ceux qui s'étoient habitués à la ſaignée ont perdu cette habitude, en obſervant de ſe purger toutes les fois qu'ils ont crû avoir beſoin de la ſaignée.

D'où il ſuit que cette opération, qui doit être regardée comme une préparation à la guériſon plûtôt qu'un reméde, doit être faite avec beaucoup de ménagement, & dans les ſeuls cas où l'on penſeroit qu'il convient de donner du jour à l'ouverture de la veine.

Les maladies ne procédant point du ſang, mais toujours des mauvais levains, on doit conſerver le premier & donner la fuite aux ſeconds.

Le ſang eſt le principe de la vie, perſonne n'ignore cette vérité. Il eſt de ſa nature pur, bienfaiſant & incapable de nuire, ainſi qu'il a été prouvé; donc on doit le conſerver, & dans tous les cas n'évacuer que les mauvais levains, & détruire inſenſiblement les obſtructions qui ſont la cauſe des maladies dont l'homme eſt travaillé. Leur différente dénomination procéde des parties malades qu'on crut devoir diſtinguer pour appliquer à chacune le reméde convenable, parce qu'on penſoit, comme l'on croit encore aujourd'hui, que chaque maladie dépend d'une cauſe particulière. Cette diviſion des maladies a donné lieu à la multiplicité des remédes & aux qui-pro-quo auxquels bien de perſonnes doivent leur mort. Cela n'arrivera plus ſi l'on fait attention à ce qu'une expérience non interrompue de plus de ſoixante ans a démontré à mon Père, ſçavoir:

Que toutes les maladies de tel genre & nature qu'elles ſoient (excepté celles qui

dépendent d'un défaut de conformation, & dans ce cas elles ſont incurables) *procédent toujours des humeurs non filtrées & arrêtées dans certaines parties du corps, ainſi que des obſtructions & mauvais levains qu'elles y forment, & jamais du ſang qui a été créé pour circuler dans toutes les parties du corps pour les nourrir, les vivifier, & nullement pour leur nuire.*

Ce n'eſt donc point le ſang qu'il faut évacuer, mais toujours les humeurs arrêtées & les obſtructions qui ſont la cauſe des maladies.

Si dans un cas preſſant où l'on ne peut faire avaler aucun reméde au malade, on lui ouvre la veine pour ſuivre le préjugé qu'il ſeroit difficile de détruire, qu'on ait attention dans ce cas, & dans tout autre où l'on croira la ſaignée indiſpenſable, de ne pas abattre les forces du malade par des ſaignées trop copieuſes & trop réitérées. On ne doit pas ignorer qu'en diminuant le ſang néceſſaire à la vie, on donne un plus grand large aux mauvais levains qui cauſent tout le ravage. L'expérience ne démontre-t'elle pas que les ſaignées trop réitérées appauvriſſent la maſſe du ſang, & font tomber les malades dans l'hidropiſie & autres maladies plus ſérieuſes que celles dont on auroit voulu les guérir.

J'ai prouvé que les maladies ne procé-

dent jamais du ſang, principe de la vie qu'il faut conſerver, & qu'elles ſont toujours produites par les humeurs arrêtées & par les obſtructions & mauvais levains qu'il faut évacuer & détruire; il ne me reſte qu'à donner la façon la plus aſſurée pour parvenir à ce but.

Les purgatifs étant ſeuls capables de donner la fuite aux humeurs arrêtées, & de détruire les obſtructions & mauvais levains qui occaſionnent les maladies, il faut y avoir recours, & en compoſer d'aſſez doux pour produire l'effet déſiré.

Mon Père, qui a reconnu la néceſſité d'uſer des purgatifs comme ſeuls capables d'opérer la guériſon des maladies, s'eſt appliqué dans cette recherche : il a découvert un purgatif qui, ſans pouvoir nuire, produit l'effet déſiré. Parvenu à cette connoiſſance, il en fit part au public, il y a plus de quarante ans. Qui l'auroit cru, qu'au moment que cette heureuſe découverte avoit comblé ſon Auteur de gloire & d'éloges de toute part, le Sr. Thiery Médecin eut oſé en-

treprendre de dire que ce remède, qui a été & sera à jamais utile à tous les hommes, étoit un poison ! Mais, que dis-je ! on sera bien plus surpris de ce que, pour soutenir cette fausseté, s'il ose avancer dans ses éclaircissemens du mois de Mai 1759. „ Que le sublimé-corrosif & le „ verd-de-gris donnés à petite dose & „ à des millions d'hommes, des centaines „ ne pourroient manquer de s'en trouver „ bien. “

Qui ne voit la foiblesse & la ruse de l'argument ? je croirois m'avilir d'y répondre ; mais on conviendra aisément que ce prétendu poison, ayant guéri dans divers païs du monde les malades qui ont eu le bonheur d'en user, de toutes les maladies, même les plus invétérées, pour lesquelles ils avoient employé inutilement les remèdes ordinaires de la médecine, on doit continuer d'en prendre dans tous les cas de maladie, jusqu'à ce que, par des nouvelles recherches, on ait découvert d'autres remèdes aussi spécifiques.

Voilà le raisonnement, passons à l'expérience.

Les guérisons mentionnées dans ce Recueil & dans ceux publiés en 1755. en 1762. en 1763. & en 1764., & un nombre infini d'autres guérisons opérées par l'effet *d'un seul remède*, ne démontrent-

elles pas ce que je viens de prouver, que toutes les maladies ne procédent jamais du ſang, mais bien des humeurs que ce reméde a évacuées, & des obſtructions & mauvais levains qu'il a détruits ? Ces mêmes guériſons de maladies aiguës & croniques ſur des ſujets de tout âge, de tout état, de tout ſexe, de tout tempérament, habitants divers païs du monde, & atteints de différentes maladies, ne démontrent-elles pas que le reméde qui les a opérées convient à tous les tempéraments, & qu'il ne ſauroit nuire dans aucun cas de maladie ? & quel eſt l'homme raiſonnable qui voulut ſoutenir le contraire !

CONCLUSION.

Une expérience de ſoixante ans, atteſtée par les Lettres rendues publiques, ne permet pas de douter que les maladies, quoique différentes par leurs effets & leur dénomination, dépendent toutes d'une ſeule cauſe.

La même expérience démontre qu'un ſeul purgatif a détruit cette cauſe générale des maladies dans tous les païs du monde ſans diſtinction d'âge ni de tempérament; donc on doit ſans crainte uſer de ce reméde dans tous les cas de maladie, juſqu'à ce que, par une expérience auſſi heureuſe, on ait fait la découverte

d'un reméde auſſi ſpécifique. Je voudrois de tout mon cœur qu'on pût trouver mieux pour le bien de l'humanité : je n'ai rien oublié, depuis plus de vingt ans que mon père m'a confié la compoſition de ce reméde, pour tâcher de le porter ſous ſes yeux à un plus haut point de perfection ; mais mon travail a été infructueux, je n'ai rien trouvé qui pût en approcher, & ayant ſenti la néceſſité de ne pas l'enſévelir avec moi, j'ai dreſſé pluſieurs perſonnes qui ſucceſſivement, ſuivant les déclarations que je leur ai données de ma main, ſeroient en état de me remplacer en tout genre.

Voilà ce que j'ai cru devoir expoſer pour le bien de l'humanité. Mon raiſonnement n'eſt qu'une ſuite de l'expérience, c'eſt pourquoi je prie le public de lire avec attention les Lettres imprimées dans leſdits quatre volumes & dans celui-ci. Je ſuis en état de produire, quand on voudra, les originaux contre ceux qui, ne ſçachant que répondre vis-à-vis l'expérience la plus certaine qui fut jamais, voudroient dire que toutes les Lettres ſont controuvées. Qui ne penſe que ſi on étoit aſſez imbécile pour faire parler nombre de perſonnes, elles ne fuſſent aſſez raiſonnables pour s'inſcrire en faux, & demander punition d'un tel procédé ?

Cette expérience doit convaincre de la néceſſité qu'il y a de la rendre publique, ſur-tout dans les hôpitaux où les malades ſeroient guéris promptement & à peu de fraix, étant hors de doute que les ſaignées qu'on leur fait, occaſionnent la longueur des convaleſcences & les plus grands fraix qui en ſont inſéparables. Je ne parle pas des qui-pro-quo qu'on évitera, & de tant d'autres avantages qu'on pourra retirer de ce raiſonnement & de l'expérience qui en eſt la baſe.

Fin de la Médecine univerſelle.

TABLE
DES
LETTRES DE GUERISONS

Contenues dans la cinquiéme Partie de la Médecine Universelle, adressées à Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet

PAR

Fin de la Table des Lettres de Guérisons.



LETTRES ADRESSÉES A M. D'AILHAUD,

CONSEILLER-SECRÉTAIRE DU ROI, Baron de Castelet, Seigneur de Vitrolles & de Montjustin, & Docteur agregé en Médecine de la Faculté d'Aix en Provence.

PERMETTEZ-moi, s'il vous plait, de vous faire part des bons effets que plusieurs personnes de ces cantons ont ressenti de vos Poudres. Mr. de Bruyac de Cahuzau, Chevalier de l'Ordre militaire pensionné du Roi, vient d'être guéri, avec quinze prises, d'un rûmatisme presque général contre lequel il avoit inutilement employé tous les remédes ordinaires. Mr. Ricard, Lieutenant-Général des Grenadiers de la Trene, par le moyen de cinq prises qu'il a usé dans l'espace de six jours, vient d'être parfaitement guéri d'une bile qui lui occasionnoit une jaunisse dans tout son corps; depuis près de 5. ans point d'appétit, dormant peu; inutilement avoit-il pratiqué tout ce que les divers Médecins des

lieux que ſon Regiment parcouroit lui avoient preſcrit, pas même les eaux de Banieres, qui lui avoient été ordonnées, ne lui avoient été d'aucune utilité, au contraire.

Sa domeſtique, attaquée d'un gonflement d'eſtomac accompagné d'un mal continuel à la tête, ne pouvant preſque, depuis l'eſpace de deux ans, dormir, manger, ni marcher; deux priſes l'ont entiérement dégagée, &c.

Signé, *Maydieu*, Curé de Salabes.

A Salabes par Cleirac en Agenois, le 4. *Avril* 1764.

LEs indigeſtions ſourdes & accumulées ont été l'origine des différentes maladies que j'ai eſſuyé & des infirmités qui en ont été la ſuite pendant plus de trente années ſans interruption, tellement que depuis cette époque je n'ai fait que trainer une vie languiſſante. D'abord une diſſenterie & puis un teneſme, qui ne furent qu'imparfaitement guéris, me plongerent dans une fiévre habituelle ſi enracinée, que je ne pouvois l'éteindre de tems à autres que par la diéte la plus auſtère; car les purgations toujours infructueuſes, loin de me ſoulager, ne faiſoient qu'accroître mes infirmités. Celle qui me peinoit le plus, étoit les vents & la difficulté d'aller à la garderobe, ce qui avoit occaſionné le relachement du rectum; & de plus, des hémorroïdes carnifiées, auſquelles il fallut appliquer le fer en 1749. car elles entrainoient le boïau, de façon que je ne pouvois preſque plus marcher, ce qui, malgré cette opération, a continué juſques dans ces derniers tems, mais en diminuant cependant, à meſure que les humeurs hétérogenes ont été chaſſées. Du ſurplus, toujours vaporeux & toute l'économie animale troublée, de manière que je n'étois preſque plus capable d'aucun travail ni de corps ni d'eſprit. Pendant le cours de tant de ſouffrances, que n'ai-je point fait pour me guérir? tout ce que la Médecine galléni-

que & empirique a pû m'offrir je l'ai employé, avec discrétion néanmoins ; car je dois dire qu'aucun de ces remédes ne m'a fait du mal sensible, mais même que plusieurs ont agi sur moi à titre de palliatif, ce qui, aidé d'une vie reglée, m'a délivré depuis quelques années de la fiévre habituelle qui m'obsédoit. Tel a été mon état jusqu'en 1760. que sentant mes maux augmenter avec l'âge, je me livrai de nouveau à tout ce que la Médecine ordonneroit de moi : mais quel en fut le résultat ! C'est que quelques mois après, ayant voulu sortir de mon lit à mon reveil, je me trouvai surpris d'un affaissement si universel de tout mon corps, que je ne pûs faire aucun mouvement pour me lever : voilà donc une attaque de paralisie bien caractérisée. Le Médecin intervient, deux saignées du pied me sont faites dans le jour ; après quoi l'usage du cocou & du caffé ordonné, & puis quelques prises de la Poudre capitale pour dégager la tête ; enfin je fus sur pied, mais avec un corps si chancelant, que je ne pouvois garder l'équilibre qu'à l'aide d'un bâton : j'avois d'ailleurs la vûe si couverte, que mes lunettes me devenoient inutiles ; à quoi il faut ajouter un brouïssement & sifflement continuel dans les oreilles, dont toutes les parties extérieures se couvroient d'une humeur visqueuse & corrosive qui se renouvelloit sans cesse ; j'avois aussi un froid mortel aux jambes.

J'en étois là, Monsieur, lorsque votre Poudre purgative se fit connoitre dans cette Ville par plusieurs guérisons remarquables. Je n'hésitai point, je m'y livrai tout-à-coup avec confiance, après m'être promis de ne m'en pas départir, persuadé que si je ne guérissois pas, il ne m'en arriveroit du moins aucun mal. Cette résolution m'étoit bien nécessaire, car votre Poudre, prise même à dose redoublée, ne pouvoit mordre sur mes obstructions dans les premiers jours, vû leur extrême adhérence : néanmoins à la septiéme ou huitiéme prise, je me sentis rassuré sur mes jambes, en sorte que je jettai là le bâton que je n'ai pas re-

pris depuis. Votre Poudre, par la suite agissant plus efficacement, j'ai toujours senti du mieux chaque fois que je me suis purgé, ce qui me la fait continuer depuis trente mois jusqu'à concurrence de deux cent soixante & quelques prises, & qui enfin m'a procuré une parfaite santé, si j'en excepte l'opération des selles, où il reste encore de la difficulté, que je compte bien vaincre avec un suplément de votre Poudre. Je ne dois pas oublier de vous dire que j'ai bien-tôt 69. ans accomplis.

Je vous observerai, Monsieur, que pour donner de l'activité à votre Poudre dans les premiers tems, j'ai usé d'une tisanne legère de follicule de senné au lieu d'eau naturelle, & que d'autres fois j'ai cherché à l'aiguiser par deux gros de sel de saignette, ce qui m'a également bien réussi. J'ajouterai que j'ai fait maigre tout le Carême dernier, & que je n'en ai éprouvé aucun inconvénient, quoique j'aie pris de votre Poudre reguliérement trois fois la semaine, en substituant le chocolat de santé en place du bouillon de viande.

Il ne me reste donc, Monsieur, qu'à faire éclater ma juste reconnoissance, & à vous la témoigner en particulier comme à celui à qui je dois, après Dieu, le bien-être & la santé dont je jouis présentement, &c.

Signé, *Des Illeaux*, ancien Commissaire des Guerres.

Au Mans, *le* 25. *Avril* 1764.

JE rends avec plaisir l'hommage que l'on doit à la vérité, en vous disant que vos Poudres m'ont guéri des hémorroïdes, cruelle maladie qui m'a duré près de douze ans, qui me retenoit un tiers de mon tems dans ma chambre, & dont les accès étoient si violens que j'ai été plusieurs fois 8. à 10. jours les genoux appuyés sur une chaise sans pouvoir

me coucher dans quelque pofition que ce fut, ni dormir ; il n'en a pas fallu plus de quatre prifes. Elles ne me font revenues qu'une fois depuis, à la fuite d'une dangereufe maladie ; je les ai chaffées par le même reméde.

J'avois un ferrement de cœur & une efpêce d'étouffement depuis bien des années, que je n'avois pû faire paffer dans un voyage que j'ai fait en France ; le reméde que j'ai pris pour les hémorroïdes m'a guéri. La vie laborieufe que je mene m'occafionne quelquefois des violentes fiévres ; je prends de vos Poudres, elles paffent : je ne puis prendre de bouillon, je ne bois que de l'eau. Quelque malade que je fois, je mange quand la nature le demande ; je fuis remis auffi-tôt que la fiévre a paffé, & n'ai, pour ainfi dire, point de convalefçence.

Quatre prifes ont enlevé l'afthme à une de mes Negreffes qu'elle avoit depuis bien des années ; chaque mois elle étoit fort mal, & on la faignoit trois ou quatre fois : elle avoit 50. ans, c'eft une belle guérifon.

Mes Negres ne prennent d'autres remédes qu'avec chagrin, ils ne demandent que le vôtre ; & fi je ne m'en fers pas dans toutes leurs infirmités, c'eft que cela couteroit trop cher ; mais je leur en donne dans toutes les maladies critiques, dont bien il fâche à un habile Chirurgien que j'ai fur l'habitation. Lorfque je m'apperçois qu'ils font en danger, pour quelque maladie que ce foit, je leur donne des Poudres fur le champ : tous ont été rappellés à la vie, & le fuccès a toujours répondu à mes efpérances. Depuis cinq ans j'en ai confommé plus de fix cent prifes.

Mr. Saffray de Tournemine, gentilhomme de Normandie, grand amateur & zélé partifan de vos Poudres, étoit mourant : elles lui ont redonné la force de la premiére jeuneffe, quoiqu'il ait 65. ans, dont 36. ou 40. paffés à l'Amérique ; il fait fort cavaliérement, & fouvent malgré la rigueur du climat, fes fept ou huit lieuës à pied.

Entre tous les miracles qu'il m'a raconté

de vos Poudres, il m'a aſſûré qu'il avoit guéri radicalement un épileptique avec quarante priſes, & pluſieurs Negres des Pians avec quinze, vingt & vingt-cinq priſes. Je ne finirois point, ſi je vous racontois tout ce qu'il m'a dit. Qui peut mieux prouver la bonté de vos Poudres, que le grand débit qui s'en fait dans cette colonie!

Je ne ſuis point étonné des écrits que la jalouſie fait faire contre vous; la ſource de la paſſion que vous avez inſpiré eſt dans vos talens: tous ceux qui n'ont point intérêt à décrier votre reméde univerſel, l'admirent. Contentez-vous, Monſieur, de leur eſtime & de leur reconnoiſſance; la mienne ne ſçauroit être plus grande, &c.

Signé, *De Court*, ancien Capitaine de Cavalerie, quartier du Trou, au Cap.

Au Trou, le 7. Juin 1764.

DEpuis trois ans ayant eu des petites infirmités, j'ai toujours uſé de vos Poudres avec ſuccès: je ne veux pas faire un volume des guériſons qu'elles ont opéré en ce canton de Rouergue où j'habite ordinairement; il ſuffira de vous faire le raport de trois exemples.

Jean-Luc Cluzel, natif de la Paroiſſe Teulot au Diocèſe de Vabres, ſe trouva attaqué, étant à mon ſervice, d'un rûmatiſme général qui lui ôtoit la liberté d'agir, au point qu'il étoit toute la journée allongé ſur un ſofa ſans bouger, où deux ou trois domeſtiques le portoient de ſon lit tous les matins, & le raportoient le ſoir dans ce même lit à l'heure de ſon coucher. Ne pouvant plus ſoutenir les douleurs après un mois de tems, il ſe détermina à prendre vos Poudres par les ſollicitations de ma femme, malgré tout l'éloignement qu'on lui avoit inſpiré pour ce reméde. La première priſe ne fit pas grand choſe, la ſeconde donna quelque diminution à ſes douleurs; & enfin pour

abréger un détail inutile, six prises dans douze jours l'ont guéri radicalement, sans que depuis trois ans, époque de son mal, il ait eû aucun reste de cette attaque.

Jeanne Suau, épouse de Becardit, du hameau de Pujol même Paroisse, fut attaquée l'année passée d'une fiévre pourprée étant près de ses couches; on la regardoit comme perdue ayant reçû tous ses Sacremens. Quatre prises de vos Poudres, que ma femme lui fit prendre à propos, la guérirent dans dix jours; elle acoucha heureusement huit jours après sa guérison, & son enfant n'eût & n'a jamais eu aucune marque du mal de sa mère.

Cette automne dernière, Marie-Anne Santoul, fille unique d'un païsan fort pauvre de la même Paroisse, se trouva tout-à-coup attaquée d'une espêce de catarrhe qui lui fit enfler prodigieusement le côté droit de la tête, au point qu'elle en perdit la parole; on la crût morte. Ma femme y courut d'abord, car sa maison est située fort près du Chateau où nous habitons: ses dents étoient serrées au point que le Chirurgien fut obligé de les ouvrir par adresse; on lui fit prendre une première prise de vos Poudres, l'enflure se creva dans la nuit & jetta beaucoup de vilenie; le lendemain une autre prise de vos Poudres qui lui rendirent la parole avec la santé, &c.

Signé, *Le Comte de Nogueret de Trelans.*

A la Bastide, près S. Sernin de Rouergue, par Lodeve & Ste. Affrique, le 22. *Juin* 1764.

MA femme fut attaquée d'une fiévre double-tierce le premier de Juin de l'année dernière; je n'épargna rien pour lui procurer du soulagement. Malgré tous les purgatifs, les febrifuges & les sages conseils d'un habile Médecin que nous avons, j'eûs le mal au cœur de voir dégénérer cette fiévre en continue. Au

moment de voir périr ma femme, je la follicitai de prendre votre reméde, elle y confentit; je lui en fis prendre quatre prifes dans quatre jours de fuite. Par les grandes évacuations des crudités, des glaires, & d'une fi grande quantité de bile que ce reméde lui fit rendre, j'eus la fatisfaction de voir difparoitre la fiévre, & de voir la fanté de ma femme rétablie : elle fe porte bien, Dieu merci.

Le 4. Novembre de l'année dernière, je fus appellé pour aller voir le nommé Jean Garbail : je le trouvai attaqué d'une péripneumonie avec un délire obfcur. Je lui fis prendre cinq prifes de Poudre dans trois jours, j'eus la fatisfaction de voir difparoitre la fiévre auffi bien que le délire, & le malade convalefcent; & fe porte bien du depuis.

Le 6. Mars de la préfente année, je fus appellé pour aller voir la femme de la Gourgue aux Caufens, attaquée d'une fiévre putride des plus caractérifées avec des convulfions les plus affreufes fans être en état de recevoir le St. Viatique, à caufe d'un vomiffement continuel occafionné par une quantité de vers; je me déterminai à lui faire prendre de votre Poudre. Moyennant cinq prifes qu'elle prit entre la nuit & le jour, dans deux fois vingt-quatre heures, j'eus le plaifir de voir difparoitre tous les accidens, & les forces de la malade fe rétablir & fe portant bien du depuis. Si je ne croyois pas de vous ennuyer, j'en aurois un grand nombre à raporter, à qui votre Poudre a fait des effets furprenans, & toujours avec des fuccès avantageux, &c.

Signé, *Pouges*, Maitre en Chirurgie.

A Montagnac, par Agen, le 29. Juin 1764.

LA femme du nommé Jofeph Prévôt, cabaretier, étoit l'hiver vis-à-vis un feu très chaud, & étoit glacée : je ne doutai point que

la circulation du ſang ne fut arrêtée par la ſuperfluité des humeurs. Je lui fis incorporer une priſe, il ne s'enſuivit aucune évacuation : je lui fis avaler le lendemain une priſe & demie, elle évacua fort peu ; j'augmentai la doſe juſqu'à deux priſes : vingt & une priſe & demie la guérirent. Elle avoit depuis quelque tems une main impotente, elle en recouvra l'uſage.

Une enfant de quatre ans avoit eu la petite vérole, il y avoit ſept mois ; ſon viſage, & preſque toutes les parties de ſon corps étoient couvertes d'abcès. Elle vint chez moi pendant vingt jours incorporer une demie priſe chaque fois, elle a été guérie, &c.

Signé, *Dupont de Caſtille*, Conſeiller, Sécretaire du Roi.

A Valenciennes en Hainaut, *le* 8. *Juillet* 1764.

LA Demoiſelle Dufant de cette Ville, âgée d'environ vingt-cinq ans, d'un foible & ſec tempérament, ſe ſentit fort accablée dans tous ſes membres vers le mois d'Octobre de l'année dernière. Ayant beaucoup d'averſion pour les ſaignées, ſon frère l'Avocat, qui avoit lû vos livres qui traitent des guériſons que le reméde univerſel a opérées, ſe détermina à lui faire prendre une priſe de vos Poudres, à l'inſçû de Mr. Delor leur Médecin, qui n'opéra pas auſſitôt qu'il l'auroit ſouhaité : il ſe répentit d'abord de la lui avoir fait prendre ; mais quelques momens après, le reméde agit ſi bien & ſi bénignement, que ladite Demoiſelle pouſſa cinq à ſix ſelles ſans aucune douleur, qui la ſoulagerent beaucoup, ne ſentant preſque plus de laſſitude dans ſes membres. On appella Mr. Delor leur Médecin, à qui l'on apprit ce qui venoit de ſe paſſer : il découvrit que ladite Demoiſelle étoit atteinte d'une fiévre putride ; que de plus elle confeſſa qu'il y avoit deux ou trois ans qu'elle ne pouvoit reſter couchée ſur un côté,

Ledit Sieur Delor ſe détermina à lui faire prendre une ſeconde priſe de vos Poudres qui fit merveille, de façon que ladite Demoiſelle ſe coucha après ſur le côté dont je viens de parler, & y dort du depuis ſans douleur. Sa fiévre continuant toujours, on continua de lui donner de vos Poudres, juſques au nombre de ſix priſes, qui l'ont guérie radicalement, & jouit du depuis d'une parfaite ſanté.

Ce fut auſſi au mois d'Octobre de l'année dernière, qu'un des Mrs. de Gavarrel d'Anduré, près le Village de Plieux, Diocèſe de Laitoure, fut guéri, avec le ſecours de deux priſes de votre Poudre, d'un flux de ſang qui le tourmentoit depuis environ un mois.

Dans le mois de Décembre de l'année dernière, une pauvre fille de l'âge de 19. ans qui gardoit les brebis dans une métairie appellée Lucas, de la juriſdiction de Laitoure, appartenant à Mr. Duprat marchand de cette Ville, tourmentée depuis environ quinze jours de la diſſenterie qui l'avoit réduite dans un état de mort. Mr. Cruchon, Chirurgien de Caſtel-Arrony près Miradoux, m'adreſſa un billet avec prière de vouloir lui faire préſent d'une priſe de vos Poudres : je le fis en effet, vû ſa grande miſère & ſon état triſte ; on lui fit prendre ladite Poudre qui lui fit pouſſer 9. à 10. ſelles copieuſes qui la ſoulagerent beaucoup. Mr. Cruchon Chirurgien m'écrivit de nouveau, me ſuppliant d'envoyer encore *gratis* une priſe de votre remède ; deux jours après elle me fut renvoyée en me faiſant ſçavoir que ladite fille avoit été guérie avec la première priſe.

Dans le même mois de Décembre, le nommé Romain, du hameau d'Aurenque juriſdiction de Laitoure, âgé d'environ 55. ans, prêt à expirer & abandonné de la Chirurgie, Mr. le Curé de St. Giny près cette Ville, qui deſſert ce hameau comme ſon annexe, m'envoya dire de lui envoyer deux priſes de vos Poudres : ce fut lui-même qui lui en fit prendre une qui l'évacua très abondamment. Mr. le Curé y fut le lendemain, & ledit Romain qui ne pouvoit parler, lorſ-

qu'il prit votre Poudre, s'écria : Mr. le Curé, je suis guéri. On lui fit prendre la seconde prise qui lui rendit sa première santé.

Mon Epouse, dans le mois de Mars, ayant eu le malheur de s'acoucher d'un faux germe, à la suite duquel elle eut durant un mois & demi une petite perte de sang qui ne l'incommodoit que peu, une bonne nuit elle s'éveilla deux heures avant le jour, & m'appella d'une voix foible que j'eus peine à l'entendre. Elle me dit qu'elle étoit perdue : je me leve, j'appelle ma servante, nous la trouvons nager dans son sang, & avoir perdu quasi toutes ses forces : elle se plaignoit d'un mal de tête si affreux qu'elle n'osoit la remuer de dessus le traversier ; de plus d'une douleur à un téton qui lui répondoit derrière le dos. Nous envoyons chercher Mr. Piquant Chirurgien mon beau-frère, qui d'abord voulut lui ordonner des remédes : je m'y opposai, en lui disant que je voulois lui faire prendre de vos Poudres : il y consentit, comme ayant traité la Demoiselle Dufant dont je vous ai parlé. Mon épouse, qui est âgée de 46. ans, prit une prise de votre Poudre à six heures du matin, qui lui fit pousser dix selles. Elle se leva le même soir délivrée du mal de tête, de la douleur au téton, & entiérement de sa perte le lendemain matin ; & elle jouit du depuis d'une parfaite santé.

J'ai été sujet toute ma vie à des coliques affreuses : le moindre froid que je ressentois, le premier coup que je bûvois chaque jour me l'occasionnoit, ensorte que je ne passois pas deux jours sans en ressentir beaucoup d'incommodité. Je me déterminai, dans le mois de Mars dernier, de prendre une prise de votre Poudre ; deux heures après j'en fus purgé, sans aucune douleur, par onze évacuations assez copieuses en glaires, matières noires, ensuite jaunes agrumelées, en un mot, de toute espêce dans l'intervale d'un jour : j'en pris une seconde prise, même quantité d'évacuations, mais non en si grande abondance ; & depuis je n'ai ressenti aucune douleur de colique.

Mr. Dupin mon voisin, Procureur au Senechal & Présidial de cette Ville, se sentant un grand échauffement dans le corps, & dans l'intérieur entre les cuisses où il paroissoit un échauffement qui sembloit dartreux, il fit la lecture de vos livres, & prit tout de suite une prise de vos Poudres qui lui donna beaucoup de soulagement : il en prit une autre prise, dans l'intervale d'un jour, qui le guérit parfaitement ; il jouit aujourd'hui d'une parfaite santé, &c.

Signé, *Perés*, Bourgeois & Marchand.

A Laitoure, en Gascogne, le 19. *Juillet* 1764.

MA Metayere de Rigaud, dans la Paroisse de Blaymond jurisdiction de Beauville, fut attaquée vers le commencement d'Octobre dernier, de même que sa servante, d'une espèce de diarrée ou dissenterie, & je les guéris radicalement avec votre reméde universel.

Le Sieur Mouisset, négociant, & le Sieur Caune, aussi négociant, furent attaqués peu de jours après de la même maladie, & par le même reméde ils furent bientôt guéris. La nommée Berailhe, & son fils, qui en furent aussi attaqués après eux, eurent le même bonheur. C'est ce que je puis vous assurer, Monsieur, avec toute la sincérité, comme étant mes proches voisins de campagne, & ayant été moi-même chez eux pour leur faire prendre ce reméde avec les précautions que vous ordonnez.

Dans le mois de Janvier dernier, ma susdite Metayere m'ayant dit qu'un nommé Jaquely, de la Paroisse & jurisdiction de Cauzac, pauvre mandiant, étoit couché dans la grange sur de la paille depuis le matin, sans pouvoir se remuer à cause d'une enflure qui lui étoit venue à un genou, je fus le trouver & après l'avoir fait conduire chez moi, je lui fis prendre le lendemain une prise de votre reméde

universel qui le soulagea beaucoup, & continua jusques à ce qu'il fut gueri.

La veuve d'un nommé Barran, du lieu de la Mouthe, dans la Paroisse de Massel jurisdiction de Frespech, aussi pauvre mendiante, étant venue devant la porte demander la charité dans le mois de Mai dernier, & m'ayant dit qu'elle étoit accablée des douleurs aux bras & aux épaules, je la gueris aussi de ses douleurs avec votre remède universel, & elle se porte fort bien aujourd'hui.

Dans le même mois de Mai, un de mes valets, qui avoit un grand mal de tête & des douleurs dans tout son corps, en fut guéri avec trois prises; & ma servante avec deux d'une fiévre quarte.

Mon fils aîné, qui est marié dans le Bourg d'Hautefage, jurisdiction de Penne, a été guéri récemment, avec neuf prises, d'un mal qui lui fluoit aux jambes depuis environ deux mois. Ma fille cadette fut aussi attaquée, il y a environ trois semaines, d'un grand mal de têtc & de reins avec une enflure à l'estomac & une autre au pied; je la sortis d'affaire avec sept prises que je lui ai fait prendre de votre remède universel, & se porte à présent fort bien, graces à Dieu.

Mr. Noirit, Curé de Sainte Guiterie dans la jurisdiction de Frespech, vient aussi d'être guéri, avec sept prises, d'une colique qui le fatiguoit beaucoup.

Jeanne Barou, femme de Pierre Rogues de la Paroisse de Bisмont, jurisdiction de Beauville, vient aussi d'être guérie d'une fluxion de poitrine avec le même remède; & Marie Lacoste de Foussas, Paroisse de Marcoud susdite jurisdiction de Beauville, d'une fiévre qu'elle avoit depuis un an.

Le fils du Forgeron de Baissiere, dans la Paroisse & jurisdiction de la Court, vient aussi d'être guéri, avec cinq prises, d'une hidropisie qui étoit déjà formée. Enfin, Monsieur, je croirois vous ennuyer si je vous en disois davantage, en vous nommant toutes les personnes

qui ont été guéries par votre reméde de plusieurs espêces de maladies, &c.

Signés, { *Trasrieu*, Doyen & Juge ordinaire.
Trasrieu, fils, Notaire Royal.

A Beauville en Agenois, *le* 20. *Juillet* 1764.

JE croirois manquer à mon devoir, si je n'avois l'honneur de vous écrire pour avoir celui de vous remercier des effets miraculeux que votre reméde universel a opéré dans une dangereuse maladie de ma femme qui vint jusques à l'agonie. Elle étoit attaquée d'une pleurésie & fluxion de poitrine avec une perte en blanc suivie d'une diarrée, à l'âge de soixante-deux ans. Je me servis de votre reméde tout de suite; je ne lui en fis prendre que trois prises dans huit jours, elle fut guérie radicalement, graces au Seigneur. Je m'en suis servi dans d'autres maladies où j'ai toujours bien réussi; de sorte qu'à l'avenir j'ai résolu de ne me servir d'autre reméde, pour autrui, pour moi & pour ma famille, &c.

Signé, *Dasqué*, Chirurgien.

A Beauville en Agenois, *le* 20. *Juillet* 1764.

N'En déplaise à vos ennemis & à ceux de votre Poudre, qu'ils en disent ce qu'ils jugeront à propos, ils ne détruiront jamais la vérité. Je connois par expérience l'excellence de vos Poudres pour en avoir fait usage dans tous les cas de maladie depuis 12. à 14. ans sans me servir d'autre reméde ni des saignées; je suis actuellement septuagenaire, & je me porte bien par l'usage que je fais exactement de vos Poudres en toute occasion, & toujours avec soulagement.

Après l'expérience faite sur moi-même en divers genres de maladie, & toujours avec satisfaction, un païsan de ma porte, attaqué d'une hidropisie tellement formée qu'il ne pouvoit sortir de son lit, enflé depuis & compris la tête jusques la plante des pieds, un cordon gros comme le bras qui lui ceignoit les reins, ne se servant d'aucun de ses membres monstrueux par leur grosseur, abandonné de la Pharmacie qui le voyoit & le soignoit par charité, je lui fis parler de vos Poudres, il accepta d'en prendre : aussitôt je lui en donnai, & lui en fis prendre dix prises en quinze jours. J'ajoute que dans sa situation rien ne restoit dans son estomac que l'eau panée avec un dégoût universel : la première prise fut long tems sans faire effet, & enfin agit avec force : la seconde agit plus promptement, & lui fit rendre des vers gros comme le doigt de la longueur d'un pié & les deux extrêmités pointues comme des aleines, & prit un bon bouillon qui resta dans son estomac : la troisiéme prise fit le même effet, & toujours des vers ; il demanda de la soupe qu'il mangea avec appétit, & la quatriéme prise agissant toujours avec même force, outre sa soupe, il mangea un poulet ou peu s'en faut ; enfin, continuant le même usage, & sa dernière prise agissant toujours, il commença à se lever de son lit : deux jours après, il alla à la messe, & depuis a toujours eu bon appétit, & s'est mis à travailler comme à l'ordinaire. Il se porte au mieux, & chante les louanges de votre Poudre. Que peut-on objecter à un pareil effet ! & pour ne pas donner occasion à vos ennemis d'en douter, le particulier s'appelle René Goiyet, homme de travail, demeurant paroisse de Cuneault proche Saumur : ils peuvent s'en informer, cette Ville est en Anjou.

Dix autres personnes, dans la même Paroisse, en ont fait usage pour différentes maladies, & toujours avec succès, &c.

Signé, *Lebeuf de la Mothe*, Prieur de Cuneault, près Saumur en Anjou.

A Cuneault, le 21. *Juillet* 1764.

LE 15 Août dernier, ma mère attaquée d'un flux faisant le sang pur, grande fievre avec délire & reduite à la dernière extrémité, abandonnée du Chirurgien ne sçachant quoi lui donner, on m'envoya votre Traité que je connois depuis long tems, l'ayant lû à S. Domingue sans avoir fait aucun usage de vos Poudres; je pris le parti d'en envoyer chercher à Aiguillon. Je lui fis prendre la première prise, qui la fit tellement évacuer des biles & matières grosses comme le bout du doigt avec plusieurs petits vers plats & velus, qu'elle ne cessa d'aller pendant 24. heures : enfin, elle fut réduite à une telle foiblesse que je la croyois morte. Je me reprochois bien de lui avoir donné vos Poudres; mais après avoir eu un assoupissement de six heures, & que je vis qu'elle ne faisoit plus du sang, je fus bientôt ravi de la trouver sans fiévre & sans écoulement de sang. Je voulois la repurger le lendemain avec vos admirables Poudres, mais elle étoit si foible qu'elle me pria d'attendre au lendemain 16. Le 17. elle prit la deuxiéme qui acheva de la guérir, & elle se leva pour faire faire son lit le 18., & fit le tour de sa maison. Tous ceux qui la virent quelques jours après, l'appelloient la ressuscitée, car elle passa pour morte.

Mon oncle Pierre Bauquet, âgé de 65. ans, n'ayant été malade depuis l'âge de 7. ans, tomba malade le 28. du même mois d'Août avec fiévre, mal d'estomac, mal de tête; il prit une prise de vos Poudres, rendit 5. vers d'un demi pié de long, & travailla le lendemain. Un enfant de nos parens, âgé de 4. ans, tomba malade, & prit un tiers de prise de vos Poudres qui lui fit rendre un paquet de vers gros comme un œuf.

En Septembre dernier, je fus attaqué d'un grand mal d'estomac envie de vomir, fiévre, mal de tête; une seule prise me guérit, &c.

Signé, *Dagassant*, Bourgeois Américain.

A Pelagat, Paroisse d'Aiguillon en Agenois, le 22. Juillet 1764.

DIre du bien de votre remède universel, c'est le langage unanime de tous ceux qui le connoissent par l'expérience, & c'est celui que je tins l'an passé : mais dussiez-vous me retrancher du nombre de vos pensionnés, car on m'en croit, je veux aujourd'hui en dire tout le mal qu'on en peut dire, & donner à décider au public, ne vous déplaise, si on doit ou ne doit pas le préférer à l'ancienne Médecine.

Successivement vous avez été attaqué par Mrs. Thiery, Tissot, Lorent, Delamaziere, &c. La réputation de votre remède, loin d'en souffrir paroit être accrue : c'est, Monsieur, l'effet de leur mal-adresse ; ils auroient réussi à pulveriser vos Poudres, s'ils avoient sçû dévoiler un mistère qui n'a pas échapé à la sagacité gasconne. Vous nous accablez d'un tas de Lettres & de Certificats de cures opérées par leur moyen : mais ces Lettres & ces Certificats ne sont-ils point fournis par des gens intéressés & à gage ?

Que le Gazetier de France insère dans ses Gazettes que Mr. de Russi, supposé Ambassadeur à la Porte, vient d'annoncer que le grand Seigneur a embrassé la réligion Chrétienne, a bâti une Eglise à la place de sa Mosquée, on convient qu'il y auroit tout au moins de l'impertinence à mettre en doute une nouvelle annoncée par un tel homme qui diroit, cette Eglise s'est bâtie sous mes yeux, j'ai vû le Sultan assister à la Messe : mais que le même Mr. de Russi, avec un million d'autres, tous gens d'honneur comme lui, écrive tant qu'il lui plaira les grands effets de votre remède ; c'est l'intérêt qui l'oblige à parler, & vous ne disconviendrez pas vous-même, Monsieur, que ce ne soit au moins l'intérêt public.

D'ailleurs, Monsieur, vous avez grand soin de multiplier les volumes des guérisons opérées ; mais vous êtes-vous encore avisé de fournir le plus petit catalogue de ceux qui vous ont écrit que votre remède les avoit tués ? où est donc,

je vous prie, cette candeur qui doit faire le caractère des gens de votre état ? vous allez dire sans doute que vous n'êtes pas plus obligé de donner ce catalogue au public, que Mrs. les Médecins de donner celui de ceux qu'ils ont fait passer à la vie éternelle ; mais prenez garde, s'il vous plaît, que les regîtres de nos Eglises sont des actes publics exactement chargés de presque tous ceux qui, sérieusement malades, passent par leur mains. Tout récemment, par exemple, j'y ai couché la Metayere de la Dame de Meillon, avec deux jumelles qu'on lui fit mettre au monde dans le huitiéme mois de sa grossesse. Attaquée d'une pleurésie, elle fut saignée trois fois tout de suite : la troisiéme saignée prête à faire, le Chirurgien avertit qu'on fut chercher la sage-femme ; l'acouchement arriva en effet comme il l'avoit prévû, & si heureusement que les deux jumelles vecurent plus de six jours. Après cela, voyez, Monsieur, si vos Poudres évacuent comme la saignée, & si vous êtes mieux fondé à la proscrire en pareil cas que Mr. Delamaziere à la soutenir ? Car enfin, que peut-on souhaiter de mieux ! par l'évacuation de l'acouchement prématuré, occasionné par la saignée, cette femme fut délivrée, & de sa pleurésie, & en même tems de ses deux jumelles qui n'auroient pas été un petit embarras pour elle. Il est vrai qu'elles ne vecurent pas assez pour mettre la mère à l'abri du ravage que pouvoit causer l'abondance du lait. Ce lait en effet passa dans le sang. Pour le dégager de cette humeur étrangère, vous auriez sans doute eu recours à vos Poudres, tout comme dans la pleurésie ; permettez-le cependant, la pratique de Mr. Delamaziere a plus d'activité. La foiblesse de cette femme n'avoit pû comporter, en pas un tems de la maladie, les purgatifs doux, on lui appliqua un beau matin, à six heures, une dose d'émétique qui lui donna tant de force, qu'il fallut plus d'une personne pour la tenir & l'empêcher de sauter du lit : à la vérité, elle ne sçavoit ce qu'elle vouloit, car avant les onze heures elle fut sans se connoitre & dans

les convulsions, quoique la veille elle fut levée & agissante : elle expira ainsi dans les vingt-quatre heures. C'est, Monsieur, la singularité de ce fait passé sous mes yeux & sous les yeux de tout le voisinage, il n'y a pas plus d'un mois, qui fait que je le rapporte. Nous tenons donc des Catalogues pour ceux qui exercent l'ancienne médecine, au lieu que depuis trois ans que je connois votre remède, que j'en fais usage pour moi & pour d'autres ; malgré près de cinq ou six cent prises que vous m'avez envoyé *gratis* pour les pauvres, & qui sont déjà consommées, j'atteste devant Dieu, car vous ne m'en croiriez peut-être pas autrement, que mes regîtres ne sont chargés de la mort d'aucun de ceux qui en ont fait usage : pas même de la femme du nommé Ladougne, Métayer du Seigneur des Palais à la métairie de la Bastide, quoiqu'elle eût été condamnée par un des meilleurs Médecins qu'il y ait dans la Province, c'est Mr. Gignoux de Valence ; par le Sieur Duclos Chirurgien de la Ville d'Auvillar, & par le Sieur Cabarroc Chirurgien des Palais. Il est de l'équité que je détaille ce fait qui regarde vos Poudres, puisque j'ai détaillé le précédent en faveur de la saignée & de l'émétique.

Cette Ladougne, souffrant une perte, & trainant depuis déjà bien des jours, s'alita enfin & fit appeller le Sieur Duclos qui la crut si sérieusement malade, qu'il fit appeller Mr. Gignoux. Elle avoit des envies de vomir, on suivit l'indication, on lui donna l'émétique, caractérisant au premier abord la maladie de putridité : vint au secours de l'émétique la rubarbe, manne, &c. On lui en fit avaler une écuelée, qu'elle rejetta sur le champ sans autre effet ; & pour arrêter cette perte affreuse & qui n'étoit pas moindre, jusques là que des trois quarts de son sang, me dit le Sieur Duclos, on lui fit prendre, avec le suc d'orties, les opiates astringentes : cela veut dire sans doute une composition pour resserrer les conduits ; ils furent en effet si hermétiquement resserrés, que la matrice, dans laquelle on avoit crû dez le

commencement trouver des duretés qu'on qualifioit d'obstructions, gonfla si prodigieusement dans trois ou quatre jours, que cette femme sembloit prête à acoucher. Le Chirurgien, par ordre du Médecin, en fit l'inspection intérieure; & n'y découvrant aucun corps étranger, on fut confirmé dans l'idée que c'étoit véritablement des obstructions. On le fut encore mieux, lorsqu'après la médecine de rubarbe, &c. rejettée; croyant qu'il y avoit encore indication au vomitif, on lui fit avaler quelques verrées d'eau épikaquanée, qui la fit si bien vomir qu'enfin elle ne discontinua plus, ou du moins d'en faire les efforts. Dans cet état, j'y étois plusieurs fois par jour, pour saisir le moment, s'il se présentoit, de lui donner les Sacremens; je représentai au Sieur Duclos que je trouvai chez le Sieur Cabarroc, que je croyois qu'il seroit bon de purger cette femme, que les efforts continuels qu'elle faisoit denotoient qu'elle étoit pleine comme un œuf. On me répondit d'un air de compassion qu'elle ne pouvoit être purgée, que ces efforts n'étoient occasionnés que par les obstructions ou carnosités de la matrice, qui comprimant le bas de l'estomac, excitoient les soulevemens, qu'ils étoient à l'attente de Mr. Gignoux qui alloit arriver. Il arriva en effet l'instant d'après que je les eus quitté; en corps ils furent voir la malade, la visiterent, la palperent, &c. & sur l'assurance que donnoit le Sieur Duclos, qu'il n'avoit trouvé intérieurement aucun corps étranger, trouvant cette matrice gonflée au point que je l'ai dit, & dure comme une pierre, Mr. Gignoux sortit d'auprès la malade, dit hautement qu'il ne pouvoit imaginer ce genre de maladie, qu'il n'avoit jamais rien vû de semblable, que cette femme étoit perdue sans ressource: c'est le raport que m'en firent une heure après les personnes présentes. Ces Messieurs s'étoient retirés en faisant suivre pour prendre chez le Sieur Duclos quelque potion cordiale; tout cela emporta une quinzaine de jours: depuis huit, j'étois prié, par le mari de cette femme, de lui donner de vos Poudres

sans le vouloir faire, parce qu'étant entre les mains des Médecins, qui ne s'étoient point encore expliqués clairement, on n'auroit pas manqué de dire, si elle étoit morte, que les Poudres l'avoient tuée; mais alors voyant la condamnation portée publiquement, je resolus d'agir si je la trouvois encore en vie le lendemain. A cinq heures du matin, le 14. Juin dernier, je lui fis prendre une prise qu'elle rejetta bientôt, mais il en resta assez dans l'estomac pour la faire aller trois fois, & arrêter le vomissement; de sorte qu'avant les cinq heures du soir elle fut en état de recevoir le bon Dieu. A neuf heures du soir, le même jour, j'en donnai une seconde prise qui la purgea huit à dix fois dans la nuit. La troisiéme fut donnée 24. heures après, & fit rendre quelques vers. Je la laissai reposer tout le lendemain, mais le volume de son ventre ne diminuoit point. Le 17. au matin elle prit la quatriéme prise, elle fut bien purgée, & la perte recommença sur le soir. Dans la nuit elle acoucha enfin, non comme l'émétique fait acoucher, mais d'une carnosité ou amas de sang de la grosseur des deux poings, qui fit fremir les femmes qui étoient auprès de la malade, qui bonnement le lendemain matin me dirent qu'elles avoient crû que c'étoit le foie ou les poumons qu'elle avoit rendu en entier à la suite d'une foiblesse ou pâmoison; que cela avoit tout l'air d'un foie de bœuf pourri. Alors disparut ce gros volume, & cesserent ces cuisons dans les reins, & ce feu dévorant qui ne lui laissoit aucune situation depuis qu'on avoit arrêté la perte. La cinquiéme prise, donnée le 18., la fit aller sans rien d'extraordinaire; mais la sixiéme, donnée le 19., rouvrit la perte, & lui fit rendre un autre corps étranger de moindre volume cependant que le premier; enfin une septiéme & dernière, donnée deux jours après, la mit en état de se lever vers le douziéme jour qu'elle avoit commencé à les prendre, & la femme va de mieux en mieux; car c'est tout-à-l'heure que ceci vient de se passer.

Vos Poudres, Monsieur, malgré les quatr ou cinq cent prises que j'en ai fait prendre à dif férentes personnes pour différentes maladies, qu n'augmenteront votre revenu ni le mien, n'on cependant encore fait mettre personne sur me regîtres mortuaires. Ce n'est pas que par le laps d tems nous ne nous proposions de confondre su ces mêmes regîtres, & ceux qui en font usage & ceux qui n'en font pas; & c'est là precisé ment sa pierre d'achopement.

Etoit-ce bien la peine en effet, que Mr votre père employat tant de veilles pour décou vrir l'unique cause de nos maladies, qu'il tra vaillat avec tant de soin à la composition d'u reméde universel, propre à la vérité, mieux qu tout ce qui a pû être imaginé jusqu'ici, à soula ger les infirmités humaines, à prolonger même nos jours, mais insuffisant pour nous préserve de la mort. Tout créateur de nouveau sistém doit, non seulement l'étayer sur des fondement plus solides que ne sont appuyés les sistémes dé jà reçûs, mais doit surtout éviter les inconvé niens qui se trouvent dans les sistémes qu' veut renverser; or le vôtre, Monsieur, évite-t' l'inconvénient de mourir? il soulage, on n'ose roit aujourd'hui en disconvenir. Dans tous ceu qui s'y livrent, après avoir éprouvé l'inefficaci té de l'ancienne Médecine, après en avoir épu sé toutes les ressources, saignées, émétiques epikaquana, rubarbe, tamarin, sels sans nom bre, quina, opiates astringentes, laxatives poudres tempérantes, &c. il en repare le de sordre, il arrache même des portes de la mor ceux dans qui la pratique de l'ancien sistém n'a pas éteint tout principe de vie; mais ren trés pour ainsi dire alors dans la vie, sera-c pour y demeurer long-tems? y a-t'il un seul par tisan de votre reméde qui puisse dire il y a au jourd'hui 80. 90. 100. ans que j'en fais usage vous direz sans doute qu'il n'y a rien d'admirable puisqu'il n'y a pas 60. ans que la découverte s'en est faite. On sçait que vous ne manquez pas d raisons, le public jugera de la valeur de celle-ci

Ce n'est pas tout: que votre reméde soi

bon à quelque genre de maladie, on veut bien l'accorder, on ne se refuse pas à la clarté du jour, & on convient qu'il est spécifique pour les maladies desespérées, telles que celle de la Ladougne, en un mot pour les maladies où l'ancienne Médecine s'est épuisée & a échoué; mais que vous prétendiez, Monsieur, le donner comme un reméde universel, c'est d'autant plus révoltant, que la saignée, aidée des émétiques & rubarbe, ne s'est jamais appropriée cette qualité éminente, quoique à la lettre elle ne soit pas moins le reméde universel de l'ancien sistéme, avec encore cette différence, que les évacuations suivent toujours les voies naturelles dans l'application de votre reméde, au lieu que les émétiques & la rubarbe ont l'avantage d'évacuer, l'une suivant aussi la nature, & l'autre contre nature. Deux voies d'évacuation doivent assurément l'emporter sur une. Quoique les eaux ayent leur pente naturelle au dessous de leurs sources, on conçoit pourtant qu'une fontaine seroit bien plus promptement tarie, en ouvrant des canaux au-dessus comme au-dessous de sa source.

Quelque genre de maladie qu'on aye, quels qu'en soient les simtômes, si on vous consulte, que repondez-vous? prenez mes Poudres, elles évacueront les humeurs peccantes, source de toutes nos maladies, & les évacueront par la voie des selles & des urines. Si on consulte au contraire, & qu'on appelle les praticiens de l'ancien sistéme, il faut d'abord tâter si le pous n'est pas trop élevé, dur, roide, duriuscule; voir ensuite quelle est la qualité du sang, s'il est rouge, appauvri, conieux & limphatique, saigner, & quel que soit ce sang, appliquer en tous cas les purgatifs ou émétique s'il y a indication à renverser l'ordre de la nature, ou la rubarbe, senné, manne, sel, &c. s'il faut la seconder; en un mot, saigner & purger, ressaigner, repurger, n'est-ce pas un vrai reméde universel? & si par modestie, personne jusqu'à Boileau n'a osé le dire, ce n'est pas moins, avec votre permission, le reméde universel de

l'ancien ſiſtéme, que vos Poudres le ſont du vôtre.

Encore, Monſieur, car je n'ai pas ſitôt fini, quelle n'eſt pas, permettez que je le diſe, votre folie, la mienne, & celle de tous ceux qui adoptent, avec votre ſiſtéme, vos Poudres, de prétendre guérir, & d'y réuſſir en effet preſque toujours, les maladies différentes avant de les avoir connues ? Y a-t'il de la prudence, je le demande, d'avoir guéri, comme j'ai fait, la Ladougne ? & combien n'y en a-t'il pas d'autres, ſans ſçavoir qu'l étoit l genre, l'eſpêce, la qualité de ſa maladie, qui n'avoit pû être connue du Médecin ni des Chirurgiens ! Il auroit été bien plus ſage ſans doute de la laiſſer la proye de ſon mal & de la mort, que de lui rendre la ſanté & la vie à tâton : elle, ni ſept ou huit petits enfans qu'elle alloit laiſſer dans la misère, n'en conviendra pas, je le ſens bien.

La fille aînée du nommé Berné, métayer du Sieur d'Agenés, âgée d'environ quinze ou dix-huit ans, ne ſeroit pas non plus de cet avis : traitée par le ſieur Cabarroc, pendant quelques mois de cet hiver, comme hidropique, fruit d'une fiévre quarte qu'elle gardoit depuis l'automne, elle étoit ſi bien décidée morte, que ledit Sieur Cabarroc, un beau matin de ce carnaval, vint à la hâte me dire d'aller promptement la préparer à la mort, qu'il étoit ſurvenu une diarrée avec fluxion de poitrine, & la fiévre violente & continue, qui ne pouvoit que l'emmener. Embarraſſé à ne pouvoir ſi vite ſortir, j'envoyai chercher le père de la fille, je lui donnai une priſe des Poudres : je lui en portai deux qu'elle prit les deux jours ſuivans avec tant de ſuccès, & une ſi abondante évacuation, qu'au bout de ſes trois jours elle fut ſans danger ; & avec trois autres, ſous huit jours, diſparut diarrée, fiévre, hidropiſie, fluxion de poitrine : elle vit en bonne ſanté.

Il ſeroit difficile d'en faire convenir auſſi une ſœur que j'ai auprès de moi, puiſqu'après avoir été ſaignée du bras, du pied & à la jugulaire, miſe en compote par des veſſicatoires aux temples

pies & à la nuque pendant trois semaines qu'elle resta sans reposer un seul instant, d'une fluxion, qui rouloit dans la tête, caractérisée par Mr. Gignoux de fluxion caterreuse, elle en fut délivrée dans l'espace d'autres dix-huit jours, par dix-huit prises qu'elle a pris sans intervale.

Mr. de These, Chevalier de saint Louis, ancien Capitaine des grenadiers dans Beauvoisis, qui reste à Auvillars, n'en conviendroit pas mieux, puisque neuf prises lui enleverent une fiévre automnale qui avoit bravé la saignée, rubarbe, & le plus fin quina abondamment pris.

Croira-t'on que la Demoiselle Segui, femme de notre Procureur d'office, âgée d'environ soixante ans, en convienne ; elle, qui condamnée par le même Mr. Cabarroc & déterminée à mourir plûtôt que de revenir à la rubarbe, manne, &c. prise & reprise après la saignée, pour une maladie occasionnée par une chute negligée, gardant le lit depuis près d'un mois, vomissant tout ce qu'elle prenoit ; avec trois prises, avalées dans cinq jours, se releva, & se porte aussi bien que jamais.

Une jeune enfant de dix ans, fille d'un misérable cordier, qui avoit employé toutes les herbes de saint Jean pour la faire guérir d'un ulcère qu'elle avoit à la partie supérieure de la cuisse, qui de calcinomateux seroit devenu chancreux, au raport du sieur Ducom, Chirurgien-major restant au Villars, pourroit-elle, quand elle sera d'âge à bien connoitre le prix de la santé & de la vie, en convenir ? elle qui a vû cet ulcère, coulant comme une fontaine abondante pendant près d'un an, se cicatriser enfin par l'usage des Poudres qu'elle commença le mois de Décembre dernier, & n'en a plus pris depuis le 22. d'Avril, sans que l'humeur aye fait le moindre ravage sur les parties nobles, ni aucune irruption sur autres parties.

Je pourrois nommer une foule d'autres personnes pour des infirmités & maladies moins sérieuses, comme fiévre périodique, dissenterie naissante, flux, & qui s'en sont dégagées avec

peu de prises, mais je suis déjà que trop long, & il me reste une observation encore sur votre reméde qui n'est pas de petite conséquence, & qui fait que les partisans de l'ancienne médecine ne peuvent raisonnablement adopter vos Poudres, dût-il en couter la vie à ceux qui ont confiance en eux.

Seroit-il en effet raisonnable, d'employer un reméde qu'on ne connoit que par l'expérience heureuse qu'en ont fait des millions de personnes qui lui doivent la santé & la vie ! quoi, Monsieur, vous voudriez que des Médecins & Chirurgiens fissent prendre vos Poudres, eux qui ne sçavent ni ne peuvent deviner de quoi elles sont composées ! à la bonne heure qu'ils ayent reçû le quina de la Chine, s'il est vrai qu'il en vienne, sur la foi d'un seul ou de peu de personnes : mais vouloir qu'ils adoptent vos Poudres sur des expériences sans nombre, mais étrangères & attestées par une infinité de personnes dignes de foi s'il en fut, c'est vouloir qu'ils approuvassent avec vous qu'un homme devoré par la faim, privé de tout aliment connu, se rassasiat, sans hésiter, des mets qui lui seroient présentés par des sauvages, quoiqu'il les eut vû s'en rassasier eux-mêmes pendant plusieurs jours, non seulement sans dommage de leur santé ni de leur vie, mais avec avantage ! Qu'un tel homme ne doive se laisser mourir de faim plûtôt que d'oser tâter de ces alimens, par la seule raison qu'il ne sçait ce qu'ils sont, & qu'il ne connoit que par l'expérience des autres ! Je suis, je crois, aussi fondé à prendre l'affirmative, que Mrs. les Médecins à soutenir qu'ils ne peuvent ni ne doivent conseiller votre reméde, lors même qu'ils n'en ont plus pas un à donner, &c.

Signé, *Rocher*, Curé des Palais.

A Valence d'Agenois, le 24. Juillet 1764.

UNe personne du sexe, affligée depuis deux ans d'une perte rouge considérable & presque journalière qui la réduisit plusieurs fois à l'agonie, & dont on attendoit plûtôt la mort que la guérison, à qui la médecine ordinaire avoit fait sans succès ce qu'elle avoit crû nécessaire en pareil cas, & à qui on avoit défendu de prendre aucun reméde dans cet état ; convaincu par vos raisonnemens solides, & par les Certificats de pareilles guérisons, je fus chez cette pauvre fille, je lui fis prendre quatre à cinq prises de vos Poudres dans quinze jours, elle évacua considérablement ; son mal parut augmenter, ce qui ne m'empêcha pas de l'assurer qu'elle guériroit radicalement, si elle continuoit le reméde & le regime que vous marquez autant que faire se pourroit, ce qu'elle ne pouvoit pas se persuader. Elle a continué d'en prendre deux prises par semaine pendant un mois & demi, au bout duquel tems elle s'est trouvée totalement guérie au grand étonnement de ceux qui l'avoient vûe dans ce pitoyable état : elle jouit depuis six mois d'une santé parfaite.

Une de mes parentes, pour le même mal, quand elle a sçû cette guérison, s'est mise à l'usage du même reméde : je vous informerai du succès. Ma mère a guéri, il y a 15. ans, une femme de cette Paroisse, aussi de la même maladie, avec deux prises : il est vrai qu'elle n'étoit pas si enracinée.

Un pauvre homme, attaqué d'humeurs froides depuis 15. ans, & sur-tout depuis 2. ans incapable de travailler, & extenué des saignées & de remédes quand j'ai commencé à lui donner le vôtre : cette maladie n'étoit pas seule ; il a eû des fréquentes attaques d'apoplexie, avec un débordement de flegmes si considérable & ne pouvant cracher, qu'on le croyoit près d'expirer ; joint à cela une foiblesse dans le col ne pouvant remuer la tête

qu'avec l'aide de la main, la vûe si embrouillée qu'il distinguoit à peine les objets de près, ne pouvant manger & même parler que le matin. J'ai commencé, au mois de Septembre, à lui faire prendre vos Poudres deux prises par semaine pendant deux mois, & ensuite une toutes les semaines; il faudroit bien du tems pour raconter en détail les merveilles de ce souverain reméde, les évacuations différentes qu'il a opéré, & dont j'ai été témoin plusieurs fois, tantôt comme du sang pourri, quelques fois des glaires en si grande quantité qu'il croyoit rendre les intestins. J'en ai vû une fois gros comme un œuf d'oye qu'on ne pouvoit séparer, qui s'étoit détaché, à ce qu'il dit, du côté où il se sentoit des grandes douleurs depuis long tems, & où il auroit fallu nécessairement faire ouverture comme on avoit fait deux fois de l'autre côté avant l'usage de vos Poudres. Enfin, s'il n'est pas entiérement guéri, on peut dire avec vérité, qu'après Dieu votre reméde lui a prolongé la vie jusqu'à présent, & lui a ôté d'abord ses attaques d'apoplexie, ses mouvemens de tête arrivent une fois le mois mais presque rien, la vûe comme à l'ordinaire, mangeant assez bien le matin & le soir, la parole à présent bien libre. Il travaille à la toile de tems en tems, & fait espérer une entière guérison. A présent il prend vos Poudres avec la plus grande facilité, ce qu'il ne pouvoit faire dans le commencement, étant obligé de les mettre dans des pommes cuites, prunes, bouillon, soupes, herbes cuites: rien n'a diminué leur vertu; ordinairement dix à douze selles par chaque prise, chose étonnante que le corps humain puisse contenir tant d'ordures. Je passe succintement les autres malades qui ont été guéris, de tout âge, de tout sexe,& condition, attaqués de fiévres opiniâtres, toux violente avec fiévre, fluxion de poitrine avec crachement de sang, maux d'estomac, rûmatisme, &c. & je n'ai trouvé, dans la distribution de trois cent prises que vous m'avez envoyé, que trois personnes qui n'en

ayent pas été contentes dont deux en avoient pris chacun une, l'autre trois; mais d'ailleurs sans observer le regime prescrit, & prévénus contre le reméde universel. Ma mère & moi le continuons avec succès, &c.

Signé, *De la Dive.*

Au Longeron, près de Tifauge en bas Poitou par Angers, le 27. Juillet 1764.

ON vous accableroit sans doute, si on vous annonçoit toutes les merveilles de vos Poudres; mais celle qu'elles ont opéré sur moi est trop remarquable, pour que vous deviez l'ignorer. Il y a dix-huit ans que je suis sujet à la goute aux pieds: j'en ai ordinairement plusieurs attaques chaque année; & cela arrive principalement en été, presque toujours avec douleur, & quelque fois avec des douleurs insupportables, surtout dans le mois d'Août de l'année dernière que je l'eus pour la première fois à la main. Je me déterminai alors à faire usage de votre Poudre: j'en pris d'abord cinq prises de suite, & depuis ce temslà une prise chaque mois. A la vérité ces Poudres ne m'ont pas garanti de la goute. Depuis le 22. de Juin dernier, j'en ai eu trois attaques aux pieds avec inflammation & des enflures considérables qui m'empêchoient de marcher absolument; mais ces attaques ont été sans douleur, & sans diminution d'appétit. Certes, Monsieur, ces avantages sont si consolans, que quand vos Poudres ne feroient rien de plus, il y a lieu d'être bien satisfait. Trois prises de la Poudre ont guéri promptement & parfaitement une pauvre fille de ma Paroisse, âgée de 20. ans, d'un grand mal de tête, d'un dérangement prodigieux

d'estomac, & d'une colique du bas ventre qui la tourmentoit depuis six jours & six nuits sans lui laisser prendre un quart d'heure de sommeil, &c.

Signé, *Lanes*, Curé, chez Mr. Bouché près le petit Couvent de la place.

A Carcassonne, le 30. Juillet 1764.

VOtre Poudre, je ne dirai point ce reméde benin, excellent, merveilleux, souverain, ce reméde enfin universel ; non, mais je dirai plus : votre Poudre, Monsieur, ce reméde unique, opére tous les jours des prodiges nouveaux. Tendres enfans, jeunes personnes, femmes desespérées, vieillards decrépits, tous chantent avec moi ses éloges. Votre Poudre, je le répéte encore, ce reméde unique, fortifie les tempéramens les plus minces, arrête le cours des maladies les plus aigues, combat avec la mort & l'emporte : je puis le dire, votre Poudre spiritualise la matière, & ranime les cendres des morts. Suis-je prévenu, ou plûtôt me prendroit-on pour un fanatique ? non, je suis au contraire ennemi de la prévention & du fanatisme ; mais d'ailleurs, ce n'est pas moi qui parle ici : ce sont des hommes autrefois gouteux, des anciens apoplectiques, des anciens hidropiques, des personnes jadis attaquées des maladies de tout genre, des infirmes par vieillesse ; le dirai-je, des morts qui louent votre Poudre.

Pour moi, je l'atteste ; je viens de lui voir ravir à la mort une jeune fille de 24. ans, si malade depuis quinze jours, qu'après avoir pris avec beaucoup de soumission, pendant tout le tems de sa maladie, tous les remédes que l'Art a pû faire imaginer, elle tombe

dans l'agonie, & lutte avec la mort pendant tout un jour. Ce fut durant ce triste combat, dans cet affreux contraste, qu'une personne charitable, qui m'avoit entendu faire l'éloge du reméde unique, se décida à lui en faire prendre une prise qu'elle me pria de lui envoyer : il ne fut pas dificile, la malade avoit perdu l'usage de ses sens, & ne pouvoit marquer son consentement ni son refus, elle l'avale : & comme ses parens éplorés attendoient le moment où ils alloient recueillir ses tristes adieux, & recevoir son dernier soupir, le reméde opére & la purge doucement, avec abondance, & avec tant de succès, qu'après avoir rendu par haut & par bas environ quatre livres de sang caillé, pourri, & très infect, elle reprend la parole, ouvre ses yeux, demande à manger, & s'endort. Miracle qui n'est pas nouveau, non ; cette Poudre en opére tous les jours de semblables : merveille pourtant qui étonna tous ceux qui servoient cette fille malade, & qui les porta à m'en faire bientôt part. On me consulte une seconde fois ; & moi, connoissant la benignité du reméde, je ne balançai pas de lui en envoyer une seconde prise pour le lendemain, elle la reçût avec la plus grande satisfaction, bénissant Dieu du bon effet de la première : elle la prend, & bientôt on lui vit produire des effets encore plus merveilleux qu'à la première. Elle rendit une plus grande quantité du même sang, qui la degage si bien qu'elle se leve, marche, & se voit en état de travailler dez le lendemain. Voilà, Monsieur, ce que j'atteste en faveur de votre Poudre : voilà ce qu'attesteroit encore Mr. le Curé de Besserri son Pasteur, très digne Prêtre du Diocèse d'Agen : voilà ce que je ferois attester par le Chirurgien même qui la servoit, s'il étoit séant que son témoignage trouvât ici place.

Vous raporterai-je grand nombre d'autres effets pleins de merveilles comme ce dernier ;

non, ceci feroit long & affez inutile : votre reméde, d'ailleurs, n'a pas befoin d'un plus grand crédit. Vous dirai-je qu'un habitant de la Paroiffe de la Toupiner, même Diocèfe, c'eft Me. Galiffere malade depuis plufieurs années, à l'âge de 30. ans, fe voyant étique, prit deux fois de votre Poudre, qui lui fit faire quantité de morceaux de peau dure & épaiffe comme du cuir, nettoya fon eftomac, & lui a formé un tempérament robufte : je vous parle *de vifu.* Vous dirai-je encore que plufieurs perfonnes à qui pas un reméde n'avoit jamais rien opéré, par mon confeil ont pris le vôtre avec tant de fatisfaction, qu'elles font refolues d'en faire ufage toute leur vie, non : je ne finirois pas mon apologie, fi je difois tout ce que je fçai d'avantageux de votre reméde ; mais je veux finir en béniffant le Seigneur de vous avoir confié un fecret fi admirable, & de vous avoir infpiré ce zéle qui vous anime à faire paffer ce reméde dans toutes les parties du monde, tant pour la confolation des riches, que pour celle des pauvres à qui vous en faites des grandes largeffes ; l'univers entier vous eft redevable. Pour moi, j'offre tous les jours des vœux au Ciel en reconnoiffance, &c.

Signé, *Loliere de Bellerive*, Prêtre.

A S. Côme, près d'Aiguillon au Diocèfe d'Agen, ce 31. *Juillet* 1764.

CElui que l'innocence & une vie fans réproches met au deffus des plus dangereux ennemis, n'a pas befoin pour fa défenfe de la force des hommes ; toutes les contradictions lui deviennent des triomphes ; le menfonge & l'envie, horrible couple qui a enfanté tous les malheurs qui nous environnent,

ne peuvent éteindre le brillant flambeau de la vérité ; quelques efforts qu'ils fassent pour la masquer, ses raisons percent de tout côté : s'ils paroissent s'éclipser aux yeux de ceux qui sont séduits, leur lumière se répand bien plus universellement quand la noirceur du corps opaque est dissipée : les applaudissemens, les acclamations de joie, les témoignages de la plus sincère reconnoissance, d'une multitude inombrable d'habitans de toute l'Europe, sont des preuves précieuses de l'incomparable présent que l'Auteur de la nature a voulu confier à votre respectable maison ; c'est ce trésor que nos pères ont cherché dans tous les siécles : les sçavants ont fait des efforts d'imagination pour découvrir le moyen de conserver la santé de nos corps, & de les guérir des infirmités auxquelles ils sont nécessités ; il suffit de réflechir pour être convaincu que nous ne pouvons passer ici-bas le tems de notre exil sans infirmités, elles sont devenues notre partage depuis que les passions ont franchi les bornes que Dieu leur avoit prescrites. La terre, dans ses productions, a présenté à l'homme & à tous les animaux des remédes salutaires ; nous ne voyons que l'homme, en abusant de sa raison, qui se soit écarté des régles de la providence, les quadrupedes & les oiseaux ont suivi l'instinct qui leur fait connoître les plantes dont ils ont besoin, l'homme seul qui domine sur tout le créé, par ses priviléges de ressemblance à l'immortel, a tenté les événemens les plus douteux, les métaux, les mineraux, les sels, la chair, le sang : les excrémens même des animaux ont souvent remplacé dans son esprit la connoissance étendue qu'il avoit des plantes salutaires pour sa conservation. Inconstant dans son choix, il s'est avisé de diminuer le volume de ses humeurs en leur donnant une issue à son gré & contre les loix invariables de la nature ; de là sont venues tant de différentes opinions qui n'ont jamais eû de principe certain, & que l'expérience a souvent démontrées funestes &

dangereuſes dans l'éxécution. Feu Mr. Ailhaud, votre illuſtre Père, dont la mémoire ſera à jamais recommandable, eſt le premier qui aye démontré & prouvé, par des eſſais multipliés, que toutes les maladies avoient pour ſeule cauſe les humeurs, quoique les effets s'en manifeſtent en différentes parties du corps; & par une conſéquence évidente il a conclu que l'on devoit s'appliquer à les chaſſer en conſervant le ſang net, ſoutien de la vie dont nous ne pouvons diminuer la quantité ſans nuire à nos forces. Ce principe tout naturel une fois établi, il a ſçû, par de longues & pénibles recherches, trouver l'enſemble de toutes les plantes néceſſaires dont il a compoſé ce tout précieux du reméde univerſel qu'il vous a laiſſé en dépôt comme un gage de ſa tendreſſe; il n'a point été trompé dans ſon attente: votre amour pour vos frères, connu dans tout l'univers, vous a fait prendre des moyens pleins de charité pour le communiquer aux pauvres comme aux riches, qui publient continuellement vos louanges ſous les yeux de vos contradicteurs, leſquels en font eux-mêmes uſage en ſecret. Permettez-moi d'entrer dans le détail des guériſons qui ſont à ma connoiſſance dans ce canton depuis le mois d'Août de l'année dernière 1763. Je ne raporterai pas les prodiges que ce précieux reméde a fait ſur moi, mes frères, & pluſieurs de mes voiſins & amis depuis trois années que j'ai le bonheur de le connoitre, j'ai eû l'honneur de vous en écrire dans le tems, je ne veux ici parler que des effets admirables qu'il a continué de faire depuis un an.

La femme du nommé Reignioux, pauvre journalier de ma Paroiſſe, attaquée d'un point de côté, fiévre continue, oppreſſion de poitrine, fut purgée avec deux priſes, en deux jours, du reméde univerſel, après avoir reçû tous les Sacremens, elle rendit des biles, des glaires en quantité qui lui diminuerent la fiévre conſidérablement, lui ôterent le point de côté par l'évacuation qu'elle en fit, & ſous huit jours elle fut guérie.

Le nommé Villain, demeurant au Village de Beauvais voisin de la Reignioux, a été guéri, avec une prise, d'une fiévre continue & lassitude générale sur tout le corps.

Le nommé Bienvenu, mon Sacristain, attaqué d'une pleurésie avec crachement de sang, fiévre continue, transport au cerveau, âgé de 24. ans, a été guéri avec cinq prises & demi que je lui ai fait avaler en six jours. Il faut remarquer que ce jeune homme rendit, avec quantité de glaires de toutes couleurs, une pleine assiéte de vers longs comme le petit doigt tous vivans.

Louis Bernard, laboureur, demeurant au Village de Pejours, âgé de 24. ans, homme fort en cette Paroisse de Migné, fut choisi avec d'autres pour rompre un rocher aux corvées publiques. Se fiant trop sur sa force, il voulut retenir un morceau de ce rocher qui alloit écraser ses camarades, il se rompit un vaisseau dans le corps qui lui faisoit rendre le sang par la bouche & par le bas. Quand cet écoulement de sang fut arrêté, il tomba dans une fiévre continue, devint tout enflé depuis la ceinture en bas; je comptois pour lors le perdre. J'en étois d'autant plus touché, qu'l est à mon service: j'eus toutes les peines du monde à lui persuader l'usage du reméde universel pour lequel il conçut de la répugnance à la première prise. Je l'ai purgé pendant deux mois avec vingt-cinq prises, il jouit maintenant depuis près d'un an d'une santé charmante, gros & gras, après avoir évacué par le bas, pendant qu'il s'est purgé, une pleine chaudière de glaires entremêlées de grumeaux de sang pourri gros comme des œufs & d'une puanteur insupportable.

Le père de ce Bienvenu mon Sacristain dont je viens de parler, demeurant au Bourg de Prissac, étant à la dernière extrêmité, fut visité par son fils à qui j'avois donné trois prises pour son soulagement. Etant arrivé il lui en donna une demie prise qu'il lui fit avaler sans connoissance avec une cuilliere: une demie

heure après, ce pauvre agoniſant, qui ne pouvoit aller à la ſelle ni uriner, debonda dans ſon lit ; ſon fils réitéra le reméde le lendemain matin qui lui fit rendre une quantité prodigieuſe d'humeurs infectes, après laquelle évacuation le malade parla & connut ceux qui étoient auprès de lui. Son fils continua de lui faire prendre la priſe & demie qui lui reſtoit dans le cours de deux jours, les glaires & les biles continuerent de s'évacuer, & la fiévre ceſſa. Quel étonnement pour le Chirurgien qui l'avoit condamné à la mort, & qui ne ſçavoit rien de ce que l'on avoit fait pour ſon ſoulagement : il regarda ce qui étoit arrivé comme un miracle, ſur tout à un homme de ſoixante ans épuiſé depuis long tems par la maladie.

Mr. Boulcy, Curé de Lingé, mon voiſin à quatre lieues de diſtance, étoit devenu d'un jaune verd, la rate ſi gonflée qu'il ne pouvoit reſpirer ; il me pria de lui communiquer le reméde univerſel : je lui en envoie un paquet de dix priſes dont il a fait uſage de ſix à ſept priſes, ayant cedé le ſurplus à quelqu'un de ſes Paroiſſiens. Avec ces ſix priſes, ſa rate a deſenflé, ſa couleur eſt revenue avec ſon appétit, & il bénit tous les jours Dieu de lui avoir fait rencontrer le moyen de ſe guérir d'une maladie que les médecines ordinaires ne faiſoient qu'irriter.

Mr. Cartier, Curé de Ciron, auſſi mon voiſin de deux lieues, attaqué d'une goute violente qui s'étoit fixée à un genou devenu gros une autrefois comme l'autre, très enflâmé, ne pouvant plus marcher qu'en s'appuyant le long des murs, envoya chez moi un exprès le 7. Septembre dernier, avec une lettre par laquelle il me prioit de lui fournir quatre priſes du reméde. Auſſi-tôt qu'il l'eût reçu, il s'en purgea avec une demie priſe qui lui fit rendre une quantité prodigieuſe de glaires : dez le lendemain les douleurs diminuerent. Il a continué, & aujourd'hui il monte commodement à cheval : ſon genou eſt devenu preſque égal à

l'autre, l'inflammation a cessé avec la douleur. Si les obligations de notre état ne l'avoient pas forcé à dire la Messe, & souvent à monter à cheval en sortant de l'Eglise, il auroit fait un usage plus journalier du remède, & sa goute auroit été plus promptement guérie ; mais il se trouve assez heureux de pouvoir se transporter si bon lui semble, tandis qu'auparavant il lui falloit garder la maison avec des douleurs insupportables. En voilà dix-huit à vingt prises dont il s'est servi, avec ferme résolution d'en reprendre quand le mal recommencera.

Mr. Cartier, frère de Mr. le Curé de Ciron dont je viens de parler, s'est guéri de la fiévre tierce qu'il a gardé deux mois sans pouvoir s'en défaire par les remèdes ordinaires. Avec une prise, qu'il a partagée en deux fois, sa fiévre s'en est totalement enallée, son appétit revenu après avoir évacué par le bas des biles & des glaires en abondance.

Michel Trebillion, laboureur & Sindic de cette Paroisse de Migné, tomba malade d'une fiévre continue le onziéme Septembre dernier : je lui fis prendre une prise du remède universel, sa fiévre fut diminuée considérablement dez la première prise ; le lendemain il se purgea, la fiévre augmenta ; le même jour il se repurgea le soir, la fiévre ceda dans la nuit ; & à la cinquiéme prise il s'est trouvé bien guéri sans être épuisé, puisqu'il a travaillé cinq à six jours après : il est âgé de soixante trois ans.

Le nommé Rabieu, laboureur & charbonnier, demeurant en la métairie de Sennevault Paroisse de Ciron, attaqué d'une obstruction violente au foie, dure & large comme la main, ce qui lui ôtoit les forces & l'appétit, avec cinq prises du remède universel a été parfaitement guéri sans ressentir davantage aucune douleur : son teint est devenu clair, son sommeil & son appétit lui ont été rendus ; & depuis ce tems, qui est le 18. Octobre dernier, il s'est très bien porté.

Pierre Simonnet, originaire de Priſſac en Poitou, étant l'année dernière mon domeſtique, tomba très mal d'une fiévre putride continue, la gorge tout enflée, de façon qu'à peine le remède pouvoit paſſer. Je l'ai purgé en quatre jours avec ſept priſes qui lui ont fait rendre par le bas plus de trente vers entremêlés de glaires & d'humeurs d'une puanteur inſupportable. Sans cette évacuation ſalutaire, il étoit infailliblement mort, car on ne pouvoit déjà ſupporter la mauvaiſe odeur qui ſortoit de ſa bouche & de tout ſon corps : il a été promptement rétabli, & propre au travail.

Antoine Moreau, laboureur, & le nommé Poitou ſon gendre, demeurants au Village du Peron en ma Paroiſſe, ont été guéris, l'un d'une bile épanchée, & l'autre d'un point de côté avec fiévre continue : ils en ont pris entre eux deux ſix à ſept priſes au mois d'Octobre dernier.

Mr. le Commandeur de l'Oſmeteau me fit l'honneur de me dire, que ſans un paquet de dix priſes que je lui avois envoyé, il y a environ trois mois à ſa requiſition, il auroit perdu un Domeſtique Maltois qui avoit les fiévres depuis un an, à qui les Médecins avoient fait inutilement tout le poſſible ſans pouvoir les envoyer, & que par l'uſage du remède univerſel il s'eſt guéri parfaitement.

La fille du nommé le Sard, laboureur au Village de la Guinauderie en cette Paroiſſe de Migné, a été guérie avec trois priſes d'une éréſipelle aux jambes & cuiſſes avec fiévre continue.

La femme du Fermier du bateau de Blanc en Berri, après avoir dépenſé une ſomme conſidérable en remèdes pendant l'eſpace de deux ans, entendit parler que j'avois entre mains le remède univerſel de Mr. d'Ailhaud : elle ſollicita ſon mari à en apporter un jour qu'il vint chez moi pour affaires ; il en emporta deux ſeulement. Enſuite ayant connu combien ſa femme étoit ſoulagée, il m'en fit demander ſix priſes que je lui envoyai. De-

puis ce tems-là, cette femme, qui avoit été jusques là languissante, d'un jaune verd, est revenue vermeille comme une rose, grasse enfin d'une parfaite santé.

George Penissaud, journalier, demeurant au Village de Baugu en cette paroisse de Migné, travaillant pour moi au mois d'Avril dernier, se trouva très malade d'une pleurésie qui se faisoit sentir violemment dans le côté droit. Je le purgeai promptement, il se trouva un peu soulagé; mais le lendemain la fiévre augmenta. Je le purgeai ce jour-là deux fois, sa fiévre diminua beaucoup, & le mit en état d'être transporté chez lui à cheval. Il emporta avec lui deux autres prises qui l'ont guéri radicalement, sans ressentir depuis aucune attaque de maladie.

Monsieur de la Milauderie, Juge-Prévôt de la justice Royale de St. Gautier, très recommandable par son équité, m'a dit qu'il devoit sa santé au reméde universel, dont je lui avois fait part d'un paquet de dix prises, tant pour lui que pour Madame son épouse qui étoit, comme lui, surchargée d'humeurs: à peine Monsieur le Prévôt pouvoit-il se baisser, étant continuellement tourmenté d'une sciatique très douloureuse; Madame son épouse, chargée de bile à un tel point que son teint étoit tout livide. Ils ont fait l'un & l'autre usage du reméde qui les a rétablis dans une très bonne santé. Je les trouvai, il y a quinze jours, chez eux d'un air gai & de santé touts nouveaux, ils chanterent les louanges de feu Monsieur votre honorable Père, qui a trouvé par ses travaux un moyen si sûr pour se conserver la santé & se prolonger la vie. Nous louons le Seigneur de ce qu'il vous a confié ce précieux trésor, pour le transmettre à Messieurs vos enfans. Il est heureux pour le public, de ce que nous le tirons de votre seule Maison, parce que s'il étoit à la connoissance de plusieurs, nous serions exposés à ne pas être traités avec la franchise & la charité dont vous usez envers tout le public. Si je ne craignois de passer les bornes du stile épistolaire, je vous ferois un détail bien plus considerable. Si vous jugez à propos de fai-

re imprimer ma lettre & de la joindre aux livres que vous donnez *gratis* dans tous les Bureaux de distribution, je vous ferai très reconnoissant, afin que j'aye la satisfaction de joindre ma voix à une multitude de chants d'allegresse des personnes de mérite des différentes parties de l'Europe qui préconisent votre nom & vos bienfaits. Mon cœur ne peut exprimer les sentimens de reconnoissance & du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *Pineau*, Prêtre Curé de Migné.

A Migné, proche Argenton, en Berri sur Creuse, le 1. Août 1764.

QUoique vos Poudres fussent fort répandues dans le monde, & qu'elles y opérassent depuis long tems les plus heureux effets, ce n'étoit pourtant que dans deux ou trois familles de cette Ville, où l'on en continua l'usage, malgré cette fausse prévention qui porte à décrier ce qu'on ne connoit pas; mais depuis que j'en tiens bureau, on a été plus à portée de voir l'efficacité de ce reméde. Les guérisons qu'il a opérées, de plusieurs maladies différentes, en rendent un témoignage bien autentique.

Quoiqu'il en soit, on comprend aisément qu'il en couteroit beaucoup à certaines personnes, pour se dépouiller de ces anciens préjugés qui ne peuvent se soutenir contre l'expérience: mais que les gens de bonne foi se rassurent, qu'ils se mettent en garde contre toute vaine déclamation contre le reméde universel, duquel on a déjà entendu célébrer tant de merveilles; & on verra que ceux qui tachent encore de le déprimer, seront bientôt forcés de convenir, non seulement de son efficacité, mais encore de son universalité, sur-tout à considérer que l'expérience est le plus sûr moyen de convaincre les plus incrédules. *Experientia constat*, il est donc tems qu'on convienne, & qu'on dise, je vois, j'entends, je crois.

Je n'entrerai point ici, Monſieur, dans le détail de toutes les guériſons que votre reméde a fait dans ce païs ; ce ſeroit une trop longue énumération des différentes fiévres, douleurs, coliques, maux de tête, éblouiſſemens, dégouts, obſtructions, hidropiſies, échauffemens, ſuppreſſion des menſtrues, vomiſſemens, &c.

Mais ſans entreprendre de les caractériſer particuliérement, je me bornerai ſeulement à vous donner un détail exact & ſuccint de quelques guériſons opérées ſous mes yeux par le reméde univerſel : je commence par Marie Martin, ma parente, âgée de 26. ans, réſidant en la préſente Ville. Il y a un an que cette fille fut atteinte d'un grand échauffement & privée depuis quelque tems de toutes ſes fonctions ordinaires : ſon corps n'agiſſoit en nulle manière, elle ſe plaignoit beaucoup d'un feu continuel dans la poitrine qui la dévoroit, on la ſaigna du bras & du pied, prit divers remédes mais ſans effets ; elle reſta long tems languiſſante, & devint extrêmement maigre.

Dans cet état, je lui conſeillai de prendre de vos Poudres ; elle y conſentit. La première priſe qu'elle avala, vers les ſix heures du matin, trouva tant d'embarras qu'elle reſta dans ſon corps juſqu'au ſoir ſans pouvoir percer ; alors on lui donna deux lavemens qui l'aiderent à ſe déboucher. Ce qu'elle fit étoit à peu près ſemblable au crotin d'une chevre, elle pouſſa cinq ſelles & toujours des mêmes matières.

Le lendemain, elle prit une autre priſe du reméde univerſel, qui trouvant moins d'obſtacles que la première, la ſervit deux heures après & lui procura pluſieurs ſelles comme les premières ; enfin quatre priſes de Poudre lui firent évacuer une quantité prodigieuſe de ce crotin incruſté dans ſon corps avec beaucoup de glaires, lui rendirent ſon embonpoint & la ſanté dont elle jouit encore.

Marie-Anne Labardin, fille, âgée de 21. ans, atteinte depuis plus de ſix mois d'une jauniſſe univerſelle par tout ſon corps, tomba malade, le mois de Septembre dernier, d'une fluxion de

poitrine qui la réduisit dans un état fort dangereux pendant un mois & demi ; mais alors tous les secours qu'on lui avoit procuré n'ayant pû diminuer son mal, qui au contraire augmentoit de plus en plus, on conseilla à sa mère de la faire préparer à la mort. On la confessa vers les huit heures du soir : après qu'elle fut confessée, elle ne parla plus, elle étoit sans pous, on la crut morte.

Dans cet état, je lui envoyai une prise du reméde universel, on la lui fit avaler tout de suite ; elle en fut servie deux heures après, & elle recouvra la parole. Pendant la nuit elle fit quinze selles si copieuses, qu'elle jetta deux grandes bassines d'ordure de différentes couleurs & qui infectoient les airs : le lendemain elle prit une autre prise du même reméde qui lui procura autant d'évacuations que la première.

Pendant cette journée, plusieurs personnes de cette Ville, & notamment celles de notre voisinage où elle étoit, s'empresserent de l'aller voir: on la trouvoit assise dans son lit, avec un air d'autant plus rejoui, qu'elle rioit & faisoit la conversation avec tout le monde. Ce fut ce jour-là qu'elle commença à reprendre son appétit, car depuis près d'un mois elle n'avoit rien mangé ; & quand elle vouloit prendre quelque chose elle s'évanouissoit. Trois jours après elle avala une autre prise du reméde universel qui lui fit un effet merveilleux, la dispensa de garder plus longtems son lit, & dans huit jours elle fut en état de sortir, & de retourner en condition. Elle est maintenant en la présente Ville chez Mr. de Montesquiou, où elle sert en qualité de cuisinière, & se porte à merveille.

Mon épouse, étant dans le neuviéme mois de sa grossesse, se trouva attaquée, vers le 12. du mois d'Octobre dernier, des plus vives douleurs dans les reins & notamment du côté droit: elle souffroit cruellement pendant le jour, plus encore pendant la nuit. Lorsqu'elle étoit dans le lit, elle ne pouvoit se remuer qu'avec une peine extrême, poussant des cris presqu'aussi forts que si elle eût été dans les douleurs de l'enfan-

tement. Elle resta trois jours dans cette triste situation; mais le 15. du susdit mois, elle prit une prise du reméde universel, qui lui procura onze selles, & la dégagea si bien qu'elle ne souffrit plus du tout jusqu'au 10. Novembre suivant, auquel jour elle acoucha d'une fille le plus heureusement du monde, sans avoir été saignée pendant cette grossesse.

Le mois de Janvier dernier, une de mes filles, lors âgée de trente mois, se trouva atteinte d'une fiévre continue, le ventre gonflé & fort dur, ne voulant absolument rien prendre que de l'eau pure; elle en demandoit à tout moment, mais dès qu'elle en avoit avalé, elle la rejettoit tout de suite. Cette pauvre enfant fut trois jours dans cette triste situation & déperissoit à vûe d'œil. Le quatriéme jour je pris des moyens convenables pour lui faire prendre des Poudres; je lui en préparai un quart de prise que nous lui fimes avaler fort difficilement; néanmoins, malgré son vomissement, elle garda le reméde dans son petit estomac environ cinq quarts d'heure, après quoi elle en rendit une partie avec beaucoup de bile. Quelques heures après, cette enfant commença à se vuider par les selles, en fit plusieurs, dont une uniquement composée d'un ver mort d'environ cinq pouces de longueur, gros comme une plume ordinaire pour écrire & la tête noiratre. Les autres selles, où se trouverent quelques autres petits vers, furent très abondantes en glaires d'une couleur roussatre. Le lendemain matin, cinquiéme jour de sa maladie, l'enfant demanda du pain, le mangea, & est encore, Dieu merci, de très bon appétit.

Jean Priuleu, tailleur d'habits, habitant de la Paroisse de Gassac, au lieu de la Salette, jurisdiction de cette Ville, tomba malade le 2. du mois de Mars dernier deux jours après ses nôces. Sa maladie étoit une fiévre putride & vermineuse avec un transport si violent qu'il ne connoissoit personne. Il fut d'abord réduit dans des rêveries étonnantes; on le saigna tout de suite, il prit environ la moitié d'une mé-

decine ſeulement, & l'inſtant après il lui ſurvint une hémorragie conſidérable par le nez qui le réduiſit dans le plus grand accablement. On lui aprêta une autre médecine, mais il ne la prit point. Cette triſte ſituation étoit d'autant plus affligeante pour ſa femme, qu'elle craignoit beaucoup de toucher déjà au moment de ſon veuvage. On lui conſeilla de faire prendre des Poudres à ſon mari, elle vint en chercher deux priſes, & de retour chez elle il en avala une qui diſſipa l'hémorragie & fit rendre au malade beaucoup de vers par les ſelles avec une quantité prodigieuſe de pourriture.

Le lendemain, il prit la ſeconde priſe qui le ſervit à merveille, lui procura quelques ſelles fort copieuſes en bile, glaires, &c. Les embarras qui cauſoient ſon mal étant évacués, il quitta ſon lit deux jours après; & dans huit jours il fut en état de venir en Ville, je lui parlai ſur la place, il ſe porte le mieux du monde.

Jean Lavardan, valet, âgé d'environ trente-trois ans, natif & habitant de la Paroiſſe de Sainte Pompugne, juriſdiction de cette Ville, ſouffrant beaucoup depuis environ trois mois, ſe trouva atteint, au commencement du mois de Janvier dernier, d'une hidropiſie générale, un point de côté très violent & une toux continuelle, ſans pouvoir rien avaler de ſolide. Il ne prenoit, pour toute nourriture, que de l'eau pure, il en bûvoit jour & nuit & à tout inſtant, & ne pouvoit ſouffrir le vin.

Dans cette ſouffrance il envoya chercher un Chirurgien, qui trouvant à propos de le ſaigner, lui tira une écuelle de ſang par le bras : deux jours après on voulut le ſaigner encore, il fut piqué deux fois de ſuite, mais inutilement; il ne parut pas une goute de ſang.

Alors Mr. Duboſq, Curé de la ſuſdite Paroiſſe, voyant ce pauvre malade & ſon Paroiſſien réduit dans un état de mort s'il n'avoit promptement des ſecours convenables pour le ſoulager, d'ailleurs accablé ſous le poids de la plus affreuſe misère & ſans domicile, lui donna un

certificat de pauvreté, pour le faire placer dans l'Hôpital de cette Ville, où il fut porté le 14. du mois de Janvier dernier, traité & médicamenté jusqu'au premier Avril suivant qu'il en sortit.

Ce misérable, toujours enflé, toujours pressé par cette toux continuelle, toujours dévoré par la soif que la grande quantité d'eau qu'il avoit bû jour & nuit depuis le commencement de sa maladie n'avoit encore pû étancher, ne pouvoit ni manger ni réposer. Il trainoit dans les rues une vie si languissante, qu'il sembloit avoir l'image de la mort peinte sur son visage; son point de côté le pressoit toujours violemment, il avoit son corps couvert de feux qui suppuroient des eaux claires, & ne pouvoit rester couché un instant sans souffrir cruellement. Il resta dans cet état pitoyable pendant 27. jours à suivre les maisons pour avóir quelque peu de soupe seulement, car il ne pouvoit point manger de viande, & refusoit le pain qu'on lui offroit. On le regardoit comme incurable.

Il se présenta à ma porte le 27. du susdit mois d'Avril dernier, il avoit l'air d'un agonisant. Je le fis entrer, il s'assit, & me fit l'histoire de sa maladie, ainsi que je l'ai raportée ci-dessus, néanmoins, après l'avoir abregée autant qu'il m'a été possible. Un plus long détail auroit même été assez inutile pour ce païs-ci, soit parce que ce misérable y est connu, soit parce qu'il n'est presque personne qui ne lui aye fait quelque question sur sa maladie.

Je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, que voyant cet homme dans un état aussi dangereux, je n'osois point lui conseiller de prendre du reméde universel: cependant, refléchissant sur tant de bons effets qu'il a opéré, même dans des cas les plus sinistres, je lui proposai d'en prendre. Il y consentit, & le lendemain matin j'allai dans la maison où on le retiroit, je lui en fis avaler une prise qui lui procura dix-sept selles, toutes composées de grands grumeaux de sang pourri, noir comme de l'ancre & qui infectoit les airs. Le lendemain 29. dudit

mois d'Avril, il se trouva délivré du point de côté qui jusqu'alors l'avoit toujours si vivement oppressé : enfin, je lui fis avaler quatre prises de votre reméde dans l'espace de huit jours qui lui firent faire cinquante-deux selles, y compris les premières, dont la majeure partie fut composée de matières semblables à celles ci-dessus.

Ce fut alors que sa guérison se manifesta, sa toux se calma presqu'entiérement, il reprit son sommeil qu'il avoit perdu depuis long temps, la soif qui le devoroit ci-devant fut dissipée ; il ne bûvoit qu'aux répas, & mangeoit de très bon appétit ; cependant il avoit encore ses jambes un peu enflées, mais les feux qu'il avoit sur tout son corps disparurent.

Il resta quelques jours dans cet état, sentant revenir ses forces de plus en plus : mais dans cet intervale il lui survint du mal à la langue, au nez & à la lévre inférieure ; c'étoit sans doute le reste du venin qu'il avoit dans le corps qui se manifesta au dehors pour terminer sa guérison. Alors, je lui administrai une cinquiéme prise du reméde universel qui le servit bien, lui fit faire beaucoup de glaires, & le mal au nez & celui qu'il avoit à sa langue ne tarderent pas à disparoitre. La lévre pourtant jettoit toujours beaucoup de pourritures, mais le reste de l'enflure aux jambes se dissipa, & quelques jours après cet homme fut guéri radicalement, quoi qu'on l'eut cru incurable. Il y a environ deux mois qu'il travaille en qualité de domestique dans une métairie appartenant au nommé Ripes, forgeron, fort près de cette Ville.

Je ne sçai si le Docteur soi-disant Italien s'avisera de s'exaspérer encore contre vos Poudres. Si jamais il avoit cette fantaisie, on lui conseille d'en avaler quelques prises avant toute œuvre, non seulement pour le dispenser de retracer dans ses écrits postérieurs toute l'humeur qu'on apperçoit aisément dans sa Lettre anonime, mais encore afin qu'il soit nécessité de faire lui-même l'apologie du Reméde universel, &c.

Signé, *Saunier*, Directeur des Postes.

A Castel-Jaloux en Bazadois, *le* 5. *Aôut* 1764.

LA guérison que vos Poudres viennent d'opérer en moi, est une des plus frappantes qui ayent encore paru dans vos livres.

Il y a environ douze ans que je me sentis attaqué pour la première fois de douleurs si vives dans les reins qu'il ne m'étoit pas possible de marcher, même à l'aide d'un bâton. Je fus deux mois dans cet état, pendant lesquels je ne pus ni marcher ni travailler.

Depuis ce temps-là j'ai toujours été exactement attaqué de cette infirmité deux & trois fois chaque année, dont la moindre attaque étoit de plus de trois semaines au moins, souvent d'un mois & d'un mois & demi. Dans cet état ma misère augmentoit de plus en plus, soit par le manquement de mon travail, soit par la dépense qu'il falloit faire pour aider à me substanter, soit enfin par le coût du grand nombre de saignées, traitemens & médicamens qu'on m'a administré jusqu'à présent, mais sans effet; car mes douleurs revenoient toujours & se faisoient de plus en plus sentir avec d'autant plus de violence, qu'elles me faisoient pousser des cris effroyables.

C'étoient des douleurs les plus excessives dans les reins, dont une partie passoit, tantôt dans l'estomac, tantôt dans les épaules, aux cuisses & aux jambes: c'étoit enfin une tumeur de la grosseur d'un œuf d'oie que j'avois presque continuellement au bas ventre, qui me faisoit souffrir cruellement; & quand elle se dissipoit, je souffrois encore plus des reins & des autres parties de mon corps: j'étois perclus.

Le 9. du mois dernier, cette infirmité me survint plus forte que jamais. Je voulus d'abord essayer de marcher à l'aide d'un bâton, je faisois quelques pas souffrant violemment; & lorsque j'arrivois près du mur, j'étois forcé d'y appuyer au plûtôt les deux mains & d'abandonner mon bâton. Ne pouvant donc me tenir debout, je fus obligé de me faire mettre dans

mon lit où je n'avois qu'une situation. J'y étois, pour ainsi dire, comme un peloton, mon menton appuyoit presque sur mes genoux, & je ne pouvois absolument me remuer qu'avec une peine extrême.

Lorsque j'avois besoin de me lever pour quelque nécessité, on prenoit toutes les précautions imaginables pour m'aider : néanmoins c'étoit alors pour moi des douleurs si amères, que je m'acrochois aux rideaux & aux draps du lit, non seulement avec les mains, mais encore avec les dents ; & pour me remettre au lit je commençois d'y poser la tête dessus, & mon épouse m'y mettoit ensuite le reste du corps, je ne dormois ni nuit ni jour.

Je restai dans cet état déplorable depuis le susdit jour 9. Juillet dernier jusqu'au 26. du même mois, c'est-à-dire 17. jours sans vouloir être drogué, comme autrefois, par la pharmacie qui depuis douze ans n'avoit pû me guérir. Mais ayant oui parler depuis quelque tems des bons effets de vos Poudres, je consentis d'en prendre dans l'espérance qu'elles me guériroient ; je ne m'y trompai pas.

Ledit jour 26. Juillet dernier j'avalai la première prise qui me procura deux selles seulement. La première me fit sortir une cheville de matières à peu près de la même figure qu'un saucisson d'environ quatre à cinq pouces de longueur & de la grosseur d'une noix. Cela étoit si dur qu'on ne put le rompre avec un bâton. Il fallut se servir de la pêle à feu. Alors on s'apperçut que c'étoit un massif composé de peaux qui se levoient comme des écailles à peu près semblables (même pour la couleur) à celles d'une écrevisse crue. L'autre selle me fit évacuer une quantité prodigieuse de ces peaux, mais elles étoient détachées, & je me sentis un peu soulagé.

Le lendemain 27. dudit mois j'avalai une autre prise de vos Poudres qui me procura quatre selles en matières fort dures. Alors mes douleurs diminuerent, je commençai à marcher sans bâton & à travailler.

Le

Le 29. j'en pris une autre qui me fit un effet merveilleux, dissipa cette tumeur que j'avois au bas ventre ; mais je ressentois encore quelque douleur dans les reins.

Le premier du courant, j'avalai une quatriéme prise de cet excellent reméde, qui pourtant ne me procura que trois selles en matières toujours fort dures.

Mais le lendemain 2. du présent mois, j'en pris une autre qui me servit le mieux du monde, me fit faire plusieurs selles, & m'arracha enfin le reste des matières qui depuis douze ans causoient mon mal, & acheva de me guérir radicalement.

Le 3. du même présent mois, je me trouvai si parfaitement guéri que je travaillai pendant toute cette journée comme si je n'avois jamais eu pas un mal ; & le lendemain j'allai de mon pied à la foire à Durance, village distant de trois grandes lieues de cette Ville, & me retirai chez moi le même jour, sans avoir ressenti la moindre douleur ; de manière que ce jour-là je fis six grandes lieues de ce païs-ci, dans un chemin dont la moitié au moins n'est qu'un sable épouvantable & très pénible, surtout dans cette saison.

Quoi de plus merveilleux ! cinq prises de vos Poudres m'ont guéri radicalement dans huit jours d'une maladie trop considérable pour avoir pû ceder depuis douze ans, ni aux saignées souvent réitérées, ni à tant d'autres différens remédes méthodiquement administrés.

Voilà donc, sans difficulté, une guérison d'autant plus frappante qu'elle a été promte : je vous la dois, Monsieur, & à votre admirable reméde, cette guérison que lui seul a opérée ; je me hâte de vous la faire connoitre, & de vous prier d'agréer à ce sujet les sentimens de reconnoissance dont je serai toute ma vie pénétré, &c.

Signé, *Soullez*, *cadet*.

A Castel-Jaloux en Bazadois, *le* 9. *Août* 1764.

J'Ai eu l'honneur, au commencement de ce mois, de vous écrire une longue lettre ſur les guériſons opérées par le reméde univerſel; j'aurois pû vous faire part de nombre d'autres guériſons ſi je n'avois craint d'être ennuyeux. Je viens de me guérir moi-même du ſcorbut, maladie populaire qui regne ici; j'en ai guéri pareillement une femme âgée de 50. ans, qui le ſupportoit depuis plus de trois mois, &c.

Signé, *Pineau*, Prêtre Curé de Migné.

A Migné, près Argenton ſur Creuſe en Berri, le 24. Août 1764.

SI j'ai tant différé à répondre à l'honneur de la vôtre en date du 27. Avril dernier, & au généreux envoi que vous avez bien voulu me faire de vos poudres ſpécifiques, c'eſt que je voulois être à même de vous faire paſſer en même tems tous les effets avantageux qu'elles pouvoient avoir produits, ſoit adminiſtrées ſous mes yeux & par moi-même, ſoit par un raport ſincère & véritable de tous ceux qui ſe ſont trouvés dans le cas d'en faire un uſage des plus heureux; auſſi aujourd'hui le fais-je avec d'autant plus de plaiſir, tant pour votre propre ſatisfaction, que par raport à l'agrément que j'ai eû de voir nombre de maladies quelconques des plus invétérées, comme hidropiſie, œdematies, leucophlegmaties, ſquirres, fiévres quartes de plus de quinze mois, & autres toutes chroniques, & qui avoient réſiſté à tous autres remédes, ceder à leur efficacité. Il eſt vrai que dans bien des cas, j'ai été obligé de les donner, & les conſeiller dans certaines occaſions, juſqu'à vingt & trente priſes; mais la perſévérance des malades leur a été des plus ſalutaires; perſévérance à la vérité appuyée ſur ce que je les leur donnois *gratis*, le tout dans les vues de répondre par

moi-même, comme vous m'en avez rendu le maitre, aux intentions charitables que vous m'avez dignement ſuggéré, tellement que tous les malheureux indigens ne ceſſent de nous remercier tous les deux ; vous, de me les avoir procurées pour leur être données gratuitement, & moi pour les leur avoir fournies conformément à vos généreuſes intentions. Leur reconnoiſſance en eſt d'autant plus ſincère, que depuis quelque tems je ne ceſſe de voir quantité de ces affligés réduits dans la dernière misère, ſoit ceux qui en ont pris, ſoit ceux qui ſont dans le cas actuel d'en prendre, & bien d'autres, qui en ont beſoin, me ſolliciter à vous prier de leur part de me faciliter par un nouvel envoi, tel que vous le jugerez à propos, le moyen de leur procurer vie & ſanté.

Je ne puis trop vous témoigner combien ma femme, mes enfans, & autres perſonnes de campagne qui m'appartiennent, vous ont d'obligations pour le promt & heureux effet que tous en ont reſſenti.

La plûpart de nos Dames réligieuſes n'en ſont pas moins reconnoiſſantes ; l'effet le plus particulier d'une de ces Dames, eſt de lui avoir procuré la ſortie, par les pores de la peau, d'une quantité conſidérable de petits inſectes tous vivans en forme de vers & de la longueur d'une ou deux lignes, ce qui lui a donné une bien moins languiſſante ſanté.

Une autre de la même maiſon, à la ſuite d'une ſiévre continue & putride de pluſieurs mois, avoit un ventre ſi prodigieuſement gros de volume & de péſanteur, qu'elle ne pouvoit être ni levée ni couchée ſur aucun des deux côtés, également que ſur les reins, ſans beaucoup ſouffrir de ce poids énorme qui cauſoit violent tiraillement aux viſcères différens de l'abdomen ; l'uſage conſtant de vos Poudres lui a entiérement diſſipé cette triſte & douloureuſe incommodité, & ſe porte depuis quelque tems aſſez bien, &c.

Signé, *Selleron*, Médecin du Roi.

A Chateauroux en Berry, ce 28. Août 1764.

LEs bons effets qu'un teinturier de cette Ville vient de reſſentir, il y a quelques mois, de l'uſage de votre Poudre dans une maladie qu'il gardoit depuis 4. ans, qui étoit un engourdiſſement général de tout ſon corps qui avoit augmenté par dégré juſqu'au point de ne pouvoir ſe ſervir d'aucun de ſes membres, & obligé à la fin de garder le lit, & ayant par tout le corps entre, cuir & chair des globules & des taches ſur la peau; la guériſon, dis-je donc, de cet homme m'a déterminé à faire uſage depuis 6. ſemaines de votre dite Poudre, &c.

Signé, *Durocher.*

A Ancenis en Bretagne, le 4. *Septembre* 1764

AGé de 78. ans, père de 22. enfans, dont la moitié ſont morts en nourrice ou dans les Cloitres, je ne ſçai juſques ici ce que c'eſt fiévre, mal de tête ni de poitrine; je me ſuis fait un ſiſtéme de l'origine des maladies & de la ſaignée, tel qu'eſt le vôtre que j'ai trouvé à la tête d'un de vos livres: imaginez-vous, Monſieur, ſi je l'ai adopté avec joye! jamais donc les miniſtres de la juſtice médecinale ne m'ont approché pour me faire la moindre piquure, ou pour me faire tourner le dos, comme ils ont fait à des plus vaillants que moi; de ſorte que me trouvant bien près, ſelon toute apparence, de rendre l'eſprit à Dieu, j'eſpère le lui rendre avec tout le ſang dont il lui a plu de remplir mes veines. Pour ce qui eſt des remédes, depuis que votre Poudre eſt venue à ma connoiſſance, jamais je n'ai uſé d'autres, & toujours pour préſervatif; car, Dieu merci, je n'ai jamais eu beſoin de curatif, ſi ce n'eſt au ſujet d'un certain rûme qui m'a pris & rendu immobile, il y a trois ans. La faculté m'avoit condamné à y reſter pour le moins qua-

rante jours ; moyennant votre Poudre, Monſieur, je ſuis ſorti pour la Meſſe le 20. jour ſans plus avoir ſouffert la moindre incommodité. Votre Poudre, Monſieur, ſera toujours ma ſeule pharmacie, j'en garde toujours 20. priſes que je remplace de tems en tems ſelon la conſommation que j'en fais. A la faveur d'icelle, je fais mes repas mangeant comme un écolier, je lis ſans lunettes, je promene ſans bâton, je coupe les plumes à mes petits neveux, je decouche, comme j'ai toujours fait, deux heures avant le lever du ſoleil : plût à Dieu que ce fut pour le louer comme la Ste. Ecriture l'ordonne *Chap.* 16. 27. Je le louerois auſſi particuliérement de vous avoir donné, & à votre famille, ce tréſor précieux pour maintenir ou pour réduire à parfaite ſanté le genre humain qui vous doit être devoué, &c.

Signé, *Le Comte de Porlula Joſeph Melan*, Réformateur des Etudes de la Ville & Province de Coni.

A Coni en Piémont, le 11. *Septembre* 1763.

J'Ai reçû, Monſieur, l'envoi qu'il vous a plu me faire en faveur de mes pauvres, & les livres ſervant à l'inſtruction du public dont je vous dois toute ma reconnoiſſance. La lumière faiſant diſparoitre les ténébres, vous la mettez dans ſon plus grand jour par votre réponſe à un Anonime ſoi-diſant Médecin, à qui toute nouvelle découverte déplait, qui, toujours attaché à cette dure roche d'Eſculape, porte ſon jugement ſur ce qu'il ignore le plus, parlant indiſtinctement de toutes les maladies dont la guériſon, comme je le penſe, dépend de l'habileté du Médecin, plus encore de la bonté du tempérament de celui qui l'eſſuye ; mais ſuppoſons pour un moment : une maladie épidemique, dont l'impreſſion, ſouvent dez le principe, embarraſſe les plus ſçavans Médecins dont le traitement

varie d'une année à une autre, que le changement de saison augmente ou diminue ; maladie qui enleve tant de bons citoyens à l'Etat, surtout parmi les malheureux habitans des Campagnes, éloignés & denués de tout secours, hors d'état de s'en procurer, que la misère ronge, obligés de coucher sur la terre, dans l'impuissance d'avoir des Médecins : je demanderois à l'Anonime, *quid faciendum est*. Je pense qu'il ne sçauroit me tirer d'embarras ; & s'il étoit de bonne foi, il conviendroit que la poudre d'or n'étant pas propre aux tempéramens dont est question, la Poudre d'Aix devroit y être substituée, quoiqu'elle n'ait pas selon lui tant de vertu ; & comme il me le donne à penser par son élévation de cœur au ciel qu'il bénit & remercie de l'avoir vue proscrire dans quelques Etats, si tant est qu'on puisse l'en croire, elle est au moins plus facile à prendre. Les biens journaliers qu'elle opère ne peuvent laisser de doute sur son efficacité, gens, qui depuis trente ans en usent avec succès, & qui sont en grand nombre, doivent rassurer ceux qui ne pouvant avoir des Médecins, s'y livrent pour rappeller la santé qu'ils ont perdue. Le célébre Dumoulin, Médecin de Paris, qui a acquis tant de réputation, n'a pû s'empêcher de déclarer *articulo mortis*, qu'il n'avoit connu de meilleurs Médecins que l'eau & la diéte : auroit-il entendu par-là faire mourir ses malades de faim ? cela ne tombe pas sous le sens, je conclus au contraire que sa façon de penser a eu beaucoup de raport à celle de feu Mr. Ailhaud, & que s'il a permis & ordonné la saignée & les purgatifs usités, cela a toujours été avec beaucoup de précaution & de sagesse, & pour ne pas paroître penser différemment que ceux, dont la passion à le détruire, n'auroit point eu de bornes.

Quand Mr. votre Père, dans les premiers tems qu'il a exercé la médecine suivant l'ancien usage, a prodigué le sang, adopté & ordonné tous les remédes connus & usités, ainsi qu'il l'avoue & vous, Monsieur, d'après lui, il étoit en grande vénération, estimé & chéri de

ses confrères, jusqu'au moment qu'il a donné au public un reméde spécifique & salutaire, fruit de ses pénibles recherches, dont l'expérience journalière a assuré le succès des principes propres à la portée d'un chacun, qu'il a offert de faire valoir & soumettre à la décision de toute Université, demandant qu'on lui fit appercevoir son tort : principes si solides qu'ils n'ont point été contestés, mais seulement l'universalité du reméde qui a été préconisé de toute part, avec le secours duquel on peut prévenir l'incapacité d'un Chirurgien inepte, qui faute de lumières peut, par une saignée hors de propos, ou un reméde mal ordonné causer la mort, ce dont la faculté ne peut disconvenir.

Si Mr. Ailhaud, pour un moment, pouvoit ressusciter, quelle satisfaction n'auroit-il pas, quoique livré à l'envie, de trouver parmi des Médecins recommandables, tant françois, espagnols que autres, des défenseurs qui n'ont que la vérité pour guide, qui la publient, & condamnent la témérité de ceux que l'animosité a induit à exposer des mensonges dont le desaveu, rendu public, devroit les faire rougir, & en dernier lieu celui que Mr. de Chevy, Médecin des Etats de Bretagne, attaqué en sa personne, a donné contre celui qui a eu la témérité de le compromettre.

Cet exemple seul devroit être plus que suffisant pour retenir à l'avenir ceux que l'envie a livré à de tels excès, qui au lieu de faire tomber, comme ils se le sont imaginé, par des prétextes simulés le spécifique connu, ne feront que l'accréditer davantage, &c.

Signé, *le Marquis d'Espaligny*, grand Sénéchal de Poitou.

A Ry, près Mirbeau en Poitou, ce 12. *Septembee.* 1764.

IL y a deux ans que je conſeilla l'uſage de la Poudre de Mr. Ailhaud à un Gentilhomme de mon voiſinage pour des attaques de goute qui étoient vives & fréquentes : il a éprouvé, depuis l'uſage de cette poudre, que les paroxiſmes de goute n'étoient pas ſi aigus, ſi fréquens, ni ſi longs. Etant appellé pour une Demoiſelle qui avoit les pâles couleurs invétérées, & qui avoit pris bien des remédes ſans ſuccès, je lui conſeilla l'uſage de cette Poudre, & elle fut guérie radicalement par ſix priſes. Je ſuis fort partiſan de ces poudres, ſurtout pour les maladies chroniques, &c.

Signé, *Laveyſſiere*, Docteur en Médecine.

A Simeyrol près Cahors en Quercy, le 18. Septembre 1764.

UNe femme, qui avoit un vomiſſement continuel, rejettant tout ce qu'elle prenoit, a été guérie au moyen de trois priſes de votre poudre. Une autre femme, qui avoit depuis quelques tems une ſuppreſſion de menſtrues, au moyen de douze priſes a été guérie, & eſt revenue dans ſon état ordinaire.

La fille, dont j'avois eû l'honneur de vous parler, qui avoit une fluxion chancreuſe au nez & à la lévre ſupérieure, eſt auſſi guérie par l'uſage du reméde univerſel.

Un païſan, qui avoit une fiévre putride, le pous très mauvais & intercadent, a été guéri avec quatre priſes, &c.

Signé, *Gaia*, ancien Officier de Cavalerie, Seigneur de Ruſtiques.

A Ruſtiques, près Carcaſſonne haut Languedoc, le 19. Septembre 1764.

JE ſuis engagé, malgré le renoncement que je viens de faire au monde, à vous faire cette lettre touchant les effets ſurprenans de l'efficacité de votre Poudre. Joint à l'illuſtre Corps de la médecine par le Baccalaureat, je me fais gloire de me déclarer ouvertement le partiſan de votre reméde univerſel, & ne point dire, avec des Médecins, quoique jadis mes confrères, qu'il eſt plus mortel qu'il n'eſt vivifiant. Quand j'aurois même eû quelque doute ſur le bon effet de ce reméde, la lettre que vient de m'écrire un de mes amis me le leveroit entiérement : c'eſt à ſa prière que je vais vous faire le détail d'un accident cauſé par le poiſon, & précédé par une chaude-piſſe.

Je puis, avant ce détail, dire *Medicum enim Dominus creavit, & non illum à te diſcedas, quia opera ejus ſunt neceſſaria.* Il n'eſt pas difficile à des perſonnes juſtes & deſintereſſées, & principalement expertes dans la médecine, d'approuver votre reméde. Qui de nous ne doit ſçavoir, que la principale cauſe d'une maladie eſt un embarras qui ſe trouve dans le ſang, qui provient de quelque corps étranger qui ſe gliſſe dans les veines, & qui venant à ſe rarefier, fermente le ſang & y produit nombre de maladies appellées ſous différens noms ? Que de maladies, ſans m'étendre plus loin, ne connoiſſons-nous pas par cet embarras, par ce cours intercepté qui fait tomber, ſelon les connoiſſances connues à l'art, le cœur dans une paraliſie qui ceſſe, comme vous le ſçavez, dez que les oreillettes vuides permettent au fluide nerveux de couler encore dans l'interſtice des fibres. Je ne fais ce peu de raiſonnement que pour mieux ſoutenir avec Sanctorius, Riviere, Boerrhaave l'univerſel reméde, en ce qu'il entraine avec lui tout corps étranger, & en ce qu'il purifie avec vivacité la maſſe du ſang. Pourquoi eſt-ce que l'on ne veut pas connoitre dans votre reméde d'auſſi bonnes quali-

tés que l'on en connoit dans le quina, dans les pilules, dans l'antimoine diaphorétique, &c. c'eſt que c'eſt à vous ſeul que l'on doit cette découverte. Quoique les preuves que l'on en a déjà eû le faſſent eſtimer de toutes les perſonnes ſenſées, celles-ci ne la diminueront pas. Un de mes amis, que les hautes qualités & maladies ne me permettent point de nommer, eut un colera des plus violens à cauſe du poiſon corroſif qu'il avoit pris : ni huiles, ni lait, ni terre ſigillée, &c. ne firent aucun effet ; il doit la vie aux trois priſes qu'il prit preſque conſécutivement. Il connut dans ſa précédente maladie le bon effet qu'il fit, en le guériſſant de ſa chaude-piſſe ; il ſortoit de ſa verge un pus très jaune accompagné d'une grande douleur ; il avoit enfin toutes les marques & douleurs d'une chaude-piſſe cordée : il n'a fait d'autre reméde que celui-là pour ſa guériſon. Mon état me retient pour d'autres faits morbifiques guéris par ce ſeul reméde. J'en ai fait l'épreuve ſur moi-même en revenant de Montpellier à Lyon : le cahotement de la chaiſe me mit tellement les humeurs en mouvement, qu'il me ſortit du cerveau une humeur verdatre & d'une odeur très puante ; le même ſoir à l'hôtel de Luxembourg à Niſmes, je pris dans l'eſpace de deux heures deux de vos priſes qui me dégagerent entiérement le cerveau, & me délivrerent d'une fiévre très ardente. Votre reméde eſt ſi néceſſaire au public qu'il lui eſt impoſſible d'en garder le ſilence, & de ne pas vous en témoigner ſa reconnoiſſance ; jugez, Monſieur, par ces ſentimens de la mienne, &c.

Signé, *F. Eſprit de Lyon*, Capucin Bachelier en médecine.

A Langogne en Gevaudan, le 21. *Septembre* 1764.

J'Etois incommodée depuis l'âge de 30. ans jusqu'à 48. d'un rûmatisme universel avec une grande oppression. Après plusieurs remédes tentés inutilement, ayant eu connoissance de votre Poudre, j'en pris cinq paquets qui m'ont rendu la respiration plus libre; encouragée par ce soulagement, j'ai continué jusqu'à 60. prises qui m'ont rendu une santé parfaite & en état de vaquer librement à mes affaires. Ma guérison a engagé une de mes voisines, qui avoit de grands maux de tête, un cours de ventre avec des vomissemens considérables, sans appétit depuis six mois, abandonnée des Médecins, d'en prendre; elle fut entiérement guérie après en avoir pris 4. prises. Une autre, âgée de 40. ans, ayant une fiévre milliaire depuis trois semaines, administrée de tous les sacremens, après huit prises recouvra sa santé, de même que plusieurs autres qui en ont pris, &c.

Signée, *Pelagie Leigné.*

A d'Orchies en Flandre, ce 22. *Septembre* 1764.

Je certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que Pelagie Leigné, qui a signé cette Lettre, est tout-à-fait croyable; que moi-même l'ai vûe dans son infirmité, & que présentement elle se porte aussi bien qu'elle le puisse désirer. En foi de quoi j'ai signé, ce 22. *Septembre* 1764.

Signé, C. F. J. Morel, Pasteur & Doyen de Chretienneté d'Orchies en Flandre.

UN compagnon maçon, qui avoit été milicien, on le traitoit de pulmonique, il vomissoit tout ce qu'il prenoit; il est resté deux ans à notre hôpital; je le fis sortir, il se retira chez ses sœurs qui travailloient pour le faire

ſubſiſter : les douleurs qu'il reſſentoit étoient dans le dos ne pouvant reſter couché, il ſouffroit dans la poitrine & dans l'eſtomac, & cela ſans interruption. Il m'a dit avoir pris des drogues plein un coffre, ſans aucun ſoulagement; enfin je l'ai conduit, lui ai fait prendre de deux en deux jours une priſe de vos Poudres. Dez la première il ceſſa de vomir, à la ſeconde il dormit, ce qu'il n'avoit fait depuis deux ans ſans ſouffrir : il étoit plus ſec que du bois, & avoit peine à reſpirer. Il en a uſé treize priſes, & eſt parfaitement guéri : il travaille & reprend ſon embonpoint.

Madlle. Garnier, qui avoit la fiévre depuis quatre mois, à la première priſe la fiévre ceſſa. Elle en a pris cinq priſes qui lui ont garanti une jauniſſe, elle ſe porte bien.

Le Père Jenon Capucin, ayant la fiévre depuis deux mois avec un mal de tête inſupportable, je l'avois ſollicité d'en prendre; mais il me répondoit qu'il étoit entre les mains des Médecins qui la lui défendoient. Voyant que leurs remédes n'opéroient pas, il ſe réſolut d'en prendre : à la première priſe la fiévre ceſſa, & ſon appétit revint; il n'en a pris que trois priſes.

Mr. Reynauld, Curé de Condé à une demi lieue de Chaumont, depuis près de cinq mois avoit la fiévre; il a été guéri avec deux priſes.

Il y a un jeune homme d'environ 30. ans, nommé Laurent, qui tomba tout à coup malade avec un grand mal de tête, fiévre, la langue épaiſſe ne pouvant articuler; on le ſaigna, purgea, & on le mit à la limonade pour toute nourriture. Son frère vint me voir, me dit ſon état; je lui donnai deux priſes pour prendre de ſuite; mais en arrivant où étoit le malade, l'Apoticaire lui défendit de lui en donner & le Chirurgien, diſant qu'il ne vivroit pas 24. heures, étant un corroſif des plus forts, & qu'il étoit trop foible pour en prendre. Il reſta quatre jours ſans donner de ſes nouvelles; enfin il vint & me dit qu'il ne lui avoit pas donné, & que ſon frère avoit reçû le St. Viatique. Je le grondai fort de ne les lui avoir pas donné, il me pro-

mit de le faire ; deux jours après j'envoyai son oncle voir s'il les avoit prises, il revint me dire que non, & que le frère étoit parti & avoit emporté les poudres, crainte qu'on ne lui en donnât. Je pris le parti d'y aller moi-même, parce qu'il est mon parent : j'y arrivai à six heures du matin, je trouve un homme dans une sueur froide, & tout préparé pour lui donner l'Extrême-Onction. J'avois emporté une prise avec moi, & malgré toute l'assemblée je la lui fis prendre. Il n'évacua que quatre fois, mais il fut soulagé, & il ne fut pas reconnoissable : je recommandai de lui donner les deux autres prises, mais ils furent encore quatre jours sans les lui donner ; enfin après les avoir grondé ils lui en donnerent une seconde qui ne le fit aller que deux fois. La troisiéme a fait effet, la fiévre, le mal de tête a cessé. Je les ai engagé à lui en faire prendre encore deux & il est tiré d'affaire. Il y a eu plusieurs femmes en couche guéries avec trois prises, &c.

Signé, *Rosoy*, ancien Lieutenant du premier Chirurgien du Roi.

A Chaumont en Bassigny, le 27. Septembre 1764.

LE Reméde universel a fait des prodiges, il a opéré la guérison d'une pauvre femme de cette Ville qui avoit les écrouelles.

Le Curé de Rogenhoussen m'a dit qu'un jeune homme marié, abandonné des Médecins, condamné à la mort, travaillé d'un horrible point de côté, d'une esquinancie formée & du pourpre, sans connoissance & sans parole, à l'agonie, prêt à rendre l'ame, ledit Curé eut le bonheur de lui faire encore avec peine avaler une prise de ladite Poudre ; un demi quart d'heure après il recouvra la parole en disant que son mal se retiroit en bas : le pous, qui s'étoit déjà rétiré de son siége, revint une demi heure après ; il fut délivré du point de

côté. Le lendemain il se trouva assez bien après quatre ou cinq selles ; ledit Sr. Curé lui fit encore avaler une seconde prise qui lui fit une évacuation extraordinaire de bile, du sang caillé par gros morceaux, & de glaires horribles, & le délivra de tous ses maux malgré le lait caillé, du fruit sauvage, du vin, &c. que ses gens lui donnerent pendant qu'il avoit la médecine dans le ventre.

La cuisinière de mon frère, travaillée depuis 15. jours d'une colique, retention d'urine & mal de tête, en fut délivrée par une seule prise, &c.

Signé, *Munich*, Notaire & Greffier du Bailliage.

A Rouffach, en haute Alsace, le 28. Septembre 1764.

UN de mes amis étant venu chez moi bien malade, je l'obligeai de prendre de vos Poudres ; quatre prises l'ont radicalement guéri dans douze jours.

A l'égard des pauvres, aucun n'a manqué de guérir, jusques au nommé Cambié : il étoit attaqué de vapeurs épileptiques dont les accidens revenoient deux fois par semaines, & qui le tenoient une ou deux heures sans connoissance ; il étoit même incapable de tout travail les jours libres de cet accident. Après cinq prises les accidens furent moins fréquens, & après dix prises, il se trouva parfaitement gai & alégre, & travaillant comme les autres, &c.

Signé, *Le Comte de Nogueret de Trelans.*

A la Bastide près St. Sernin de Rouergue, par Lodeve & Ste. Affrique, le 29. Septembre 1764.

LA mauvaise idée que m'avoit donné la Faculté de vos Poudres, me les avoit fait considérer pendant quinze ans comme le poison le plus subtil que l'on avoit pû inventer pour détruire l'espèce humaine, & ce qu'il y avoit de plus malheureux pour moi, c'est que pendant cet espace de tems je n'aye trouvé aucun partisan de vos Poudres pour me désiller. Le hazard a bien voulu me servir, il y a environ deux mois, en me conduisant chez un de mes amis que je trouvai occupé à lire votre brochure, sur le principe de toutes les maladies, que je trouvai conforme au bon sens & à la raison, ce qui m'engagea à le lire en entier. J'y ai trouvé des Lettres de remercîmens sans nombre qui font l'éloge de l'habileté de feu Mr. votre père & de l'excellence de vos Poudres, ce qui me détermina à m'en servir peu de jours après pour des accès de fiévre; & pour ne point être détourné de mon dessein, je n'appellai ni Médecin ni Chirurgien, voulant me traiter moi-même avec le secours de vos Poudres. J'en pris donc une prise qui ne m'évacua point considérablement; le surlendemain je doublai la dose, & j'en fus très content: je continuai ce reméde pendant quelques jours; à la septiéme fois je n'eus plus de fiévre. Il est inoui la quantité de bile & de glaires que ces Poudres m'ont fait rendre. Ce n'est point le seul bien qu'elles m'ont fait; j'étois, depuis plusieurs années, attaqué de deux incommodités pour lesquelles la Pharmacie s'étoit escrimée inutilement; graces à vos Poudres j'en suis délivré, &c.

Signé, *Duplessis*, logé chez Mr. Dejean receveur des Decimes rue Tolosanne.

A Toulouse, le 1. Octobre 1764.

J'Ai donné cinq ou six prises de votre Poudre à une femme qui étoit atteinte d'une fiévre putride maligne, & que la violence du mal a fait acoucher d'un fétus de 6. mois. Après sa couche les accidens redoublerent, il lui survint une inflammation au bas ventre, suppression entière des lochies, douleur & tension à la matrice, pous convulsif, grande douleur de tête avec des rêveries, enfin, dans un état desespéré : je reçûs dans ce tems votre reméde, je lui en fis prendre 5. ou 6. prises, & contre mon espérance elle guérit. Plusieurs personnes ont été guéries de différente fiévre par une ou deux prises, &c.

Signé, *Ducoudray*, Chirurgien-juré.

A Entraîns en Nivernois par Clamery, le 2. Octobre 1764.

JE vous joins une Lettre que Mr. de Barss de Bouillon le père, Seigneur du Village de Hei-mestroff situé à deux lieues de cette Ville, Ecuyer & ancien Lieutenant-Général & Subdelegué au Bailliage de Bourzonville, écrit à mon frère, par laquelle vous verrez, Monsieur, l'effet que votre Poudre a fait sur lui, & combien il s'en loue : ce Seigneur est âgé de près de 78. ou 80. ans, qui ne marchoit plus qu'avec des bequilles, tant il étoit criblé de sciatiques & rûmatismes, & qui à présent marche sans cannes ni bâtons, & n'a plus des douleurs, &c.

Signée, *Vanesson Telinge*, Directrice des Postes.

A Sarrelouis, le 24. Octobre 1764.

JE loue le Seigneur d'avoir suscité deux hommes essentiels, Mr. votre Père & vous, pour le soulagement du genre humain. Vos Poudres m'ont guéri d'une humeur froide sur les jambes, & d'un abcès au pied qui paroissoit irrémédiable. Deux de nos Religieux ont été guéris promtement de la fiévre & autres maux. Un de nos ouvriers a été guéri promtement d'une fiévre continue avec des gros redoublemens avec deux prises.

Signé, *F. Pascal d'Agen*, Capucin Supérieur.

A Vic-Fezensac, dans le bas Armagnac, le 25. Octobre 1764.

JE prends la liberté de vous écrire, & ce qui m'engage à me procurer cet honneur, c'est le témoignage que je dois à l'efficacité de vos Poudres, & le zéle qui m'anime pour le bien public. Je parcours les différentes parties de ce païs, j'y suis l'admirateur des effets admirables de vos Poudres lorsque les préventions n'empêchent pas d'y avoir la confiance qu'elles méritent. Je fus témoin de la guérison surprenante de Mr. Desmarescaux, Curé de Bouvines, qui eut l'honneur de vous écrire; & moi-même je ressentis un promt soulagement à la gorge dont j'étois incommodé depuis quinze jours; une seule prise m'opéra cet effet. Vous verrez par la Lettre originale, que j'ai l'honneur de vous envoyer, que tout récemment ces mêmes Poudres viennent d'opérer un prodige à Douay, &c.

Signé, *Louage*, Jesuite.

A Lille en Flandre, le 30. *Octobre* 1764.

LETTRE

Ecrite par Mr. Flamen à Mr. d'Arras, Négociant, rue des Jesuites, à Lille en Flandre. Douay, ce 26. Octobre 1764.

MON CHER COUSIN,

DEux jours après que mon épouse eut acouché d'une grosse fille, elle sentit un gros nœud comme le poing sur le sein droit ; & ce qui nous inquiéta davantage, c'est qu'à chaque moment, une jaunisse noire & épaisse lui parût depuis la ceinture jusqu'au dessus de la tête, ce qui augmenta pendant cinq jours, & lui arrêta ses purgations. La voyant dans cet état, je la mis, le cinquiéme jour au soir, sous le regime de Mr. Ailhaud : la première prise ne fit rien du tout, sinon de déraciner le nœud, qui étoit un lait arrêté ou gros lait. Le lendemain je continuai une prise & demie qui lui fit pousser trois crottes comme le poing d'un lait grumelé, & vingt autres prises ensuite, qui après lui avoir fait rendre tout le lait qui s'étoit répandu dans le sein & par toute la tête, lui fit rendre ensuite une quantité prodigieuse de bile toute jaune, ce qui nous fit croire qu'une bile épanchée avoit fait passer un premier lait avec elle, & que pourrissant il causoit déjà l'enflure dans les parties où il s'étoit arrêté par sa pourriture.

Aujourd'hui plus de jaunisse, plus d'enflure nulle part, ses purgations n'ont pas manqué depuis la seconde prise pendant les six semaines. C'est au secret de Mr. Ailhaud seul & à Dieu, à qui mon épouse doit sa guérison.

Aussi, mon cher Cousin, je vous écris aujourd'hui son acouchement, sa radicale guérison & celle de sa petite qu'elle n'a pas cessé

d'alaiter, & à qui j'ai fait prendre deux doses aussi, &c.

C'Est à la fin de la rechute de mon frère que je tombai malade, pour la troisiéme fois depuis six mois, d'une maladie pareille à la sienne avec cette différence, que j'avois une fiévre continue avec des redoublemens; je l'ai gardée 45. jours, qui est la durée de ma dernière attaque, avec les douleurs les plus vives aux bras, reins, cuisses, jambes, & surtout aux pieds dans les redoublemens. Je l'aurois sans doute encore sans vos bienfaisantes Poudres; car depuis quelques jours j'avois cessé tous remédes, qui loin de me guérir, me nuisoient beaucoup. Le Médecin, qui est le même qui a toujours servi mon frère, commençoit à craindre pour moi, il m'en avoit donné quelque atteinte, m'exhortant à la patience pour une maladie qui, disoit-il, devoit être pour le moins fort longue. Ce jour-là même, à la sollicitation de mon frère, & à l'insçû du Médecin en qui nous avons, comme tout le païs, beaucoup de confiance, j'avois pris une prise de vos Poudres. Le lendemain, à la place d'une saignée qu'on m'avoit ordonné, j'en avalai une autre; enfin, le sixiéme jour, exactement après le triste pronostic du Médecin, quatre de vos prises, Monsieur, avoient fait cesser tous les accidens de ma maladie; le sommeil, l'appétit, les forces étoient revenues: je mets actuellement, entre chaque prise, un intervale de trois semaines; je pris hier la neuviéme, cela va de mieux en mieux au grand étonnement de tout le monde, & à ma grande satisfaction, &c.

Signé, *le Chevalier de Feitis*, Capitaine d'Infanterie.

A Tonneins en Agenois, le 1. *Novembre* 1764.

LE Médecin anonime, qui a écrit contre votre ſiſtéme, mériteroit la louange de tout le monde, ſi on ne s'appercevoit aiſément qu'il n'y a que la jalouſie, (vice de preſque tous les états) qui l'ait porté à ſe déclarer contre vous d'une manière auſſi indécente. Si je connoiſſois ce Médecin, je le remercierois de nous avoir occaſionné un ouvrage de votre part qui mérite d'autant plus d'éloge, qu'il eſt digne de ſon Auteur. Oui, Monſieur, j'ai lûe & relûe votre réponſe à la lettre anonime, & j'ai trouvé vos raiſonnemens ſi juſtes, que quand je n'aurois jamais éprouvé par moi-même l'efficacité de votre reméde, je n'aurois ſçû que me laiſſer convaincre. Que les portes de l'enfer s'élévent contre le reméde univerſel, elles ne prévaudront jamais contre lui; il eſt ſi ſalutaire, & ſi bienfaiſant, que quiconque en fait uſage, ne ſçauroit dire le contraire ſans être un impoſteur. Qu'on en diſe ce que l'on voudra, il n'eſt pas moins vrai que la quatriéme priſe m'a enlevé le fonds, la racine d'une bile des plus inhérentes qui m'avoit mis nombre de fois aux portes de la mort, malgré un tonneau de remédes ordinaires ordonnés par des habiles & expérimentés Médecins. Graces au Ciel, & à vous, Monſieur, je ſuis en vie, & il eſt vrai, comme j'exiſte & de l'aveu de tout le monde, que ſans votre reméde je ſerois mort le mois de Juin de l'année 1763. Depuis ce tems-là j'en uſe quelque fois par précaution, & je me ſuis toujours aſſez bien porté à l'exception d'une ſiévre de 40. heures que j'éprouvai derniérement, qui au moyen de trois priſes avalées dans le fort de la ſiévre, l'enlevérent ſans retour.

Il n'eſt pas moins vrai que depuis un an & demi que j'ai reçu vos libéralités vis-à-vis mes Paroiſſiens, je leur en ai fait avaler près de 400. priſes en différentes maladies; ils s'en ſont tous bien trouvés, & il n'en eſt mort aucun

de ceux qui en ont voulu prendre. Jugez, Monsieur, si je les exhorte à prier le Seigneur de leur conserver un si digne bienfaiteur : recevez celle-ci comme partant d'un cœur rempli de la plus juste reconnoissance, &c.

Signé, *Vidalot*, Curé de St. Romain en Agenois.

A S. Romain, par Laspeires, le 1. *Novembre* 1764.

JE suis prêt d'attester à toute la terre que je suis ni votre correspondant, ni commis dans vos Bureaux pour la distribution du reméde universel, que je n'ai par conséquent aucun intérêt de mentir, que je n'ai l'honneur de vous connoitre que depuis trois mois, & que je suis votre ami depuis lors, parce que j'ai trouvé dans vous le plus honnête homme du monde, incapable de sacrifier le bien public à un vil intérêt, que malgré la foule des expériences prouvées par les Lettres insérées dans vos écrits, je ne me serois peut-être jamais déterminé de prendre le reméde universel, si votre probité ne m'avoit séduit. Je suis arrivé de la campagne avec une fiévre putride bilieuse, dont j'avois été attaqué l'année dernière, & qui n'avoit cédé qu'après trois purgatifs, une bouteille d'eau de Vals, & trente jours de fiévre. Je me suis livré à votre reméde, & à la seconde prise la fiévre, les tiraillemens que j'avois dans l'estomac, des gonflemens périodiques qui me désoloient, une sensation douloureuse dans tout le bas ventre, tout a été calmé ; je viens vous en rendre graces. Mon intention n'est pas de faire l'apologie de ce reméde ; sa réputation est établie dans tout le monde connu, & il n'y a que des esprits injustes ou jaloux qui la disputent : mon objet est de publier ma recon-

noissance, de rendre hommage à la vérité, & d'honorer vos talens.

Signé, *Delafont*, Médecin.

A Avignon, le 2. Novembre 1764.

LEs trois prises du reméde universel, qu'a pris Mdlle. Courcie, que tout Trebas croyoit bientôt morte, étant enflée jusqu'à la tête & immobile depuis deux ans, l'ont si fort purgée, qu'elle a fait un sceau de pourriture mêlée d'une quantité de vers de toutes les espêces, l'ont desenflée, mise en état de marcher & d'agir comme ci-devant. Sans doute cette cure attirera beaucoup de partisans à ce reméde ; quant à moi, je n'ai pas besoin de voir d'autre expérience que celle-là, & celle d'avoir été guéri moi-même avec la même quantité de prises, d'une fiévre putride le mois dernier. Je vous avoue, Monsieur, que si j'avois plûtôt connu ce reméde, je n'en aurois point pris d'autre ; moi qui en ai eu besoin de tant, me trouvant si valétudinaire depuis les fatigues que j'ai essuyé au service du Roi.

Le Curé d'Agen, près de Rodez en Rouergue, qui n'en prit qu'une prise après avoir eû trois attaques d'apoplexie, il y a cinq ans, n'a ressenti aucune incommodité depuis ce tems-là. Je tiens ce prodige de notre Curé qui a été témoin & de son mal & de sa guérison, étant son vicaire pour lors, &c.

Signé, *le Chevalier de la Roque Montazet.*

A la Roque près S. Sernin de Rouergue, par Lodeve & Ste. Affrique, le 8. Novembre 1764.

AYant mis à l'épreuve votre reméde universel depuis quinze jours sur cinq malades, le premier qui étoit attaqué d'un oedé-

me depuis plusieurs jours, deux de fiévre putride venimeuse, un d'une obstruction à la rate, & l'autre d'une toux séche ; ce reméde a si bien opéré, qu'après la troisiéme prise qu'ils en ont pris tous les cinq, ils ont été radicalement guéris. J'ai d'autres malades qui sont dans le même cas, qui auroient bien besoin du même reméde pour les sortir bientôt d'affaires, quoique je les tienne à l'usage de nos purgatifs ordinaires qui ne font jamais le même effet que le vôtre, &c.

Signé, *Bergé*, Maitre Chirurgien-Juré.

A Moncassin par Castel-Jaloux en Bazadoix, le 15. Novembre 1764.

VOtre Poudre vient tout récemment de me guérir d'une violente fiévre : j'en ai pris cinq prises succcessivement, quatre dans deux jours, & une seule le troisiéme qui a mieux opéré que les quatre précédentes. Je n'ai jamais pû me servir de cet excellent reméde que malgré les Médecins, qui semblent être tous réunis pour lui déclarer la guerre, quoique j'en connoisse deux qui ne se purgent qu'avec votre Poudre.

J'oubliois de vous dire, que les cinq dernières prises m'ont guéri d'une incommodité que je ne sçaurois définir : je ne pouvois, sans m'éveiller, me trouver couché sur le côté gauche, je sentois du côté du cœur une pésanteur & un feu ardent, dont j'étois d'abord soulagé en me retournant sur le côté droit. Mdlle. Dufau, sœur de Mr. Dufau Conseiller au Présidial, a été guérie du même mal par plusieurs prises de votre Poudre : elle dort comme moi indifféremment d'un côté comme de l'autre, &c.

Signé, *Hubert*, Prieur des grands Carmes à Lectoure.

A Lectoure, le 15. Novembre 1764.

LEs lettres de guérifons que j'ai déjà eû l'honneur de vous adreffer, & que vous avez rendues publiques, font à la vérité d'autant plus frappantes, que les effets du reméde univerfel, qui les a opérées, ont été promts ; mais en voici une qui ne le céde en rien aux premières.

Jean Lange, dit Claron, habitant de la Paroiffe de Moncaffin, jurifdiction de Ville-Franche du Queyrant à une lieüe d'ici, âgé d'environ 45. ans, métayer dans une métairie appartenant à Mr. de Mothes, Lieutenant-Général en la Sénéchauffée de cette Ville, fe trouva atteint d'un grand mal d'eftomac le 4. Septembre dernier. Un Chirurgien de la paroiffe fut appellé, lui adminiftra un vomitif (le vin émétique) qui fans doute ne fit autre chofe qu'irriter davantage les humeurs ; car le malade fut alors totalement dérangé.

L'effet de ce vomitif n'ayant pas répondu aux vûes de celui qui l'adminiftra, il crut que la lancette, cet inftrument favori, feroit propre à calmer les douleurs d'eftomac, & à précipiter les embarras qui caufoient le mal ; voilà l'erreur ! il faigna le malade, le purgea, réitera la faignée & le drogua jufqu'à l'hidropifie. Le 20. du fufdit mois de Septembre, le Chirurgien ordinaire étant abfent, un autre de la même Paroiffe fut appellé : celui-ci fit avaler à cet hidropique au moins trois pots d'eau chaude, qui fuivant la médecine ordinaire, eft un fondant ; c'eft le malade qui me raconta ce fait, me fit voir un grand poëlon où l'on avoit fait chauffer l'eau, me dit qu'il l'avoit vuidé tout plein deux fois de fuite, & protefta que ce fut pour lui un quart d'heure des plus finiftres ; il fe crut noyé, perdu ; il demanda fon Curé.

Alors, Mr. le Lieutenant-Général, qui étoit fur fes biens dans la fufdite Paroiffe de Moncaffin,

caffin, ayant été inſtruit du danger où ſe trouvoit ſon métayer, voulut bien ſe tranſporter dans la chambre où étoit le malade, afin de voir par lui-même l'état triſte où ce pauvre homme étoit réduit : il le trouva dans un accablement mortel, gémiſſant ſous le poids des eaux que ſon corps pouvoit à peine contenir, ne trouvant nulle ſituation. L'hidropiſie étoit générale, & la ponction étoit pour lui l'unique reſſource qu'on eût pû imaginer ſuivant la méthode ordinaire.

Mais Mr. le Lieutenant-Général, connoiſſant déjà les bons effets du reméde univerſel, me fit mander, le 21. du ſuſdit mois de Septembre, de me tranſporter chez lui, pour voir ſon métayer & lui adminiſtrer des poudres ; j'y fus le lendemain, & y arrivai vers les ſept heures du matin. Je trouvai le pauvre homme dans l'état ci-deſſus marqué, ayant même ſon viſage extrêmement enflé & de la couleur d'un coing, ainſi que tout ſon corps, d'ailleurs ſe plaignant beaucoup d'un grand feu dans l'eſtomac : c'étoit-là ſans doute l'effet du vin émétique qu'il avoit avalé.

Je lui adminiſtrai tout de ſuite, en préſence de Mr. le Lieutenant-Général, une priſe du reméde univerſel, elle lui procura onze ſelles. Pendant cette journée du 22. du ſuſdit mois, vers les trois heures après midi, Mr. le Lieutenant-Général ayant voulu voir le malade, lui demanda comment il ſe trouvoit du reméde ; très bien, Monſieur, répondit-il, car je n'ai plus ce grand feu que j'avois dans l'eſtomac, je n'en reſſens qu'un peu au bas ventre. Cette réponſe du malade prouve bien clairement que les poudres avoient déjà détergé l'eſtomac, puiſqu'elles en avoient fait ſortir les ordures qui l'infectoient, & dont une partie étoit hors de ſon corps, & le reſte tout prêt d'en ſortir.

Le 23. dudit mois, Mr. le Lieutenant-Général eût la bonté de lui en adminiſtrer lui-même une autre priſe qui lui procura pluſieurs évacuations ; ſon corps deſenfla ſenſible-

ment, & le malade se trouva fort soulagé.

Le sur-lendemain 25., le malade prit une troisiéme prise du reméde universel, qui lui fut encore administrée par Mr. le Lieutenant-Général ; il ne lui en fallut pas davantage pour completter sa guérison : il évacua prodigieusement, fut totalement desenflé & si bien guéri, que le lendemain 26. ayant été à Moncassin pour voir le malade, ainsi que Mr. le Lieutenant-Général me l'avoit recommandé, je le trouvai devant la porte de la métairie, ayant ses couleurs naturelles avec un air si content, qu'il me dit qu'il étoit guéri ; je le vis travailler ce jour-là à ses barriques : il jouit de la meilleure santé du monde, & se trouve si satisfait de vos poudres qu'il assure avoir fait un éternel adieu à la pharmacie, &c.

Signé, *Saunier*, Directeur des Postes.

A Castel-Jaloux, près Marmande en Bazadois, le 25. *Novembre* 1764.

NOus, Louis De Mothes, Ecuyer, Seigneur de Labeziade, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général & Commissaire Examinateur en la Sénéchaussée d'Albrel, Siége de Castel-Jaloux, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que Jean Lange dit Claron, l'un de nos métayers dans la paroisse de Moncassin, jurisdiction de Ville-Franche du Queyrant, fut atteint d'une hidropisie générale le mois de Septembre dernier, & qu'il en a été délivré par trois prises du reméde universel conformément à ce qui est dit en la lettre ci-dessus que le Sr. Saunier, Directeur des Postes de cette Ville, a fait & signée à ce sujet ; qu'au surplus, foi peut & doit être ajoûtée au contenu en la susdite lettre : en témoin de quoi, nous avons signé & fait apposer le sceau de nos armes, à Castel-Jaloux dans notre hôtel, le vingt-cinq Novembre mille sept cent soixante quatre.

Signé, *De Mothes, L. G.* gratis.

LA première personne de cette Ville, qui a fait usage du reméde universel, est la femme d'un Musicien qui croyoit n'avoir besoin que d'une purgation ordinaire, mais qui a jetté deux grosses pelottes de vers. La seconde est un pauvre misérable, qui avoit une fiévre terrible depuis plusieurs jours, que la première prise a guéri tout de suite, & qu'une seconde a guéri de même, la fiévre l'ayant repris au bout de 15. jours par sa mauvaise nourriture. La troisiéme est une petite fille, âgée de 4. ans, qui avoit la jaunisse, une fiévre lente, & le ventre considérablement enflé. Six prises lui ont enlevé la fiévre & la jaunisse, & ont détendu son ventre; elle se porte bien & a bon appétit. Le domestique d'un laboureur, ayant une fiévre continue & m'ayant consulté, en a été guéri au moyen d'une seule purgation d'une prise & demi. Plusieurs personnes en ont pris pour replétion d'humeurs, & s'en sont parfaitement bien trouvées. Mr. l'Abbé Rousset, vice-Curé de Buzancy, a guéri quinze personnes dangereusement malades, qui ne cessent de chanter vos louanges & les effets miraculeux de vos Poudres, &c.

Signé, *Lallemant*, Receveur des droits de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé.

A Stenay, le 1. *Décembre* 1764.

SI je devois vous faire le narré de toutes les merveilles que vos Poudres ont opéré dans les environs depuis celles que je vous ai annoncées, je ne finirois pas; mais c'est parce que les différentes personnes attaquées de différentes maladies ont eû la confiance & la fidélité à suivre les regles prescrites. Voici donc,

Monſieur, quelques-unes des merveilles opérées ſous mes yeux depuis environ ſept mois : je ne vous dis que ce qui me paroit de plus frappant.

André Hibarbouru, Marin, Charpentier, âgé d'environ 48. ans, étoit travaillé depuis long tems jour & nuit d'une très violente toux avec une totale inappétence, malgré les traitemens ordinaires. Sept priſes de vos Poudres l'ont mis en parfaite ſanté, & s'eſt embarqué pour faire le voyage de la terre neuve.

Dominique Caſſein, âgée d'environ 36. ans, Dame de Cuiabehere de cette Paroiſſe, enceinte de 4. ou 5. mois, avoit un grand mal d'eſtomac avec des pointes, fiévre maligne, enflée (ſelon moi elle étoit hidropique) elle ne ſentoit point ſon enfant ; il lui ſurvint même un hoquet très violent : les Meſſieurs de la Pharmacie avoient déclaré hautement qu'elle étoit ſans reſſource ; elle avoit reçû tous les Sacremens par leurs ordres : cependant, avec onze priſes de vos Poudres & en peu de jours, car il n'y avoit point de tems à perdre, elle a recouvré la ſanté la plus parfaite. Elle en a pris du depuis, pour diſſiper certaines enflures qui lui étoient ſurvenues aux jambes, deux ou trois priſes ; enfin elle a enfanté très heureuſement, & elle & ſon enfant ſont en fort bonne ſanté.

Pierre Etehegarai, âgé d'environ 80. ans, Bordier Detehezahar, & Jean Etehegarai ſon fils, âgé d'environ 50. ans, ont été guéris parfaitement, le premier avec quatre priſes & demi de vos Poudres d'une pointe aigue & crachement de ſang, & le ſecond avec cinq priſes d'une groſſe fiévre avec des friſſons, d'un grand mal de tête, de vers & des vents.

Pierre Ibarrondon ſe croyoit perdu à jamais, ne pouvant preſque ſe remuer ; il n'auroit pû ſe remuer pour tout au monde de ſon lit des maux de reins : douze à quatorze priſes du même remède l'ont mis tout comme dans ſon premier état, & travaille fort bien dans ſes terres : il eſt laboureur.

Une pauvre fille, nommée Marie Iaxalde,

héritiére de Belehabaita de cette Paroiſſe, étoit travaillée depuis ſix mois d'un mal d'eſtomac, & par intervale d'une fiévre. Elle étoit deſeſpérée, & malgré les traitemens ordinaires reçût les Sacremens de l'Egliſe ; onze priſes du même reméde l'ont miſe dans ſon embonpoint, & elle ſe porte très bien.

Etienne Coſſon, âgé d'environ 4. ans, qu'on croyoit qu'il alloit partir pour la région des morts, a été guéri d'une fiévre vermineuſe avec une ſeule priſe. Du depuis il n'a rien eû, il ſe porte fort bien.

Dominique d'Arrupe, héritiére de la maiſon de Ferracaille Baita, étoit en apparence impotente à jamais, elle avoit les jambes enflées avec des grandes douleurs depuis les pieds juſqu'aux reins ; la pauvre fille & ſa famille ne faiſoient que pleurer. Vingt-cinq ou vingt-ſix priſes l'ont miſe dans un fort bon état, & ont bien diſſipé toutes ſes douleurs, &c.

L'héritière à Cheaibaita de cette Paroiſſe, âgée d'environ 22. ans, avoit, ſuivant la déclaration de ſa pauvre mère qui vint me conſulter, un grand mal de côté avec enflure, elle craignoit qu'elle ne prit la même route de ſa ſœur ainée qui mourut dans la méthode ordinaire après avoir été traitée pendant aſſez long tems à peu près d'un même mal ; cependant deux ſeules priſes, de trois que je lui avois donné, lui ont emporté tout obſtacle, & aujourd'hui elle eſt parfaitement bien.

Une petite fille de deux mois étoit aux abois, il ſembloit qu'elle alloit expirer, lorſqu'on la porte à l'Egliſe pour lui faire dire les Evangiles. Je conſeillai à la nourriſſe de lui donner, avec un peu de ſucre ſuivant la méthode preſcrite, une priſe, laquelle lui emporta ſon embarras.

Mr. Don Joſeph - Ignacio Tercero, du du lieu de Mirande au Royaume d'Eſpagne, a été ſuivant ſa déclaration traité dans la bonne méthode des Médecins de ſon païs pendant l'eſpace de 6. à 7. mois ; dans le principe ce n'étoit qu'une fiévre tierce, mais à la fin vrai

ſemblablement elle dégénéra en d'autres maladies, ou pour mieux dire, il avoit complication de maladies. Il vint à Hendaye dans le plus pitoyable état ; lui-même me dit qu'il étoit ſur le point de demander les Sacremens. Mr. le charitable Urrutia, fut le trouver & l'anima beaucoup ; il ne manqua point de lui donner du reméde univerſel. Le diroit-on ! dans l'eſpace d'environ 20. jours il en prit ſept ou huit priſes qui l'ont entiérement guéri ſans preſque de convaleſcence, mangeant & bûvant avec goût & il s'eſt retiré le vingt-deuxiéme jour chez lui en parfaite ſanté. Il a écrit à Mr. d'Urrutia que le Médecin & tous ceux qui avoient vû ſon pitoyable état, ont été dans l'admiration voyant une ſi promte & ſi efficace cure.

Je ne vous dis rien, Monſieur, de pluſieurs autres maladies, diſſenterie, maux de tête, d'eſtomac, & même des fiévres qui ont été déracinées avec deux ou trois priſes, tout ça me meneroit trop loin ; mais je ne puis m'empêcher, en finiſſant, de vous faire le récit d'une guériſon opérée par la perſévérance qu'un particulier a eu à prendre du reméde univerſel ; c'eſt par cas fortuit que je l'ai ſçû.

J'ai rencontré Mr. Labadie Marchand, ci-devant Commandant dans les fermes du Roi, demeurant à S. Jean de Luz, âgé d'environ 50. ans : il m'a aſſuré que pendant l'eſpace de deux ans, malgré tous les remédes, il étoit comme perclus, ne pouvant marcher qu'avec le ſecours d'un bâton ou bequille ; ſa maladie étoit la goute : cent ſoixante-deux priſes de votre reméde univerſel lui ont emporté tout obſtacle. Il m'a aſſûré que depuis 3. ans il n'a point abſolument ſenti aucune douleur ; il poſſéde la ſanté la plus parfaite, & il m'a l'air d'avoir la meilleure conſtitution du monde, &c.

Signé, *Haraneder*, Prêtre.

A Urrugne, près de S. Jean de Luz, Dioc[illegible] *Bayonne ; le* 10. *Décembre* 1764.

SI j'ai été si long-tems fans avoir l'honneur de vous écrire, c'eft que je voulois voir la réuffite de plufieurs guérifons opérées par l'efficacité de votre reméde fur différentes perfonnes attaquées de maladies incurables dont voici le détail.

Un pauvre malheureux, âgé d'environ quarante-cinq ans, dont je n'ai pas bien fçû l'origine ni le nom, vint à notre porte au commencement de l'été demander le couvert, & ne fe fit entendre que par des cris & des hurlemens qui me firent peur : je fortis promtement pour voir ce que c'étoit; je trouvai non un homme, mais un fpectre vivant couché par terre, qui la battoit de tous fes membres. Je le fis porter dans un lit où il fut bien deux heures dans un combat affreux : fes grandes douleurs s'étant un peu appaifées, je lui demandai ce qui les occafionnoit & de quel païs il étoit : il me dit qu'il étoit Lorrain, qu'il s'appelloit Nicolas Haber, qu'il avoit été 12. ans au fervice d'un roulier proche Bauvais en qualité de charretier, que lorfque l'accident lui étoit arrivé il portoit de farine, & qu'il s'étoit laiffé tomber du haut d'un efcalier avec un fac fur fon corps péfant quatre cens, qu'il ne s'étoit caffé aucun membre, mais qu'il avoit été pris d'un vomiffement de fang; que le Chirurgien que l'on avoit envoyé chercher à Bauvais lui avoit dit qu'il avoit plufieurs vaiffeaux caffés dans le corps, que fa maladie feroit longue, mais qu'il le guériroit pourvû qu'il fût proche de chez lui; que dans cette affûrance il s'étoit fait porter dans une auberge à Bauvais pour être plus à portée de ce Chirurgien qui l'avoit traité pendant fix mois, qui après lui avoir fait manger huit cent francs & toutes fes hardes, ne lui reftant plus que la chemife qu'il avoit fur le corps, avoit jugé fa maladie incurable; qu'il y avoit trois mois qu'il étoit forti de Bauvais, & que toute fa

ressource étoit dans les personnes secourables. Ce misérable étoit effectivement digne de compassion, il n'avoit que la peau étendue sur les os, il étoit jaune comme safran, il avoit une fiévre ardente, & ne prenoit pour toute nourriture que de l'eau dont il bûvoit avec abondance. Je le mis tout de suite à l'usage de vos poudres qui lui ont fait rendre, tant par haut que par bas, une quantité prodigieuse de sang caillé & pourri ; il en avoit des billots qui étoient gros comme le poing, & qui étoient comme des morceaux de chair putrifiés. Pendant qu'il rendoit ces horreurs, il souffroit des maux inconcevables & ne prenoit presque rien ; mais à mesure que ces vilenies sortoient de son corps il se trouvoit soulagé. Il reprit de l'appétit & l'embonpoint ; ces grandes douleurs se dissiperent : il souffroit encore, mais son mal étoit supportable. Il se crût guéri quoiqu'il ne le fut pas tout-à-fait, & ne voulut plus prendre de reméde. Et comme je voulois qu'il en prit encore, il prit le parti de décamper pour se mettre à l'abri de mes importunités. Il en a pris vingt-deux prises pendant trois mois qu'il a resté chez nous ; il y étoit venu à quatre pates, & en est sorti bien droit & bien alerte.

Un Gentilhomme verrier, éloigné de huit lieues de chez nous, âgé de 26. ans, étoit attaqué depuis plusieurs années d'un mal sur les jambes ; elles étoient pleines de pustules depuis le haut jusqu'en bas avec beaucoup d'enflure & d'inflammation ; il avoit avec cela une fluxion sur les yeux dont il souffroit beaucoup, & ne pouvoit voir le jour ni la lumière : il s'étoit épuisé la bourse & le corps en remédes inutiles, & sa maladie étoit jugée incurable. Ma belle-fille, que votre poudre a guéri des vapeurs, ayant été passer quelques mois chez son père qui n'est qu'à deux lieues de la demeure de ce jeune homme, & dont elle est la parente, ayant appris sa situation, pria son père de l'envoyer chercher. Quand il fut arrivé, elle m'envoya un domestique chargé d'une

Lettre dans laquelle elle m'expliquoit sa maladie ; je lui envoyai un paquet de votre poudre avec la façon de la lui faire prendre : ce seul paquet le guérit radicalement de tous ses maux en moins d'un mois, & le mit en état de reprendre les exercices de son art, au grand contentement de toute sa famille qui le croyoit perdu sans ressource.

Une pauvre fille de Marneulle, village proche Abbeville en Picardie à onze lieues de chez nous, âgée de dix-huit ans, fille du domestique d'une Dame de mes amies chez qui j'étois ponr lors ; cette Dame, qui s'intéressoit beaucoup à cette fille, la voyant presque mourante, me pria de m'en charger pour tâcher de la guérir, ce que je fis : elle étoit effectivement dans un état très critique, elle avoit une fiévre lente, des coliques continuelles accompagnées de maux de cœur, elle vomissoit tout ce qu'elle prenoit, elle n'avoit encore rien vû, c'est ce qui la réduisoit dans cet état. Les premières prises que je lui donnai, firent changer sa fiévre lente en fiévre continue que la quatriéme prise coupa, & fit paroitre ses régles, mais avec des tranchées violentes ; cependant les vomissemens cessèrent : elle prit de l'appétit, & avec l'aide de quinze prises de votre incomparable reméde, que je lui ai fait prendre en dix fois, elle est guérie de tous ses maux. Elle se porte au mieux, & est reglée comme un papier de musique ; je l'ai gardée à mon service.

Une Demoiselle de la Ville d'Eu, parente de mon mari, attaquée depuis très long tems de maux d'estomac, d'oppressions violentes & défaut d'appétit, mal contre qui les remédes ordinaires avoient échoué, a été radicalement guérie avec dix-huit prises données en douze fois.

Le nommé Pierre Dupres, domestique que nous avions pris pour le mois d'Août, fut pris, huit jours après qu'il fut entré chez nous, d'un violent point de côté, fiévre ardente, inflammation de poitrine & transport

au cerveau. Il a été tiré de cette dangereuse maladie en huit jours avec cinq prises de votre poudre, & n'a point eu de convalescence, ayant repris le travail deux jours après que sa fiévre fut coupée.

Un pauvre homme, âgé de 83. ans, appellé Jean Lamail, a été guéri de fausses attaques d'apoplexie avec deux prises.

Marie Hornay, pauvre fille, âgée de 43. ans, a été guérie d'hidropisie avec trois prises.

Marie-Jeanne Laumec, épouse de cet Adrien Laumec, dont je vous ai fait le détail de sa maladie & de sa guérison opérée par votre poudre dans une de mes lettres, cet homme ayant gagné la gratelle en fit présent à sa femme; ils garderent tous les deux cette vilaine maladie très long tems sans faire de reméde, ce qui occasionna à la femme un abcès considérable sous le bras droit. Quelqu'un leur conseilla de mettre une ceinture de vif argent, ce qu'ils firent, & dont la femme auroit péri sans le secours de votre reméde. Elle devint enflée depuis les pieds jusqu'à la tête; elle avoit le ventre & les deux seins durs comme de pierre; celui du côté de l'abcès qui n'étoit pas encore percé, & où l'inflammation s'étoit mise, vint en suppuration par le bout, ainsi que le nombril qui étoit gros comme un œuf, elle avoit avec cela une retention d'urine & beaucoup de fiévre: il se joignit à tous ses maux un point de côté qui lui coupoit la respiration. Elle étoit dans cet état quand je la fus voir: je vous avoue que je la crûs perdue sans ressource; elle avoit encore la misérable ceinture que je lui retirai, & lui fis prendre tout de suite une prise & demie de votre poudre qui la desenfla plus d'à moitié, lui rendit la liberté des urines, enleva le point de côté, & diminua beaucoup la fiévre. La seconde la mit hors de danger; la troisiéme coupa la fiévre & fit disparoitre l'enflure. Je la laissai pour lors réposer deux jours, & lui en redonnai trois tout de suite qui firent percer l'abcès, arrêterent

la suppuration du sein & du nombril, & lui rendirent tout à fait la santé. Son mari en fut quitte pour des cloux dont il eut les bras, les jambes, & le corps tout couvert, & que cinq prises de votre poudre ont guéri.

Un de mes cousins germains, nommé Mr. de Barrois, qui fait sa résidence à Dieppe, a été guéri d'une fiévre caterreuse, ainsi que moi qui en ai eû une de cette espêce, avec chacun douze prises données en huit fois. J'ai eû aussi une fluxion de poitrine dont je me suis tiré avec huit prises. Voilà, Monsieur, l'abrégé des principales cures que votre divin reméde a opérées depuis un an, sans vous parler des maladies ordinaires, comme fiévre continue & par accès, fluxion de poitrine & maladie des vents, dont j'ai tiré nombre de pauvres gens par l'usage que je leur en ai fait faire, &c.

Signée, *De Roguigny de Montot*, à sa terre de Penly.

A Penly sur mer, par Dieppe haute Normandie, ce 11. *Décembre* 1764.

MA fille, âgée de 17. ans, ayant eu les pâles couleurs depuis l'âge de douze malgré tous les remédes que l'on donne en pareil cas auxquels elles ont toujours résisté, nonobstant le regime de vie le plus exact que plusieurs sçavans Médecins lui avoient prescrit, se trouva au commencement de Juin de cette année dans une grande mélancolie, occasionnée sans doute par les pâles couleurs qui la desséchoient à vûe d'œil; elle se trouva, un mois après, si violemment attaquée, qu'elle passa dans peu de jours dans des vapeurs effrayantes & tendantes à la folie, d'autant plus que dans ses premières vapeurs elle auroit étranglé une de ses amies sans un promt secours.

Une Dame de cette Ville, aussi distinguée par

ses rares vertus que par sa qualité, fut aver-
tie de sa triste situation, & sçachant qu'ell
trouvoit une occasion de faire un acte de s
charité ordinaire, lui envoya plusieurs Méde
cins qui lui ordonnerent les bains froids, ce
qui fut exécuté trente fois; la saignée fut re
petée quatre fois au bras & dix aux pieds, o
lui coupa les cheveux, on lui versa de l'ea
froide sur la tête, on lui fit prendre quelque
purgations; mais tous ces remédes ne serviren
de rien qu'à la jetter dans un état encore plu
triste: enfin elle devint imbécile sans dire u
seul mot; il lui vint de plus un tremblemen
continuel de tout le corps, qui augmentoit pa
intervale, & qui l'agitoit tantôt huit tantô
dix heures & le plus souvent douze, & cett
agitation étoit si violente que le planche
de sa chambre en étoit en mouvement. Ell
Pendant cette maladie elle ne peut plus boi
re, mais elle mangeoit en divers tems com
me une personne qui a la faim canine, & ell
se vuidoit sous elle sans le sentir. Elle rest
enfin dans cet état pendant vingt-un jour, &
nous n'attendions que le moment de la voi
expirer; elle fut abandonnée des Médecins qu
disoient n'avoir jamais vû un mal de cette es
pêce. N'attendant donc rien plus que la mor
de ma fille; mais par un coup de la providen
ce, le Sr. Gilet m'asſûre que vos Poudre
me la guériront: je lui en fis prendre dem
prise qu'elle mangea avec du sucre, & ensuit
la soupe, ce qui commença à la purger trè
abondamment, & de ce jour même elle n'eu
plus ces grands tremblemens. Elle en prit en-
suite quatre prises dans quatre jours sur du
pain avec des confitures, & après elle man-
geoit la soupe: ce fut précisément à la der-
nière de ces quatre qu'elle recouvra la parole
Elle en prit trois autres sans intervale qui lu
firent sortir beaucoup de sang caillé noir & in-
fect; ce fut alors qu'elle ne trembla plus. Elle
a continué de prendre ces merveilleuses Pou-
dres jusques à trente-deux prises, & enfin la
voilà entiérement guérie par le secours de ce

remède vivifiant. Je sçai que mon devoir exige que je rende de continuelles actions de graces au très-haut de la résurrection de ma fille ; je dis résurrection, car elle étoit presque morte ; & que je publie par tout les merveilles de vos divines Poudres, & les sentimens de reconnoissance & de respect qui ne peuvent augmenter ni diminuer, & qui m'obligeront de me dire perpétuellement, &c.

Signés, { *Roussel.*
Marie Roussel.

A Sarlat en Perigord, le 15. Décembre 1764.

NOus soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que le contenu en la présente Lettre est très véritable.

Signés,
{ *Secondat*, Pre^dé.
Geraud, Greffier au Présidial de Sarlat
P. Fauvel.
{ *Gilet.*
Buissom.
Beynac.
{ *Labas.*
Leysinam.
Juge fils.

DEpuis dix ans environ j'avois rûmatisme-sciatique, dartres affreuses, fluxions, rumes, maux de gorge, de dents, affections spasmodiques dans le genre nerveux qui me donnoient des maux de tête périodiques insupportables, des hémorroïdes grosses & enflamées au point de faire craindre la cangréne, & qui étoient devenues presque continuelles, au point d'être obligé de porter des bandages même en ne souffrant point, les entrailles si délicates que deux onces de manne me faisoient des révolutions, la fiévre de tems à au-

tre, un ſombre & une mélancolie affreuſe, digérant & dormant mal, tout cela *fructus belli*, & étant encore dans toute la force & la fleur de l'âge, malgré tous les ſoins & les ſecours de la Médecine, Chirurgie & Pharmacie, le lait pour toute nourriture, ou autre régime le plus frugal & le plus exact, ſouffrant du plus au moins, où n'éprouvant pour le mieux que des palliatifs de peu de durée ; maintenant, depuis l'uſage de vos Poudres, (j'en ſuis à ma cinquante-ſeptiéme priſe depuis le trois Octobre dernier,) je ſuis gai, je ſuis fort, je digère, je dors bien, j'ai un teint admirable ; généralement tous les maux ci-deſſus détaillés ſont radicalement guéris, excepté encore un reſſentiment leger d'hémorroïdes : c'eſt le mal en moi le plus rebelle & le puls rédoutable ; mais je ſerai encore plus opiniâtre que lui dans l'uſage de vos Poudres, qui me guériront auſſi radicalement les hémorroïdes que tous les autres maux qui en moi les accompagnoient ; enfin, ce qu'il y a de certain, c'eſt que je renais par le ſecours de vos Poudres, & que par les épreuves ſans nombre que mes amis & moi en faiſons ſous les yeux des Médecins, Chirurgiens & Droguiſtes, & d'après leur abandon ſur les pauvres & autres, nous opérons preſque des miracles avec ce reméde par excellence, &c.

Signé, *Le Comte de l'Hoſpital*, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté dans les Provinces de la Breſſe, Bugey, Valromey & Païs de Gex en Breſſe à Bourg.

A Roanne, le 15. *Décembre* 1764.

AU mois d'Octobre dernier je fus pris de fiévre avec oppreſſion de poitrine & les mêmes douleurs que j'eus, il y a 7. ans, d'un

abcès dans la poitrine qui me tint huit mois en peine : je pris vos Poudres trois jours de ſuite ſans m'appercevoir d'aucun relachement, & le cinquiéme & ſixiéme jour j'en pris encore qui diminuerent les accès ; le huitiéme je me trouvai tout autre, mais pa sſans fiévre. Comme je vis ſon bon effet, je m'aviſai, à une heure après midi, de prendre une ſeconde priſe qui me coupa la fiévre & les redoublemens. Trois jours après je ſentis une douleur violente avec grande difficulté de reſpirer ; une priſe m'ôta tout le mal, & le ſurlendemain j'allai me promener. Il faut remarquer que preſque toutes les fiévres reviennent cette année pluſieurs fois ; pour moi, avec vos Poudres je n'ai eu aucune incommodité depuis ce tems. J'ai auſſi guéri la fille du nommé Silloloi des accidens de vapeurs avec des convulſions très violentes, elle les a eu juſques à trois fois dans une année : depuis le mois de Février, elle n'a eu aucun accident, ce que ſes parens regardent comme un prodige, &c.

Signé, *Quignard*, Vicaire de S. Jacques.

A Amiens en Picardie, le 16. Décembre 1764.

J'Ai ſuivi les effets de votre Poudre, Monſieur, particuliérement depuis deux ans, & je lui dois ce témoignage, que je ne l'ai vû nuire à perſonne, & ſouvent & très ſouvent profitable à pluſieurs. Je lui dois moi-même la cure d'une éréſipelle furieuſe accompagnée de fiévre qui a cédé à douze priſes. J'en fais de tems en tems uſage, & toujours je m'en trouve bien. La femme de Mr. d'Aveluy, marchand fabriquant à Amiens, laquelle ſouffroit de grands maux, & étoit grabataire par la violence d'une goute qui la travailloit, a été notablement ſoulagée & miſe en état d'aller & venir à ſes affaires par un grand uſage de cette Poudre. Mr. Tramel,

autre marchand fabriquant, a été guéri de dartres vives par le même reméde dont il fait uſage avec ſuccès toutes les fois qu'il ſent des chatouillemens qui lui annoncent quelque choſe. Mr. Jamart, Curé d'Oreſmaux grande Paroiſſe de ce Diocèſe, a été guéri d'une éréſipelle dartreuſe qui le réduiſoit dans un affaiſſement total, qui étoit accompagné d'enflure aux jambes ; une trentaine de priſes l'ont guéri parfaitement. Mr. Quignard, Chapelain de notre Cathédrale, vient d'être guéri moïennant dix priſes d'une fluxion de poitrine avec fiévre continue & un commencement de point de côté. J'omets pluſieurs autres perſonnes ſoulagées, comme des enfans en langueur noués, pluſieurs grandes perſonnes habituellement infirmes, &c.

Signé, *Lendormi*, Docteur de Sorbonne, Chanoine Théologal de la Cathédrale d'Amiens.

A Amiens en Picardie, *le* 17. *Décembre* 1764.

J'Ai été attaqué en Décembre 1759. de coliques néphrétiques qui me venoient périodiquement de trois en trois ſemaines. J'ai été d'abord traité par les Médecins avec le vomitif, enſuite avec des médecines douces, des cliſtères, tiſannes, &c. Malgré les remédes les accidens me reprenoient reguliérement aux jours & heures marquées, ce qui m'a duré ſix mois entiers. Ayant eû enfin connoiſſance de vos Poudres, j'en fis uſage au mois de Mai 1760. je n'en pris que deux priſes qui m'ôterent le mal ſans en avoir rien reſſenti depuis. J'avoue que je ſuis demeuré dans une grande ſécurité, oubliant le mal, & n'uſant d'aucun reméde depuis ma guériſon.

Je ne fermerai point ma Lettre ſans vous témoigner la plus vive reconnoiſſance de la réponſe dont vous avez bien voulu m'honorer

l'année dernière à l'occasion de ma parente, qui usant de votre reméde de la manière que vous lui avez prescrit, se trouve parfaitement guérie de ses vapeurs mélancoliques & atrabilaires. Elle a toujours soin de joindre, à l'usage qu'elle fait de vos Poudres, un regimé fort exact dont elle n'ose s'écarter en rien, &c.

Signé, *Hanquet*, Chanoine de la Collégiale de Neelle en Picardie, par Ham.

A Neelle en Picardie, le 17. *Décembre* 1764.

IL y a environ un mois & demi qu'une nommée Maroa, femme d'un nommé le Breton dans la rue Ste. Catherine, fut attaquée de la plus cruelle hidropisie étant grosse de huit mois. Le Médecin fut appellé qui lui fit administrer le S. Sacrement. Son Chirurgien, en la voyant, dit qu'il n'avoit point vû de femme dans l'état facheux où étoit celle-ci, elle souffroit les douleurs les plus vives: quatre prises de vos Poudres, qu'elle a pris à l'insçû de son acoucheur, l'ont guérie radicalement. Elle est acouchée très heureusement d'un garçon qui se porte à merveille, de même que la mère qui vous rend mille actions de graces de sa guérison, &c.

Signée, *Rucet.*

A St. Malo, le 19. *Décembre* 1764.

J'Ai été comme bien des gens qui sont hérétiques en médecine, je n'avois nulle confiance en vos Poudres; mais il vient un tems où il faut rendre hommage à la vérité. J'avois un jardinier malade depuis long tems avec un point de côté qui ne le quittoit pas: ce pauvre malheureux, après avoir fait différens re-

médes, touchoit au moment de ſa fin, lorſqu'un de mes voiſins, nommé Mr. Charet frère de votre correſpondant de Nantes, m'engagea à faire prendre à ce domeſtique de vos Poudres. Je m'y prêtai, & il en a pris cinq priſes qui lui ont rendu la vie. J'avois auſſi une gouvernante d'enfans languiſſante depuis long tems avec une fiévre qui ne la quittoit preſque pas, elle en a pris cinq priſes, les accidens ſont déjà preſque ceſſés. Je compte lui en faire prendre une ſixiéme de laquelle j'eſpère ſa guériſon parfaite. J'ai fait prendre ce remède à différens pauvres païſans, tant de la paroiſſe où j'ai une terre, que de quelques paroiſſes voiſines; ils s'en ſont tous très bien trouvés, &c.

Signée, *Du Being Bellabre.*

A Nantes, le 21. *Décembre* 1764.

PUiſqu'il n'y a perſonne au monde qui aît reſſenti plus que moi les bons effets de vos Poudres, je crois que je ſerois impardonnable ſi je ne vous en rendois compte, d'autant mieux que j'ai à vous annoncer des nouvelles merveilles de ce ſpécifique.

En 1749. l'eſtomac me devint enflé avec une ſi grande douleur que je ne pouvois pas mettre les talons à terre; une ſeule priſe me guérit ſi radicalement, que le lendemain je fis un voyage de huit lieues. En 1756. il me ſurvint un rûmatiſme qui me tenoit depuis le derrière du cou juſques au-deſſous des épaules, je fis quelques remédes par ordre de mon Médecin, qui augmenterent mon mal & me mirent hors d'état de monter à cheval, même d'écrire, ne pouvant ſupporter aucune ſituation. Je devins triſte, maigre, dépériſſant à vûe d'œil; mais ayant eu recours auxdites Poudres, à la cinquiéme priſe je fus radicalement guéri, jouiſſant, graces à Dieu, de la plus parfaite ſanté.

Dans le mois de Septembre de l'année der-

ière, il y eut dans cette Ville une maladie
ronique qu'on nommoit fiévre putride & ma-
igne ; il n'y avoit point de jour qu'on n'en
nterrat quatre ou cinq. Mon fils ainé, âgé
our lors de cinq ans, fut atteint de cette
naladie : je lui donnai pendant trois jours de
uite desdites Poudres ; & comme sa mère ne
e sçavoit pas, elle appella un Chirurgien,
qui après l'avoir vû dit que cette maladie
étoit fort dangereuse & qu'il falloit appeller
un Médecin. J'arrivai dans ce moment, & le
priai de voir ma fille ainée âgée de quatre ans,
qui après l'avoir vûe, lui trouva plus de fié-
vre qu'à son frère. M'ayant demandé quel Mé-
decin je voulois, je lui repliquai que je n'en
voulois aucun. Je donnai donc à la fille des-
dites Poudres, qui lui firent faire un plein
bassin de vers ; le lendemain je lui en re-
donnai dont elle fut radicalement guérie. A
l'égard de l'enfant, je lui en donnai pendant
dix jours de suite, & il fut aussi bien guéri.

Ma sœur, qui depuis quinze ans étoit pres-
que toujours malade, atteinte d'un morfonde-
ment, déclaré habituel par tous les Médecins,
qui la dévoroit, qui l'obligeoit souvent à re-
cevoir le S. Viatique, & que les Médecins
n'auroient purgée qu'avec la manne ou l'huile
d'amande douce, la croyant pulmonique ; elle
sentit l'année dernière une palpitation très vio-
lente dans la poitrine : je lui fis prendre une
prise desdites Poudres qui ne lui fit sortir que
des eaux de plusieurs couleurs, & son mal
disparut. Du depuis elle en a pris en plusieurs
reprises, qui de triste & maigre qu'elle étoit,
l'ont mise dans un embonpoint charmant.

Ma seconde fille, âgée de trois ans, ayant
pris un effort à la nourrisse, dont un Médecin
dit qu'elle n'en gueriroit jamais, & qu'un
autre avoit traitée long tems, lequel au lieu
de lui donner du soulagement, l'effort qui ne
paroissoit que d'un côté parut de deux ; l'an-
née dernière se trouvant attaquée d'une fiévre
putride avec des redoublemens terribles & un
vomissement continuel, je lui fis prendre des-

dites Poudres avec du ſirop pendant ſix jours de ſuite, ſans qu'elle prit d'autre boiſſon : dé depuis ſon effort n'a plus paru, & ſe porte très bien.

Ma troiſiéme fille, âgée de deux ans, ſe trouva attaquée, au commencement de Janvier dernier, de pluſieurs glandes au cou & à la tête : je lui donnai pendant deux jours de ſuite deſdites Poudres, ſur le ſoir ces glandes eurent totalement diſparu.

Mon Père, âgé de ſoixante & dix-huit ans, dans le mois de Mai dernier ſentant un grand froid ſur le côté gauche & une grande péſanteur ſur l'eſtomac, ne pouvant ſupporter aucune ſituation ; il avoit de plus un grand dégoût pour toutes choſes : à la première priſe deſdites Poudres la péſanteur de ſur l'eſtomac diſparut, & le froid à la cinquiéme priſe. Au commencement d'Août dernier il eut une fluxion & morfondement ſur l'oreille gauche, dont il fut délivré avec ſept priſes. Il avoit depuis long tems une grande ſurdité, & depuis plus de vingt ans un grand feu dans la plante des pieds qui l'empêchoit de dormir, & dans le plus rude froid il ne pouvoit les couvrir ſeulement pas avec les draps ; ce feu & la ſurdité ont totalement diſparu : il a le teint frais, & ſe porte mieux qu'à l'âge de 40. ans.

Au commencement du mois de Septembre dernier, ma dernière fille, faiſant des vers par la bouche & les narines, ayant le ventre & l'eſtomac dur comme une pierre, fut guérie au moyen d'une priſe que je lui donnai en trois jours : il mourut dans ce tems-là dans cette Ville plus de vingt petits enfans de cette maladie.

Ma femme a été guérie des hémorroïdes au moyen de trois priſes ; mais voici qui vous paroitra ſingulier. Le 10. de Novembre dernier il lui ſurvint un panari ſur le doigt du milieu de la main gauche, on la panſa pendant quinze jours avec du véritable onguent divin de Paris : au lieu d'en être ſoulagée ſon mal augmenta, on lui changea d'emplâtre en

y mettant du beaume, le mal fit un nouveau progrès; la pointe du doigt devint grosse comme une noix : après on y mit de suppuratif qui ne fit pas plus que les autres; l'ongle devint noire comme de l'ancre & prête à tomber : elle y sentoit une si grande douleur qu'elle s'en trouvoit mal très souvent. Le septiéme du courant, comme l'on étoit sur le point de lui changer encore d'emplâtre, je lui bassinai son doigt avec du vin chaud, & y mis dessus desdites Poudres : un quart d'heure après elle n'y sentit plus de douleur; le lendemain l'ongle fut rétablie. Je continuai de la panser deux fois par jour, & le septiéme elle fut radicalement guérie. Elle avoit un cor sur le petit doigt du pied qui l'empêchoit de marcher, je lui mis desdites Poudres, le lendemain à midi elle trouva le cor dans le linge.

La femme de Mr. Sarraudic, ma cousine germaine, le carnaval dernier se trouva fort malade; son Médecin lui fit une ordonnance. Au lieu de cela elle prit par mon conseil pendant trois jours desdites Poudres : le troisiéme, le Médecin la déclara sans fiévre, & lui dit en ma présence de bien se garder de prendre des Poudres d'Ailhaud, que cela l'empoisonneroit; du depuis elle se porte très bien.

Pierre Duteil, se trouvant atteint d'un point de côté dans le mois de Juin dernier, il avoit presque perdu la respiration; je l'en délivrai avec sept prises.

Marthe Meynet fille, ayant gardé les pâles couleurs très long tems malgré tous les remédes qu'elle prit, dans le mois de Juin dernier elle trouva son Médecin qui lui demanda l'état de sa santé : elle lui répondit qu'elle n'en pouvoit plus, & qu'elle souffroit de grands maux; & comme elle étoit ma voisine, son Médecin lui répondit de bien se garder de prendre les Poudres d'Ailhaud. Elle lui repliqua qu'elle alloit les prendre; le lendemain effectivement elle les prit, & à la sixiéme prise elle a été radicalement guérie.

J'espère que vous aurez la bonté de donner

ma Lettre au public ; il y a quelques articles qui me paroiſſent intéreſſans , &c.

Signé , *Gilet.*

A Sarlat en Perigord , le 22. Décembre 1764.

DEpuis trente ans que je profeſſe la Médecine dans ma Province, après avoir été reçu Médecin de Montpellier & ſuivi quelque tems le célébre Mr. Dumoulin à Paris , je me ſuis attiré par mon travail quelque conſidération dans mon état , en ſorte que je ſuis journellement conſulté par pluſieurs perſonnes de diſtinction pour ſçavoir mon ſentiment ſur la nature de vos poudres ; je ne vous cacherai pas que je me ſuis tenu dans le commencement ſur la reſerve, & que j'ai douté long tems qu'on pût les employer dans tous les maux, & dans toutes les circonſtances ; mais l'épreuve qu'en ont fait pluſieurs de mes malades, & notamment Mr. le Comte de l'Hoſpital qui m'a honoré de ſa confiance à ſon arrivée à Roanne, m'a convaincu de ſes effets ſalutaires. Votre reméde univerſel l'a mis dans la ſituation la plus favorable , après l'avoir guéri d'une infinité de maux , & notamment des hémorroïdes d'une groſſeur énorme , enflâmées , extrêmement douloureuſes , ne pouvant aller à la garde-robbe ſans éviter la ſortie de l'inteſtin qui laiſſoit appercevoir un étranglement de cette partie qui étoit à découvert , ce qui eſt (comme vous ſçavez) ſuſceptible du plus grand déſordre & du plus grand danger par l'appréhenſion de la cangréne. Ce Seigneur ne s'eſt point rebuté de tous les diſcours capables d'intimider les plus courageux, il a continué conſtamment d'en prendre au delà de 60. priſes avec le plus grand ſuccès. Les douleurs ont ceſſé de ſubſiſter , il ne lui reſte aucun veſtige d'hémorroïdes qui tendoient

auparavant à la fistule ; tout a disparû, il mange avec appétit, dort six heures du sommeil le plus tranquile, digére facilement, & enfin s'acquitte parfaitement bien de toutes ses fonctions. Cette cure m'a d'autant plus surpris, qu'il a épuisé inutilement pendant six ans tous les secours imaginables de l'art. Je pourrois joindre à cette observation favorable pour votre Poudre, l'application que j'en ai fait plusieurs fois sur différentes personnes attaquées de fluxions de poitrine desesperées, à qui elle a fait des effets étonnans. Après tant d'épreuves, je me suis rendu à l'évidence, & suis forcé par ma propre expérience de vous déclarer que je suis très disposé à mettre en reputation dans notre Province un reméde si utile à l'humanité par la confiance qu'il mérite, &c.

Signé, *Vialon*, Médecin.

A Roanne en Forest, le 24. *Décembre* 1764.

QUe de bénédictions & de remercîmens n'ai-je pas à vous annoncer avec un sincère plaisir de la part de tous pauvres indigens & autres, pour les heureux effets que tous indistinctement ont ressenti du dernier envoi de vos poudres que votre charité, toute humaine & digne de reconnoissance, me fit l'honneur de m'adresser au commencement du mois d'Octobre dernier. Bien loin qu'aucun de ceux à qui, suivant vos vues, vos préceptes & mes attentions, je les ai administrées, ayent eû lieu de s'en plaindre, c'est qu'au contraire tous sans exception ne m'en ont chanté que des louanges ; ainsi cet aveu sincère, & de leur part & de la mienne, devroit aider à combattre tous adversaires sans raison qui s'étudient à détruire leur efficacité, en voulant faire entendre mal-à-propos au public qu'elles agissent comme poison sans expliquer sa nature, & moi plus sincère & sans aucune par-

tialité, je les confesse hautement, & les soutiens purgatif doux, bienfaisant, & produisant (sans la moindre altération sur les solides & conséquemment sur aucuns viscères du corps humain) dans nombre d'occasions & les plus communes pour former & entretenir de longues & facheuses maladies, des effets des plus merveilleux, & en conséquence des plus salutaires; chose que j'ai vû dans bien des cas très manifestèment, & que j'observe depuis plus d'un an dans ma femme & ma famille, qui depuis l'heureux effet de votre reméde seul auquel elles ont placé leur confiance, jouissent d'une santé des plus parfaite; mais n'étant pas les seules qui s'en soient aussi bien trouvées, plusieurs autres de tout âge, de tout sexe, & de tout état en ayant ressenti le même effet, ne suis-je pas forcé, pour rendre justice à la vérité, d'affirmer, suivant mes observations multipliées & des plus attentives, que ce reméde mérite des louanges & non des blâmes, &c.

Signé, *Selleron*, Médecin du Roi.

A Chateauroux en Berry, le 31. Décembre 1764.

LA prévention & le préjugé n'ont qu'un tems : où git l'esprit, il y a toujours de la ressource. Les loix dans leur établissement ont essuyé bien de contradictions, les peuples s'y sont soumis & les usages les ont confirmées. La poudre d'Aix a eu un principe tout opposé. Ignorée dans son commencement, & connue à peu, elle n'a trouvé de sectateurs, & ne s'est accréditée que par ses effets que la reconnoissance des gens abandonnés & désesperés n'ont pu faire. Son auteur pour lors s'est crû en droit d'en faire part au public, il l'a fait : la solidité de son raisonnement a subsisté sans souffrir la moindre contradiction jusqu'à sa mort, il l'a soumis à la décision des Docteurs; aucuns de son regne ne se sont élevés pour le combattre,

combattre, il auroit donc dû passer pour reçû. Voyons maintenant si ceux qui ont ignoré qu'il étoit ressuscité dans la personne de Mr. le Baron de Castelet son fils, ont eû tort ou raison de remuer ses cendres.

Pour en convaincre les plus incrédules, je ne raporterai que deux déclarations, dont l'une rendue publique devroit être plus que suffisante, puisqu'elle est avouée par un Médecin du Roi, accrédité & reconnoissant par sa lettre en date du 17. Avril 1764. (*) qui confesse qu'après avoir employé tous les remédes de la médecine, il n'a pû guérir son épouse que par le secours du spécifique qu'il n'ignore pas lui-même avoir fortement attaqué. Le Père Jarri, Gardien des Cordeliers de Mirbeau, qui veut bien avoir la complaisance de me servir de sécrétaire, est un témoin fidéle de l'aversion & de l'acharnement de ce Médecin contre votre reméde, jusqu'à dire à ce Père qu'il périroit s'il en faisoit usage.

La seconde déclaration est celle d'un Médecin des Sables d'Olomnes, faite à Mr. Multit de la Rudeliere, Lieutenant-Général de l'Amirauté, connu par ses œuvres & son érudition, avec lequel par un heureux hazard j'ai entré en commerce de lettre. Il est auteur d'un livre qui parût l'année dernière, lequel a été très goûté; il est intitulé défense de la doctrine de combinaison, & réfutation du dixiéme mémoire des opuscules mathématiques de Mr. Dalembert avec deux lettres au même, dont l'une sur l'inoculation. Voici comme il s'explique par sa lettre en date du 13. Septembre 1764.

» Il y a long tems que nous connoissons en » cette Ville Mr. d'Ailhaud, il a bien de la » bonté de répondre à tout ce que l'envie & » la jalousie des Médecins leur suggère contre » lui; il est vrai qu'ils n'ont pas tout le tort,

(*) Mr. Selleron Médecin du Roi à Chateauroux, voyez sa Lettre aux pag. 211. & 212. de la IV. Partie de la Médecine universelle.

» car si les hommes se comportoient suivant la
» raison & l'expérience, non suivant le pré-
» jugé & l'usage, on ne se serviroit plus
» d'autre médecine que de ses divines Pou-
» dres; « Et partant de là, il m'apprend qu'il
y a eu dans ce lieu beaucoup de fiévres &
de rechutes, que ceux qui ont pris des Pou-
dres n'ont couru aucun danger, & ont été
aussitôt guéris; que ceux au contraire, qui
se sont livrés aux Médecins, ont été long
tems à s'en remettre. » Vous ne serez pas
» faché (dit-il, Monsieur,) que je vous ra-
» conte ce qui m'est arrivé, il y a quelques
» jours, au sujet de ce reméde. Deux sœurs
» boulangères, appellées les Dodines, dont
» l'une étoit percluse de tous ses membres de-
» puis plusieurs années, ne bougeant de son
» lit: je demandai à l'une que je trouvai dans
» la boutique bien portante, avec un visage
» frais quoique âgée de 78. ans, comment se
» portoit sa sœur la paralitique. Elle me ré-
» pondit, Monsieur, c'est moi. Je n'ai jamais
» été plus surpris, & j'en pensai tomber à
» la renverse, elle m'avoua qu'au moyen de
» sept prises qu'elle avoit pris, & quelques
» autres après par intervale, elle s'étoit trou-
» vée radicalement guérie. Un quart d'heure
» après cette rencontre, me promenant avec
» deux ou trois personnes, un Médecin se
» joignit à notre compagnie, dit à l'un de
» nous qu'il alloit voir Madame son épouse,
» qu'il lui donneroit des poudres d'Ailhaud.
» Mais moi, frappé vivement de ce que je ve-
» nois de voir, je lui dis avec feu: treve,
» Mr. le Docteur, de raillerie: après toutes les
» merveilles que nous voyons opérer à ce re-
» méde, vous ne nous persuaderez plus qu'il
» n'est pas bon; Vous nous feriez plûtôt croi-
» re que le noir est blanc, & le blanc noir. Le
» Médecin surpris demeura sans réplique. «

Qu'ajouter à ceci maintenant: nombre de
Médecins des plus qualifiés & en réputation
se réunissent pour le préconiser, le plus grand
nombre garde le silence, ceux qui ont éclat

ſont aujourd'hui au repentir ; il faut conclure qu'ils écarteront tous préjugés à l'avenir, & qu'uniquement occupés du ſoin de leurs malades, ils ſuivront les traces de ces gens éclairés qui ont été auſſi prévenus qu'eux, & qui ne ſe ſont fait nulle peine de l'avouer. Puiſque l'on s'honore en rendant juſtice au mérite, je ne pourrai en mon particulier que louer leur zéle, & vous offrant à ce nouvel an toute ma reconnoiſſance & celle des pauvres de mon canton pour tous vos bienfaits, vous réiterer les ſentimens diſtingués & l'attachement ſincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, *le Marquis d'Eſpaligny*, grand Sénéchal de Poitou.

A Ry, près Mirbeau en Poitou, le 31. *Décembre* 1764.

L'Obligation jointe à la plus juſte reconnoiſſance, ne me permet plus de différer de vous adreſſer la préſente, pour rendre hommage à l'efficacité de vos ſalutaires Poudres. Par l'uſage de deux priſes ſeulement en trois jours, ma femme ſe trouve heureuſement délivrée d'un catharre ſuffocant ſur les poumons & d'un dépôt ſur la poitrine accompagnés des fiévres qui l'ont retenue au lit pendant les mois de May, Juin, Juillet derniers, accompagnées d'une expectoration effrayante, au dire même du Médecin qui l'a ſaignée pendant ce tems, & qui a employé infructueuſement, pendant le cours de 48. à 50. viſites, les ſaignées au nombre de quatre, l'ipécacuanha, & enſuite les potions kermériſées en grande quantité, ainſi que les purgations toujours kermeriſées, tous leſquels remédes n'ont pû parvenir à diminuer ou ôter la cauſe principale de cette toux ainſi que l'expectoration ſur-abondante. Le Médecin en ſe retirant lui annonça que cela ſeroit fort long, peut-être juſqu'à la fin de la vie, qu'elle ſe ménageât beaucoup, & qu'elle continuat toujours un ſirop qu'il lui faiſoit prendre depuis deux ſe-

maines, & qu'il n'y avoit point autre chose à lui faire. Ce fut alors que n'ayant que de facheux pronostics devant les yeux, & le mal toujours subsistant,, prêt à retomber pour la troisiéme fois & peut-être pour la dernière, elle se détermina à prendre deux prises de vos Poudres qui lui ont produit un mieux si considérable, qu'elles l'ont mise en état de sortir & de profiter du restant de la belle saison en prenant l'air, & aux environs de Paris, & à la campagne. Le mieux s'est toujours soutenu depuis. Elle en a repris deux prises cette automne qui lui ont fait admirablement, & elle est entiérement guérie, &c.

Signé, *Bernard*, Marchand miroitier, Quai pelletier, aux trois chandeliers.

A Paris, le 8. *Janvier* 1765.

SI d'un côté nos Chirurgiens vous decréditent dans l'esprit du commun, de l'autre vous êtes très accrédité, ou plûtôt vos Poudres, dans celui de la noblesse & des gens qui ne sont pas sujets à prévention, & qui connoissent autant la sçience de nos Chirurgiens que leur basse jalousie, qui ne peut être que très préjudiciable à ceux qui les veulent écouter, & s'entendre sans cesse repeter le danger qu'il y auroit pour eux de prendre de vos Poudres.

Nous avons le Seigneur de Montmarin proche Mondoubleau, ainsi que le Seigneur de Chatellier, entre Mondoubleau & Mantoine, qui en font beaucoup d'usage, particuliérement le premier, & qui s'en trouve très bien: le Seigneur de Rovauxdieres, aussi proche de Mondoubleau, en est l'apologiste sur les effets merveilleux qu'il a vû qu'elles ont operé. Notre Prieur-Curé de Mondoubleau en fait aussi usage, ne prend d'autre médecine, & en est pareillement l'apologiste sur la connoissance exacte qu'il a des effets, qu'il regarde pour ainsi dire miraculeux, & qu'il a vû operer par vos Poudres.

Ma Femme, âgée d'environ 45. ans, qui a été plusieurs années très souffrante des douleurs d'estomac & de différentes autres avec un teint fort jaune qui démontroit en quelque sorte ses douleurs, se porte maintenant à merveille par trois prises de vos Poudres qu'elle a usé. J'en ai fait prendre au Garde-chasse de la baronie de Mondoubleau, de même qu'au meûnier des grands moulins dudit Mondoubleau: le premier n'en a pris qu'une prise au troisiéme accès de fiévre tierce qu'il avoit, & depuis ce tems la fievre & lui se sont séparés. Le second avoit pareillement des fiévres tierces très fortes, deux prises de vos Poudres ont produit une guérison parfaite à cet homme qui en a pareillement fait prendre à un de ses enfans dans de pareilles fiévres, dont il a aussi-tôt guéri, &c.

Signé, *Aubert*, Directeur des Postes.

A Mondoubleau, ce 9. *Janvier* 1765.

VOtre poudre fait toujours des miracles: tout ce que j'en ai donné l'année passée a fait des merveilles. Je n'entreprendrai pas de vous faire le détail de tout le bien qu'elle a fait, car je serois trop long; j'aurai l'honneur de vous dire seulement que j'ai guéri deux personnes, il y a deux mois, l'une attaquée d'une jaunisse de la tête aux pieds avec six prises, & l'autre d'une fiévre maligne avec douze prises: il est vrai qu'elle a été secourue au moment même qu'elle a été attaquée; & tous les autres, auxquels j'en ai donné pour différens maux, ont été guéris parfaitement. Mrs. les Médecins ont beau crier contre, j'en ferai usage jusqu'à la fin de mes jours, ne connoissant pas une médecine meilleure que cette poudre dont je fais usage depuis plus de 23. ans, &c.

Signé, *Sevier de Legé*, vieille rue du Temple, près celle de St. Antoine.

A Paris, le 12. *Janvier* 1765.

SI vous êtes édifié, Monſieur, du peu que je fais en me prêtant à l'adminiſtration de votre poudre purgative en faveur des pauvres, combien dois-je l'être davantage de la quantité que vous en répandez avec tant de profuſion dans les Provinces pour le ſoulagement des malheureux.

Je bénis le Seigneur qui dans notre ſiécle a enrichi la médecine d'un reméde auſſi efficace & d'une vertu auſſi étendue ; je le bénis de vous avoir inſpiré une charité pour les pauvres, qui ne connoit de limites que celles de la terre habitable : que vous avez bien trouvé le ſecret de vous venger chrétiennement des clameurs injurieuſes que des maîtres de l'art jettent de toute part contre un ſi merveilleux ſecret. Plus vous prodiguez vos bienfaits, plus vous multipliez les démonſtrations de la vertu de votre poudre, & prouvez l'injuſtice de vos adverſaires. Pour moi, Monſieur, également éloigné de ces injuſtes préoccupations & de tout entouſiaſme, charmé des effets admirables de votre poudre purgative, que j'éprouve par moi-même, ou que j'apprends par témoins oculaires & non ſuſpects, ou que j'ai lû dans vos recueils d'obſervations, je me fais un devoir d'en uſer ſelon les régles de l'art, ſoit en adminiſtrant aux pauvres les paquets que vous leur faites diſtribuer, ſoit en accordant mon ſuffrage dans le cas où elle me paroit convenir à l'égard des gens aiſés qui y mettent une juſte confiance, ou même en la conſeillant dans les maux qui me paroiſſent ſupérieurs aux ſecours connus de l'art.

Ainſi je tache de remplir toute juſtice en rendant hommage à la vérité, en rempliſſant les devoirs de l'humanité, en faiſant un uſage prudent de tous les ſecours que la divine providence nous fournit pour le ſoulagement du genre humain ; enfin, en raportant à l'auteur de tout bien la gloire de tous les

ſuccès de notre art, comme à celui qui eſt le ſouverain arbitre de la vie & de la mort, &c.

Signé, *Champion*, Doyen du Collége de Médecine du Mans.

Au Mans, le 13. Janvier 1765.

UN pauvre païſan nommé Sobairol, de la paroiſſe de St. Pierre Diocéſe d'Agen, ayant des grandes douleurs par tout le corps, un grand mal des reins & des violentes coliques qui l'empêchoient de travailler, a été guéri avec dix priſes de votre poudre; & au moment que je vous écris, il jouit d'une très bonne ſanté.

Dominique Royer, ancien domeſtique de la Paroiſſe de St. Remi, âgé de 32. ans, ayant une fiévre de pourriture qui l'avoit mis dans un état déplorable puiſqu'on attendoit ſa mort d'un moment à l'autre, a été guéri radicalement avec ſix priſes de votre poudre.

Catherine Lateſte, de la paroiſſe Ste. Geneviéve, ayantperdu l'appétit & le ſommeil, & ayant une fiévre lente qui la minoit, a été radicalement guérie avec ſix priſes de votre poudre.

Marguerite Labadie, pauvre femme de la paroiſſe Ste. Marie, ayant une fiévre putride, a été radicalement guérie dans quinze jours de tems, ayant pris d'un jour à l'autre une priſe & demie, & ayant rendu, dans la huitiéme fois qu'elle fut purgée, ſix pots de chambre de pourriture, a été totalement guérie avec douze priſes. Quantité d'autres perſonnes, à qui j'en ai donné pour de petites fiévres & d'autres maux, à qui ces poudres ont fait un bien infini, &c.

Signé, *le Chevalier de Bonneffons*

A Agen en Agenois, le 13. Janvier 1765.

LEs guérisons que je vois opérer tous les jours avec votre Poudre sont si nombreuses, que je dirai seulement avoir guéri des fiévres quartes avec deux prises, d'autres avec quatre, & d'autres avec six prises.

Des fiévres continues avec seul redoublement, & d'autres fiévres continues ardentes avec redoublemens double-tierces, ont été guéries avec quatre, six ou huit prises.

Plusieurs femmes en couches, suppression de vuidanges, épanchement de lait, enflure générale, ont été guéries depuis six jusqu'à douze prises. Je les emploie en toute occasion possible, je n'en reçois que du contentement, &c.

Signé, *Gillion*, Maître Chirurgien de Fillieres.

A Hesdin en Artois, le 14. *de l'an* 1765.

APrès Dieu, c'est à vos poudres purgatives que je dois la guérison d'une colique d'estomac : elle étoit si violente, que par tems je rejettois bouillon, tisannes, huile d'amande douce, & généralement tout ce qu'on me faisoit prendre pour me soulager. Il me sembloit que des charbons ardens descendoient de l'orifice de l'estomac & en tirailloient les parois ; j'étois tourmenté dans la partie basilique de l'estomac d'une douleur violente plus facile à concevoir qu'à énoncer ; de plus la douleur s'étendoit tout le long du colon du côté gauche, de-là aux deux reins, & ensuite un peu au dessus de l'ombelic. Mr. notre Docteur la qualifia de colique venteuse & bilieuse, & tous les remédes qu'il me fit prendre n'aboutirent qu'à augmenter mon mal, à rendre les vomissemens plus fréquens. Ce ne fut

qu'à force des lavemens d'anodins & d'adoucissans qu'on parvint à diminuer la violence du mal. Enfin tracassé & rebuté des remédes ordinaires, j'usai de vos poudres. A peine eus-je pris la première prise que la colique se calma de telle façon que je dormis deux bonnes heures : j'aurois dormi davantage si mon domestique n'eût eû soin de m'éveiller comme je lui avois dit. Je serois trop long si je vous détaillois ce que chaque prise de vos poudres opéra, je me borne à vous dire que les évacuations se firent très bien, & que six prises m'ont parfaitement rétabli.

Si j'avois plûtôt connu les bons effets de vos poudres, je n'aurois pas pris d'autre reméde, & je suis persuadé qu'une seule prise auroit entiérement dissipé & par conséquent abrégé cette facheuse maladie. Je suis fondé à le croire ainsi, sur les expériences que mon très cher père m'écrit en réponse dans sa lettre datée du 10. Janvier 1765. à Villeneuve d'Agenois : la voici.

» Est-il possible qu'une colique d'estomac
» puisse tenir un mois lorsqu'on peut la fai-
» re cesser dans 24. heures. Les expériences,
» depuis si long-tems réitérées de la poudre
» d'Ailhaud pour cette maladie & pour tou-
» tes celles qui procédent des humeurs non-fil-
» trées ne pourront-elles prévaloir sur les pré-
» jugés inconséquens de quelques Esculapes &
» Galliens qui ne traitent leurs malades qu'à
» tatons ? en vérité cela fait pitié. Tes sœurs
» ont été attaquées de colique d'estomac,
» une seule prise sans autre chose les a gué-
» ries aussi bien qu'un nombre d'autres. Ceux
» qui avoient usé des remédes ordinaires, ont
» eu besoin de 3. à 4. prises ; & je crois qu'il
» t'en faudra la même quantité si tu en veux
» user, &c. «

Je serai toute ma vie avec la reconnoissance, &c.

Signé, *Delpech*, Benedictin de la Congrégation de St. Maur.

A l'Abbaye du Mas sur Garonne, le 18. *Janvier* 1765. *à Grisolles.*

VOici, Monsieur, les guérisons les plus remarquables que j'ai procuré par le moyen de votre admirable poudre depuis environ six mois.

Jeanne Nourigat de ce Village, attaquée d'un mal de tête, pésanteur d'estomac, lassitude aux jambes pendant huit ou dix jours, & enfin obligée à s'aliter, fut entiérement guérie par une seule prise.

Jeanne Delbrel, du lieu de Christefoul, Paroisse de Combes Jurisdiction de Pujols, pauvre misérable loüée pour garder les brebis dans le voisinage, fut attaquée d'une jaunisse, qu'elle garda environ trois mois, qui l'avoit réduite à ne pouvoir sortir de sa chambre : il y avoit près de six mois qu'elle n'avoit pas eû ses régles ; cependant elle en a été guérie par une seule prise.

La fille de la veuve Tepfel, du Balason Paroisse d'Aumillac même Jurisdiction de Pujols, ayant resté un an sans avoir ses régles, elle étoit devenue jaune comme un coing, les lévres brulées blanchâtres, mal d'estomac, elle mangeoit beaucoup, rien ne lui profitoit : elle se mit entre les mains des Médecins & Chirurgiens qui la saignerent du bras & du pied, la purgerent, lui firent prendre les opiates & autres remédes, le tout inutilement. Elle dépérissoit à vüe d'œil, & elle étoit réduite à l'extrêmité, lors que sa mère vint me trouver, me dire si j'étois d'avis que sa fille prit vos poudres, ce que je lui conseillai, & je l'asfûrai que si elle vouloit me croire elle seroit bientôt guérie, ce qu'elle fit. Je lui en donnai deux prises que je lui conseilla de prendre en trois fois, un jour d'intervale entre les deux dernières prises, parce que je connoissois son petit tempérament & la facilité qu'elle avoit à se purger, ce qu'elle fit, & fut entiérement guérie & se porte au mieux.

Marguerite Sormaise, femme à Jean Flouret du Village & Paroisse de Combes même Juris-

diction de Pujols, mariée depuis cinq à six ans, n'ayant pas fait d'enfant ni eû ses régles avant ni depuis son mariage, a gardé un an une jaunisse des plus affreuses, qui l'avoit réduite dans une des plus tristes situations, dont elle a été guérie par deux prises de votre poudre depuis plus de deux mois, & se porte mieux qu'elle n'ait jamais fait.

Je ne finirois jamais, si je vous détaillois tous les pauvres que j'ai soulagé ou préservé, c'est-à-dire, coupé court à des grosses maladies par le moyen de cet excellent reméde, & moi qui dans la moindre indisposition recours de suite auxdites poudres qui m'ont rendu plus frais que je n'aye été de ma vie. Depuis deux ans j'en ai fait prendre plus de cent cinquante prises à des personnes de différent tempérament & différent sexe, qui tous s'en sont très bien trouvés, &c.

Signé, *Bosredon de Rives.*

A Pedelart près Villeneuve d'Agen, *le* 18. *Janvier* 1765.

MOnsieur des Miotte, Capitaine de la ferme générale, a été tourmenté pendant plus de quinze jours d'une fiévre putride selon le raport de ses Médecins. Abandonné d'eux, pourvû des secours de l'Eglise, étoit agonisant, lorsque Mr. Basoche Curé parvint à lui faire prendre votre reméde dont il a fait usage pendant quatre jours, & a repris promtement ses forces ordinaires.

La nommée Anne Voirin avec cinq prises a été guérie d'un ulcère au sein, &c.

Signé, *Salmon*, Avocat à la Cour.

A Raon Létape, *le* 24. *Janvier* 1765.

VOici, Monſieur, les guériſons remarquables opérées par vos Poudres, que je puis certifier, en ayant une parfaite connoiſſance.

Il y a trois ans que la nommée Battard, femme du nommé le Battoux compagnon Cordonnier demeurant grande rue au Mans, fut attaquée d'une hidropiſie de poitrine, pour laquelle deux Médecins furent appellés. Après avoir pris tous les remédes qui lui furent ordonnés, la malade étant aux abois, on lui fit recevoir les Sacremens; peu après elle perdit toute connoiſſance, & les Médecins annoncerent qu'elle n'avoit pas vingt-quatre heures à vivre. Dans cette extrêmité, on eſſaya de lui faire prendre de vos poudres purgatives: il fallut pour cela lui ouvrir la bouche de force avec une cuilliere, on vint à bout de lui en faire avaler une demi priſe qui lui procura un peu de mouvement: trois heures après une autre demi priſe lui fut adminiſtrée qui lui procura une grande évacuation; le ſurlendemain une priſe entière lui rendit toute ſa connoiſſance, & elle ſe trouva aſſez forte pour ſe lever ſur le ſoir: enfin, une troiſiéme & quatriéme priſe la rétablirent entiérement, & elle s'eſt toujours très bien portée depuis.

La niéce de cette même femme, âgée de douze ans, demeurant chez Mr. Rey, Directeur des Œconomats au Mans, fut priſe l'année dernière d'une groſſe fiévre avec tranſports & fréquens vomiſſemens: on la traita d'abord comme devant avoir la petite vérole; mais le cinquiéme jour ſon mal ayant pris caractère de fiévre maligne, on lui adminiſtra de vos poudres à petite portion, leſquelles ayant produit tout l'effet que l'on en pouvoit attendre, quatre autres priſes, à différens jours, la remirent en parfaite ſanté.

Il y a environ quatre ans que la Dlle. Batet, âgée de trente & quelques années, & de-

meurant chez Mr. de Tahureau Gentilhomme de cette Ville, reçut d'un homme yvre, en passant dans la rue, un coup de poing très violent sur le haut de la poitrine au défaut de son corps de baleine, qui pensa la renverser, & dont il lui étoit resté une impression très vive. Ayant caché son mal pendant toute une année, dans la crainte que son maître ne la fit médicamenter, cette fille dépérissoit sensiblement, ayant perdu l'appétit & le sommeil; mais voyant enfin que son mal augmentoit toujours, elle en déclara la cause. Ayant pris alors une prise de vos poudres, elle éprouva un tiraillement interne dans la partie offensée : une seconde prise, lui ayant été administrée, produisit le même effet, & dissipa entiérement la douleur. Elle a toujours joui depuis d'une très bonne santé.

Il y a environ un an qu'une jeune enfant, âgée de onze mois seulement, fille du jardinier du même Mr. de Tahureau, se trouva atteinte d'une jaunisse universelle après avoir essayé pendant deux mois, sans succès, de plusieurs remédes qu'on avoit indiqué. Son père, qui avoit été guéri de plusieurs maladies très critiques par l'usage de vos poudres, en obtint une demi prise de son maître. Il en fit prendre la moitié à cette enfant qui fit peu d'effet; mais ayant recidivé le surlendemain de l'autre quart de prise, elle produisit une évacuation si favorable, que la jaunisse se dissipa entiérement, & n'a pas reparû depuis.

Mr. le Chevalier de Tahureau, Colonel & Commandant l'Artillerie à la Rochelle, y fut attaqué en 1762. d'une fiévre maligne qui le mit aux portes de la mort : il en fut cependant tiré par le secours des Médecins, mais sans pouvoir reprendre une véritable santé. En 1763. la fiévre lui reprit, & son mal fut encore pallié. Dans le mal-être qu'il éprouvoit, il lui étoit resté entr'autre chose, comme un bandeau qui lui ceignoit le front, & qui lui bridoit tellement les yeux, qu'il ne pouvoit porter ses regards en haud. Une troisiéme rechu-

te lui étant arrivée l'été dernier, il se détermina enfin à prendre une prise de vos Poudres purgatives : il en étoit à sa troisiéme selle, lorsqu'il fut surpris tout-à-coup d'un mouvement subit dans le devant de la tête, par deux fois consécutives, avec une sorte de crocquement, & tout semblable à l'effet d'un rideau de fenêtre que l'on tire précipitamment. Dans ce premier moment il se crût perdu, & d'autant plus qu'ayant porté la main à son front, il se trouva aussi froid que la glace, quoique le reste du visage eût conservé sa chaleur naturelle. Cependant, quelque peu de tems s'étant écoulé, son front se rechauffa, & ayant repris ses sens, il fut bien agréablement surpris de voir ses yeux se porter en haut comme en bas avec un regard très assûré ; en sorte que, délivré tout à la fois de cette incommodité & de la fiévre, il a recouvré une parfaite santé. C'est le récit mot-à-mot qu'il m'a fait de cette guérison merveilleuse, étant pour le présent au Mans, & qu'il a trouvé bon que je rendisse publique.

Madame de Pont-Farey, Dame très respectable à tous égards, rétirée dans un apartement de l'hôpital général de cette Ville, & âgée de plus de soixante dix-huit ans, étoit si sujette depuis un grand nombre d'années à des coups de sang très violens, accompagnés de palpitations, de maux de tête & de douleurs de rûmatisme dans tout le corps, pour quoi elle étoit saignée si fréquemment qu'il en devoit résulter nécessairement un entier épuisement : Mr. Champion son Médecin ne pouvoit lui-même se le dissimuler, mais il ne pouvoit, disoit-il, apporter d'autre soulagement à un mal si pressant. Elle étoit dans cet état critique, lorsqu'elle se détermina à faire usage de vos poudres purgatives. Depuis deux ans qu'elle les a commencées, elle n'a pas été saignée une seule fois. Quand elle se trouve un peu incommodée, elle en prend de fois à autres, & au moyen de cette précaution elle jouit d'une très

bonne santé. C'est sous sa dictée que j'ai écrit le présent certificat.

Mr. de Neveu, Gentilhomme habitant le Mans, fut atteint, il y a près de quatre années, d'une douleur au talon qui lui permettoit à peine de marcher un peu. Au bout de huit jours le Médecin qui fut appellé, ordonna les bains aromatiques : mais loin de s'en trouver soulagé, la douleur passa à la cheville du pied, gonfla les jambes, puis monta aux jarrets, & successivement affecta tout le côté gauche jusques & compris les épaules & le col, obligé de soutenir son bras gauche avec une écharpe. La plus forte douleur qu'il ressentoit, résidoit surtout dans l'index qui se tenoit tendu & d'une roideur inflexible ; c'étoit, disoit-on, un rûmatisme gouteux. Il y avoit trois mois qu'il souffroit de la sorte, lorsqu'il se détermina à prendre de vos poudres. Trente & quelques prises l'ont guéri si parfaitement de tous ses maux, qu'il n'en a pas eû le moindre ressentiment depuis, &c.

Signé, *des Illeaux*, ancien Commissaire des Guerres.

Au Mans, le 28. *Janvier* 1765.

IL me seroit difficile de vous peindre ma reconnoissance, j'en suis pénétrée au de-là de tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire ; elle égale la confiance que j'ai pour votre divin reméde dont je viens d'éprouver des effets si salutaires. Permettez-moi de vous exposer l'état où je me suis trouvée le mecredi des quatre tems avant Noël. Je passai la nuit dans des tranchées & des maux d'estomac à perdre patience : à force d'eau chaude, je passai la journée du lendemain ; mais le sur-lendemain je fus prise d'une violence à déséspérer de ma vie ; voici ce que je ressentois. Des tranchées, à m'évanouir, dans l'estomac, le ventre & le bas ventre ; un sim-

ple bouillon ne pouvoit passer dans mon estomac : avec cela les urines arrêtées, & souffrant cruellement dans ce côté-là : je ne pouvois garder nulle attitude, tant la douleur de reins étoit excessive; avec cela des douleurs dans tout le dos desquelles, je vous avoue, je perdois patience, parce qu'il me sembloit deux alénes qui me perçoient sous les épaules; les mêmes douleurs dans les côtés; enfin, j'étois sur la roue. Dans cet état, on envoya chercher le Médecin, qui m'ordonna potions, calmans, tisanne avec sel de nitre, dix lavemens de suite, huile avalée, rien ne calmoit mes vives douleurs que je pouvois nommer rage. On me mit dans les bains, c'est le seul reméde qui m'aie soulagée pour le moment, car dez que j'en étois déhors, je souffrois de plus belle : rien ne pouvoit faire marcher les urines, hors le bain qui m'en faisoit rendre, mais bien peu; enfin le Médecin voulut me purger, & me proposa l'émétique. Je me recriai contre, n'ayant point oublié l'état où ce poison m'avoit mise, il y a 10. ans. Je lui dis donc que je n'en ferois rien. Il me dit : vous avez, je crois, beaucoup de confiance dans les poudres de Mr. d'Ailhaud. Je lui dis, oui, Monsieur, & j'en vais prendre; ce que je fis en effet, dont je rends graces à Dieu & à vous, Monsieur. J'en pris une prise le lendemain qui me fit rendre mille horreurs; à la troisiéme prise je ne sçai ce que les tranchées sont devenues, mon estomac a digéré facilement, les urines ont repris leur cours, & toutes mes autres douleurs diminuées plus de moitié. J'ai continué jusqu'à ce jour que je suis à la treiziéme prise; chaque prise me fait rendre un graveau infini tout rouge, qui fait bruit dans le pot de chambre, comme feroient des pierres, & cependant il n'y en a point. Je continue toujours d'en rendre ainsi que des glaires, &c.

Signée, *de Branscourt*, au Couvent des Maillets.

Au Mans, ce 2. Février 1765.

RE cevez, Monsieur, l'hommage de ma reconnoissance : après Dieu je ne tiens la vie que de vous, & ne subsiste que par le secours de votre divin remède. Declarée astmatique auparavant l'usage de vos poudres, je ne respirois que par la saignée qui ne me faisoit guère respirer, car j'étouffois toujours avec une toux continuelle ; & quand la toux me reprend, j'ai recours à une prise qui me guérit. Cette toux à présent est très peu de chose, & s'éloigne de plus en plus ; c'est de quoi j'ai l'honneur de vous assûrer, & des sentimens de la parfaite reconnoissance avec laquelle, &c.

Signée, *Sr. Menard*, Réligieuse du Couvent des Maillets.

Au Mans, ce 2. Fevrier 1765.

PErmettez-moi de vous faire part des effets que votre remède spécifique a opéré sous mes yeux en cette Ville de Bruxelles.

La Dlle. Walschaert, qui étoit tombée dans une apoplexie & paralisie à la langue, le Médecin l'avoit faite saigner & donne les drogues accoutumées en pareil cas, mais sans effet : elle perdit connoissance, & tomba dans un sommeil qui annonçoit la léthargie, ce qui m'engagea d'essayer vos poudres. Je lui en fis donner d'abord deux prises avec quatre grains d'émétique qui mirent son corps en mouvement, mais sans évacuation. Deux heures après je lui en fis donner encore une prise qui la vuida merveilleusement : le lendemain je lui en donnai une prise & demie le matin, & une le soir, & continuai de la purger constamment pendant 15.

jours lors qu'elle fut retablie, à la langue près qui se ressent encore un peu de l'attaque.

Mr. Jacob, Official de la Chambre des Comptes, vous aura fait part de la guérison que vos poudres ont opéré en lui, étant guéri d'une hidropisie de poitrine au moyen de 150. à 200. prises.

Mr. le Prélat de St. Trond, voyant les effets de votre poudre, en a fait l'épreuve sur plusieurs personnes de son Abbaye & de sa connoissance, qui s'en sont très bien trouvées; entr'autres sa niéce fut guérie d'un mal de gorge avec une ou deux prises.

Je ne finirois pas si je voulois vous marquer ici au long toutes les cures que vos poudres ont opéré sur mes amis, je finirai ma lettre en avouant que je vous dois la vie de mon épouse, qui, languissante depuis plusieurs années, continue de s'en servir avec succès, & dit ne se trouver jamais mieux que le jour qu'elle prend vos poudres, &c.

Signé, *A. G. Reynack*,
Agent & Procureur.

A Bruxelles en Brabant, *le* 2. *Février* 1765.

JE n'entrerai point dans le détail des légères incommodités, des fiévres même invétérées que j'ai guéries avec vos Poudres : je pourrois en citer grand nombre ; mais ce sont des bagatelles pour nous, il faut quelque chose de plus imposant pour fixer l'attention du public.

La femme d'un Chirurgien habile tomba tout à coup paralitique d'un côté. Après les premiers secours de l'art, il se décida sur mes instances à donner vos Poudres à sa femme ; dix prises lui avoient rendu l'usage du bras & de la jambe. L'ayant été voir alors, elle me fit, ainsi que son mari, tous les éloges possibles de votre remède.

J'insistai pour qu'elle en reprit, ayant apperçu encore un peu d'embarras dans ses mouvements; tout y devoit bien déterminer, on me le promit; j'ai sçu qu'on avoit appellé de mon ordonnance, on en est resté là, le tout par principe d'œconomie : on sçait que tous les maris ne se ressemblent pas. Cet exemple est sans conséquence & ne doit effrayer personne.

Une femme de campagne n'avoit pû sortir de sa maison, ni presque même de son lit depuis quatre mois, second exemple de paralisie : elle fut guérie par le secours de vos poudres seules. Je l'ai vue depuis travailler à sa récolte.

Une autre paralitique, après avoir inutilement tenté plusieurs remédes, eût enfin recours au vôtre qui lui fit des prodiges. La parole lui étoit un peu revenue, il est vrai que c'étoit encore une femme; elle s'aidoit mieux de son bras & de sa jambe, quoique avec difficulté encore. Malgré son expérience & mes répréſentations elle s'en est tenue à dix prises, & n'a par conséquent pas trouvé tout le soulagement qu'elle devoit attendre de sa persévérance. J'en ai beaucoup trouvé d'autres, qui de même par inconstance ou trop de sécurité ne font qu'ébaucher leur guérison; il survient alors des révolutions, c'est dans la régle, on s'en prend au reméde, quelle injustice!

Une femme de 72. ans, tourmentée de coliques & de douleurs universelles, n'avoit presque pas quitté son lit depuis deux ans & même plus; oppression, enflure, tout sembloit annoncer une hidropisie, la Faculté la traita en conséquence, mais sans succès : à la huitiéme prise de vos poudres sa fille vint me remercier. La bonne femme avoit repris sa quenouille & se portoit à merveille. La jeunesse revient de loin.

Un tisserant, affoibli par un cours de ventre & des coliques d'estomac, eût recours à moi après deux ans de souffrance extrême. Les vomissemens étoient fréquens, il ne pou-

voit rien digérer. Obligé d'abandonner son métier, il avoit employé plusieurs remédes, tous sans aucun succès. Avec vingt prises à peu près de vos poudres j'ai rétabli entiérement son estomac, il se porte très bien. J'ose dire que votre reméde n'a produit que de bons effets sur tous ceux à qui j'en ai donné, quoiqu'ils soient en grand nombre.

Les guerisons suivantes sont extraites d'une lettre de Mr. Dupuy, Curé dans ce Diocése, à qui j'avois remis de vos poudres pour des pauvres de sa Paroisse.

Un de ses habitans avoit depuis plusieurs années un devoyement, lequel fut suivi d'une fievre considérable; une seule prise le guérit radicalement.

Une fille, âgée d'environ vingt-quatre ans, avoit depuis deux ans les jambes enflées à un point extraordinaire; la fiévre s'étoit jointe à l'enflure laquelle étoit une suite de suppression; elle étoit dans l'état le plus digne de compassion en 1763. Mr. le Curé, sans espoir de la guérir, ne consultant que son zéle, appella un habile Chirurgien de St. Calais. Ayant trouvé au bas ventre une tumeur grosse & dure, il employa les remédes convenables. Ils eurent aussi peu de succès que d'autres qu'elle avoit déjà faits. Enfin, elle prit de vos poudres: dez la sixiéme prise ses jambes desenflerent, la fiévre commença à céder, la tumeur disparut; aujourd'hui elle se porte à merveille.

Un garçon de trente-deux ans ne marchoit depuis quatre ans & demi qu'avec deux potences, à peine pouvoit-il s'appuyer légérement sur le talon: il souffroit des douleurs inconcevables dans toutes les parties de son corps, les doigts de ses pieds étoient repliés, ses mains & ses bras contrefaits étoient sans force: dez la cinquiéme prise de vos poudres il oublia ses potences, ses doigts se redresserent; les forces augmentent de jour en jour, les douleurs sont considérablement diminuées, & au moyen de sa persévérance, il a tout lieu d'espérer une guérison parfaite.

Au mois d'Août dernier, un garçon âgé de vingt ans étoit depuis quinze jours tourmenté cruellement d'une colique au bas ventre; après bien des convulsions qui sembloient annoncer une mort prochaine, il tomba sans connoissance. Avec bien de la peine on lui fit avaler une prise de vos poudres, elle n'opéra que huit heures après, mais avec tout le succès possible. Rappellé ainsi à la vie, quelques prises ont confirmé sa guérison. On pourroit en citer encore quantité d'autres dans différens cas; mais ces exemples sont assez puissans contre la force des préjugés, si je ne puis vaincre l'incrédulité, & je ne m'en flatte pas entiérement, j'espére du moins affermir ceux qui ne marchent qu'en chancelant dans la bonne voye. Après mon exemple, il ne faut desespérer de la conversion de personne, &c.

Signé, *le Chevalier de Perrochel.*

Au Mans, ce 3. *Février* 1765.

UNe de mes filles, âgée de cinq ans, atteinte de grand maux de cœur continuels, & de glandes qui lui tenoient en entier le col, une seule prise du reméde universel a dissipé lesdites glandes, & lui a fait faire par la bouche quatre ou cinq vers tous vivans; de sorte que depuis ledit reméde elle se porte à merveille, & mange comme elle n'a jamais fait, &c.

Signé, *Tachereau*, Sindic de la Ville de Boen.

A Boen en Forest, le 7. *Février* 1765.

MAdame Boutry, épouse de Mr. Boutry marchand orphévre qui vint louer un apartement chez moi pour le terme de Pâques 1753.

laquelle tomba dangereusement malade trois mois après l'emménagement, jaune comme un coing, le ventre dur & très enflé, laquelle enflure lui remontoit à l'estomac, une grosseur qu'elle disoit sentir dans la région de la matrice comme d'un corps étranger, des douleurs universelles & continuelles accompagnées de grosse fiévre, les jambes grosses comme deux pots à beurre, tant elles étoient enflées : pour trancher court, le Chirurgien qui la voyoit annonça à la troisiéme visite qu'il n'y avoit point de reméde pour elle, que c'étoit un corps usé, la nature qui finissoit, qu'il falloit se précautionner sans délai des Sacremens, & qu'il ne pensoit pas qu'elle passat la nuit. Cette funeste annonce, à sept heures du soir, me mit dans le cas, au défaut de son mari qui en avoit perdu la tête, de faire toutes mes diligences pour lui procurer les derniers secours, & elle fut administrée vers les onze heures du soir par un tems de pluye si considérable, qu'il n'y avoit que le besoin pressant, confirmé par les sages conseils du Confesseur, qui put en faire supporter tout le desagrément. Elle vit cependant le jour suivant, & j'engagai son mari alors à voir un Médecin. Il en vint un qui la suivit près d'un mois sans avoir ni donner la moindre espérance de la pouvoir remettre sur pied ; au contraire, voyant les visites infructueuses, il se retira, lui laissant la liberté d'user de tout ce qui lui viendroit en idée. La fiévre n'étant cependant plus si forte, on la leva dans un fauteuil quelques heures par jour, toutes causes toujours subsistantes & bien douloureuses, quoique bien emmaillotée d'oreillers, & traîna ainsi l'automne & l'hiver suivant jusqu'au carême 1764. Il nous paroissoit étonnant à tous qu'elle put subsister si long-tems accablée de tant d'infirmités ; voici cependant le moment de sa guérison : elle reçoit une visite d'un particulier, ancienne connoissance de son mari, qui n'avoit point reparu depuis trois ou quatre années, & que l'on croyoit mort à bon titre,

attendu le triste état où on l'avoit définitivement vû. C'est un homme qui s'étoit diverti, avoit eû galanterie sur galanterie, & qui avoit épuisé l'art de la chirurgie ; il étoit alors sec comme un bâton, tout cicatrisé, hideux à voir, en un mot un spectre ambulant & très mal venu par tout : il en vint même jusqu'à rester perclus & paralisé, ayant perdu tout mouvement de ses membres & même de la langue : c'est dans cet état desespéré qu'on lui donna de vos poudres. N'y voyant plus rien à risquer, on lui en donna dans les premiers jours jusqu'à quatre prises en 24. heures, dont on avoit aiguisé les premières de quelques grains d'émétique. Elles lui firent tout l'effet désiré, & par leur usage suivi & réiteré, il se trouve guéri radicalement, & remis dans son premier embonpoint, sauf un tremblement, qui lui est resté aux mains, qui l'empêche d'écrire. C'est dans cette situation qu'il se présenta à la Dame Boutry qui ne l'auroit jamais reconnu, si son mari ne le lui eût rappellé : à peine pût-elle encore s'imaginer que ce fut cette même personne si hideuse, dont le souvenir lui attaque encore le cœur. Après bien des demandes & réponses il lui apprit à qui il devoit sa guérison, & invita de son mieux la Dame Boutry & son mari à en faire usage, lui promettant merveilles. Elle n'a point hésité, & a eû la consolation, après les trois premières prises, de voir ses douleurs cessées, de se trouver les jambes & le ventre dans l'état naturel, bon appétit, se levant & couchant seule, marchant, courant, montant & descendant les escaliers, & contant à tout le monde sa bonne fortune. Ce mieux s'est toujours soutenu depuis, & elle a soin d'en prendre de tems en tems.

Mon filleul, fils de Mr. Marchand mon confrère, enfant de quatre à cinq ans, qui fut attaqué l'hiver de 1763. d'une coqueluche considérable qui fit craindre pour sa vie, on appella Médecins & Chirurgiens : il fut médicamenté, & à force de remédes on parvint à

calmer ſes quintes ; mais l'enfant tomba en langueur avec une fiévre lente qui le minoit de jour en jour aucun appétit, vomiſſant ſur le champ les alimens pris dans la plus petite quantité & choiſis. Il dépériſſoit à vue d'œil, des ſueurs exhorbitantes toutes les nuits, & donnoit ſi peu d'eſpérance que Madame ſa Mère craignoit ſur les fins, avec raiſon, d'apprendre qu'il n'eut point paſſé la nuit. Heureuſement pour elle & ſon enfant qu'elle croyoit ainſi que nous ſans reſſource, elle ſe détermina comme par déſeſpoir à lui riſquer le tiers d'une priſe de vos poudres qui opéra admirablement : l'enfant commença à digérer un peu & à garder les alimens ; enfin les trois tiers, pris en une ſemaine, reſſuſciterent pour ainſi dire l'enfant qui reprit ſucceſſivement ſa gayeté, ſon appétit, ſon ſommeil & ſon embonpoint. La fiévre diſparut, & il fut mené dix à douze jours après à la campagne à dix lieues de Paris chez ſon bon papa où il eſt encore actuellement en très bonne ſanté. Voilà, Monſieur, le détail que je vous fais avec plaiſir de deux cures opérées ſous mes yeux, car pour celle du particulier à qui on en eſt redevable, je ne la ſçai que par récit, & ne le connois nullement.

Dans ma précédente j'ai omis, au détail de la maladie de ma femme, une circonſtance qui eſt, qu'après quatre ſaignées du bras elle devint jaune comme ſafran de la tête au pied, & que cette jauniſſe a réſiſté à tous les remédes, & a ſubſiſté juſqu'à l'uſage de vos poudres qui l'ont fait totalement diſparoitre en opérant le reſte de ſa guériſon, &c.

Signé, *Bernard*, Marchand Miroitier quai pelletier aux trois chandeliers.

A Paris, le 14. *Février* 1765.

Je

JE n'ai fait usage d'aucun autre reméde, pour toutes les incommodités qui me sont survenues pendant vingt-trois ans, que de vos poudres qui ont toujours réussi à me guérir parfaitement. J'étois Vicaire de Mr. l'Abbé de Lagreze, Curé d'Aiguillon, & son ami particulier, lorsqu'elles ont produit chez lui des effets miraculeux. J'en ai été témoin oculaire; je ne le quittai presque point ni jour ni nuit tant qu'il fut en danger.

Je suis depuis quatre ans à la tête d'une Paroisse dans un païs de traverse, sur les confins du Querci: je fus touché de compassion, en y arrivant, de voir tous les jours des pauvres misérables sans aucun secours des Médecins faute de facultés; j'avois pour mon usage quelques paquets de vos poudres, j'en fis le sacrifice, je les distribuai à plusieurs particuliers en petite quantité: cela ne laissa pas de produire de bons effets. Je me déterminai pour lors à en faire venir vingt paquets: voici le détail fidéle des guérisons que ce reméde admirable a opéré sous mes yeux.

Je me trouvai attaqué, dans le mois d'Août dernier, d'un tenesme qui me fit souffrir les douleurs les plus insupportables, j'en fus guéri radicalement avec cinq prises dans l'espace de huit jours.

Ma servante fut attaquée, dans le même mois d'Août, d'une maladie que je ne connoissois guère; tous les simtômes de sa maladie, selon que je le vis dans le Dictionnaire de santé, annonçoient une vraie stranguerie: je la guéris radicalement avec cinq prises de votre poudre.

Toinette Lasguignes, âgée de 28. ans, femme de Jacques Baissade, laboureur de la Paroisse de S. Martin Jurisdiction de Montaigut, detenue dans son lit depuis cinq ou six mois par un rûmatisme sur les bras & sur les jambes, après avoir été saignée trois fois & purgée

pour le moins autant, & après avoir pris le petit lait pendant quinze jours & le lait entier pendant un mois sans aucun soulagement; son mari tout chagrin vint me trouver, & me dit l'état déplorable de sa femme. Je pris le parti d'aller chez lui avec quelques prises de votre poudre. Je trouvai la malade bien disposée d'en user: je lui en préparai une prise sur le champ, elle ne pût prendre le verre d'eau de la main droite, & ne pût porter à la bouche que la main gauche, encore eût-elle besoin de mon secours. Cette première prise la soulagea beaucoup, elle en prit elle-même le lendemain une seconde prise, & fut en état de prendre sa nourriture: le jour suivant, elle en prit une troisiéme, chose incroyable mais vraie! elle fut en état de se lever. Le quatriéme jour elle en prit une autre, qui lui redonna l'appétit, & elle se crut guérie & n'en vouloit plus prendre. J'en fus informé, je l'engageai à en prendre encore deux prises, ce qu'elle fit par considération pour moi. Depuis ce tems-là elle se porte au mieux, elle vaque comme ci-devant aux occupations de sa maison, & aux travaux de la campagne même les plus fatigans. J'ai oublié de vous dire en quel tems j'ai guéri cette femme; c'étoit sur la fin d'Avril dernier.

Ces mêmes personnes eurent dans le mois d'Août dernier deux jeunes enfans & une jeune fille attaquées, presqu'en même tems, de la petite vérole. Les deux enfans moururent de cette maladie; la jeune fille âgée, à ce que je crois, d'environ cinq ans, étoit à l'agonie selon l'aveu du père qui vint tout désolé me demander si votre poudre pourroit lui être de quelque utilité. Je lui dis que puisqu'il jugeoit que la petite fille étoit sans ressource, qu'il feroit très bien d'hazarder & de lui en faire prendre à son arrivée une demie prise. Je le prévins que si cinq heures après il appercevoit en sa fille un peu de bien, il falloit lui en donner autant, ce qu'il exécuta fidélement; aussi a-t'il eû la consolation de tirer des portes

de la mort sa jeune fille avec deux prises de votre poudre merveilleuse. Ces pauvres gens ne cessent de parler à leurs voisins, à leurs amis des effets surprenans qu'elle a opéré dans leur maison, & de vous donner mille & mille bénédictions.

Un de mes amis vint me faire confidence qu'il avoit attrapé une gonorree virulente, il m'assura qu'elle étoit cordée. Plein de confiance pour votre reméde, dont il fait usage depuis long tems, il me dit qu'il vouloit essayer s'il viendroit à bout de se guérir avec vos poudres, il m'en demanda trois paquets. Il vint me raporter qu'en se purgeant trois jours de suite les deux premières semaines, il lui étoit survenu un commencement d'inflammation, & une tension dans une partie des muscles qui sont destinés à l'usage de la verge. Je lui dis de ne point brusquer cette maladie, de donner du tems à l'écoulement. Je lui conseillai de ne se purger que deux fois la semaine, de boire dans les jours d'intervales deux ou trois verres de tisanne apéritive le matin à jeun, & trois heures après diner. Il a observé ce régime, & a été guéri dans deux mois & demi avec vingt-quatre ou vingt-cinq prises. Il faut observer qu'il augmentoit quelque fois la dose d'un quart & même d'une demie.

Un pauvre païsan, qui s'étoit loué dans ma Paroisse au mois de Juin dernier, resta presque quinze jours alité dans le mois de Juillet. Il n'avoit plus la force de travailler, son estomac étoit tellement foible & débilité qu'il ne pouvoit non seulement digérer le peu de nourriture qu'il prenoit, mais encore qu'il la rejettoit. Cet homme, qui n'a environ que cinquante ans, me toucha de compassion pour lui. Dans une semaine je lui fis prendre trois prises de vos poudres : la première ne le purgea presque pas ; il sentit néanmoins un bien pour son estomac. Les deux autres le purgerent, remirent son estomac & ses forces à un point qu'il mangeoit sans être incommodé, & qu'il finit son tems. Il quitta ensuite ma

Paroiſſe, & il m'a été dit, il y a deux mois, qu'il ſe portoit aſſez bien.

Sur la fin d'Août, j'ai guéri un jeune homme de ma Paroiſſe âgé de vingt-deux ans, d'une fiévre opiniâtre avec ſix priſes. Je ne vous dirai pas s'il fit beaucoup de vers, mais je ſçai qu'il en rendit quelques-uns.

Mdlle. la veuve Mercadier, ma Paroiſſienne lorſque je vins ici Curé, menoit une vie triſte depuis près d'un an, elle mangeoit & dormoit peu, elle maigriſſoit chaque jour, elle ſortoit de ſa maiſon de loin en loin pour entendre la Meſſe ſeulement. Je lui fis prendre dans quinze jours quatre priſes de vos poudres. Cela fait, elle alloit & venoit; enfin ſa ſanté ſe repara peu à peu.

L'êté paſſé elle me dit qu'elle ſentoit en elle un grand échauffement, ce qui paroiſſoit en partie par la quantité de petits boutons qui lui étoient ſortis au viſage. Difficile pour tout ce qui ſe nomme purgatif, elle prit pendant trois ſemaines de la tiſanne de chicorée ſauvage; mais voyant qu'elle ne produiſoit pas tout l'effet qu'elle en attendoit, elle ſe purgea deux fois avec votre poudre incomparable, & ſes boutons diſparurent: nous avons du depuis parlé ſouvent de l'excellence de ce remède. Il ſeroit à ſouhaiter pour le genre humain qu'il devint univerſel, ce qui malheureuſement n'arrivera pas; il y a trop de gens intéreſſés à le combattre: ils ne manqueront jamais de raiſons bonnes ou mauvaiſes. Pour moi, je m'en tiens à une longue expérience que j'en ai faite, qu'une infinité de perſonnes de tout ſexe, de tout âge & de toute condition de ma connoiſſance ou de mes amis ont faite, qui n'ont nul intérêt non plus que moi à tromper le public. Je cede la plume à mon frère qui vous racontera lui-même les bons effets qu'il en a reſſenti en arrivant chez moi.

J'attrapai à Verſailles, Monſieur, dans le mois de Mars 1764. un échauffement, ſelon le ſentiment d'un vieux Médecin italien par

qui je me fis visiter. Il me conseilla de boire de tisanne, ce que je fis pendant tout le mois de Mars en faisant mon service chez le Roi : je bûvois beaucoup d'eau dans mes repas, & je ne faisois que la teindre avec un peu de vin, je vivois d'ailleurs fort sobrement. Je fus obligé de partir le premier d'Avril pour mon quartier, avec le même écoulement ; je fis mes trois mois de résidence, je ne manquai à aucun exercice tant à pied qu'à cheval, sans faire d'autres remédes que de boire de la tisanne de santé alternativement pendant trois semaines, & puis du lait de vache tout pur sans saignée ni purgations. Ma résidence finie, j'entrepris une route de 15. jours de marche consécutive, sur la fin du mois de Juin. Je la soutins avec peine, ne prenant le matin qu'une écuellée de lait jusqu'au souper. J'arrivai enfin chez mon frère le 9. Juillet fort fatigué & fort foible, entêté de la tisanne de santé avec laquelle mon italien m'avoit promis que je viendrois à bout de me guérir ; j'en pris encore pendant trois semaines. Je me noyois à force de boire dans mes repas, l'écoulement avoit beaucoup diminué, mais à la fin mon estomac se trouva débilité à un point que je n'avois plus la force de me tenir sur les jambes ; d'abord que j'étois dans mon lit, j'étois accablé par des sueurs continuelles : la fiévre se mit de la partie. Mon frère, me voyant malade sérieusement, me proposa de prendre de vos Poudres. J'étois si fort prévenu contre elles que je rejettai bien loin d'abord la proposition. Après avoir fait réflexion cependant que je me trouvois transplanté dans un païs de traverse, éloigné de toute sorte de secours, n'ayant pour ressource que quelques mauvais Chirurgiens de campagne, en qui j'avois encore moins de confiance que dans votre remède ; me voyant forcé d'en prendre d'une façon ou d'autre, après avoir parcouru votre livre, pressé à tout moment par mon frère, je me déterminai enfin à prendre une prise de votre Poudre.

Elle me fit beaucoup de bien, mais ne détruisit point en moi l'effet du préjugé. Je différai 5. ou 6. jours à en prendre une seconde qui m'arrêta l'écoulement; je me crûs guéri. J'aurois volontiers crié au miracle, mais au bout de quelques jours, l'écoulement reparut, peu abondant à la vérité; je fus alarmé, j'en pris cependant en tâtonnant une troisiéme, puis une quatriéme: pour couper court enfin, & ne vous point ennuyer par un trop long détail, j'en pris cinq prises dans l'espace de trois semaines qui m'ont guéri radicalement, & converti en même tems. Je suis aujourd'hui aussi prévenu en faveur de votre reméde que je l'étois contre. L'expérience passe science: j'ai eu beaucoup de peine à la faire, elle m'a réussi au de-là de toute espérance. Je vous promets de m'en tenir là pour la vie, & de ne point faire usage d'aucun autre reméde: j'ai été fort difficile à convertir, mais je vous assure que dorénavant je serai prosélite des plus ardens à prôner la bonté de votre reméde à tous ces beaux faiseurs de raisonnnemens qui m'avoient séduit comme tant d'autres. L'amour de la vérité & la reconnoissance que je vous dois, m'engagent à vous faire passer ce témoignage. Les deux frères ont l'honneur d'être, &c.

Signés, { *Du Roux*, Curé de Sainte Cécile.
Du Roux, Chevalier de S. Louis, Garde du Corps du Roi. }

A Ste. Cecile, Diocése d'Agen, à Agen, le 14. *Février* 1765.

LEs Poudres, ou la médecine universelle, a produit des effets admirables. Un Recolet qui a eu des fluxions dans les yeux avec des vertiges, de façon à ne pouvoir plus lire, a été guéri moyennant quatre prises. Un Capucin, qui avoit l'estomac tellement gâté à ne

pouvoir plus rien ſupporter, a été rétabli. Mon Neveu, qui a eu des convulſions, mon domeſtique, qui avoit une fiévre continue avec le point de côté & crachement de ſang, ont été rétablis dans trois jours. La Poudre a chaſſé, d'un enfant de ſix mois qui a été comme enſorcelé, une matière comme de l'étoupe & du fil coupé, enſuite a été guéri. Différentes perſonnes, qui avoient des fiévres, ont été radicalement guéries. Un jeune homme, qui a été perclus, a été rétabli, &c.

Signé, *Munich*, Notaire & Greffier du Bailliage.

A Ruffach haute Alſace, le 17. *Février* 1765.

JE me ſuis ſervi très fructueuſement du reméde univerſel pour le bien de ma ſanté: mon épouſe en a reſſenti des effets très ſalutaires, puiſque depuis vingt-cinq ans au moins elle étoit atteinte d'une migraine inſupportable, qui la prenoit preſque ordinairement deux fois par ſemaine, & lui faiſoit garder le lit deux jours de ſuite & quelquefois davantage à chaque accès, ſans être en état de prendre d'autres alimens que de l'eau panée ou très peu de bouillon, à cauſe qu'elle reſſentoit des péſanteurs ſur l'eſtomac, & des grandes envies de rejetter, ce qu'elle ne faiſoit jamais que par le ſecours de l'ipecacuanha qu'on lui faiſoit prendre pour la guérir ou ſoulager de cette incommodité. On la ſaignoit très ſouvent du bras & du pied, on lui a fait prendre diverſes fois les eaux de Caranſac; & enfin, je puis dire qu'il n'eſt point de reméde dont elle n'aie fait uſage pour tacher de ſe délivrer de ce mal, mais tout a été inutile, à l'exception de votre poudre univerſelle, que lui ayant propoſé un jour qu'elle reſſentoit de très aigues douleurs d'en prendre, à quoi elle conſentit. Je lui en fis prendre une priſe qui lui procura plu-

ſieurs ſelles ; ſur l'après midi elle ſe trouva ſoulagée. Le ſurlendemain je lui en fis prendre une ſeconde qui opéra au mieux, & fit qu'elle n'eut pas la migraine pendant près de quatre mois, au bout duquel tems elle me dit un matin qu'elle craignoit que ſa migraine ne fut revenue. Je lui donnai une priſe de votre reméde, & le ſurlendemain je lui en fis prendre une autre priſe. Depuis plus d'un an elle n'a reſſenti aucune eſpêce de douleur de migraine ; à la vérité, dez qu'elle ſe ſent l'eſtomac tant ſoit peu embarraſſé, elle prend une priſe de votre reméde. Elle s'en trouve ſi bien, qu'elle m'aſsûre chaque jour vouloir en continuer l'uſage toute ſa vie, &c.

Signé, *D'Abadie*, Notaire Royal de Tonneins, Diocèſe d'Agen.

A Tonneins, le 18. Février 1765.

PLus je fais uſage de votre Poudre purgative, plus je me confirme dans la haute idée que vos brochures m'en ont donnée, par les obſervations inombrables des guériſons en tout genre qu'elle opére journellement.

Heureux les Médecins, ſi dégagés de toute prévention, & ſupérieurs à tout intérêt, ils en faiſoient un uſage méthodique dans tous les cas où elle convient ! combien de maux prétendus incurables cederoient à notre art ! combien de maladies prétendues chroniques guériroient en peu de tems !

Pour moi, Monſieur, uniquement guidé par des vues de réligion & d'humanité dans l'exercice de ma profeſſion, je me fais une loi d'adopter votre incomparable ſecret ; j'en uſe pour les pauvres preſque en toute occaſion, toutefois ſelon les régles de l'art. A l'égard des riches, j'en permets l'uſage, ſans excluſion des remédes ordinaires, à ceux qui y ont la confiance qu'il mérite, & je le preſcris à ceux dont les maux exigent un ſecours ſupérieur à ceux

que nous connoissons ; ainsi tache-je de remplir toute justice, en ne négligeant aucun des secours que la divine providence nous met en main, & ne donnant à nos Apoticaires aucun juste sujet de plainte : je sens tous les égards & tous les ménagemens que je leur dois, n'y ayant peut-être pas de colléges de médecine, qui ait autant lieu que le nôtre de se louer de leur capacité & de leur fidélité, &c.

Signé, *Champion*, Doyen du Collége de Médecine du Mans.

Au Mans, le .... Février 1765.

J'Ai voulu me convaincre par moi-même de l'effet de votre poudre, & j'en ai pris vingt-cinq prises pour me guérir d'une obstruction que je ressentois au mesentère & aux parties glanduleuses de l'abdomen, qui étoit une suite d'une fiévre inflammatoire des plus rebelles, & dont je me suis ressenti pendant treize ans. Chaque année j'étois obligé de me saigner quatre ou cinq fois, de me purger, & de prendre les eaux minérales froides à chaque saison ; j'observois un régime des plus exacts, & n'avois jamais fait aucun excès. Malgré cette précaution, je ne pouvois parvenir à une entière guérison, & j'avois suivi le conseil des meilleurs Médecins.

Aussi-tôt que je mis en usage votre poudre, à la quatriéme prise je ressentis un soulagement, & j'en ai continué l'usage qui m'a mis dans le cas de n'être plus saigné depuis dix-huit mois, ni je n'ai ressenti aucun accès de fiévre, & je bois & mange avec appétit, & sens revenir mes forces. J'espère qu'avec la persévérance je détruirai les embarras qui donnoient naissance aux infirmités auxquelles j'étois sujet, Dieu soit béni.

Une de mes filles, âgée de treize ans, étant sujette à des coliques violentes occasionnées par un acide aigre qui la faisoit vomir, & ne se

calmoit qu'à force de lavemens anodins & de potions calmantes : par l'uſage de votre poudre elle eſt guérie dez la première priſe ; & d'autres purgatifs, ni les abſorbans, ne lui procuroient aucun ſecours. Je ne doute nullement qu'elle ne ſoit dans le cas de faire uſage de cette poudre juſqu'à l'âge de puberté, levant les embarras, c'eſt le ſecours de la nature.

Une femme du Meſriel, village diſtant d'une lieue de Vertus, eſt venue me conſulter au ſujet d'une tumeur au ſein d'une groſſeur & d'une dureté extraordinaires qui ſeroit parvenue à une ſuppuration, attendu les grandes douleurs & pulſations qu'elle reſſentoit ; je lui conſeillai l'uſage de votre Poudre. Au moyen de deux priſes, & deux cataplâmes anodins où l'on ajoûta la cigue, la tumeur eſt diſparue, & la femme fut guérie radicalement au bout de huit jours. Dans le même Village pluſieurs perſonnes, attaquées de diſſenteries avec des douleurs inſupportables, ont été guéries par une potion calmante & deux priſes de votre poudre univerſelle.

Mdlle. Aviac, fille d'un Procureur de cette Ville, qui fut attaquée l'année dernière d'un rûme qui a été à la ſuite caractériſé d'une pulmonie, m'envoya conſulter. Après un mûr examen de ſon état, je ne pus me déterminer le premier jour à lui conſeiller l'uſage de votre poudre, attendu l'état dangereux dans lequel elle étoit. Je lui propoſai de me donner juſqu'au lendemain à me décider à ce que j'avois à faire. Dez le grand matin je fus la voir, & deſeſpérant de ſon état, je me décidai à lui faire prendre une demi priſe ſecondée par une ample boiſſon de tiſanne adouciſſante & de bouillons ; le ſoir, après une ample évacuation elle ſe trouva foible avec une legère apparence de mieux. Le jour ſuivant j'ordonnai encore une demi priſe de la poudre qui fit encore beaucoup, & le ſoir elle commença à mieux être, moins oppreſſée, moins touſſer, & les crachats n'étoient plus purulens. Le matin je réiterai une autre demi priſe de

poudre ; une heure après on lui donna une cuillere d'huile d'amande douce, & l'évacuation restant égale aux précédentes, elle se trouva bien soulagée & profita d'une nuit assez tranquile. Alors je lui conseillai de n'en prendre qu'une demi prise & un jour d'intervale jusqu'à un mieux marqué, qui ne fut que de six demi prises. Au bout de quelque tems elle entra dans une convalescence de six semaines, & fut guérie radicalement. Au mois de Décembre dernier, les mêmes simtômes reparurent ; au moyen de trois prises de la poudre universelle, elle a été guérie, & se porte aussi bien que la délicatesse de son tempérament le permet, sans aucun simtôme de cette maladie.

Je vous remets deux Lettres que m'ont écrit deux Curés respectables, dont le témoignage force de rendre justice à votre reméde universel, &c.

Signé, *Prieur*, Maitre en Chirurgie, & éléve de Mr. André, Maitre Chirurgien de Versailles.

A Vertus en Champagne, le 20. Février 1765.

Lettre de Mr. Dié, Curé d'Etoges, à Mr. Prieur, Chirurgien à Vertus en Champagne.

A Etoges, le 10. Octobre 1763.

MONSIEUR,

J'Ai reçû les ouvrages de Mr. d'Ailhaud que vous avez pris la peine de m'envoyer : je les ai lûs avec d'autant plus de plaisir, qu'il y prouve, & par un raisonnement solide & par des témoignages respectables, l'efficacité de sa poudre purgative : plusieurs qui en ont fait usage s'en sont bien trouvés,

ſinguliérement une pauvre fille âgée de dix-huit ans, malade depuis un an, ayant ſes régles remontées, vomiſſant ce qu'elle mangeoit, & ſouvent le ſang tout clair; accidents qui l'avoient réduite dans un état digne de compaſſion. Deux priſes, que je lui donnai par charité, l'ont guérie à tel point, que ſon eſtomac eſt entiérement rétabli, & qu'elle ſe porte à merveille, chantant partout mes louanges, ou pour mieux dire celles qui ſont dues à la bonté du purgatif. J'en ai fait uſage aujourd'hui pour un mal de tête & un rûme qui m'incommodoient fort: j'ai évacué 15. ſelles, & je me trouve guéri, &c.

Lettre de Mr. François, Curé de Baune, à Mr. Prieur, Maitre Chirurgien à Vertus en Champagne.

A Banne, le 7. Février 1765.

MONSIEUR,

POur ſatisfaire à la demande que vous me faites, au ſujet des bons effets de la poudre de Mr. d'Ailhaud, je vous dirai que ma maladie étoit une éréſipelle qui occupoit le côté gauche depuis le creux de l'eſtomac juſque derrière les épaules; il s'eſt élevé des veſſies qui ont ſuppuré, & les croutes étan tombées, j'ai crû être guéri; mais l'éruption des mauvaiſes humeurs n'ayant pas été complettre, ce que j'attribue à une ſaignée faite le cinquiéme jour de ma maladie, les douleurs ont augmenté; & enfin, j'ai pris pendant ſix ſemaines force bolles, médecines liquides, tiſanne avec du nitre & duobus, bouillons amers ſans trouver aucun ſoulagement. J'ai donc penſé, quoiqu'un peu tard, à la poudre en queſtion, dont la première priſe a fait plus d'effet & plus d'évacuations, que toutes les drogues enſemble que j'avois pris

pendant six semaines : la quatriéme prise a tiré & fait descendre les mauvaises humeurs dans la cuisse & la jambe. J'en ai déjà pris seize petits paquets, & je compte qu'avec le secours de deux ou trois autres je serai parfaitement guéri.

Vous sçaurez que trois prises ont guéri notre maitresse d'école d'une fiévre quarte dont elle étoit attaquée depuis deux mois, & que deux Chirurgiens avoient déclaré devoir durer long-tems.

Madame de Lautage, qui a raison d'en être partisanne, m'a assûré, il n'y a pas long-tems, que cette poudre avoit sauvé la vie à son fils.

Mr. le Curé de Pierre-Mornin vient de me dire que Mdme. la Marquise de l'Espercn, proche Joinville, ayant été abandonnée des Médecins & reçû tous ses Sacremens, avoit été ressuscitée par l'effet de cette poudre que son Confesseur lui avoit fait prendre malgré les oppositions de Mrs. les Docteurs, de sorte que cette poudre est fort en vogue à Joinville où il y a un bureau, &c.

JE viens de guérir un pauvre homme attaqué, depuis la tête jusques aux pieds, de dartres vives en deux mois de tems avec 20. prises de votre médecine universelle. L'été passé, je n'ai pas raté une seule fiévre à ma campagne de toute sorte d'espêce, &c.

Signé, *Sevier de Légé*, vieille ruë du Temple, près celle de St. Antoine.

A Paris, le 26. Février 1765.

J'Ai fait passer de vos imprimés à Messieurs nos Médecins ; il seroit à souhaiter pour l'humanité qu'ils pûssent les lire sans

préjugé, & qu'ils ſe rendiſſent à vos ſolides raiſonnemens : les hommes s'en trouveroient mieux, & ne languiroient pas auſſi long-tems qu'ils le font entre leurs mains ; il eſt vrai que leurs profits ne ſeroient pas ſi conſidérables s'ils vouloient ſeulement tolerer l'uſage des poudres, mais que ne font-ils pas pour les décrier ? un de leurs malades meurt-il entre leur mains, ce ſont les poudres qui l'ont tué, ſans cependant qu'il en ait jamais uſé. Quelqu'un guérit-il par l'uſage des poudres ? c'eſt qu'il n'étoit pas malade, ou que ſa maladie n'étoit qu'une bagatelle. Voilà le langage de la plûpart de ces Meſſieurs. On voit cependant tous les jours des malades languir entre leurs mains, abandonnés même de la Faculté, faire enſuite uſage des poudres ; on leur voit reprendre toute leur ſanté, pour lors ils gardent le *tacet*, il n'eſt point queſtion de l'efficacité & de la vertu des poudres, mais des remédes qu'ils leur ont ci-devant appliqués. Si quelqu'un, à l'extrêmité & abandonné de ſon Médecin, prend des Poudres & qu'il meure, ce ſont les Poudres qui l'ont empoiſonné, quand il n'en auroit pris qu'une priſe, ſans refléchir qu'ils ont employé pour lui toutes leurs reſſources : vous en avez un exemple dans les trois Obſervations faites dans la Lettre du 22. Janvier 1764. écrite à Mr. Roux auteur du Journal de Médécine. Il eſt vrai que Mdme. Laurendeau eſt morte après avoir fait uſage de pluſieurs priſes des poudres, mais elle ne commença à en prendre qu'après qu'on l'eût épuiſée par quantité de remédes. Son épuiſement étoit ſi fort, qu'il ne lui permit pas de reſſentir les effets merveilleux des poudres dont elle ſe ſeroit infailliblement bien trouvée, ſi elle eût commencé d'en prendre plûtôt, & avant de ſe mettre entre les mains de ſon Médecin ; c'eſt ce qui accable aujourd'hui de remords ſon mari. La fille du Sr. Robineau eſt morte auſſi à la ſuite de deux priſes de poudre ; mais quand eſt-ce qu'on

les lui fit prendre, si non après avoir épuisé son jeune & foible tempérament par une quantité de remédes. Je n'ai cependant jamais entendu murmurer dans la famille de cette jeune fille touchant l'effet des poudres, & il n'a jamais été question de faire l'ouverture du cadavre; c'est donc mal à propos qu'il en a été fait mention dans la première Observation de la Lettre écrite à l'auteur du Journal de Médecine. Quant au Père Denis Minime, tous ses confrères ignorent qu'il ait fait usage des poudres, & m'ont assûré qu'il étoit arrivé à Poitiers dans un état très languissant, dans l'espérance que le changement d'air pourroit le rétablir : mais tout fut inutile, il paya le tribut à la nature sans qu'aucun de ses confrères aye connoissance qu'il ait fait usage des poudres. Enfin, si c'est un poison, comme on veut le persuader dans la Lettre écrite à l'auteur du Journal, le poison seroit bien lent, du moins chez moi, puisque depuis plus de six ans que j'en fais usage à la suite d'une maladie de plus de huit ans, qu'on caractérisoit de rûmatisme d'entrailles qui m'occasionnoit des coliques d'estomac des plus violentes, & que chaque accès, quoique très fréquens, faisoit craindre pour mes jours, je subsiste encore, & me porte très bien depuis que je fais usage de vos poudres; car malgré tous les remédes qu'on m'appliquoit, les eaux de Balaruc, de Cauterest & de Bareges, je n'ai trouvé aucun soulagement qu'après avoir quitté tous ces remédes & fait usage des poudres, à qui seules je dois mon entière guérison. Si l'auteur de la Lettre paroit si ennemi des poudres, il n'en est pas de même de la plûpart de ses confrères, qui m'ont souvent dit fort prudemment, nous n'ordonnons pas les poudres parce que nous n'en connoissons pas la composition, & c'est la même raison qui nous empêche de les désapprouver chez ceux qui ont envie d'en faire usage, avec d'autant plus de rai-

ſon que nous voyons qu'elles produiſent tous les jours de très bons effets. Il faut donc conclure que l'expoſé de l'auteur de la Lettre n'eſt qu'un préjugé, dont il reviendra lorſqu'il aura acquis plus d'expérience, &c.

Signé, *Supervielle*, Directeur des Poſtes.

A Poitiers, le 27. Février 1765.

COmme je connois beaucoup Mr. Jean Licthemberger, Negociant à Strasbourg qui diſtribue vos Poudres, il m'a communiqué tout ce qui a été écrit à ce ſujet. Perſuadé par le raiſonnement ſolide de Mr. votre Père, de même que par le vôtre, & engagé par tant de lettres ſurprenantes, je me ſuis décidé ſans héſiter de m'en ſervir pour des rûmatiſmes dont j'avois fait une proviſion abondante dans treize campagnes, & dont aucun Eſculape moderne n'a pû venir à bout de me délivrer.

J'ai ſenti un grand ſoulagement à la ſixiéme priſe, mes douleurs diſparurent entiérement à la quatorziéme; & pour n'être pas ennuyant par un long détail, je proteſte à la face de l'univers, que je ne m'apperçois plus de la moindre trace de cette maladie funeſte, & que je ne me ſervirai d'autre reméde pendant toute ma vie que de vos poudres, &c.

Signé, *De Roſenthal*, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre pour le Mérite militaire.

A Strasbourg, le 2. Mars 1764.



IL y a environ dix-ſept ans que j'étois dans le cas d'être extrêmement ſujet à des éréſipelles ; je conſultai pour lors Mr. votre Père qui m'ordonna de prendre une certaine quantité de priſes de ſa poudre qui eſt la vôtre aujourd'hui : j'exécutai ponctuellement ſon ordonnance, & je m'en ſuis parfaitement bien trouvé, puiſque j'ai été radicalement guéri, &c.

Signé, *Brillon*, Premier Contrôleur de la manufacture du tabac.

A Tonneins en Agenois, le 7. Mars 1765.

UN de mes garçons, âgé de ſept ans & de la meilleure conſtitution, tomba l'été dernier dans un hittere complet : en trois fois je lui donnai deux priſes de votre remède, & à la quatriéme je lui donnai les priſes entières. Ce remède n'a agi que par les urines, dont il en a fait prodigieuſement qui étoient jaunes comme le ſafran, & au bout de dix à douze jours mon fils a été radicalement guéri ſans autre évacuation. Voilà donc un effet qui démontre bien que ce poiſon eſt ſalutaire, & qu'il n'eſt pas en tous cas un purgatif outré qui ôte le vélouté de l'eſtomac & des inteſtins, comme on veut le démontrer.

Une Dame d'ici, nommée Mdme. de la Cailetiere, tomba il y a deux ans dans un état qui faiſoit regarder ſa fin comme bien prochaine, puiſque les Médecins lui avoient preſcrit un regime qui pût lui donner des forces pour faire des remèdes. Excitée par pluſieurs perſonnes qui avoient éprouvé la bonté de votre remède, & qui en prouvoient l'univerſalité par les cures des différens genres qu'il avoit opéré, ſe réſigna à le prendre, & elle en a été parfaitement

guérie ſans en faire un long uſage.

Mr. le Curé d'ici l'a pris avec toute la ſatiſfaction poſſible, mêmement par l'avis de Mr. Vincent ſon Médecin, qui a toujours exercé la médecine avec plus d'honneur que d'intérêt. Je ne finirois point, ſi je voulois entrer dans le détail de toutes les cures que votre reméde a operé à ma connoiſſance; je l'ai donné à ma campagne à pluſieurs pauvres qui s'en ſont bien trouvés, &c.

Signé, *Becon de la Mulniere.*

Aux Sables d'Olomne en bas Poitou, le 7. *Mars* 1765.

C'Eſt avec un vrai plaiſir que je vous fais part de pluſieurs guériſons nouvelles & frapantes opérées par vos poudres.

Mr. Bequet, Réligieux prémontré de l'Abbaye de Vicoigne, & Curé d'Aubri village peu diſtant de cette ville, étoit incommodé depuis trois ans. Son incommodité s'étoit toujours augmentée de plus en plus, il ſe voyoit dans le cas d'être inhabile à toutes fonctions paſtorales: après avoir incorporé dix-huit priſes il ſe regarda comme guéri.

Le Père Richard, Recolet du Couvent de cette Ville, étoit incommodé depuis 12. ans. Ses fonctions étoient d'aller prêcher & confeſſer dans les villages circonvoiſins; il y avoit trois ans qu'il en étoit incapable, c'étoit un pilier d'infirmerie: il s'eſt recommandé à ma charité, je lui ai fourni trente-trois priſes, il eſt guéri.

Jacques Hiole ſerrurier, chargé de dix enfans, en avoit un qui ſouffroit des douleurs vives en la partie gauche de l'eſtomac, & piſſoit du ſang depuis deux ans. Je lui ai fait incorporer journellement une priſe du reméde univerſel pendant pluſieurs mois, qui l'ont guéri.

Je fus le mois passé assailli d'une fluxion de poitrine accompagnée de fiévre & dégoût; j'incorporai six jours de suite de vos Poudres, à raison d'une prise & demie chaque fois, j'en fus expéditivement guéri, &c.

Signé, *Dupont de Castille*, Conseiller-Sécrétaire du Roi.

A Valenciennes en Hainaut, le 11. *Mars* 1765.

AYant été pendant un trop long tems l'antagoniste de l'excellent reméde, dont Mr. votre père a eû l'avantage de faire l'heureuse découverte, & j'avoue que c'étoit sans connoissance de cause; mais seulement révolté pour ainsi dire par son universalité que je regardois, ainsi que bien d'autres, comme un paradoxe: je croirois manquer essentiellement à ce que je dois à la mémoire d'un si grand homme, & à vous, Monsieur son très digne éléve, si je gardois plus long tems le silence sur le compte de votre poudre, j'ose dire miraculeuse. Ce n'est pas que je veuille prétendre en faire ici l'apologie; assez d'autres, plus habiles que moi, y ont déjà travaillé & y travaillent encore; d'ailleurs, les merveilleux effets qu'elles ont opéré, & qu'elles opérent tous les jours, non seulement dans ce pays, mais presque dans toutes les parties du monde connu, remplissent assez cet objet, & elles n'ont besoin que d'elles-mêmes pour se préconiser, & acquérir tous les jours une plus grande réputation. Je me bornerai donc à vous faire part ici des effets qu'elle a produits dans le sein de ma famille, en commençant par moi qui ai resté pendant près de dix ans attaqué d'indigestions presque continuelles, & de maux d'estomac, qui ne me donnoient pas un jour de relache, accompagnés d'espêces de vapeurs & de beaucoup de vents. Après avoir langui long tems dans ce triste état, j'eûs enfin re-

cours aux remédes ordinaires, & cela de l'avis de mon Médecin qui passe pour habile, & qui l'est en effet. Cependant après avoir pendant bien du tems observé le regime qui m'étoit prescrit, & pratiqué les remedes qui m'étoient ordonnés avec beaucoup d'exactitude, sans en ressentir aucun soulagement, je me déterminai à éprouver le vôtre, soit à la sollicitation de mes amis, soit par les bons effets qu'il avoit produit & qu'il operoit journellement dans mon voisinage, & je me trouvai si satisfait de la première prise de votre poudre, que j'en pris une autre le lendemain qui me servit très bien, & j'ai toujours continué depuis d'en prendre de tems en tems, de sorte que depuis, il y a eu un an au mois de Mai dernier, j'en ai pris de dix-huit à vingt prises ; & quoiqu'elles n'ayent pas absolument rétabli mon estomac, il fait du moins beaucoup mieux ses fonctions. Elles m'ont redonné assez de couleur & de l'embonpoint que j'avois totalement perdu, étant devenu extrêmement maigre & jaune, & m'ont guéri des vapeurs & des chaleurs immoderées & extraordinaires dont j'étois attaqué depuis plus d'un an, & qui me fatiguoient infiniment.

Il y a environ six mois que ma femme fut attaquée d'une colique d'estomac, qui se déclara par des grands vomissemens. Elle lui dura pendant huit ou dix jours avec une violence extraordinaire, ne lui donnant du repos ni nuit ni jour. Je fis venir notre Chirurgien qui la traita comme il le trouva bon & nécessaire, selon son art ; & cependant sans aucun succès ; il sembloit au contraire que les remédes qu'elle prenoit ne faisoient qu'irriter son mal, ce que voyant je la déterminai à prendre une prise de votre poudre qui la servit au mieux. Elle se crût totalement guérie, mais le lendemain vers le midi, elle fut surprise d'une fiévre violente qui lui dura l'espace d'environ deux heures, ce qui me porta à l'obliger de prendre une autre prise de

votre poudre qui opéra si bien, qu'elle n'a eû depuis aucun ressentiment de sa fiévre ni de sa colique. Enfin dans le cours de ce carnaval, j'eûs un de mes domestiques attaqué d'un rûmatisme universel, qui le retint dans le lit pendant une douzaine de jours, sans pouvoir se remuer que par le secours de quatre personnes, auxquelles il étoit à peine permis de le toucher, tant les douleurs qu'il souffroit étoient aigues : les Chirurgiens lui firent plusieurs remédes avec très peu de succès. Je lui fis prendre une prise de votre poudre qui fit si bien, qu'il fut radicalement guéri dans très peu de jours, & se porte si bien qu'il n'a depuis ressenti aucune douleur, &c.

Signé, *Valende*, Ecuyer, ancien Officier d'Artillerie. Par Valence d'Agenois, près Saint Maurin.

A Valende d'Agenois, *le* 12. *Mars* 1765.

JE vais vous faire part des guérisons que votre remède universel a opéré dans cette Ville.

Jean Cibus, dit le Sourd, mendiant âgé de quatorze ans, a été guéri avec huit prises d'un rûmatisme universel qu'il a gardé trois mois, pouvant à peine se trainer sur deux béquilles pour demander son pain. Il est depuis trois semaines aussi ingambe qu'aucun enfant de son âge.

Le nommé Caullet travailleur, âgé de dix-huit ans, cloué dans son lit d'un pareil rûmatisme universel depuis 5. mois avec un dépôt dans la tête, ayant fait tons les remédes possibles inutilement, est bien guéri avec douze prises, ayant rendu des matières horribles par le nez, les oreilles & la bouche, & d'autres infectes par le fondement.

Le nommé Laugier, âgé de dix-huit ans,

attaqué d'un rûmatiſme univerſel, eſt guéri auſſi avec deux priſes ſeulement, parce qu'il les a priſes dez les premiers jours de ſa maladie, &c.

Signé, *d'Aubignac*, ancien Officier.

A Villeneuve de Berg par Montelimart, le 14. *Mars* 1765

DEpuis 9. ans que j'ai eu l'honneur de vous conſulter, je fais conſtamment uſage de vos Poudres, à l'excluſion de tout autre reméde, & toujours avec le ſuccès le plus heureux. J'étois tourmenté depuis pluſieurs années de la colique de Poitou : le mal s'étoit tellement compliqué, & étoit monté à un tel période en 1757., que de l'avis des médecins, ſi j'euſſe échapé de la mort, je ne devois point échaper à la paraliſie. C'eſt dans ces circonſtances, Monſieur, que j'eus le bonheur de recevoir votre réponſe avec pluſieurs paquets de poudre. J'en commençai auſſitôt l'uſage par neuf priſes en 3. jours; mais les huit premières ne me procurerent ni évacuations ni ſoulagemens, & ſi je me fuſſe rebuté à la huitiéme priſe j'étois perdu.

Il me fut heureux d'y avoir autant de confiance : la neuviéme qui opéra prodigieuſement me tira d'affaire, & à la quinziéme, dans l'eſpace de 15. jours, je fus ſur pied.

Depuis lors ma ſanté s'eſt raffermie; & pour la conſerver, une priſe de tems à autre me ſuffit.

Mes enfans n'ont pas moins d'obligation à vos poudres : ſans leur ſecours j'aurois couru riſque plus d'une fois de les perdre.

Dans la petite vérole que je leur ai faite inoculer, il y aura deux ans au mois de Mai, ils n'ont uſé que de quelques doſes de poudre proportionnées à leur âge ; la petite vérole

a été des plus complettes & des plus belles sans aucun inconvénient.

Mr. Halm, célébre Professeur en médecine d'Utrecht en a dirigé l'opération ; mais au préalable j'avois conditionné que je prendrois sur moi le soin de les y préparer ainsi que de la cure ; je ne lui cachai pas que je me proposois de n'y employer que vos poudres, & il y consentit volontiers.

Je ne connois pas les poudres de M. Ailhaud, me dit-il, mais je connois plusieurs personnes qui en font usage & qui s'en trouvent bien : si je ne m'en sers pas, c'est qu'il ne convient point d'ordonner un reméde dont on ne sçait pas la composition ; mais vous en avez l'expérience : vous êtes bon père, & je me répose sur vous.

Ce discours sensé me fit plaisir, & je lui en sçûs très bon gré.

C'est aussi à vos poudres, Monsieur, que je dois la conservation de mes esclaves. Diverses maladies m'en enlevoient annuellement un grand nombre : j'en ai perdu jusqu'à cent dix-sept en quatre années ; mais depuis que j'ai ordonné l'usage de vos poudres dans mes plantations, les grandes mortalités ont totalement cessé. Mon exemple les a faites connoitre, & les a mises en vogue à Surinam. A mon imitation plusieurs planteurs ont dû s'adresser directement à vous pour en faire venir, & s'il étoit facile à chacun de s'en procurer, la consommation y deviendroit très considérable, &c.

Signé, *Izach Robin*, chez Mdlle. Fournier sur la Place.

A St. Quintin, le 15. Mars 1765.

MA femme étant attaquée d'un grand mal dans ses hanches, à ne pouvoir marcher d'une perte de sang de plus de six semaines, des

hémorroïdes : flux de sang, grande fiévre &c. je l'ai persuadée & fait prendre de vos poudres. La première prise, après dix à douze selles, lui a donné ses forces dans ses hanches : la seconde l'a guérie entiérement de son flux : la troisiéme de ses hémorroïdes, la quatriéme, cinquiéme & sixiéme de toutes ses autres infirmités ; & enfin, lui ayant fait quelques jours après reprendre la septiéme prise, elle a été sept à huit fois à la selle ; & par la dernière elle a jetté des matières dures & de la grosseur d'une noix que j'eus peine d'écraser avec une ételle, & elle fut, graces à Dieu & à vos poudres, radicalement guérie malgré que les Médecins & Chirurgiens avoient répandu le bruit dans la ville que Rouby faisoit mourir sa femme par les poudres de Mr. d'Ailhaud. Je m'en suis servi moi-même en différens tems & différentes occasions ou maladies, & m'en suis bien trouvé & porté. J'en ai fait prendre à un enfant de trois ou quatre mois en la ville de Bitsche dans sa boulie ; cet enfant depuis sa naissance ne faisoit que se jetter de côté & d'autre en criant nuit & jour ; son père m'a marqué que cet enfant se portoit mieux, n'avoit plus aucune tranchée, qu'il avoit bien purgé, & ce qui étoit le plus étonnant, son enfant avoit fait & jetté deux bouchons en espèce de chair de la grosseur & longueur du petit doigt avec quantité de glaires de toute couleur, &c.

Signé, *Rouby*, Huissier audiencier en la maitrise des eaux & forêts.

A Sarguemines en Lorraine allemande, le 15 Mars 1765.

J'Ai l'honneur de vous écrire au sujet de votre poudre purgative ; je ne fais malheureusement que la connoitre, à cause de nos Escu-

lape

lapes qui ne cessent de la décrier. J'en ai pris ce que j'ai pû avoir à leur insçû dans une colique déclarée par une inflammation dans le bas ventre, qui m'a non seulement soulagé, mais tout à fait guéri : heureusement pour moi ils m'abandonnerent après avoir usé plus de vingt sortes de lavemens & de quatre saignées, le tout infructueux. J'avois avec ceci une perte de sang épouvantable depuis deux mois, & le tout est bien guéri graces à vos poudres; c'est ce qui m'y donne encore une plus grande confiance, &c.

Signée, *des Moulinets*, dans son Chateau des Moulinets Paroisse de Ste. Cecile, par les Essarts Bas Poitou.

Aux Moulinets, le 20. Mars 1765.

J'Ai l'honneur & le plaisir de vous avertir de quelques effets de votre Médecine universelle.

1°. Une femme d'ici avoit l'hidropisie, & étoit tumée jusqu'au ventre : je lui donnai seize prises de votre poudre, elle est si bien guérie qu'elle est venue chez moi pour me remercier.

2°. Un Baillif étoit incommodé depuis plusieurs années avec une fistule & goitre au col, comme aussi des ulcères; l'effet de toutes Médecines cessa, & les Médecins & Chirurgiens le quitterent; mais après avoir pris une quantité de vos poudres, il est guéri parfaitement. Il écrivit à son beau-fils, qu'il commençoit à rajeunir.

3°. Une femme étoit incommodée par beaucoup des maux, & principalement chaque mois, aux doigts & aux mains, avec une toux étique & incommodité à la poitrine : son sang étoit tout-à-fait corrompu. La première prise de vos poudres eût un effet incroyable, car la quantité de flegme, allant,

per vomitum, *per ſedes & per urinam*, étoit extraordinaire. Elle étoit auparavant accoûtumée de ſe faire ſaigner fort ſouvent, mais depuis douze ans au lieu de ſe faire ſaigner, elle prend de tems en tems de votre poudre, & ſe porte juſqu'ici très bien, Dieu merci.

4°. Un Bourgeois d'une Ville du voiſinage ſentoit une douleur extraordinaire aux jambes; il prit, par ma récommandation, votre Médecine, il eſt parfaitement rétabli. Son voiſin, qui avoit pareille douleur aux bras, eſt guéri par votre poudre. L'un en a pris trois & l'autre ſeulement une priſe. Les gens incommodés des hémorroïdes cherchent & louent votre poudre généralement.

5°. Une fille noble avoit trois ulcères, dont les deux premiers cauſoient beaucoup des douleurs, mais le troiſiéme, qui étoit juſtement à la gorge & qui menaçoit être périculeux, eſt guéri par une priſe de vos poudres ſans incommodité.

6°. Un Receveur commençoit à être miſérable, & à tumer; il ſentit de plus en plus une foibleſſe de ſon corps, craignant les hémorroïdes & autres accidens; une partie de vos poudres l'ont rétabli.

7°. Un Capitaine étranger, qui venoit voir ſes amis d'ici, tomba malade; ſa toux marquoit une phtiſie, ſes jambes commençoient à tumer, & étoient déjà plus groſſes que ſon ventre; l'hidropiſie étoit là : les Médecins & les Chirurgiens l'abandonnerent ſans eſpérance; mais après avoir pris une quantité de vos poudres, il eſt en état d'aller à la chaſſe & de retourner chez ſoi en parfaite ſanté. Cet exemple excite un général déſir de votre louable Médecine.

J'ai vû moi-même les preuves que je vous cite, & je ne ſuis pas en état de vous marquer les autres qui me ſont raportées de tout le voiſinage.

Mon fils, âgé de 18. ans, fut attaqué Dimanche paſſé d'une fiévre chaude, il ſentoit une grande douleur à la tête : je lu

donnai le lundi une prise de vos poudres, & & il se porte mieux; je lui donnerai demain encore une prise, espérant un bon effet. Je ne cesserai pas de recommander votre Médecine incomparable, & cela par conscience & pour l'amour de mon prochain. Vous excuserez mon misérable stile en la langue françoise, car je suis un Allemand, &c.

Signé, *Huht*, Baillif de l'illustre famille de Loew par Fiedberg.

A Steinfort en Veteranie, le 20. Mars 1765.

L'Année mil sept cent soixante trois dans le printems, une prise de vos poudres que je fis prendre à la nommée Marie Brau, qui depuis trois ans avoit une perte considérable, lui arrêta tout de suite cette perte; & ayant vû l'efficacité de ce reméde, je lui en fis prendre deux autres prises par intervale le mois ensuite : du depuis elle est fort reglée & se porte bien.

Je fis prendre de cet excellent reméde, dans le courant de la même année, à deux autres personnes, dont l'une avoit une éréfipelle au visage, dont elle guérit au moyen d'une seule prise; & une Demoiselle, qui depuis quelques tems avoit le front & le visage tout parsemé de boutons & ses regles interrompues, ayant pris quatre prises de ces merveilleuses poudres, dans huit à dix jours de tems, a recouvré du depuis une santé parfaite, &c.

Signé, *Maquet*, Garde d'Artillerie.

A Mont-Louis en Roussillon, le 20. Mars 1765.

MA santé se soutient, graces à Dieu & à votre poudre, n'ayant point recours

dans mes plus grandes infirmités à d'autres remédes ; & quoiqu'elle me purge médiocrement même en doublant les prises, il est le seul en qui j'aie confiance. La plus grande partie de ceux à qui j'ai distribué ma petite provision de l'année dernière, s'en sont bien trouvés, & en ont été purgés bien plus abondamment que moi-même, qui suis d'un tempérament retif aux remédes, & qui d'ailleurs a été totalement ruiné & altéré par les saignées & autres remédes de la médecine ordinaire. Le reméde universel, par moi distribué entr'autres maladies, a guéri des fiévres continues avec délire, des fiévres quartes, des fiévres causées par les vers qu'il a expulsé, des flux violens, des crampes, des coliques, & des chancres de différente espêce, des maux de tête causants des espêces de vertiges, & des fiévres lentes, &c.

Signé, *Sageon*, Prêtre.

A la Ferté-Massé, près Argenton en Normandie, le 6. Avril 1765.

VOici deux guérisons toutes récentes opérées par votre reméde universel. La première est sur la nommée Gotton, fille loueuse de chaises de journée en la Paroisse de St. Jacques de la Boulangerie, où je vais assez assidûment par la proximité, qui demeure rue de la pierre au lait. Elle fut attaquée, au commencement de ce Carême, d'une violente douleur de tête, de douleurs universelles & aigues par tout le corps accompagnées de fiévre continue, dégoût total & insomnie. Il fallut garder la chambre & le lit une huitaine de jours, pendant lesquels elle fut saignée & purgée deux fois, ensuite de quoi elle reparut forcément à la Paroisse, mais si défigurée & si foible, qu'à peine pouvoit-elle se soutenir. La maladie lui étoit tombée sur

les deux jambes en forme d'éréſipelle, elles étoient extraordinairement enflées, elles crêvoient en quelques endroits & menaçoient fortement de ſuppuration : on lui avoit ordonné les herbes émolientes en cataplâme & le répos. Dans ce pitoyable état, ma femme va la voir, s'informe de toute ſa ſituation, & lui préſente un de vos livres & de la poudre. Elle fut perſuadée ſans peine de la bonté du reméde, parce qu'ayant une ſœur Réligieuſe à Coulommiers, elle ſçait, pour y avoir ſéjourné, la réputation & les merveilleux effets de votredite Poudre, & le grand débit qui s'y en fait pour tous les environs; mais elle ne ſçavoit pas qu'il s'en trouvât facilement à Paris : & comme ma femme lui promit de lui en fournir juſqu'à parfaite guériſon, elle en a pris deux priſes, au moyen deſquelles, quoique fort mal priſes, car elle prit la première à dix heures du ſoir, pour ne pas manquer le louage de ſes chaiſes du lendemain, laquelle opèra toute la nuit & parût le lendemain à l'ordinaire; la ſeconde quatre jours après; bref, les deux priſes ont banni la fiévre, remis les jambes dans l'état naturel, & lui ont procuré le ſommeil & grand appétit; elle ſe porte bien actuellement.

La deuziéme, qui m'eſt la plus intéreſſante, eſt de ma femme, qui vient d'éprouver une ſeconde fois la bonté du reméde univerſel. Elle eſt dans ſa cinquantiéme année, & dans ces tems critiques pour toutes les femmes qui les rend ſujettes à bien des maladies & incommodités juſqu'à ceſſation totale, ce qui me cauſe bien de l'ennui pour ſa ſituation. Après un retard de 8. à 10. jours, ſes régles ont reparû avec abondance & perte extraordinaire; elle a néanmoins ſupporté courageuſement cette ſituation depuis le 16. du mois dernier juſqu'au 24. qu'elle s'eſt alitée. Le Chirurgien, que je fis venir ce jour-là, lui défendit abſolument de ſe lever, ainſi que l'uſage du vin, & la réduiſit à deux potages par jour, lui ordonna une eau de ris ſim-

ple, à laquelle il ajoûta quatre jours après un morceau de racine de grande consoude ; mais ni le répos ni le régime ne procurerent jusqu'au 30. le matin aucune diminution, la perte alloit toujours un train effrayant tant le jour que la nuit ; de très gros caillots de sang, & en abondance sortoient fréquemment, elle nageoit pour ainsi dire dans son sang ; & depuis ces 15. jours on ne sçavoit plus la couleur de son urine : elle dépérissoit à vûe d'œil, il n'y avoit apparence ni espérance de diminution prochaine. Le Chirurgien fort prudent, étonné d'une telle abondance, attendoit tout du tems, & n'osoit donner des plus forts astringents crainte de pis ; il étoit très opposé à toute sorte de purgation, même à l'usage des lavemens crainte d'irritation ; enfin cedit jour 30. voyant toutes choses en même état, & bien indécis sur ce que je désirois faire, & quoique j'eus souhaité qu'elle me demandat d'elle-même le remède, je me déterminai heureusement de lui donner en tremblant, le susdit jour 30. à 7. heures du matin, une prise de poudre qui opèra sous demi heure de très fortes évacuations, & au bout d'environ deux heures la perte diminua considérablement, au point qu'elle urina plusieurs fois très abondamment sans aucune teinture. Enfin, elle ne salit depuis que deux chaussoirs en 24. heures, (elle rendit par intervale pendant ce tems plusieurs caillots noirâtres,) après lesquels elle s'en est absolument passée. Elle a repris une seconde prise le premier courant pour assûrer sa guérison qui tient du prodige qui lui a bien fait, il n'étoit déjà plus question de perte ; & une troisiéme le 3. qui l'a remise tout à fait, & lui a fait rendre des glaires verdâtres & un peu sanguinolentes, outre des évacuations abondantes qu'elle a procuré. Elle se porte à merveilleactuellement, & elle est trop contente pour s'en tenir-là : elle en reprendra au premier dérangement. Elle a été à la messe le 4. & aux Offices de l'après midi du jeudi

& vendredi Saint : son visage reprend de l'embonpoint depuis la troisiéme prise, & elle est dans le meilleur état possible, &c.

Signé, *Bernard*, Marchand Miroitier, quay pelletier, aux trois Chandeliers.

A Paris, le 6. Avril 1765.

JE ferois prolixe si je voulois décrire tous les prodiges que les poudres ont fait à mes yeux en différens sujets & maladies ; ce fut au premier succès que j'ai commencé à m'animer pour continuer son usage, & appercevoir qu'en plusieurs maladies qui se présentoient, quoique leurs causes nous paroissoient différentes suivant les régles de médecine, lesdites poudres produisent de très bons effets & guérisons.

L'année 1763. Onofxe Sirvent, courrier de Ripoll, est venu en cette Ville me consulter pour la maladie de son fils, âgé de treize ans, attaqué d'hidropisie accitte, & condamné à la paracenthese. M'ayant informé de la maladie & de l'état du malade, je lui conseillai deux prises de vos Poudres partagées en trois doses. Le père, hardi & se confiant au reméde attesté par tant de certificats, lui donna la première fois la prise entière : si étonnant fut l'effet de cette dose, que la moitié de l'eau sortit par les selles, & le ventre s'est diminué à proportion. Son père si content, voyant un effet semblable avec étonnement des Médecins, au troisiéme jour lui a donné la seconde prise entière : aussi telle fut l'évacuation des eaux & la cavité naturelle si rétablie, que le fils sans autre reméde fut guéri, avec étonnement de la Ville entiére ; de sorte qu'au bout de trois semaines (quoique à huit lieues de distance) sont venus Pere & Fils à cheval me remercier de lui avoir conseillé de prendre les Poudres d'Ailhaud. Cette nouveauté & succès donna de grands éloges aux poudres in-

connues en ce païs ; & voyant cette expérience, plusieurs malades ont éprouvé ce reméde avec grand succès en différentes maladies.

Dom Augustin de Coronado, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, est arrivé à Ribay Ville d'Espagne, attaqué d'obstructions & affections hipocondriaques à tel point, qu'on craignoit pour sa vie, & tellement réduit à l'extrêmité qu'il n'attendoit que cinq piés de terre pour sa guérison corporelle, & l'art ne pouvoit lui promettre autre chose, ayant inutilement éprouvé toutes les ressources des remédes ordinaires, enfin résolu pour tout azile, de prendre les eaux de Ribas singulières à cette maladie. Le Médecin du village, nommé Docteur Bernich, informé des bons & surprenans effets des poudres (ne croyant point que les eaux seules seroient capables de rétablir ce Gentilhomme) m'a consulté sur la maladie & état du sujet, pour sçavoir si lesdites poudres seroient capables de le rétablir. Je lui conseillai de lui en faire prendre selon l'usage prescrit : si surprenante fut l'évacuation & l'effet, que avec vingt-six prises des poudres, le malade s'est rétabli en bon état, & retourna chez lui content comme un Roi, & m'a demandé deux paquets des poudres pour piéce de reserve, qu'il gardoit comme un trésor de valeur infinie.

En 1764. est arrivé à l'hôpital de cette Ville un païsan nommé Borrell, venant de Catalogne avec le ventre raisonnant comme un tambour ; l'eau épanchée étoit flottante, les urines très diminuées, la respiration difficile, soif excessive, & fiévre lente, signes véritables de l'hidropisie. Le Médecin de l'hôpital étoit résolu de lui ordonner en regle les apéritifs & hidragogues prescrits en la médecine, sans confiance de le guérir : nous consultâmes cette maladie, je lui ai fait prendre vos poudres qui ont si bien réussi, qu'avec quatre prises l'eau fut évacuée par les selles, & le malade si bien guéri, qu'à présent il travaille à la terre sans aucune incommodité.

Mr. de Paſtors, Seigneur Juriſdictionnel en Civil & Criminel du Village d'Embeig en Cerdaigne Françoiſe, étant informé des vertus excellentes de vos poudres, m'a demandé vos imprimés pour les lire, & voyant tant de Certificats, expériences autoriſées, & le remercîment de pluſieurs malades, n'a point douté de la vertu excellente de vos poudres: il a commencé à en faire uſage pour les indigeſtions & affections hipocondriaques qui par intervales l'affligent; & depuis il ſe trouve très bien ſans faire autres remédes, & jouit de très parfaite ſanté. Ami de la conſervation de l'humanité, qui ſurpaſſe tout le bien du monde, d'après ſon expérience il conſeille pluſieurs malades d'uſer deſdites poudres pour leur aſile, &c.

Signé, *Dominique Junoy*, Chirurgien reçû en l'Univerſité de Cervera, & Chirurgien Major à l'Hôpital de Puicerda.

A Puicerda en Eſpagne, le 8. *Avril* 1765.

A Quarante ans une goute podagre me prit à une foire de Bordeaux, laquelle me tracaſſe par intervale depuis quinze ans; tantôt elle me tient deux mois, tantôt trois, & elle m'a tenu une fois pendant ſix mois ſans ſortir de ma chambre; les remédes qu'on tentoit de me faire dans ma famille irritoient mon mal plûtôt que de l'appaiſer. Un de mes enfans, Officier dans Argentré Allemand, arrivant chez moi m'a trouvé dans mes ſouffrances de goute; il m'a tant parlé des effets de votre poudre, & de la façon que tant des grands Seigneurs & Officiers s'en étoient bien trouvés pour le même mal, & par l'exemple qu'il en fourniſſoit lui-même, en ayant pris à Straſbourg pour une fiévre de quatre mois qui le prit ſortant de la cam-

pagne, & fut bien guéri : enfin il me détermina à en prendre deux prises, qu'il portoit encore, que Mr. le Comte de Tresan lui avoit donné, avec recommandation de les prendre dans sa route si la fiévre lui revenoit. Je les pris dans le tracas de mes douleurs, ce qui me les fit tomber, & ne m'ont tracassé que dix jours ; aussi je suis résolu d'en prendre de tems en tems pour prévenir mes attaques.

J'ai donné de vos poudres à des pauvres de ma Paroisse qui étoient menacés d'hidropisie, après des longues fiévres qui avoient été occasionnées par des mauvaises nourritures & des souffrances de toute espêce, qui sembloient ne devoir jamais guérir ; aujourd'hui, graces au Ciel ils se portent au mieux & travaillent leur bien, &c.

Signé, *Courti*, Juge de la Jurisdiction de St. Beausel par Tournon d'Agenois.

A Campaniol, *le* 10. *Avril* 1765.

JE n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, mais j'ai celui de vous connoître par l'édition d'un livre qui traite de l'Origine des maladies & des moyens de s'en préserver, d'en guérir aussi, quelqu'invétérées qu'elles puissent être, par l'usage de vos poudres purgatives. J'en use, & nombre d'autres avec moi, même il y en a deux qui (administrés déjà de tous les Sacremens & abandonnés des Medecins crurent de passer infailliblement à l'autre monde) au moyen de ces divines poudres ont été arrachés des bras de la mort, & se portent bien aujourd'hui. Mon intention, Monsieur, n'est pas de chanter leurs louanges, leur bonté est déjà connue universellement, &c.

Signé, *Le Capitaine Morency.*

A Loëche en Suisse en Valais, *le* 11. *Avril* 1765.

MOn fils aîné, résidant à Lille, me mande qu'il vient d'avoir un entretien avec Mr. de Lagrange Capitaine au Régiment de Bourbonnois, que vos poudres avoient fait une espêce de miracle en lui. Il se trouvoit dans la dernière campagne qu'il avoit faite en Allemagne attaqué d'une dartre qui lui couvroit généralement tout le corps; elle faisoit un tel ravage que ses pieds étoient tous crevassés, les ongles des pieds lui tomboient, les poils de la barbe tomboient aussi avec leur racines, il regardoit son délogement de ce monde comme prochain; il eut recours au reméde universel, cinquante prises le guérirent radicalement.

Un oncle de mondit Sr. de Lagrange a été aussi guéri par le même moyen d'une semblable incommodité; il étoit en outre depuis dix ans dans un état létargique, il ne pouvoit faire usage d'aucun de ses membres, c'étoit comme une masse de plomb, il étoit obligé de rester sur le grabat sans discontinuation. Il eut la constance d'incorporer quatre-vingt dix prises avant que de sentir aucun adoucissement à ses maux, il ne perdoit point courage. Il est bien récompensé de sa grande constance. Il se porte aujourd'hui très bien, aucun de ses membres ne lui refuse le service, il monte ,à cheval avec aisance. Il ne lui reste de tous ses maux qu'une roideur au col, il se promet que la continuation de l'usage de vos poudres l'en guérira, &c.

Signé, *Dupont de Castille*, Conseiller-Secrétaire du Roi.

A Valenciennes en Hainaut, le 11. *Avril* 1765.

AYant été attaqué pendant deux ans & huit mois, des hémorroïdes, d'un abcès entre le rectum & le canal de la vessie,

de quelque attaque de goute, retention d'urine des plus cruelles, & autres incommodités, ne pouvant ni dormir ni faire les fonctions corporelles, ayant épuisé tous les remédes de la Pharmacie, j'ai eu recours à vos poudres : au moyen dudit souverain reméde & de la providence, je me trouve un homme nouveau & dans le même état que j'étois auparavant. Tous ceux qui m'avoient vû sont surpris des effets que ce souverain reméde a fait à mes incommodités ; & à mon exemple plusieurs personnes les ont mises en usage, & ont eû la même satisfaction que moi qui n'ai usé que dix prises desdites poudres, &c.

Signé, *Parazols*, Capitaine reformé des Fusilliers de Montagne.

A Montlouis en Roussillon, le 14. Avril 1765.

MOn Fils Prêtre, ayant usé son tempérament au Collége des Jésuites, & ayant eu une maladie quasi toutes les années, vint à la maison l'année 1763. il lût les ouvrages & les lettres de guérisons contenues aux imprimés, il me demanda de vos Poudres. Je lui en remis un paquet de dix prises, qu'il prit en suivant les régles prescrites, qui lui ôterent un crachement de sang, & se trouva au mieux.

Mes filles en ont usé conséquemment à votre lettre du 19. Avril 1765. jusqu'à présent, & depuis ce tems-là elles ne sont point allées aux bains où elles alloient par ordonnance du Médecin depuis quatre années de suite.

J'eus l'hiver de 1763. une diarrée pendant quinze jours avec tranchée ; deux prises me guérirent radicalement. Couloume Baucolle, pour un rûmatisme, guérit avec trois prises. Couvezouls, pour des douleurs par tout son corps ; & sa femme, un rûmatisme, ont été guéris avec cinq prises. Leonard Caupagna, qui avoit une douleur vive à l'oreille avec surdi-

té, guérit avec une priſe. Paſtourette, pour un rûmatiſme, guérit avec deux priſes. Gaſpard, du lieu de Felges, atteinte de douleurs par tout ſon corps, a guéri avec une priſe. Annette Martin, âgée de 51. ans, ayant des douleurs par tout le corps, fut guérie en 1764. avec deux priſes ; & en 1765. ayant des douleurs à la cuiſſe & au ventre, à peine pouvant marcher, a été guérie à la ſeconde priſe.

Benoît Artigues, maçon de cette Ville, âgé de 53. ans, tomba, il y a dix-huit années, d'un toit & ſe caſſa une cuiſſe ; il y a un mois que ſa femme vint me demander deux priſes pour ſon mari qui étoit alité avec fiévre depuis quatre mois : il en prit une qui le vuida conſidérablement, & il a ſorti une quantité de matières à deux ouvertures de ſa cuiſſe. Il eſt à la huitiéme priſe, plus de fiévre, mange bien, dort à merveille, & promene.

La femme de Braud, ayant une perte de ſang depuis deux années, par le conſeil du Père Brumas, vint me demander l'année 1763. une priſe qui lui arrêta ſa perte ; & comme c'eſt une femme qui gagne ſa vie à blanchir, elle ſe mit dans l'eau & ſa perte lui revint ; une deuxiéme priſe la guérit radicalement.

Mr. Bajen Jean, Chirurgien Major de l'Hôpital de cette place, âgé de 74. ans, attaqué d'un rûme & alité depuis près de deux mois en l'hiver de 1763. après avoir épuiſé ſes talens, deux priſes du reméde univerſel le guérirent radicalement. L'Hiver dernier même incommodité, deux priſes l'ont tiré d'affaire. Cette année Mr. Bruziech, Négociant en cette Ville, attaqué d'une éréſipelle à une jambe, alité & ſoigné avec les remédes uſités pendant trois mois, deux priſes des poudres le guérirent radicalement.

Mr. de Pereet Canal, Avocat du lieu de Palau en Cerdagne Francoiſe, attaqué de la goute, cinq priſes l'ont extrêmement ſoulagé.

Jeanne Cardine, alitée depuis un mois, fut

visitée par un Chirurgien qui, la trouvant très mal, dit à sa Mère de venir me demander par charité une prise des poudres que je lui donna : j'allai voir cette misérable que je trouvai levée par les évacuations qu'elle faisoit. Je lui en donnai une autre prise qui lui fit rendre un abcès qu'elle avoit à la matrice, & partit trois jours après pour aller à Perpignan.

Une personne de condition, qui ne veut point être nommée, étant attaquée, autant que j'en puis juger, de la vérole, en a pris 50. prises, & se trouve un nouvel homme depuis l'usage qu'elle a fait du reméde universel.

Mr. Olivier, Négociant en cette Ville, usant de ce reméde par précaution étant extrémement replet, en envoya deux prises l'année dernière au nommé Noffré, Sergent de Ripoul en Espagne porteur des lettres, attaqué d'une apoplexie ; deux prises le guérirent radicalement.

Le nommé Pierre Jambon, âgé de 52. ans, étant obligé depuis sept à huit années d'aller aux bains des Escaldes pour des douleurs par tout son corps qui l'empêchoient de travailler les trois quarts de l'année de son métier, cinq prises du reméde en l'année 1764. l'ont guéri au mieux, & depuis ce tems-là il n'a pas manqué une journée à travailler. Sa fille, âgée de 20. ans, fut attaquée la même année d'une jaunisse par tout son corps ; deux prises du reméde la guérirent au mieux, elle se porte à merveille.

Bien de personnes de tout âge, attaquées de fiévre tierce & quarte, ont guéri avec une ou deux prises du reméde universel, &c.

Signé, *Rieux*, Directeur des Postes.

A Montlouis en Roussillon, *le* 15. *Avril* 1765.

VOtre Poudre a produit un effet singulier sur un homme qui avoit le cancer au vi-

ige, qui étoit presque à moitié mangé, cette
'oudre lui a fait sortir un ver du nez d'une peti-
e aulne de longueur, & a été entiérement gué-
i moyennant quatre-vingt prises qu'il a pris.
Mon domestique, qui avoit le point de cô-
é, la fiévre & crachement de sang, moyen-
ant trois prises a été guéri, &c.

Signé, *Munich.*

l Rouffach Haute-Alsace, le 18. *Avril* 1765.

ARrivé à ma destination le 27. Septembre, forcé de m'y rendre par le poste ue j'y occupe, dans le premier mois j'ai tra-aillé jour & nuit. L'étourderie d'une domestique dans la pension que j'avois arrêté, servit ur table une bouteille d'eau de couperose n place de vin, j'en bus un gobelet; mais peine fut-il tombé dans mon estomac qu'il t l'office de bource & m'occasionna des vo-nissemens sur tout ce que j'avalois, & cela endant cinq semaines. Je n'osois user du re-méde universel dans la crainte de le vomir e même, & alors je me croyois sans res-ource. J'attendois le moment de le faire paser. Enfin à onze heures du soir je m'y dé-erminai. Je me promenai dans mon apparte-nent jusqu'à minuit. L'ayant senti tomber ans les intestins, l'envie de vomir, dont j'a-ois presque perdu le souvenir, s'empara de noi; je m'y livrai jusqu'au moment que je us éveillé par le besoin de pousser une selle es plus copieuses. Cette seule prise me me-a pendant trois jours quatre cinq fois sans moindre tranchée; le troisiéme jour à reille heure je pris la moitié de la dose dinaire, mais quelle fut ma surprise de me oir rendre le premier velouté de l'estomac, ù la couperose s'étoit repliée, sans vomir demi prise, puisqu'elle me mena encore trois ours, tems auquel ma guérison fut consta-

tée, ce que plusieurs membres de la noblesse des Etats ont vû & l'attesteroient s'il étoit nécessaire. Je ne puis, Monsieur, quant à présent vous en marquer davantage sur l'efficacité du reméde universel; il me faut du tems pour pouvoir faire des observations sur des cures surprenantes que j'ai faites à la faveur de ce spécifique, &c.

Signé, *De Chevy*, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne.

A Rennes, le 19. Avril 1765.

JE veux vous faire part d'un miracle que je viens tout à l'heure de voir opérer à votre reméde. Le nommé Tissandier, âgé de 25. ans, laquais de Mr. le Marquis de Bou- Frugeres, attaqué en même tems d'une pleurésie, fluxion de poitrine, crachement de sang & la fiévre la plus violente, a été guéri en cinq jours de tems au moyen de vingt prises de votre reméde sans la moindre saignée, & a été en état de recommencer son service trois ou quatre jours après. Ce garçon étoit hier ici avec son maître, &c.

Signé, *Montgon*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Marcieu.

Au Chateau de Vedrines, près Brioude en Auvergne, le 21. Avril 1765.

MOn Père, âgé de 78. ans, vient d'être guéri avec votre seul reméde d'une maladie que l'on ne connoit pas par le moyen de douze prises en un mois ou quarante jours. Les simtômes de cette maladie étoient une douleur dans les cartilages de la poitrine, puis à l'estomac, puis au ventre, & souvent dans tous ces endroits à la fois; point de sommeil & un dégoût général pour tout, & de tems en tems une petite fiévre qui ne

s'annonçoit ni par froid ni par chaud ; je le regarde dans ce moment hors d'affaire.

J'ai guéri un jeune homme de ma terre, de l'âge de vingt-quatre ans, d'un scorbut avec 15. prises : le mal étoit si invétéré que ses dents & gencives étoient noires comme de la suye, & que de quatre pas il n'étoit pas possible de lui parler, parce qu'il infectoit comme une charogne ou voirie.

J'ai guéri aussi un jeune homme d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, point au côté & fiévre ardente avec cinq prises. Il faut vous dire que ce jeune homme appella d'abord un Chirurgien qui trouva le malade suant beaucoup ; il lui fit avaler un grand verre d'eau bien fraiche & le saigna copieusement ; il se retira & dit qu'il reviendroit le lendemain, il ne manqua point, mais il le trouva sans ressource. L'on me vint dire cela & j'y fus tout de suite, je le crûs effectivement mort : néanmoins je lui donnai une prise du reméde universel, & je dis à sa sœur, qui étoit auprès de lui, la manière de conduire ce reméde. Malgré tout ce que j'avois dit, le malade eut un grand mal d'estomac, sa sœur lui donna à peu près demi verre d'eau de vie, laquelle le mit à l'agonie avec des transports affreux : malgré cela le reméde purgea beaucoup. J'y fus le lendemain, je vis tout ce désordre. Pour le réparer, je lui en donna une autre qui effectivement calma un peu la fiévre & le fit cracher abondamment ; bref en continuant les cinq prises en sept jours, il fut guéri & se promena le huitiéme autour de sa maison. Je regarde cette guérison comme un miracle, vû qu'avec la saignée & eau de vie qu'il pris, sûrement tout autre reméde l'auroit tué.

J'ai désenflé un hidropique, traité depuis un an de la Médecine ordinaire, avec cinq prises, &c.

Signé, *Melet*, Seigneur de Monbalen.

A Monbalen, près Villeneuve d'Agenois, le 23. *Avril* 1765.

JE ſcrois le plus ingrat de tous les hommes, ſi je manquois à vous rendre mes très humbles remercimens de ma guériſon, opérée par le moyen de votre excellent reméde univerſel; c'eſt la perle de la Médecine. Je peux dire avec vérité, qu'il m'a tiré des portes de la mort: c'eſt le reméde le plus efficace, & le plus sûr de la Médecine.

En l'année 1750. vers le mois de Juillet, je pris un fond de chagrin qui me jetta dans un état de langueur, une bile répandue dans le ſang & par tout le corps, un dégoût pour toute nourriture, inſomnie, indigeſtion continuelle, reſpiration gênée, vapeurs méſanteriques, laſſitude par tous les membres avec des douleurs ſourdes, douleurs de reins, douleur de goute au gros doigt du pied gauche qui m'affligeoit depuis plus de 20. ans, une dartre vive qui me couvroit toute la main gauche & qui ſuppuroit depuis dix ans, des hémorroïdes internes & externes qui me faiſoient beaucoup ſouffrir. Une ſeule de ces maladies ſuffit pour cauſer la mort. Je mis tous les remédes de la Médecine en uſage pour me procurer du ſoulagement, j'employai les purgatifs réitérés, les carminatifs, les anti-ſcorbutiques, les bains domeſtiques, rien ne fut capable de me ſoulager; au contraire, plus je faiſois des remédes, & plus j'étois malade & épuiſé, ma ſituation étant d'autant plus triſte que je me voyois dépérir de jour en jour. Mr. le Chevalier de Maiſonnade, Aide-Major des Chevaux Legers de la Garde du Roi, qui m'honore de ſon amitié, vint me voir le 14. Décembre 1763. Mon état de langueur lui fit beaucoup de peine, il me propoſa les poudres de Mr. Ailhaud, m'aſſûrant que ce ſeul reméde me tireroit d'affaire, m'en diſant tout le bien poſſible. Je vous avoue, Monſieur, que je n'y avois pas de foi, y étant oppoſé & ayant clabaudé contre. Malheureuſement pour moi, je n'en connoiſſois pas la vertu & bonté, je n'aurois

pas tant dépensé d'argent en drogues, & ruiné mon tempérament. Le lendemain de la visite de Mr. le Chevalier de Maisonnade, la fiévre maligne me prit, le pourpre parut. Me voyant à toute extrémité, je me déterminai à prendre une prise de poudre de Mr. Ailhaud, qui ne fit pas son effet, restant dans mon corps; trois heures après j'en pris une seconde prise, qui ne fit pas plus d'effet; j'en pris une troisiéme, qui ne fit rien; une quatriéme de même sans effet; je me crus perdu sans ressource. Ma gouvernante, qui connoissoit la bonté de votre poudre, ayant été guérie d'une surdité d'oreille, elle s'avisa de son chef, sans consulter personne, d'incorporer une demi prise de votre poudre dans une décoction d'herbes émolientes, & de me donner un lavement. Une demie heure après, il se fit une si grande évacuation par le bas qui dura toute la nuit, où je rendis un sceau de vileries & de pourritures, sang caillé, glaires de toute couleur; c'étoit une infection: le transport cessa, je me trouvai beaucoup soulagé. Alors je pris confiance en votre poudre, & j'eus regret d'en avoir mal parlé. J'en ai continué l'usage jusques à parfaite guérison. J'en ai bien pris en 4. mois de tems quatre-vingt prises qui m'ont guéri. Ma maladie étoit ancienne au moins de 14. ans, un seul reméde m'a sauvé la vie, en me retirant des bras de la mort. C'est à Dieu, & à vous, Monsieur, à qui j'ai obligation de la vie; j'ai adopté ce digne reméde, pour moi, & pour tous ceux que la providence m'enverra. Je ne me sers pas d'autres remédes, connoissant sa bonté & son efficacité. J'ai fait nombre de guérisons avec ce seul reméde, dont je vous enverrai au premier jour le détail.

Soyez persuadé de ma vive réconnoissance. Que Dieu bénisse vos jours pour tous les Citoyens de l'Univers, &c.

Signé, *Laty*, Chirurgien Herniste reçû au Collége Royal de S. Cosme de Paris, rue de Fourey, quartier S. Paul à Paris.

A Paris, le 24. *Avril* 1765.



AVIS.

IL a paru dans le Journal de Médecine du mois de Juin 1764. un article concernant le Curé de Fontarede, dans lequel le Journaliste s'explique en ces termes.

» Le Sr. Lamoulere, Chirurgien à Ste. Colombe près d'Agen, nous a communiqué quelques obfervations fur une Lettre de Mr. le Marquis de Carbonneau, Chevalier de St. Louis, inférée dans le Récueil que Mr. Ailhaud a fait imprimer depuis peu à Carpentras. Le Curé dont il eft fait mention, dit le Sr. Lamoulere, eft un de mes parens, Curé de Fontarede; il s'en faut de beaucoup qu'il ne foit dans un meilleur état aujourd'hui qu'avant de prendre les Poudres: dans les plus grandes chaleurs de l'êté, comme dans l'hiver il éprouve, dans tout un côté, un froid fi fort, qu'il eft obligé d'avoir recours à l'Art pour recouvrer une chaleur que la nature lui refufe, &c. «

Ce Journal étant tombé par hazard entre les mains de ce Curé, il a écrit deux Lettres à Mr. Roux Editeur de ce Journal, où il défavoue le Sr. Lamoulere Chirurgien, quoiqu'il se dife fon parent, & le prie de rendre public dans fon Journal ce défaveu.

Mr. Roux n'ayant pas jugé à propos de les faire imprimer fur les vives inftances de ce Curé, ce dernier a envoyé copie de fes deux Lettres à Mr. Ailhaud. La première eft du 16. Novembre 1764. La feconde eft du mois d'Avril 1765. Ces Lettres font trop importantes pour ne pas en donner un Extrait au public, au refus de Mr. Roux.

EXTRAIT

De la première Lettre du Sr. Beffe Larroquet Curé de Fontarede, à Mr. Roux, du 16. Novembre 1764.

IL y a peu de jours qu'étant à Montagnac, à un quart de lieue de ma Paroiffe, un bourgeois de cette Ville vint à moi, me prit le bras, tâta mon pous, confidéra mon vifage, & me dit d'un air & d'un ton affectés qu'il étoit bien furpris de me trouver un pous fi bien reglé, & un vifage fi vermeil; que cependant, malgré ces belles & bonnes marques de fanté, il m'apprenoit que j'étois dangereufement malade, & qu'il n'en pouvoit douter, puifque le Journal de médecine du mois de Juin dernier l'avoit annoncé au public.

En cet endroit ce Curé dit qu'il fut curieux de lire le Journal de médecine où il vit l'obfervation du Sr. Lamoulere ci-devant tranfcrite, & enfuite il parle de fa maladie & de fa guérifon opérée par le reméde de Mr. Ailhaud en ces termes.

Je vous dirai que mon corps, en venant au monde, étoit fi vicié que toutes fes différentes humeurs étoient dans la corruption. Dès mon enfance, j'avois été d'une maigreur fans égale & d'une couleur pourrie, j'avois effuïé quafi fans intervale cent infirmités jufqu'à l'âge de 55. ans, bile, pituite, défaut de refpiration, fluxions, éréfipelles, fuppurations, maux de tête, feux dévorans dans la poitrine & dans les entrailles, affoibliffement de vûe, fiévres de toute efpêce qui me conduifoient à deux doigts du trépas. Que n'avois-je pas fait fait pour me procurer un peu de fanté! quels remédes n'avois-je pas pris! j'en étois un peu foulagé pour quelque tems, mais jamais guéri, & le mal revenoit bientôt après avec plus d'empire. Enfin, au mois de Mai 1757., entiérement épuifé & voyant la mort appro-

cher à grands pas ſans beaucoup regretter la vie, j'entendis parler des poudres de Mr Ailhaud : dès-lors toutes mes eſpérances ſe ranimerent, & dès le lendemain je commençai à en faire uſage. J'en tiens juſqu'à préſent au moins deux cent priſes ſans en avoir jamais été fatigué ; elles ont ſi bien agi en moi que je n'ai plus pris, ni ne prendrai d'autre remède. Je ſuis parvenu à l'âge de plus de 63 ans ; ma couleur, de morte qu'elle étoit, est devenue vivante, & depuis près de 8. ans je jouis d'une meilleure ſanté que je n'ai fait pendant un ſeul mois de ma vie, quoique plus jeune.

EXTRAIT

De la ſeconde Lettre du même Curé à Mr Roux, Editeur du Journal de médecine, du mois d'Avril 1765.

JE vous l'ai déjà marqué, Monſieur, dans la première Lettre, qu'en venant au monde, mon corps étoit ſi fort vicié que toutes ſes diverſes humeurs étoient dans la corruption. La choſe eſt tellement vraie que lorſque je commençai à me connoitre un peu, j'entendois dire tous les jours, qu'on étoit bien ſurpris de me voir encore en vie, mais que cela ne pouvoit être pour long-tems. Mon père m'appelloit ſon infirme & ſon ſquelette ; la langueur & la foibleſſe étoient mon partage ; j'étois ſi maigre & d'une couleur ſi livide, que lorſque je me voïois par hazard au miroir l'affliction me ſaiſiſſoit, & l'idée que j'avois alors de ma perſonne ne faiſoit qu'augmenter mon mal. J'avois toujours reſſenti un grand mal aux dents, grand mal & tournement de tête, dont je ne fus ſoulagé qu'à l'âge de dix ans après un vomiſſement de ſang qui me dura 3. à 4. mois & qui m'épuiſa. A cette infirmité en ſurvint une autre qui me laiſſa des croutes dans les narines qui ſuppuroient toujours en telle abondance, que j'étois toujours

obligé d'avoir en mains du tafetas pour ne pas augmenter mon mal & l'essuïer, & dont je ne fus guéri qu'à l'âge de 20. ans par le moyen d'un cautère au bras gauche ; mais avant cette guérison j'étois devenu perclus en 1716. depuis la ceinture en bas. A force de remédes qu'on me fit prendre & qu'on m'appliqua, je parvins à pouvoir, après quelques mois, un peu marcher ; cela me suffit pour être transporté à Agen, & pouvoir aller de chez mon hôte au collége, où mon père m'avoit mis dez l'âge de 11. ans, voyant les desseins que j'avois montré à me rendre propre à quelque chose dans le service du Seigneur. Mais combien ne fus-je pas obligé d'interrompre mes classes pour aller dans mon païs natal recouvrer un peu de forces ! D'ailleurs depuis mon enfance jusqu'à l'âge de 23. ans, avec cent autres incommodités de toute espêce occasionnées par une surabondance de bile & pituite qui me rendoient plus jaune qu'un coing, j'essuïois deux fois l'année des érésipelles à la tête & au visage qui enfloient si fort, que l'enflure me couvroit les yeux, & que je restois plusieurs jours sans voir, & dont le dernier en 1724. enleva toute la peau du visage & de la tête, & ne me laissa pas un cheveu ; j'en porte encore le certificat. Un mois après j'entrai au Seminaire à Condom ; à la S. Jean je fus obligé d'en sortir me trouvant abattu par un débordement de bile, une pituite, asthme, un crachement continuel qui ne me permettoient pas de faire dix pas sans m'asseoir ou m'appuïer à ce que je trouvois sur mon chemin. Mille remédes furent emploïés pour pouvoir aller faire la retraite au Seminaire au mois de Décembre, dispensé de finir le tems que je devois y rester. Ma bile, pituite & mon asthme m'attaquerent avec plus de vigueur. J'avois toujours ressenti un feu dans les entrailles, mais alors ce fut dans tout le corps & surtout à l'orifice de l'estomac qui me dévoroit. La fiévre ne tarda pas à venir augmenter mes

maux : d'abord je l'eus quarte, enſuite tierce ; après double-tierce & enfin continue ; j'eus recours en ce tems aux remédes de toute eſpêce, je conſultai un nombre de Médecins ; enfin je ſortis après pluſieurs rechûtes de ces fiévres opiniâtres, mais il me reſta une fiévre lente qui me donnoit une faim canine ſi forte que j'étois obligé de faire quatre repas par jour, & une livre de pain ne me ſuffiſoit pas à chaque repas pour lors, quoi qu'une livre m'ait toujours ſuffi par jour hors de ce tems critique. Je me ſervois avant ce tems de la pipe deux à trois fois par jour pour décharger ma tête & ma poitrine, malgré ma maigreur, par ordonnance des Médecins. Combien de ſaignées ! Quels remédes & quel nombre ne furent pas ordonnés & exécutés ! Je reſtai dans cet état de langueur & de ſouffrance juſqu'en 1730. qu'ayant oui parler du fameux Mr. de Mazamat Médecin illuſtre à Caſtel-Sarazin à 7. lieues de Donzac où j'étois pour lors, je m'y rendis. Cet habile homme déſintéreſſé & plein de candeur tâta mon pous, porta ſa main ſur ma poitrine après avoir conſidéré mon viſage, & ſans me laiſſer parler, me dit tout le mal que je reſſentois. Il me dit qu'on ne l'avoit pas connu, & m'ordonna de prendre le petit lait pendant un mois, après une opiate compoſée de demi dragme de ſoufre édulcoré, 15. grains de fleurs de benjoin & 15. grains de myrrhe avec 5. grains de cloportes & uſer d'une tiſanne qu'il me preſcrivit. J'exécutai ponctuellement ſon ordonnance qui me fut favorable & ſalutaire quelque tems. Mr. de Mazamat ne me guérit point, mais il me ſoutint pendant pluſieurs années. Je retombai en la même ſituation 3. ans après ; n'ayant plus Mr. de Mazamat pour guide, il fallut me laiſſer conduire ſelon les maximes ordinaires : ſaignées, purgations qui m'avoient fort affoibli, lorſqu'un autre Médecin d'Auhvillars voyant le feu que je reſſentois toujours à l'orifice de l'eſtomac, la ſoif ardente & avec ce une douceur fade à la bouche, bile & pituite, rejettant tous

tous les autres remédes, m'ordonna de prendre pendant un mois tous les matins une drogue horrible par son goût & sa puanteur qui me soutint cependant quelque tems. Je trainai encore quelques années, tantôt tombé, tantôt levé; mais deux ans après, pituite, bile, jaunisse, asthme, dégoût, vomissement reparurent avec plus de fureur. J'étois obligé, outre les saignées, de me purger au moins tous les mois pour me décharger, lors qu'un autre Médecin m'ordonna de me purger avec 30. grains de diagrêde & deux demi roquilles d'eau de vie où je mettois le feu en remuant toujours jusqu'à ce que le feu ne pouvoit plus y prendre. Ce reméde que je prenois par tems me soutint jusqu'en 1743. mais pour lors le mal revint avec tant d'impétuosité, que, malgré nombre de remédes qui me furent ordonnés, je fus obligé d'acheter un cheval, étant hors d'état d'y monter sans secours, ni de pouvoir marcher quatre pas. Les eaux du Castera me soutinrent pendant quelque tems; mais quoique je les prisse tous les ans & souvent deux fois l'an, en 1748. ceux qui me vinrent voir me crurent sans ressource, ils se retiroient sans me dire adieu; la maladie dura long tems, tous les remédes ordinaires furent employés: j'en relevai malgré le sentimen de tous ceux qui m'avoient vû; mais cette maladie me laissa un froid si extraordinaire dans tous les membres du côté droit, que j'étois toujours obligé de chauffer, & dans le plus fort de l'été j'étois obligé de me faire bassiner le lit. De plus, depuis cette époque j'étois réduit à toute extrêmité trois fois chaque année, au commencement de l'hiver, au mois de Mai & au mois de Septembre, lorsqu'au mois de Mai 1757. sortant d'une maladie mortelle comme je l'éprouvois tous les ans, entiérement épuisé, & voyant approcher la mort à grands pas, sans beaucoup regretter la vie qui m'étoit devenue ennuyeuse, & que je croyois devoir finir au moins au mois de Septembre, parce que depuis plusieurs années je devenois en ce tems-là à l'agonie, je vous l'ai

déjà dit & je vous le répéte, Monſieur, on me parla des poudres de Mr. Ailhaud. Dès le lendemain j'en avalai une priſe qui me fit faire une vingtaine de ſelles & renouvella une pituite qui pluſieurs fois auparavant m'avoit mis aux abois. Le jour d'après j'en pris une ſeconde priſe qui renouvella un flux de ſang qui, dix mois auparavant, m'avoit réduit à l'agonie, & fit ceſſer cette abondance de pituite. J'aurois pû être alarmé, je vous l'avoue, ſi je n'avois pas été inſtruit par la lecture du Traité de l'origine des maladies, que ce ſouverain reméde renouvelle toutes les maladies, & qu'une ſeconde priſe les guérit. Celle-ci effectivement me fit faire plus de cent ſelles, car ſçachant que le premier flux de ſang m'avoit, dès le premier jour, mis hors d'état de pouvoir marcher, & ſentant que ce ſecond me donnoit plus de force, je demeurai ſans prendre une troiſiéme priſe quatre jours, pendant leſquels nuit & jour je rendois beaucoup de ſang noir & en grumeaux de la groſſeur de noïaux de prunes, & d'une dureté ſurprenante avec beaucoup d'autre ſang caillé. Une troiſiéme priſe fit diſparoitre ce flux. Je continuai quelque tems. Quelle quantité d'humeurs & de bile verte, jaune, noire, le tout accompagné de glaires, ne rendis-je pas! Depuis le mois de Mai 1757. juſqu'au mois de Décembre j'en pris une quinzaine de priſes; mais voyant que malgré que mes forces augmentoient toujours & que je me voyois rajeunir, faiſant toujours des matières jaunes qui me cauſoient un grand feu au dos, j'en pris vingt-une priſes depuis la Noël juſqu'au carnaval. *Jamais de ma vie je ne me ſuis mieux port[é] & jouis d'une meilleure ſanté, mieux mangé & dormi juſqu'en* 1759., qu'au mois de Décembre je fus obligé de me rendre pendant deux mois dans mon Egliſe pour un Jubilé pour confeſſer les uns & inſtruire les autres. Mon Egliſe eſt glaciale & ſouterreine; j'y arrive après une heure de chemin tantôt en ſueur, tantôt tout baigné de pluïe, tantôt glacé; je ſu[is]

obligé d'aller confesser, cela ne peut que déranger bien ma santé, comme elle se dérangea, mais quelques prises que je pris de ce miraculeux reméde, me recouvrerent ma santé, & je continuai (eu égard à ma jeunesse) *de me considérer comme un nouvel homme, je me trouvai une force que je n'avois jamais eu, je ne reconnoissois plus mon visage, qui de pourri, jaune & livide, est devenu frais & vermeil.* Dez la moindre incommodité je continue d'en prendre, dans la certitude où m'a mis l'expérience, que bien loin de me nuire il me sera toujours favorable. J'en ai consommé plus de 200. prises, & depuis trois mois que j'en ai fait un plus grand usage pour un rûme & toux extraordinaires, rûme sans égal, dégoût & aversion de toute nourriture, bile, pituite, & vomissement que la poudre a guéri, il a coulé de mes yeux plus d'un sceau d'humeurs acres & gluantes. Depuis plus de 20. ans, j'étois obligé de me servir de lunettes pour lire, & depuis cette époque, quoique mon Eglise soit très obscure & souterreine, dans le tems le plus sombre je n'ai pas besoin de lunettes, & ma vue s'est totalement rétablie. Je ne sens plus de feu dans mes entrailles, ni dans mon estomac. Je ne ressens plus ni froid, ni foiblesse dans les cuisses ni dans les jambes, au lieu qu'auparavant je ne pouvois pas faire à l'autel aucune genuflexion; ce froid & engourdissement que je ressentois dans tout le côté droit a disparu. *Je mange avec goût, je dors autant qu'il m'est nécessaire, ma respiration est tout à fait libre.* Je fais presque tous les jours, & souvent deux fois le jour, plus d'une demi lieue de chemin à pied, car je suis logé à plus d'un quart de lieue de ma Paroisse & je n'ai plus de cheval. *J'ai plus de 63. ans, & je puis dire avec toute vérité que je me porte mieux que je n'ai jamais fait avant de connoitre le reméde universel; mon visage le prouve à tous ceux qui m'ont vû avant & après.* Je vous donne à juger à présent, Monsieur, si quelqu'un des antagonistes de Mr. Ailhaud & de sa pou-

dre, m'auroit mieux sorti d'affaires. Après mon exemple, permettez-moi de vous tracer encore quelques guérisons qui ont été opérées par ce seul remède.

1°. Mr. de Fitta, Chapelain de Montagnac, infirme depuis 25. ans, devenu perclus par les suites d'un rûmatisme, sans pouvoir dire la messe depuis long-tems, ni se remuer qu'avec des potences, ni se lever, ni se coucher, ni s'asseoir qu'avec l'aide d'un domestique, jugé plusieurs fois incurable, se livra aux poudres de Mr. le Baron de Castelet, & aujourd'hui à l'âge de près de 60. ans, il va, il vient, il dit la messe, & fait toutes ses fonctions. Vous pouvez voir le détail de sa maladie dans le dernier Recueil de Mr. le Baron d'Ailhaud.

2°. En 1758. Bernard Montus âgé d'environ 50. ans, habitant pour lors dans ma Paroisse dans une terre de Mr. le Marquis de Valence, qui avoit vû le dérangement de ma santé, & témoin oculaire de ma parfaite guérison, étoit malade dans son lit depuis six mois des fiévres; des douleurs extraordinaires, des sueurs qui lui prenoient à l'aurore, & lui enlevoient la vue, ouie & connoissance tous les matins, l'avoient réduit à toute extrêmité. Son Chirurgien, après l'avoir saigné une quinzaine de fois & purgé autant, ne sçachant plus que lui faire, l'abandonna heureusement pour lui. Sa maladie augmentant, il envoya chez moi son épouse pour quérir des poudres d'Ailhaud. La première prise opéra si bien que le même jour il fut en état de se lever & aller promener. Le Dimanche après je le vis à ma messe, ma surprise fut grande; mais comme il y avoit encore bien d'engourdissement dans tout son corps, je lui conseillai de continuer & d'en prendre 4. ou 5. prises qui le mirent en état de venir bientôt me remercier & m'asfûrer, qu'à l'avenir pas un Chirurgien n'entreroit chez lui que pour le raser.

3°. En la même année 1758. Giles Conquaré tisseran, restant tout près de mon Eglise,

âgé d'environ 30. ans, tomba malade d'une fiévre putride, avec une oppression de poitrine, transport au cerveau. Son Chirurgien, après avoir fait ce qu'il sçût, me fit avertir qu'il étoit nécessaire de lui administrer les Sacremens au plus vite, & avant même que j'eusse fait la recommandation de l'ame il se retira, assûrant qu'il n'avoit que peu de tems de vie. Le lendemain, Mr. l'Abbé de Fitta qui marchoit pour lors, vint dire la messe dans mon Eglise, après laquelle nous allâmes voir l'agonisant; nous le trouvâmes dans le même état que la veille, c'est-à-dire sans connoissance, les yeux fermés, la bouche ouverte, grand bruit & embarras dans la poitrine. Nous résolûmes de lui faire prendre une prise d'Ailhaud; Mr. de Fitta l'envoya. J'enseignai la maniére de la faire prendre, nous nous retirâmes: il envoya la prise, mais on ne pût la lui faire prendre. On me la fit voir délaïée dans un verre bien couverte, j'envoyai quérir deux personnes robustes pour le soutenir assis sur son lit, je me fis donner une assiéte pour lui tenir sous le menton; la bouche étant toujours ouverte, il ne me fut pas difficile de lui en donner par tems quelque goute qu'il rejettoit en partie sur son lit & dans l'assiéte, celle-ci étoit encore mise dans sa bouche: il en avala cependant une partie, dont l'opération tarda à paroitre, mais quelques heures après, le peu qui étoit entré dans son corps, produisit une évacuation considérable; peu de tems après, ses yeux s'ouvrirent, la connoissance & l'ouie revinrent, il fut en état de prendre du bouillon qu'il rejettoit auparavant, & avec deux prises qu'il prit de plus, il recouvra la santé dont il jouit du depuis, résolu de ne se servir jamais d'autre reméde, s'il tombe malade.

4°. En 1760. Mr. Besse de Tuquo mon cousin, âgé d'environ 40. ans, fut attaqué d'une colique d'estomac qui ne le laissoit réposer ni nuit, ni jour, & qui l'avoit mis dans

un dégoût général de toutes choſes : il eut recours à moi, je lui donnai une priſe des poudres, qui ſeule ſans autre reméde, fit diſparoitre totalement ſa colique & ſon dégoût, & lui donna ſa première ſanté.

5°. En 1763. Mr. Iſarguien Curé de Moircant mon voiſin & mon ami âgé d'environ 58. ans, fut attaqué d'une maladie qui ne lui laiſſoit pas un relache, & qui dans 24. heures fit de ſi grands progrès, qu'il crut ſa mort prochaine. D'abord un mal de tête violent, oppreſſion & embarras dans la poitrine, enfin une fiévre des plus violentes qui commença par un froid exceſſif, pendant laquelle il ſentoit dans toutes les jointures des douleurs inſupportables. Sitôt que le chaud ſe fit reſſentir, il prit une priſe des poudres qui le travailla pendant 4. heures & ne produiſit qu'un petit effet. Le mal continuoit; il en prit une ſeconde le lendemain matin. Celle-ci trouvant des embarras, quoique les conduits fuſſent ouverts, produiſit une évacuation étonnante; mais en précipitant les matières & les humeurs, elle lui cauſa un grand feu au dos, & la colique & mal de tête continuoient. Après que j'eus vû les malades de ſa paroiſſe, je me rendis chez lui, & après m'avoir fait pluſieurs queſtions ſur ce reméde, il me dit le mal qu'il reſſentoit dans toutes les parties de ſon corps. Je lui dis que je n'avois jamais reſſenti de tels effets; mais qu'il paroiſſoit que le tout ne venoit que des embarras que la poudre avoit trouvé, & que le lendemain il devoit en prendre une troiſiéme, ce qu'il fit. Celle-ci agit ſi bien que faiſant diſparoitre ce feu, mal de tête & colique, je le trouvai après midi ſur le point de ſe lever pour aller voir un malade. Cependant par précaution il en prit à deux à trois jours d'intervale deux autres priſes, & depuis ce tems-là il ne ceſſe de ſe louer de ce reméde.

6°. Le troiſiéme de Mai de la même année 1763. Philippe l'Aſſaguet de ma paroiſ-

se, âgé d'environ 35. ans, fut saisi tout à coup d'une grosse fiévre qui commença par un grand froid, grand mal de tête, oppression de poitrine & une douleur si violente aux épaules, que dès qu'on cessoit de lui presser la douleur avec le genou, il crioit comme un veau. Il me fit prier au point du jour de l'aller voir & de porter des poudres d'Ailhaud, ayant été témoin de ses merveilleux effets. J'y trouvai son Chirurgien qui avoit voulu le saigner, mais le malade résistant à ses instances ne cessoit de dire, qu'il ne vouloit d'autre reméde que celui qui m'avoit fait revenir de la mort à la vie. Je lui préparai une prise qui fit un effet merveilleux, & ce en présence de son Chirurgien, qui le lendemain lui en prépara lui-même une seconde. Il jouit depuis ce tems-là d'une parfaite santé, bien résolu de ne se servir jamais d'autre reméde.

7°. Vers le milieu de Novembre 1764. Jeanne Claverie, femme de Joseph Dupont métayer du Sr. Lamolere, ma paroissienne, eut une fiévre violente, un point vif au côté droit, un rûme & une toux qui la suffoquoient. Je fus appellé plusieurs fois, je lui administrai tous les Sacremens : les saignées & remédes violens qu'elle avoit pris, l'avoient mise dans un affoiblissement sans égal. Après lui avoir administré l'Extrême-Onction, j'assurai son mari, que s'il vouloit lui faire prendre la poudre à l'insçu de son Chirurgien qui l'avoit abandonnée, je répondois de sa vie ; mais qu'eu égard à sa foiblesse il falloit un bon bouillon : il me crût, dès le même jour elle en prit une prise, & trois autres par intervale la remirent dans la parfaite santé dont elle jouit.

8°. Au commencement de Février de cette année 1765. Jeanne Audirar, femme de Joseph Soufergues, âgée d'environ 45. ans, fut attaquée d'une fiévre très violente, gros rûme, douleur de poitrine, manque de respiration & douleurs vives dans tout son corps avec des

vomissemens presque continuels. J'y fus appellé, je lui conseillai d'abord de prendre une prise de poudre, mais elle me répondit plusieurs fois qu'elle avoit pris une seule fois un reméde qui avoit failli à l'empoisonner, & qu'elle aimoit mieux mourir que d'en jamais plus prendre. Je lui exposai plusieurs fois que ce reméde n'avoit pas de mauvais goût, mais inutilement. Je m'y rendis le lendemain, & sentant la mort approcher à grands pas, elle en prit une seule prise qui la guérit parfaitement.

Combien d'autres guérisons opérées par ce spécifique, ne pourrois-je pas vous raporter! mais, Monsieur, voilà des guérisons très avérées que le reméde universel a opéré & que le bien de l'humanité m'oblige de rendre publiques.

On jugera sur l'Extrait de cette Lettre si le Curé de Fontarede s'est si mal trouvé des poudres du Sr. Ailhaud qu'a voulu le faire croire le Sr. Lamoulere.

Au reste on ne peut douter de la vérité de ces Lettres. Le Curé de Fontarede, avant de les adresser à Mr. Ailhaud, a eu la précaution de faire constater sa signature en la faisant légaliser par le Juge du Lieu.

Suit la teneur de la Légalisation.

Nous Jean-Gabriel de Pellicier, Conseiller du Roi, Baillif, Juge d'Appeaux dans le Bailliage & Vicomté de Bruillois, Siége de la Ville de la Plume, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que le seing trois fois dans ce cayer, le premier à la fin de la seconde page, le second au milieu de la cinquiéme page, le troisiéme au milieu de la dix septiéme page dudit cayer & qui termine sa fin, est le véritable seing de Mr. Besse de Larroquet, & qu'il est Curé de la Paroisse de Fontarede, Jurisdiction de la Plume, Bailliage de Bruillois, que foi peut & doit y être ajoutée tant en jugement que dehors; en foi de quoi nous avons donné le présent certificat au pied dudit cayer, après l'avoir

signé à chacune de ses pages, & pour plus grande sûreté nous y avons apposé le sceau de nos armes. Fait à la Plume, le 26. Avril 1765. Signé, *Pellicier*, Baillif du Bruillois.

AUTRES EXEMPLES

Dans lesquels la vérité n'a pas été plus respectée sur les effets du remède du Sr. Ailhaud.

ON *lit dans le Journal de médecine du mois de Décembre* 1763 pag. 518. & 519. *une observation de Mr. Roussin Médecin conçue en ces termes.*

» Mr. Therié, Curé de la Paroisse de St. » Pierre & de St. George, âgé de 36. à 38. » ans, d'un tempérament vif & sanguin, éprou- » voit depuis quelque tems des legers accès » de goute, mais qui ne venoient qu'à des » intervales très longs. Ayant senti, pendant » quelques tems, du dégoût & un mal-aise » considérable, un de ses confrères l'engagea à » prendre une dose de la poudre d'Ailhaud. » Peu de tems après qu'il l'eut avalée, elle » commença à le purger violemment; il se fé- » licita d'abord de cet effet, mais les dou- » leurs vives, l'ardeur & le feu qu'il sentit » dans ses entrailles, lui firent connoitre, quoi- » qu'un peu tard, qu'il étoit la victime de » sa complaisance. Ces évacuations étant arrê- » tées au bout de 24. heures, la fièvre s'allu- » ma avec des redoublemens irréguliers; la » respiration devint difficile & entrecoupée, le » malade éprouva une ardeur considérable dans » toute l'étendue de la poitrine, & il ne pou- » voit pas y faire la moindre pression sans res- » sentir des douleurs très vives. Il survint un » crachement de sang, du trois au quatre; » & ce ne fut que le quatorziéme jour qu'on » parvint, à force de remèdes, à arrêter les » progrès du mal. Le malade fut long tems à » se rétablir, & quoiqu'il ait recouvré sa san- » té, ses accès de goute sont devenus plus fré-

» quens, & depuis ce tems-là il est sujet à des
» éruptions dartreuses qui suppurent quelques
» fois, & dont il ne se délivre que par le secours
» des remédes administrés avec méthode. «

CERTIFICAT

Du Curé de St. Georges qui ne s'accorde pas avec l'Observation ci-contre.

RIen ne m'a plus surpris que de voir mon nom dans le Journal de médecine sans nulle participation de ma part ; je ne puis me dispenser d'attester que la poudre de Mr. Ailhaud n'a pas fait sur moi les effets qu'on annonce. Depuis plusieurs années j'avois à la levre supérieure une éruption dartreuse, on me conseilla l'usage d'une pommade qui renvoya l'humeur. Je ne fus pas long-tems sans en ressentir de grandes incommodités, il me vint un dégoût général, un mal-aise considérable, des palpitations de cœur, des envies de vomir qui m'annonçoient une maladie sérieuse : en cet état un de mes amis me conseilla l'usage de la poudre de Mr. Ailhaud, je n'en pris qu'une seule dose qui me purgea sans aucune douleur ; néanmoins la maladie, qui avoit déjà fait de grands progrès, continua & dégénera en fluxion de poitrine, maladie que j'avois essuyée deux autres fois dans les années précédentes ; je ne me trouvai mieux que lorsque l'humeur reparut & reprit son siége ordinaire. J'ai depuis conseillé l'usage de la poudre à plusieurs, qui n'en ont éprouvé que de très bons effets, ce que je certifie véritable à Rennes, ce 10. Janvier 1764. Signé, *L. M. Texier*, Curé de St. George.

AUTRE CERTIFICAT

Du Curé ou Recteur d'une Paroisse de Rennes.

JE soussigné, Recteur de la Paroisse de S. Aubin de Rennes en Bretagne, certifie à qui il appartiendra, que tous ceux qui ont

fait usage des poudres de Mr. Ailhaud à ma connoissance, en ont éprouvé les plus heureux effets, & que plusieurs maladies opiniâtres & désespérées ont cedé à l'efficacité de ce reméde, & que je suis en état de nommer les personnes pour en donner une preuve convaincante. En foi de quoi j'ai délivré le présent pour servir en tant que besoin sera. A Rennes, le 10. Janvier 1764. Signé, *A. J. Mongodin*, Recteur de la Paroisse de St. Aubin de Rennes.

Légalisation de ces deux Certificats.

NOus René-Joseph-Pierre Jehannin, Sr. de Laville, Conseiller du Roi & son Juge-Magistral en la Sénéchaussée & Siége présidial de Rennes, certifions à qui il appartiendra, que la signature ci-dessus apposée est la véritable signature du Sr. Mongodin Recteur de la Paroisse de St. Aubin de cette Ville, comme aussi que la signature de l'autre part apposée est la véritable signature du Sr. Texier Curé de la paroisse de S. Georges de cette Ville, & que foi doit être ajoutée à l'une & l'autre signature, en foi de quoi Nous avons signé le présent, & y fait apposer le cachet de nos armes. A Rennes, ce 10. Janvier 1764. après midi. Signé, *de Laville Jehannin*, gratis.

Cependant qui pourroit le croire! malgré le premier de ces Certificats, le Journaliste de médecine, contre le témoignage du Curé de S. Georges, veut qu'il soit malade en dépit de lui. Voici ses propres paroles dans son Journal du mois de Juin 1764. pag. 538. *&* 539.

» Mr. Texier, après avoir fait rentrer im-
» prudemment une dartre, éprouve des acci-
» dens pour lesquels il a recours aux poudres
» d'Ailhaud. Malgré leurs bons effets, le mal
» fait des progrès, il éprouve une fluxion de
» poitrine qui ne fut guérie que lorsque l'hu-
» meur dartreuse reparut au déhors; il sent
» des douleurs aux pieds, un Médecin éclairé

» lui dit que c'est la goute ; il aime mieux
» en croire un empirique sans talens, qui l'as-
» sûre que c'est l'effet des saignées qu'on lui
» a faites. «

Le public jugera si celui même qui sent une douleur au pied, n'est pas plus en état que tout autre de décider si c'est un mal accidentel, occasionné par la piquure de la saignée, ou si c'est une douleur periodique produite par la goute.

SECOND EXEMPLE.

LE Sr. Dupuy de la Porcherie a publié dans le Journal de médecine une longue lettre contre le reméde du Sr. Ailhaud. Il a prétendu qu'il avoit occasionné la mort de la femme Robert. Le mari de cette femme a donné une déclaration autentique devant Notaire, par laquelle il atteste que sa femme étoit à l'extrémité avant de prendre ce reméde, & qu'elle est morte d'un dépôt occasionné par la suppression à la suite de sa fausse couche.

Le Journaliste dans sa brochure du mois de Juin 1764. ne s'est pas fait un scrupule de critiquer la déclaration de ce mari. Il dit pag. 539. & 540. » Ce Malheureux, qui ne sçait
» ni lire ni écrire, a pû décider qu'une prise
» d'un purgatif drastique n'a pas occasionné
» la mort de cette femme attaquée selon lui
» d'une inflammation & d'un dépôt dans le bas
» ventre. C'est par des attestations de cette espê-
» ce que l'authenticité qu'on leur donne ne rend
» pas plus concluantes, qu'on en impose aux
» personnes qui sembleroient devoir être le plus
» à l'abri de la séduction. «

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le procès verbal d'ouverture du cadavre de la femme Robert, fait par le Sr. Dupuy de la Procherie, constate le dépôt que le Journaliste conteste.

On lit dans ce procès verbal » que le bassin étoit
» tout rempli de *coagulum* d'un sang noir qui en
» remplissoit toute la capacité, & s'étendoit mê-
» me aux parties latérales des régions *iliaques*,
» & que la quantité du sang épanché étoit

» estimée à quatre livre ou environ. «

Dira-t'on encore que ce n'est pas là un dépôt ? un amas de quatre livres de sang coagulé est-il donc dans l'ordre de la nature !

Quand pour se déchaîner contre un reméde accrédité, on est réduit à nier les vérités les plus constantes, il faut avouer qu'on manque de prétextes solides pour le censurer. Aussi le Sr. Dupuy de la Porcherie attaque-t-il le crédit & le grand débit de ce reméde par des raisons bien capables d'en imposer : les voici mot pour mot. » La raison » (dit-il) de ce grand débit est simple, elle » (la poudre du Sr. Ailhaud) est aisée à prendre, & le public pense sans doute, qu'un » poison n'en est pas un, s'il peut l'avaler sans » répugnance. « Dans un autre endroit il dit encore. » Le Sr. Ailhaud est tombé dans un » empirisme insoutenable. Cela n'empêche pas » que l'on ne se conseille de l'un à l'autre » cette poudre, parce qu'il se peut que par » hazard elle ait fait du bien. «

Le public pésera ces raisons, elles prouvent tout au plus la grande réputation du reméde. Tous ceux qui jugent des choses impartialement, verront s'il est vraisemblable que tout le monde se méprit jusqu'à prendre pour un reméde, ce qui dans ses effets seroit un poison.

SI j'ai différé jusqu'à ce moment, à prendre la liberté de me faire l'honneur de vous écrire, cela n'a été que dans la vue de pouvoir vous assûrer de la radicale guérison, & si j'ose le dire miraculeuse, du pauvre épileptique, duquel j'eus l'honneur de vous parler dans ma précédente, qui, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de vingt-cinq, étoit attaqué des mouvemens & secousses épileptiques, & tourmenté par les convulsions, l'écume lui venant à la bouche, nonobstant l'usage dans lequel le malade étoit, depuis l'âge de quinze ans, des remédes anti-épileptiques, qui n'ont jamais pû arrêter le paro-

xiſme, étant devenu ſec étique. Tous ces ſimtômes obligerent ſes père & mère, après m'avoir fait faire l'inſpection de l'état de leur fils, à me demander le ſecours de mes lumières. Je n'héſitai pas de leur conſeiller de faire faire uſage à leur malade du reméde univerſel, vû les coups ſubtils & inattendus qu'il fait tous les jours ſous mes yeux, deſquels j'en ſuis enchanté pour le bien du public. Le malade ſe regardant entre les bras de la mort qu'il enviſageoit comme très prochaine, je l'exhortai à mettre ſa confiance au Médecin ſuprême & au reméde univerſel, après quoi il commença. Je lui fis prendre trois priſes de vos poudres par ſemaines pendant deux mois, enſuite deux pendant autres trois mois, enſuite une par ſemaine. Il en a pris juſques au nombre de quarante-trois priſes. Depuis neuf mois il n'en a plus pris pas une priſe, & depuis le commencement de l'uſage du reméde univerſel il n'a eû aucune eſpéce d'attaque de ſes anciens maux, & de maigre & ſec qu'il étoit, il eſt devenu gras. Il a beaucoup de force, il travaille journellement, & il eſt joyeux d'être ſi bien guéri comme il eſt, & dans ſi peu de tems.

La veille de Quaſimodo de l'année dernière, Mdlle. Gaſcq, épouſe de Mr. le Procureur du Roi de la Ville de la Montjoye ſe trouva ſaiſie d'un grand froid dans tout le corps avec des douleurs les plus violentes, une oppreſſion de poitrine, enſuite la fiévre ſe déclara; peu de tems après elle fut dans un feu qu'elle ne pouvoit trouver de ſituation dans ſon lit: elle ne pouvoit reſter que ſur ſon ſéant, ne pouvant reſpirer qu'avec peine. Tous ces ſimtômes s'étant ſoutenus pendant la nuit & ſans ſommeil, elle fut d'un ſi grand accablement qu'elle craignoit pour ſa vie, d'autant mieux que pluſieurs perſonnes du voiſinage & de la Ville même avoient péri ayant les mêmes ſimtômes, mais qui n'avoient pas pris le reméde univerſel. Je lui en fis préparer une priſe le matin vers les ſix heures, qui ne man-

qua pas de produire l'effet que la malade & moi en attendions au moyen de plusieurs selles : vers les quatre du soir, je réitèra le reméde par une seconde prise que la malade prit, de laquelle elle fut purgée de mieux en mieux. Dez la nuit ensuite la malade reprit son sommeil, & tous les simtômes disparurent, & peu de jours après elle fut entiérement rétablie au grand étonnement du public qui croyoit qu'elle alloit périr, de même qu'avoient fait plusieurs autres.

Mdlle. Marie-Anne de Perignon, âgée de vingt-six ans, ayant le mois d'Avril de l'année dernière une fiévre continue depuis trois jours, avec une douleur d'estomac à ne pouvoir prendre aucune espêce de nourriture par les vomissemens fréquens dans lesquels elle étoit, je lui conseillai de prendre votre reméde, ce qu'elle fit : une seule prise la guérit au moyen des abondantes & copieuses évacuations qu'elle lui procura, & du depuis elle s'est toujours très bien portée.

Jean Berdier, tissier de lin, âgé de trente ans, ayant une fiévre double-tierce le mois d'Avril dernier avec un mal de tête des plus violens, des maux d'estomac & un dégoût affreux, ne pouvant prendre de quoi se substanter, je lui conseille le reméde universel qu'il n'hésita pas de prendre. Dez la nuit ensuite son sommeil revint, & tous ses maux furent dissipés au moyen des évacuations que le reméde lui procura, & peu de jours après il fut en état de travailler de son métier, & il s'est toujours très bien porté du depuis.

Le nommé Lebiere à Challes Jurisdiction de la Montjoye, âgé de soixante-deux ans, fut surpris le mois de Mai dernier d'un violent mal de tête avec une fiévre continue & maux d'estomac avec dégoût à ne pouvoir prendre aucune espêce de nourriture. Il ne me fut pas difficile de le déterminer à prendre le reméde universel duquel il fut purgé à merveille, & dez le lendemain tous ces simtômes eurent disparu, & il fut en état de travailler comme ci-devant.

Le métayer de Pelissin, Jurisdiction de la Plume, ayant un de ses enfans âgé de quatorze ans qui fut surpris d'un froid violent dans toutes les parties de son corps le mois de Mai dernier, après lequel la fiévre s'empara de ce malade qui devint continue avec une douleur dans la poitrine, maladie pour lors très commune dans la susdite jurisdiction & voisinage d'icelle, & de laquelle ont peri presque toutes les personnes qui en ont été atteintes. Une seule prise, que mon fils cadet Chirurgien lui conseilla & lui fit prendre, le guérit radicalement l'ayant purgé au mieux, & du depuis il s'est toujours porté à merveille.

Le Mois de Mai aussi dernier de l'année 1764. le Sr. Daurenque, Huissier royal habitant au Faubourg de la Ville de la Plume à une lieue & demi d'Agen, vint chez moi à la Montjoye pour me prier de lui dire ce que je pourrois penser au sujet de la maladie d'un de ses enfans âgé de dix-sept ans, à qui on étoit, à ce qu'il me dit, à même d'administrer le dernier Sacrement lorsqu'il étoit parti de chez lui, & qu'il avoit tout lieu de croire que son fils alloit mourir tout ainsi qu'avoit fait un bon nombre d'autres malades, nonobstant tous les secours qu'ils avoient eû de plusieurs des Médecins, & qui avoient formé différens sentimens, sans pouvoir mieux réussir. Je l'encourageai en lui conseillant de faire prendre à son malade le reméde universel, ce qu'il fit en arrivant chez lui; une seule prise le guérit au mieux.

Vers la fin du mois de Juin dernier, le Sr. Begue, garçon tailleur d'habits pour homme, natif de la Jurisdiction de la Ville de la Plume, âgé de vingt-huit ans, étant venu à la Montjoye, me pria de voir son bras droit, duquel il me dit être malade depuis un an, nonobstant le secours de plusieurs habiles gens de l'art, qu'il avoit consulté à l'hôpital de Toulouse & autres endroits, & ayant été prendre les eaux minérales & bains à la source que l'on appelle à Lusson près la montagne, d'où

Il venoit sans avoir pû se soulager, & s'étant fait aider pour se deshabiller ne le pouvant pas lui-même; je vis son bras entiérement desséché, n'y ayant que les nerfs, peau & les os, avec une tumeur plus grosse qu'un œuf de poule au coude, laquelle se trouvoit d'une consistance spongieuse, & me dit qu'elle avoit suppuré pendant bien du tems sans avoir pû être guéri. Je lui conseillai de se servir du reméde universel, & avant ce faire qu'il trouveroit quelque personne dans le voisinage de chez lui qui pourroit avoir été dans son cas, comme de fait, ce qui l'obligea de prendre le susdit reméde; & après qu'il en eût pris cinq ou six prises dans l'espace de six semaines, la tumeur fut diminuée des trois quarts; & son bras ayant repris des nouvelles forces, il fut en état de travailler de son métier, ce qu'il n'avoit fait, à ce qu'il me dit, depuis 15. mois. Il est retourné à Toulouse pour trouver du travail, où j'ai lieu de croire qu'en continuant l'usage du reméde universel il sera parvenu à sa parfaite guérison.

Le mois de Juin dernier la femme de Bousquet Depouy Roquelaure, au Diocése de Lectoure, vint chez moi, & me pria de lui donner mon avis au sujet de la maladie dont son fils Joseph, âgé de vingt-six ans, étoit atteint depuis près de huit mois, & depuis quatre jours une fiévre double-tierce lui étoit survenue. Sa maladie étoit, qu'il ne pouvoit prendre aucune espêce de nourriture sans souffrir des maux d'estomac à mourir, avec des coliques insurmontables, quoiqu'il avoit usé de plusieurs remédes. Je lui conseillai de faire prendre à son malade quelques prises du reméde universel en laissant des intervales d'une prise à l'autre. Dez la première prise la fiévre disparut, & à la cinquiéme il s'est trouvé en état de travailler de son métier. Il se porte à merveille, & fait l'éloge du bon effet que lui a procuré le reméde universel.

Noble Dlle. de la Fitte, à Vignes Jurisdiction de la Plume près de la Montjoye,

qui se sert depuis longues années du reméde universel, vient d'en retirer un heureux succès dans une attaque de colique des plus violentes qui ne lui permettoit pas de pouvoir rien prendre. Deux prises dans un jour, que je lui ai conseillé, l'ont guérie, & se porte de merveille.

Mdlle. la veuve Mignac, étant dans une sueur des plus abondantes qui l'avoit mise hors d'état de pouvoir bouger, deux prises lui ont fait cesser sa sueur, & a été guérie, peu de jours après.

Mr. Besse de Mainjoulan, ayant le mois de Février une douleur dans la poitrine des plus violentes avec la fiévre & difficulté de respirer, une prise & demie avalée à la fois, ayant enlevé la cause de tous ses maux, il y a long tems qu'il est apologiste du reméde universel. J'en continue l'usage depuis près de six ans; j'en prends de quatre à cinq prises par mois, au moyen de quoi ma santé se soutient de même que celle de mon épouse & mes quatre enfans, qui ont été guéris des fiévres, fluxions, catarrhes, & moi en dernier lieu, des dartres farineux en ayant la face entiérement couverte : & graces au Seigneur & au reméde universel, je suis radicalement guéri de mes dartres malgré l'arrêt de mort que l'on prononçoit de moi à l'occasion du reméde universel, dont j'ai pris, depuis le tems que j'en use, plus de trois cent prises. On doit conclure de-là s'il a une qualité caustique & brulante, &c.

Signé, *Leglise*, Maître en Chirurgie.

A la Montjoye en Gascogne, à deux lieues d'Agen, le 28. Avril 1765.

UN laquais que j'avois, qui avoit des accès violens de fiévre qui le prenoient tous les jours par un grand froid & grande altération, & qui visoit à une fiévre continue, deux paquets en deux matins lui arrêterent la fiévre, quoique chaque prise ne le fit aller au bassin que quatre fois. Le surlendemain, je lui en fis prendre un autre paquet qui ne le fit non plus aller qu'autres quatre fois; il descendit à la cuisine après lesdites quatre selles, & mangea une assiette d'haricots qui devoit le tuer. Il ne vit plus ses fiévres, je l'ai renvoyé bien guéri.

Une fille de onze à douze ans, a aussi été guérie des fiévres tierces par une seule prise qu'elle a pris en deux fois, &c.

Signé, *Debar*, Chevalier de St. Lazare en son Chateau de la Gazaille.

A Sarlat en Perigord, le 30. Avril 1765.

VOtre Poudre a fait ici des cures admirables. Un enfant de quinze à seize ans, qui avoit déjà l'inflammation formée selon le jugement du Médecin par qui je le fis voir, & qui ne lui donnoit pas pour quatre heures de vie, qui avoit le délire depuis deux ou trois jours, fut guéri parfaitement avec cinq prises. Deux autres, à peu près dans le même état, dont une surtout fut bien quatre jours dans un délire continuel, & que cinq ou six prises ont aussi guérie entiérement.

Un enfant de 18. mois ou de deux ans, qui avoit été vû & traité selon les régles ordinaires de la médecine sans succès, une seule dose marquée pour son âge le guérit en moins de six heures.

Par le secours de votre poudre j'ai guéri

des pleuréſies, point de côté, bile épanchée, & autres qu'il ſeroit trop long & même aſſez inutile de vous marquer, puiſque perſonne aujourd'hui, ou du moins bien peu, même les intéreſſées à la décrier ne doutent plus de l'efficacité de votre poudre, &c.

Signé, *Florenceau*, Recteur de St. Hilaire du Bois.

A St. Hilaire du Bois en Bretagne près Cliſſon, le 6. Mai 1765.

VOus ne m'aurez peut-être pas perdu de vue, malgré vos immenſes occupations, depuis le tems que j'uſe de votre puiſſant reméde univerſel : quoiqu'il en ſoit, je vais reveiller votre bonté avec aſſez de grace & de motif. Vers la fin du Carême j'étois déjà au terme d'un mois que vous m'avez fixé pour l'uſage de la poudre, lorſque après un petit voyage d'une lieue à cheval je me ſentis preſſé de ma douleur au rein. Je me couche, elle augmente ; je me leve, je prends la poudre ſans bouillon ; demi heure après la douleur ceſſe au rein. Je la ſens au bas ventre, à l'uretère droit, à la verge ; ces douleurs que je n'avois jamais éprouvées augmentent : une heure & demi après j'en fais la cauſe, c'eſt une pierre groſſe comme un petit haricot, extrêmement polie, très dure, & de couleur noirâtre. Un Médecin de ce païs habile, à qui j'ai montré les débris de la pierre que j'ai caſſé, a jugé que c'étoit du ſang durci & pétrifié. Je ſuis infiniment ſoulagé depuis ce tems ; mes douleurs, tant au foye, ventre & au rein, ne ſont preſque plus ſenſibles.

Fier de mon enfantement, & me trouvant à merveille, je viens de faire trente lieues à cheval pour venir à Beziers ma patrie. Mon frère, qui ſçavoit mes douleurs, témoin ici

de presque ma guérison parfaite, manque de termes pour caractériser l'efficace de votre reméde universel, &c.

Signé, *F. R. R. Valade*, Benedictin, chez son frère près les Recolets.

A Beziers en Languedoc, le 9. Mai 1765.

IL y a quatre ans entiers que je n'ai pas d'autre Médecin que le reméde universel, dont je fais usage ordinairement cinq à six fois par mois quand les obligations de mon état le permettent : avec ce secours je suis fort, sans douleurs, aussi vif qu'à l'âge de 25. ans, quoiqu'âgé de 50., qu'avant de connoitre ce solide appui de ma santé, elle étoit languissante, & je ne vivois que pour m'ennuyer & souffrir. On peut voir quelle étoit ma déplorable situation, par l'exposé que j'en ai fait dans les deux lettres imprimées à la suite de celles que plusieurs personnes d'un mérite distingué ont eû l'honneur de vous écrire.

Aujourd'hui je me fais un devoir de proclamer à haute voix mon très illustre & charitable bienfaiteur, qu'il n'y a que vous, sous l'autorité divine, qui me conservez la vie, & à plusieurs de mes amis & paroissiens. Sur la fin du mois d'Octobre dernier, en arrivant dans le Chateau d'un grand Seigneur du Royaume, où j'allois pour lui faire ma cour, une fluxion subite sur la tête me donna tout-à-coup la fiévre en froid que je ne pouvois soutenir ; je voulus faire violence au mal, je me fis annoncer, je parus avec la même constance que si je n'avois pas été malade ; mais il ne me fut pas possible de cacher ma maladie : à chaque parole que je proferois, je frissonnois. L'aimable Seigneur chez qui j'étois, & qui m'avoit fait l'honneur de me marquer qu'il désiroit me voir, fut sensible à ma peine, il me fit conduire dans un appartement

bien chaud, & commanda que l'on eût toutes attentions pour moi. Je ne pûs me rechauffer toute la nuit, tant la fluxion étoit universellement répandue. On vouloit aller chercher un Médecin dans la crainte où l'on étoit que cette maladie devint de conséquence, je m'y opposai, & je dis que je me guérirois moi seul en peu de tems. J'avois eû la précaution de porter avec moi dans ce voyage un paquet de dix prises du reméde universel. A la pointe du jour, comme j'entrai dans le chaud, j'en pris une qui ne me fit faire qu'une selle; trois heures après j'en pris une autre qui me fit rendre deux bouteilles de bile entremêlée de glaires en dix selles. La fiévre me quitta entiérement à dix heures du matin, & à deux heures après midi, je me plaçai à table comme le reste de la compagnie, sans qu'on pût s'appercevoir que j'eusse été malade, que lorsque le maître du Château déclara sa surprise d'une si promte guérison: il est vrai qu'il y avoit trois mois que je ne m'étois purgé. Je m'en retournai en bonne santé, & pour la conserver, quand je fus arrivé chez moi, je me purgeai pendant trois jours de suite. Depuis ce tems-là je n'ai pas eû la moindre atteinte de maladie; il est vrai que j'ai eû soin de tems en tems, quand les occupations de ma paroisse me l'ont permis, d'user du reméde universel: je me conserve par-là une santé solide, un bon teint & bon appétit.

Mon frère le Cordelier, Vicaire de la Paroisse de St. Denis de Jouhait proche la Chatre en Berry, m'a chargé de vous assurer de sa très humble & éternelle reconnoissance après être radicalement guéri d'une paralisie sur les deux bras avec votre seul reméde, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, se conserve dans une parfaite santé en se purgeant cinq à six fois par mois. Ce fréquent usage ne le gêne point dans les fonctions pastorales, à huit heures du matin il est quitte du purgatif, & en état de veiller à sa paroisse: personne peut s'appercevoir de l'usage qu'il fait du reméde,

que lorsqu'il se prive de dire la messe.

Mon frère Pineau des Violets, Receveur du Bureau des Aides à Thenay proche Argenton en Berry, se trouvant attaqué au mois de Septembre dernier d'une fiévre continue accompagnée d'une douleur universelle dans tous les membres, s'est guéri dans l'espace de cinq jours avec six prises du remède. Il n'a point été malade depuis, il se porte très bien.

Ma Belle-Sœur son épouse, d'un tempérament très délicat qui ne peut sentir aucun reméde, s'est enfin déterminée, à l'exemple de son mari, de se purger deux fois avec votre reméde qui la guérit d'une fiévre continue; elle se porte depuis à merveille. Voilà les avantages que ma fille ressent tous les jours de la valeur inestimable du reméde universel.

René-Berthomieu dit Bourgignon, pauvre laboureur de ma Paroisse, attaqué depuis long tems d'un asthme qui le jettoit dans la dernière extrêmité, après avoir pris tous les adoucissans que les Chirurgiens lui avoient conseillé, se trouva enfin saisi d'une grosse fiévre & d'une oppression continuelle qui l'étouffoit : il m'envoya chercher pour lui administrer les derniers Sacremens. Après qu'il se fut acquitté de ce devoir essentiel, il me demanda si je ne pouvois pas lui enseigner quelque reméde pour le tirer de la mort. Je lui conseillai le reméde universel dont j'avois provision sur moi, je lui en préparai une prise qu'il avala, je lui en laissai six autres, & l'instruisis de la conduite qu'il devoit tenir pendant l'usage du reméde : en deux jours la fiévre le quitta, son asthme invétéré diminua à un tel point, que l'on ne s'en apperçoit plus présentement. Il y a un an de cela, il n'a point été malade depuis. C'est un fait d'autant plus surprenant, que cet homme est âgé de plus de soixante ans, vivant avec des grossiers alimens. Il est certain que sans ce secours il n'auroit pas vecû 24. heures, la fiévre continue jointe à l'asthme l'auroit étouffé.

Le nommé Margotteau journalier, demeurant

en cette Paroiſſe, ſe trouva ſubitement tourmenté d'une douleur inſupportable dans le genou en battant du bled dans ma grange ; deux heures après la fiévre en froid ſe déclara, de façon qu'il ne pouvoit plus ſe tenir ſur ſes pieds. Je le fis mettre au lit, on ne pût le réchauffer pendant plus de quatre heures. Quand je vis que la tranſpiration commençoit à ſe dédéclarer par une grande chaleur, je lui propoſai une priſe du purgatif. Cet homme, qui n'avoit jamais pris aucun reméde, me déclara qu'il aimeroit mieux mourir que d'avaler une médecine. Je voyois pendant ce tems-là ſa fiévre en chaud conſidérablement s'augmenter, la douleur du genou montoit dans toute la cuiſſe ; je mis alors tout en œuvre pour le perſuader, je ne pus réuſſir que le lendemain matin, auquel tems ſa fluxion ſur le genou avoit monté dans la gorge, de façon qu'il avoit de la peine à avaler de l'eau : je lui dis que s'il ne ſe déterminoit promtement il périroit dans la nuit. Il accepta pourtant une priſe du reméde que je lui fis prendre dans de l'eau panée : la fiévre, une demie heure après, redoubla encore en froid ; cette première priſe ne fit rien. Trois heures après je lui en donne une priſe & demie dans de la tiſanne ; en moins d'un quart d'heure il ſe leva ſeul, & fit une ſelle très copieuſe qui lui guérit ſur le champ ſon mal de gorge, de façon que l'enflure ſe diſſipa entiérement : mais cette guériſon inopinée n'étoit qu'une feinte d'une maladie opiniâtre, car demie heure après les parties lui vinrent groſſes comme un melon, d'un rouge violet avec des picotemens inſoutenables. La crainte de mourir le fit obéir & déterminer à continuer le reméde qu'il prit encore trois heures après. Ce troiſiéme purgatif lui fit rendre des horreurs, on ne pouvoit approcher de lui tant il ſentoit mauvais, des vers en quantité : il en fit, ſans exagérer, un plein gobelet, longs comme de groſſes éguilles. Je lui fis boire à chaque ſelle de l'eau panée. Il fit au moins ſeize à dixhuit ſelles en douze heures, & le lendemain matin

la

la fiévre le quitta, & son enflure aux parties diminua des trois quarts. Je lui donnai un jour de repos, ensuite je le repurgeai pendant deux jours. Sa maladie disparut si bien, qu'il revint la semaine suivante battre le bled dans ma grange, & que depuis plus de dix-huit mois que cela est arrivé il s'est bien porté.

Silvain Aloteau Pionnier, après avoir appellé les Chirurgiens à son secours, & pris trois à quatre purgatifs de leur composition sans avoir aucun soulagement, m'envoya prier par son fils de lui donner quelques prises du reméde universel; je lui en fis passer cinq prises dont il fit usage en six jours. Une fiévre continue d'un grand & petit accès, qui le menoit à la mort, fut chassée en trois jours par ce souverain reméde. Depuis ce tems il s'est toujours trouvé fort, & n'a pas cessé de travailler.

Antoine Desmoulins, soldat caporal du régiment de Belzunce, revenant de Lille où il a eû son congé, fut attaqué à son arrivée à Migné d'une oppression de poitrine si violente qu'il ne pouvoit plus se tenir couché; la fiévre se mit de la partie, de façon que je craignois beaucoup pour lui. Je lui fis prendre en deux jours trois prises du purgatif qui lui firent rendre une quantité prodigieuse de bile entremêlée de sang pourri, & depuis le mois de Novembre dernier qu'il fut ainsi malade, il n'a pas ressenti la moindre douleur de poitrine, travaillant toujours à la terre.

Je n'oublierai pas de vous informer que le mois d'Août dernier, le scorbut a été commun dans le bourg de Migné où je demeure, j'en fus attaqué comme les autres, la bouche me devint remplie de boutons piquans & très douloureux, les gencives sanguinolentes, de façon qu'à mon reveil j'ai trouvé deux fois une petite boule de sang noire & dure, adhérente à ma gencive inférieure, grosse comme une petite noisette. J'eus vîte recours au reméde universel, je me purgeai trois jours de suite, je ne vis plus de sang, mes gencives

ne me firent plus de mal. J'avois des tâches violettes sur la poitrine, je me repurgeai trois fois la semaine pendant 15. jours, & tout disparut, de sorte que je ne m'en suis pas senti depuis. Ceux qui ont employé les remédes ordinaires ont été réduits à la dernière extrêmité, & obligés de se faire couper des morceaux de chair pourrie aux lévres & dans les narines, & quelques-uns en sont morts. Ceux qui ont voulu me croire, & se servir comme moi du reméde universel, ont été guéris radicalement sans en venir à se faire trancher avec le ciseau les chairs baveuses qui leur croissoient aux lévres. Un exemple singulier mérite ici d'être raporté, il seroit seul suffisant pour prouver sans replique les effets admirables du reméde universel, & la vérité évidente de votre principe que toutes les maladies procédent de la même cause, c'est-à-dire des humeurs.

Marie Chalifour, veuve de feu Jacques Tincer mon premier sacristain, après avoir perdu son mari, se trouva réduite à gagner sa vie en allant à sa journée & à d'autres petits travaux; elle étoit attaquée depuis cinq ans, à la suite d'une couche douloureuse, d'un abcès qui fluoit continuellement, & qui lui ôtoit toutes ses forces. Cet écoulement s'arrêta & la réduisit à la dernière extrêmité: dans ces circonstances on m'appella pour lui administrer les Sacremens, elle étoit devenue toute enflée, ne pouvant plus se remuer dans son lit. Je lui proposai de la purger avec le reméde universel: elle résista beaucoup, ayant un dégoût insupportable pour tout ce qui se nommoit médecine, enfin le mal augmentant, elle se détermina. Je lui en préparai une prise qui ne fit qu'un leger effet; trois heures après on lui en donna une autre qui lui fit évacuer une abondance d'humeurs d'une puanteur insupportable, dès le soir elle commença à se lever sur son séant dans son lit. Son enflure diminua le lendemain considérablement, & l'abcès commença à fluer comme il faisoit avant cette dernière maladie. Elle se repurgea encore trois fois, & elle

devint ſous huit jours en état de travailler. Peu de tems après je la louai pour ma ſervante, elle paroiſſoit être d'une ſolide ſanté : elle diſoit que l'humeur qui avoit pris ſon chemin étoit ſa conſervation, & qu'elle ſe porteroit bien tant qu'elle auroit ſon cours. Au commencement du mois de Juillet dernier, toute la chair lui devint noire comme ſi elle avoit été univerſellement gangrenée, la bouche d'une puanteur inſupportable, les gencives toutes ulcerées, une fiévre continue lente ſe mit de la partie ; il ſe forma dans le côté de la machoire ſupérieure un trou en dedans de la bouche à contenir le poulce des douleurs qui la faiſoient crier à haut cri jour & nuit, & la rendoient un ſujet de compaſſion à tous ceux qui la voyoient. Si ſon averſion pour tout ce qui s'appelle reméde ne l'avoit pas fait trop différer, elle ſe feroit guérie plus promtement, mais je ne pûs la perſuader que lorſqu'elle ſe vit à la porte de la mort. Elle voulut ſe faire ſaigner une fois, les douleurs augmenterent 12. heures après ſi violemment, que tous ceux qui l'aſſiſtoient dans ſa maladie en deſeſperoient. Elle décida enfin de prendre le reméde univerſel, tant que je voudrois lui en donner : en huit jours je la purgeai ſept fois. Les trois premières priſes ne parurent faire aucun effet, les quatre ſuivantes lui firent faire quelques évacuations par le bas, mais en très petite quantité ; il lui ſurvint le ſeptiéme jour un débondement par la bouche ſans aucun effort. Elle rendit, ſans exagération, pendant trois ſemaines au moins dix bouteilles de ſanie, & ſang pourri par la bouche. On ne peut exprimer la quantité de linge qu'elle a mouillé par cette ſalivation continuelle pendant tout ce tems. Je l'ai purgée toujours avec le remede univerſel ſix fois par ſemaine, la fievre n'a cedé qu'au bout de vingt-un jour. Lui voyant encore quelques tâches noires ſur les bras, & l'ulcère de ſa bouche n'être point guéri, j'ai continué deux mois entiers à la purger deux ou trois fois par ſemaine ; l'humeur a quelque fois deſcendu,

& l'a tellement resserrée qu'elle ne pouvoit aucunement évacuer par en bas : alors je lui ai fait servir quelques lavemens préparés avec une prise du reméde qui l'ont incontinent débarrassée, ensuite le lendemain je l'ai purgée. Il est vrai que je lui ai fourni de bons alimens pendant ce tems, autant qu'il a été possible de conserver de la viande de boucherie dans les grandes chaleurs ; dans bien des jours elle n'a pris que des bouillons maigres, ne pouvant lui en procurer d'autres : elle a été sur pied au bout de deux mois. Si elle n'avoit pas refusé de continuer encore quelques jours le reméde, elle auroit été plus promptement rétablie, mais une repugnance qu'elle s'étoit formée la fit différer près d'un mois sans en prendre, ce qui lui laissa encore quelques levains de ses premières corruptions qui empêchoient l'entière guérison de la playe qu'elle avoit dans la bouche. Je recommençai à la purger deux fois par semaine dans le mois d'Octobre ; au commencement du mois de Novembre elle a été radicalement guérie, sa peau est devenue comme celle d'un enfant, son ulcère de la bouche entiérement guéri, le sommeil & le bon appétit lui ont été rendus, enfin elle se porte aujourd'hui aussi bien que dans sa brillante jeunesse, quoique âgée de 51. ans. Elle ne sent plus aucune douleur & plus d'écoulement d'abcès depuis plus de six mois, de façon qu'elle a été guérie tout à la fois du scorbut le plus violent, d'un abcès invétéré, & d'un cancer dans la bouche.

Mathurin Rullaud, laboureur métayer en cette paroisse de Migné au village de Pejours, a été guéri au commencement du mois d'Avril dernier d'une pleurésie violente avec dix-sept prises & demi du reméde universel. On eût attention de venir me chercher le lendemain matin de l'attaque de la maladie, j'y courus promtement, je lui trouvai une fiévre terrible accompagnée d'un point de côté gauche insupportable qui lui ôtoit la respiration, un commencement de sifflement dans la poitrine, & des ex-

pressions qui annonçoient un transport prochain au cerveau. Je lui proposai le reméde universel, il me répondit qu'il abhorroit les remédes, & que dans toutes ses maladies il vouloit être saigné. Il manda chercher un Chirurgien à une lieue de distance, qui ne s'y trouva pas, & qui ne pouvoit venir que dans deux jours. L'envie que j'avois de secourir ce pauvre laboureur, qui est un des bons travailleurs de ma paroisse, me fit attendre le retour de l'exprès. Quand je vis qu'il s'agissoit de lui sauver la vie, j'employai tout ce que mon imagination pût me suggérer pour lui persuader le danger où il étoit d'attendre plus long tems du secours, & l'avantage certain qu'il tireroit du reméde que je lui offrois, il se détermina enfin. Je lui en fis prendre sur le midi une prise qui ne fit qu'une petite selle, à trois heures une autre, & lui en laissai chez lui entre les mains de sa femme six autres prises, en lui enseignant la conduite qu'elle devoit tenir auprès de son mari pour le purger à tems : j'y retournai le lendemain, je trouvai la fiévre diminuée. On me dit que la troisiéme prise avoit fait merveille, qu'il avoit rendu une bouteille de bile & de glaires. Je le purgeai encore sur les huit heures du matin, & commandai de le purger à midi. J'y retournai le lendemain jour de samedi, je le trouvai sans fiévre, & son point de côté totalement dissipé : je le purgeai encore, & je m'en retournai. Le lendemain matin son domestique vint me dire, en venant à la messe, que son maître étoit guéri, mais qu'il sentoit encore une petite douleur derriere l'épaule gauche. Je lui dis, en s'en retournant, de lui persuader de se purger. Ce domestique revint sur ses pas m'avertir que la fiévre étoit revenue, & que son maître étoit dangereusement malade : j'y courus vîte, & lui portai le St. Viatique qu'il demandoit avec empressement. Après l'avoir administré, un Chirurgien que le malade avoit demandé, proposa de le saigner ; je lui dis de ne lui en tirer qu'un petit plein verre pour le

contenter, qu'il falloit continuer le reméde universel, qu'il guériroit, ce que le Chirurgien fit. Une heure après sa saignée, je lui fis préparer une prise du reméde universel qui lui fit rendre un plein plat de bile, glaires, & flocons de sang pourri; le lendemain, qui étoit son cinquiéme jour, il se repurgea, & ce jour-là, qui est dangereux pour les maladies inflammatoires, la fiévre, le point de côté, la douleur d'épaule, tout mal disparut; & huit jours après il a travaillé à la terre, de façon que quinze jours après il ne paroissoit pas avoir été malade, au contraire, son teint est devenu bien plus clair, & il se porte depuis ce tems-là à merveille.

J'ai crû, Monsieur, devoir entrer dans le détail des circonstances des maladies dont je viens de faire l'exposé, parce que le tout s'est passé sous mes yeux. Messieurs les Chirurgiens de mon voisinage sont enfin revenus de leurs préjugés, ils admirent les grands effets du reméde universel, & sont forcés de céder à tant d'expériences réitérées, &c.

Signé, *Pineau*, Prêtre Curé de Migné, près Argenton en Berry.

A Migné, par Argenton en Berry sur Creuse, le 10. *Mai* 1765.

AU mois de Juin dernier, je fus affligé de deux ulcères à la fois dans l'œil du côté droit : je fis d'abord quelque petit reméde; mais mon œil alloit toujours plus mal. Tout le monde conseilloit à mon épouse de me faire saigner : je fus obligé de ceder à ses instances & à ses pleurs; mais j'eus grand soin d'éviter qu'on me fit une saignée ordinaire, & je ne me laissa tirer que très peu de sang.

Après cette petite saignée, mon œil alloit de mal en pis, il se rentroit de plus en plus au dedans de la tête, & deux jours après

on eût dit qu'il étoit prêt à disparoitre. On m'appliqua encore quelque reméde domestique pour enlever les taches que j'y avois, mais quand on me l'ouvroit pour faire cette opération, c'étoient des douleurs excessives dans toute la tête, dont je souffrois cruellement depuis le commencement de mon affliction, & sur tout depuis que ces ulcères se furent manifestés dans l'œil. Je ne pouvois me tenir en nulle part, je ne dormois ni nuit ni jour, j'étois dans des sollicitudes les plus cruelles; enfin je touchois au moment de perdre cet œil, je ne pouvois absolument l'ouvrir.

Dans cet état j'eus recours au reméde universel : j'en avalai d'abord huit prises en douze jours, & j'en pris une prise & demie par le nez comme du tabac, qui me fit moucher abondamment & diminua un peu la fluxion; mais chose admirable, Monsieur, la quatriéme prise avalée me fit cracher pendant deux jours une pourriture immense, qui me descendoit au gosier de moment à autre. C'étoit-là, sans doute, le dépôt qui causoit mon mal, & l'épaississement des humeurs dans la partie dextre de la tête, ainsi que vous me l'annonçâtes par votre réponse du 31. Juillet.

Je continuai pendant quelque tems l'usage de cet admirable reméde, & j'eus la consolation de voir peu à peu revenir mon œil, de supporter le jour & la lumière dont j'étois malheureusement privé depuis plusieurs jours. A la vérité, quoique j'aie actuellement cet œil bien net, je l'ai encore un peu foible; mais je ne dois pas en être surpris, mes offices & mes emplois éxigeant de moi, tous les jours, des écritures & des lectures penibles, voilà la cause de la foiblesse de mon œil.

Dans la nuit du 22. au 23. Février dernier, une de mes filles, lors âgée de trois ans & sept mois, se trouva atteinte d'une grosse fiévre, le ventre extrêmement tendu, toussant par tems, mais d'une toux séche, se plaignant beaucoup de la tête : je crus d'a-

bord que ce fut un ſigne de rougeole, à raiſon de quoi, je la laiſſai juſqu'au 26. ſuivant ſans la purger, j'attendois l'éruption; mais voyant qu'elle ne ſe manifeſtoit pas, & que cette enfant étoit toujours plus mal, accablée par une fiévre continue avec des redoublemens très violens, ſans faire aucune de ſes fonctions ordinaires, & n'ayant rien pû avaler depuis quatre jours que quelque goute d'eau fraiche, ſon corps toujours brûlant & dépériſſant à vûe d'œil, je lui adminiſtrai, le ſuſdit jour 26. Février vers les quatre heures du ſoir, une demie priſe du reméde univerſel, qui lui fit ſeulement vomir quelques glaires ſans autre effet.

Le lendemain 27. cette enfant fut encore beaucoup plus mal, on eût crû que c'étoit-là le dernier jour de ſa vie; ſon viſage étoit déjà enflé, elle avoit une extinction de voix preſque totale, ne pouvant abſolument ſupporter ni jour ni lumière, elle étoit extrêmement oppreſſée. Je lui ſervis une demie priſe de poudre, mais l'enfant la vomit bientôt après: environ trois quarts d'heures après, je lui en fis avaler une autre demie priſe qu'elle vomit auſſi.

Voyant que cette enfant ne pouvoit point garder le reméde, je la regardai comme perdue, & j'avoue que je manquai de courage pour lui en faire reprendre dans la même matinée, parce qu'il falloit la fatiguer beaucoup pour l'obliger d'avaler; mais vers les quatre heures du ſoir, je lui fis ſervir un lavement, où je mis une priſe du reméde univerſel, qui opèra parfaitement bien, quoiqu'un peu tard. Heureuſement que cette enfant ne rendit point le lavement, il reſta dans ſon petit corps juſqu'au lendemain, ce qui prouve le grand échauffement: environ deux heures après, l'enfant urina abondamment, ce qu'elle n'avoit encore fait depuis le commencement de ſa maladie. Vers les neuf heures, je m'apperçus que ſon ventre grouilloit beaucoup, ſans doute que les poudres travailloient à détacher les ma-

tières. Environ deux heures après minuit, elle voulut se lever ; je la levai, & elle fit gros de matière à peu près comme un œuf de pigeon, mais si dur qu'avec mon pied je le faisois rouler dans la chambre comme à un morceau de bois. Je remis cette enfant dans le lit se plaignant toujours du ventre qui grouilloit encore avec plus de force, & passa toute la nuit sans dormir.

Le lendemain matin 28. je lui fis avaler une demie prise : un quart d'heure après elle la vomit encore, j'étois désolé ; n'importe, ma confiance en votre excellent reméde prit le dessus, je lui en fis reprendre, une heure après, une autre demie prise, mais elle la vomit aussi ; alors ma peine fut extrême, la mort de cette enfant me parut inévitable dans cette maladie, elle étoit entiérement accablée. Environ midi, mon épouse la leva, la mit sur ses genoux, mais cette pauvre enfant étoit sans mouvement pour s'y soutenir. Cependant, un moment après, & comme sa mère alloit la remettre au lit, l'enfant demanda à se salir : effectivement, elle fit une selle en matières fort dures ; & pendant cette journée elle alla encore cinq fois, & toujours de mêmes matières, excepté la dernière, où il se trouva quelque peu de bile avec un ver en vie de la longueur d'un doigt. Sur le soir, il me sembla que la fiévre avoit un peu cédé : néanmoins l'enfant passa fort mal la nuit suivante.

Le lendemain 1. Mars, je lui fis encore prendre une prise du même reméde en deux fois, mais elle la vomit comme les autres : cependant, elle se salit quatre fois dans cette journée, fit toujours des matières fort dures, & prit quelque peu de bouillon. On lui donna sur le soir un lavement avec de l'eau pure, mais elle le rejetta dans l'instant : cependant elle dormit quelques heures. La nuit suivante la fiévre avoit encore un peu diminué.

Le lendemain 2. Mars je revins de nouveau au même reméde : je lui en fis prendre une autre prise en deux fois avec du sucre ; mais

cette précaution fut inutile, l'enfant la vomit également : cependant elle se vuida prodigieusement dans cette journée, & commença à manger quelque peu de pain & de la soupe ; néanmoins la fiévre n'avoit pas encore tout à fait cédé, mais l'enfant passa assez bien la nuit. Il est à remarquer que toutes les fois qu'elle rendit les poudres, on apperçut toujours sur le drap où elle avoit vomi des petits grumeaux de pourriture, ce qui sans doute annonçoit un dépôt qui se seroit infailliblement formé, sans le secours du reméde universel.

Le lendemain 3. je la trouvai assez bien pour ne pas la fatiguer encore en lui faisant prendre des poudres. Elle commença à manger avec assez d'appétit, & je la laissai réposer jusqu'au 6. du susdit mois de Mars, c'est-à-dire trois jours, pendant lesquels cette enfant se vuida beaucoup par les selles, & toujours des matières fort dures & de différentes couleurs, elle en fit une quantité prodigieuse.

Mais le susdit jour 6. Mars, voyant que cette enfant n'étoit pas entiérement remise, & que sa toux subsistoit encore, je lui fis avaler une autre demie prise du reméde universel, où je mis aussi du sucre pour l'encourager à la prendre : elle ne la vomit point, & dans cette journée elle évacua seize fois en bile & glaires seulement, & rendit également par derrière deux vers en vie, de la longueur au moins de dix à onze pouces chacun & fort gros. Le lendemain, elle en fit deux autres de la même taille. Alors, sa toux se calma tout à fait, & du depuis elle a joui d'une si bonne santé, que graces à Dieu & à votre reméde, elle ne s'est jamais mieux portée.

Dans ce même tems, & depuis plus d'un mois, j'étois moi-même accablé d'un rûme négligé, tant à la poitrine qu'au cerveau, qui me tourmentoit nuit & jour, je toussois continuellement. Les efforts effroyables, que j'étois obligé de faire en toussant, me provoquoient un

vomissement ; je rendois presque tout de suite le peu de nourriture que je prenois, il me sembloit que j'avois un feu ardent dans ma poitrine. Je l'avois si delabrée, que je ne pouvois parler sans y ressentir des vives douleurs. Je croyois exactement être devenu poitrinaire par accident : lorsque je toussois, la tête me faisoit un mal extrême. Je restai dans cet état jusqu'à ce que je vis ma fille hors de danger. Alors je commençai d'avoir soin de moi-même, je pris des poudres.

La première prise que j'avalai me servit à merveille, mais le lendemain matin je me trouvai atteint d'une grosse fiévre. Je passai toute cette journée étendu dans mon lit, sans rien prendre que de l'eau pure ; il me sembloit qu'un certain feu me dévoroit. Je passai fort mal la nuit suivante, mais quand le jour fut venu, je pris avec confiance une autre prise du reméde universel, qui me servit si bien qu'elle emporta ce feu, la fiévre & toutes ses suites. Cependant il me survint beaucoup de mal dans la bouche, à la langue, sur les lévres & dans le nez, ce qui annonça visiblement la fin de ma maladie. En effet, je commençai dez le jour à tousser beaucoup moins ; je ne ressentis plus d'aussi grandes cuisons dans ma poitrine : j'expulsois mes crachats au moindre mouvemement, mon rûme au cerveau se dissipa. Je mouchai une quantité prodigieuse de pourriture de différentes couleurs. Trois jours après j'avalai une autre prise du même reméde qui fit entiérement cesser mes maux, me procura l'appétit que j'avois perdu, & me remit, Dieu merci, dans un très bon état de santé dont je jouis encore.

Voilà, Monsieur, un détail exact & succint des différentes maladies que ma fille & moi avons eû depuis l'année dernière, & dont la guérison doit être attribuée à vos poudres, car c'est le seul reméde dont nous ayons usé dans ces maladies, qui graces à Dieu, nous a sorti d'un très mauvais pas, & nous a promtement procuré la santé dont nous jouissons

par ma constance à me servir du spécifique jusqu'à parfaite guérison, ainsi que vous le prescrivez, &c.

Signé, *Saunier*, Directeur des Postes.

A Casteljaloux en Bazadois, le 18. Mai 1765.

JE ne dois pas vous laisser ignorer les effets que mon frère ressent de vos poudres pour la goûte, il leur doit son existence. Je ne finirois pas si je faisois le détail de toutes les maladies que nous avons guéri en en conseillant l'usage pour des enfans de deux ans jusqu'aux personnes les plus avancées en âge, &c.

Signé, *le Chevalier de Flavigny*, Capitaine au Regiment des Dragons d'Autichamp en quartier à Falaize.

A Falaize en Normandie, le 26. Mai 1765.

JE serois le plus ingrat de tous les hommes, si je n'avois l'honneur de vous faire mes très humbles remercîmens sur l'efficacité de vos divines poudres purgatives qui m'ont tiré des portes de la mort, il y a deux ans au mois de Juin.

J'ai été attaqué d'une hidropisie, dont la ponction m'a été faite, je suis devenu enflé trois jours après la ponction comme auparavant; le Médecin & Chirurgien vouloit encore refaire ladite ponction, je n'y ai point voulu souscrire, & je me suis mis à prendre de vos poudres divines qui m'ont guéri après en avoir pris dix-sept prises. Je suis aujourd'hui bien portant, & je fais mon métier de Cuisinier comme ci-devant, &c.

Signé, *Armengaud*, Cuisinier chez Mr. de Riouf, Capitaine de Port à Rochefort.

A Rochefort en Aunis, le 26. Mai 1765.

UNe fille dans ma terre de Camplong Diocése de Narbonne, âgée d'environ vingt ans, fut prise de très vives douleurs depuis les pieds jusqu'à la ceinture, les épaules, les mains & les bras, accompagnées de rougeurs, & outre cela d'une enflure dans toutes les parties douloureuses. J'eus d'abord recours à votre poudre purgative, je la continuai perséveramment, quoique dès le commencement elle ne parut presque pas operer de changement. Avec cela & une exacte diéte, je vins à bout de diminuer la violence de la fiévre & des redoublemens qui étoient extrêmes, & parvins enfin à son entière extinction. Il sortit de ce corps une quantité étonnante de pourriture & de vers pendant le cours de vingt purgations presque données de suite. Cette maladie aussi violente qu'opiniâtre, laissa dans son déclin des restes difficiles à détruire; c'étoient les fortes douleurs & enflure des jambes qui empêchoient encore cette fille d'agir. Chaque prise de votre poudre diminuoit cette incommodité, qui néanmoins revenoit après deux ou trois jours d'intervale; & enfin, en la continuant à proportion du besoin, je suis parvenu à lui procurer le rétablissement de sa santé.

J'ai aussi guéri avec le seul secours de votre reméde Jean Daidé, l'un de mes valets de labourage, qui étant travaillé des fiévres tierces très invétérées, avoient dégénéré en fiévres malignes des plus violentes que j'aie vu; il sortit de ce corps une quantité de pourriture inexprimable. Tous les témoins de cette guérison, aussi prompte que bien affermie, la regarderent comme prodigieuse, tant elle paroissoit desesperée. J'omettois, Monsieur, de dire que cette maladie étoit accompagnée d'une chaleur brulante, délire dans les redoublemens de la fiévre, langue fort noire, & que six prises de votre poudre suffirent pour la guérir radicalement.

Avec trois prifes, j'ai auffi guéri le nommé Santou du même lieu, travaillé d'une groffe fiévre de pourriture avec des redoublemens & une fluxion de poitrine; & cela après avoir pris inutilement les remédes dont on ufe en pareil cas.

Un enfant âgé de fept ans, a été auffi guéri par mes foins, & moyennant trois prifes de votre remede, d'une groffe maladie. Elle commença à fe manifefter par des fréquens vomiffemens, la fiévre furvint; enfuite des violens redoublemens, létargie, délire, & mouvemens convulfifs. La première prife diminua le danger. Le lendemain la maladie reprit le deffus malgré l'abondante évacuation. Une feconde prife le mit en meilleur état, & la troifiéme le guérit radicalement, &c.

Signé, *Defpioch de Grave.*

A Carcaffonne, le 26. Mai 1765.

Les effets de vos poudres font auffi admirables qu'affurés, & je croirois leur faire injure fi je gardois le filence fur les merveilles qu'elles ont opérées dans ma famille après l'épuifement infructueux de tous les fecours d'Hipocrate.

Ma femme, âgée de trente ans, étoit attaquée depuis environ fix ans de douleurs, tantôt dans l'eftomac, tantôt dans les flancs, d'autres fois dans les côtes avec une prodigieufe quantité de vents qui prenoient leur iffue par la bouche. Ces douleurs étoient devenues par accroiffement fi violentes, que fouvent elle a été réduite à difcuter entre la vie & la mort. Lorfque ces accidens lui furvenoient, on ne négligeoit rien pour lui procurer tous les foulagemens qu'on pouvoit imaginer, mais toujours inutilement. Les lavemens de toute efpêce, les potions anodines, fudorifiques, fébrifuges, & les purgatifs de différentes façons calmoient à

la vérité, pendant quelques intervales de peu de durée, ces souffrances, mais n'en détruisant point la cause, la maladie se renouvelloit & devenoit de plus en plus sérieuse & facheuse. Au mois de Juin dernier ces douleurs se manifesterent avec plus de violeuce que jamais : elles durerent (si l'on en excepte quelques jours de relache) jusqu'au 8. Août suivant, que dans toute leur véhémence elle s'acoucha. Cet événement les calma, mais quatre à cinq jours après elles reprirent avec plus de force, la fiévre survint, & elle se trouva en peu de tems tombée dans une jaunisse universelle. Un Chirurgien de notre bourg zélé & intelligent observoit exactement le cours d'une maladie aussi singulière ; & après avoir employé tous les remédes imaginables sans succès, il lui fit prendre dix bains domestiques. La jaunisse diminua pendant une quinzaine de jours, mais ensuite elle ne fut que plus considérable, de sorte que son teint naturellement d'un assez beau coloris & toute sa peau étoient entre le jaune & le verd, son urine ne différoit en rien de la couleur du safran, ces douleurs d'estomac & de côté donnoient de tems en tems de nouvelles attaques, une colique accompagnée d'un devoiement continuel étoit de la partie ; enfin survint au mois de Mars dernier une grosse fiévre continue avec deux redoublemens chaque jour. Jugez, Monsieur, s'il y avoit lieu de ne pas attendre une fin funeste, joint à ce que j'oubliois de vous dire qu'il y avoit une obstruction au foie si bien déclarée, qu'elle ne pouvoit rester couchée ni sur les reins ni sur le côté gauche.

Un de mes amis, sensible à la perte prochaine que l'on attendoit de mon épouse, assuré d'ailleurs de l'infaillibilité de vos poudres par l'expérience personelle qu'il en avoit faite avec le succés le plus avantageux, me conseilla d'y avoir recours. Pour me fortifier dans la haute idée qu'il m'en donnoit, il me fit jetter les yeux sur une brochure où sont contenues les guérisons infinies qu'elles ont operées, je le crus

(malheureux d'avoir été si long tems ignorant de leur précieuse vertu) je ne négligeai rien pour m'en procurer un paquet de dix prises. Quelle satisfaction pour moi , de voir une première prise chasser une fièvre que l'on croyoit être le dernier ministre de la parque funeste ; une seconde , procurer le sommeil, des douceurs duquel elle ne jouissoit plus depuis long tems ; une troisiéme & une quatriéme , en lui rendant son appetit perdu , faire disparoitre toutes les douleurs dont elle avoit été jusqu'alors affligée , & remettre peu à peu son teint & tout son corps , dont la couleur étoit si affreuse , dans le même état qu'ils étoient avant qu'elle éprouvât les funestes effets d'une maladie aussi longue que surprenante & couteuse , tellement qu'elle n'a jamais joui d'une santé plus parfaite qu'elle fait actuellement.

Ce n'est pas sur mon épouse seule que l'on a vû operer de si grands effets : ma sœur , âgée de 24. ans , ne faisoit que languir depuis deux ans d'une colique que la médecine qualifioit de néfrétique ; il n'y a sorte de remédes que l'on n'ait mis en usage, toujours aussi infructueux que dispendieux. Quatre prises de vos Poudres lui ont fait oublier tout ce qu'elle a pû souffrir , elle se trouve maintenant dans la situation la plus tranquile , &c.

Signé , *Biarnois Moquet* ,
Procureur & Notaire.

A Chatelus, en Marche par Guéret, le 27. Mai 1765.

DAns le mois de Décembre dernier , je fus attaqué d'une violente douleur aux dents. Après deux ou trois jours d'une extrême souffrance , il survint une enflure très considérable , qui s'étendit successivement depuis le col jusques sur toute la partie du visage où étoit le siége de la douleur ; en sorte que mon visage étoit entiérement défiguré. Ne pouvant plus supporter la violence du mal , &

craignant que ce dépôt d'humeurs ne se jettât sur quelque partie essentielle à la vie, je me déterminai à prendre votre poudre purgative : une prise me vuida si considérablement, que le même jour, je fus délivré des douleurs des dents, de l'enflure, & enfin entiérement guéri. Depuis ce tems, aucun vestige de cette maladie dont j'étois fréquemment affligé n'a plus paru, & je jouis d'une très bonne santé, &c.

Signé, *Baleste Cadet*, Commis chez Mr. Airolles négociant.

De Carcassonne, le 28. *Mai* 1765.

JE viens d'éprouver l'efficacité & la benignité de votre reméde universel à l'occasion d'une fluxion qui me tenoit la moitié de la tête, qui commença l'année dernière, & qui m'est revenue ce mois de Mai. Tous les autres remédes, dont j'ai usé jusqu'ici, ont été presqu'inutiles, ils n'ont fait tout au plus que diminuer la violence de mon mal, & me donner quelques jours de rélache. Votre souverain reméde, dont je ne puis assez me louer, réitéré jusqu'à trois fois, a fait des prodiges en ma faveur : non seulement il m'a délivré de cette incommodité, mais encore, par un admirable effet de sa vertu, d'une pierre que j'avois dans les entrailles à peu près grosse & de la figure d'une amande, qui faisoit qu'il ne m'étoit pas possible, pour ainsi dire, d'aller à la selle sans lavement. Je ne parle pas d'une bile jaune, & d'un plâtre incrusté sur mon estomac (qui me causoit, depuis quelque tems, des aigreurs, des maux de tête affreux, des vapeurs, & un dégoût si général, que je ne trouvois presque rien de bon) que votre Poudre sans pareille m'a fait évacuer sans aucune douleur. Le premier jour que j'en usai, j'eus un appétit charmant, & il continue toujours du depuis ; enfin, je suis si content de ce divin reméde, que pour le coup me voilà déterminé d'aban-

donner les foibles ſecours de la pharmacie, pour ne recourir dans tous les tems qu'à votre merveilleux ſecret que je ne ſçaurois trop préconiſer, & à qui j'aurai juſqu'à mon dernier jour la plus parfaite confiance, &c.

Signé, *Bernard Montbriſon*, Chanoine de l'Egliſe Collégiale du Pont St. Eſprit.

Du St. Eſprit, le 29. Mai 1765.

QUoique votre poudre purgative n'ait opéré que des bons effets dans cette contrée, elle ne laiſſe pas d'y trouver des antagoniſtes, qui, par des prétendues obſervations qui n'ont pour tout fondement que l'impoſture la plus outrée, veulent l'anéantir. Tel eſt le caractère de celles inſerées au Journal de Médecine du mois de Juin 1764. page 540. & 541.; & à leur occaſion, je me ſuis déterminé de rendre à vos poudres & à leur Auteur le témoignage qui leur eſt dû, & d'avoir l'honneur de vous faire un détail ſincère & abrégé des effets ſalutaires qu'elles ont opéré à ma connoiſſance.

Il ſeroit ſuperflu de vous faire un détail de la maladie & de la guériſon de Mr. le Marquis de Carbonneau opérée par votre reméde, duquel il a fait uſage au raport que j'eus l'honneur de lui faire de la guériſon ineſpérée de Mr. Beſſe Curé de Fonmarede, & au vû du Traite de feu Mr. votre Père ſur l'origine des maladies que je lui communiquai. Il ſeroit, dis-je, inutile de raporter ici les guériſons de ces deux Meſſieurs, vous en ayant fait eux-mêmes un raport ſincère. Je me bornerai à vous faire le détail des perſonnes ci-après citées qui ont uſé de votre reméde.

Mr. Faurés, Curé de cette Paroiſſe, ayant uſé d'un purgatif ordinaire, pour une plénitude qui lui occaſionnoit un affaiſſement dans

tous ses membres, un dégoût & même des indigestions, sans en avoir reçû aucun soulagement, eut recours à vos poudres qu'une seule prise dégagea totalement.

Il y a environ quatre mois, que ledit Sr. Curé eut une indigestion précédée depuis bien du tems d'un dégoût & même d'un rebut très considérable, surtout pour la soupe. Cette indigestion fut suivie d'un vomissement qui dura vingt-quatre heures; son estomac bondissoit toujours dès qu'il vouloit prendre quelque nourriture, fut-elle solide ou liquide. A cela joint un tournement de tête à ne pouvoir se tenir débout; il prit de vos poudres. La première prise opéra bien peu, mais la seconde fit au mieux: il se trouva dégagé du tournement de tête, du vomissement, & du dégoût, & son estomac ne lui refusa plus les alimens à l'exception de la soupe qu'il n'a pû supporter de quelque tems; de quoi il auroit sans doute été soulagé, s'il eut persévéré dans l'usage du reméde.

Le nommé Bernard la Coste, journalier résidant de cette Paroisse, âgé d'environ cinquante-cinq ans, atteint depuis plusieurs années d'une douleur rûmatismale qui regnoit depuis la partie supérieure des os des iles jusques à la partie inférieure & latérale externe de la cuisse; il y a environ deux ans que cette douleur se répandit, non seulement aux extrêmités inférieures, mais encore aux supérieures; de sorte que le malade ne pouvoit remuer ni bras ni jambes: d'un côté, il souffroit des douleurs très aigues: les saignées repétées ni les fomentations aromatiques ne lui procurerent aucun soulagement.

Il s'agissoit d'avoir recours aux purgatifs, mais l'indigence du malade ne me permettoit pas d'en faire usage. Dans cette circonstance, Mr. le Marquis de Carbonneau eut la charité de lui donner six à sept prises de vos poudres. A la premiére prise, ses douleurs furent un peu moins vives; à la seconde, il fut en état de se tenir levé, & les autres

le remirent en état de gagner sa vie.

Bertrande Marcon, de la Paroisse de Roquefort, âgée d'environ trente ans, qui trainoit depuis un an ou plus une vie languissante à l'occasion des menstrues suprimées, fut attaquée, il y a environ deux ans, d'une fiévre violente qui commença par frissons, avec douleur de tête considérable, tendant au délire, ce qui annonçoit une fiévre putride. Elle en fut quitte pour deux saignées & trois prises de vos poudres administrées de jour à autre, au moyen desquelles elle fut copieusement vuidée de quantité de vers, & de matières putrifiées.

Antoine Mairiner, de la même Paroisse, métaier, âgé d'environ 60. ans, a été soulagé, l'hiver dernier, de deux différentes attaques d'asthme par l'usage de votre poudre.

Je passerois les bornes que je me suis prescrites, & cette feuille seroit insuffisante pour contenir en détail le nombre des personnes qui ont fait usage, & qui ont été guéries de différentes maladies par le secours de vos poudres; mais je puis assurer le public, avec la plus sincère vérité, que les prétendues observations qu'on lui a donné au sujet du reméde universel, ne sont autre chose que le fruit de la jalousie & de la partialité; que ce reméde n'a jamais opéré aucun mauvais effet, mais au contraire toujours des bons dans tous les cas de possibilité, &c.

Signé, *Callian*, Mtre. Chirurgien à Ste. Colombe près Agen en Condomois.

A Ste. Colombe, ce 31. Mai 1765.

NOus Antoine du Bernet, Lieutenant de Juge civil & criminel du lieu de Ste. Colombe en Brouillois, soussigné, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que le Sr. Callian qui a écrit & signé la Lettre ci-contre, est Maître Chirurgien juré de cette Jurisdiction, qu'il y exerce l'Art de la Chirurgie, & que le seing ci-dessus

est son véritable seing, dont foi peut & doit y être ajoutée, tant en que hors jugement. En foi de ce avons signé, à Ste. Colombe, ce 31. *Mai* 1765.

Signé, *Duvernel*, Lieutenant de Juge.
Mr. le Juge absent.

LE sieur Valentin, Officier de la Baronie de Richemont, par le moyen de dix prises du remède universel, a été radicalement guéri d'une fiévre lente qu'il avoit depuis plus d'une année; & le sieur de la Porte Bourgeois à Auterive, par le moyen de quatre prises a été guéri d'une sciatique qu'il avoit depuis plus de deux ans, pour laquelle les Médecins lui avoient conseillé d'aller prendre les eaux d'Aix en Savoye. Il en a été quitte à bien bon marché comme vous le voyez. Je sçai qu'en Bresse ladite Poudre est beaucoup en réputation, Mr. le Comte de l'Hôpital, Commandant pour le Roi à Bourg en Bresse, qui n'est qu'à quatre lieues de chez moi, doit la vie à cette excellente poudre, il en use beaucoup, &c.

Signé, *Rouyer*, Notaire Royal à Ambronay, route de Lyon à Geneve.

A Ambronay, le 1. *Juin* 1765.

VOs Poudres sont le purgatif le plus doux & le plus efficace, le vermifuge le plus souverain & le plus promt, le remède le plus facile & le moins rébutant : je le prouve.

Immédiatement après le temps Paschal, je fus attaqué d'un rûme suivi d'un picotement au gosier & d'une inflammation effroyable qui m'ôta le sommeil, l'appétit & la voix, & me laissa un dégoût général. A mon âge & dans mon état, on aime des remédes qui opérent avec promtitude. Mon Médecin, homme de mérite & très estimé dans sa profession, étoit allé à Lyon voir Mr. son frère. Ne sçachant où m'adresser pour guérir, je pris un samedi du mois d'Avril der-

nier une priſe de vos Poudres qui opéra foiblement. Mon mal empira, mais je ne me découragеai pas. Trois jours après, j'avalai ſans rien dire à perſonne, une priſe & deux tiers d'une autre qui me fit rendre au troiſiéme baſſin une boule ou péloton de boyaux.

A la vûe de cet objet ſiniſtre, ma ſœur, dont les attentions pour moi vont pis qu'au ſcrupule, s'alarme & me croit mort; (c'étoit pourtant le moment où je ſentois dans tout mon corps le plus d'élaſticité.) On examine de près ce péloton, & on le voit ſe remuer; on le jette dans l'eau, on le dévide, on le méſure en préſence d'un Chirurgien; & l'animal donne plus de trois aunes de long, à notre grand étonnement.

La tête de ce ver étoit comme une nentille de figure ovale avec une petite tâche noire, le col très mince & étroit, ſemblable à du gros fil, long d'un pié tout articulé, & allant toujours en s'élargiſſant à méſure qu'il s'éloignoit de la tête; le corps étoit encore tout articulé d'eſpace en eſpace comme un roſeau, l'eſpace contenu depuis un anneau juſqu'à l'autre étoit comme un petit ventre un peu enflé & feſtonné d'un côté; la peau étoit fort dure, fortunie, extrêmement blanche; & outre cela tranſparente.

On ne peut mieux comparer le mouvement que nous avons vû faire au ver, qu'à celui du col des limaçons, lequel s'alonge, ſe racourcit & ſe replie: ſa largeur étoit celle d'un ruban de fil de cinq liards la canne, & ſon épaiſſeur celle d'un écu de trois livres.

Je remarquai que le ver étoit noué, & qu'il falloit le rompre pour le méſurer; qu'il ſortit de mon corps ſans douleur, & que cinq à ſix jours après ſa ſortie, les excrémens furent mêlés de quelques peaux blanches, ſans doute le reſte du corps de ce mauvais hôte. Ainſi l'ennemi étant ſorti de la maiſon foudroyé par vos Poudres, il eſt naturel de croire que tout y ſera déſormais tranquile, &c.

Signé, *Croizet*, Curé de Cambieure Diocèſe de Narbonne en pays de Razez.

A Limoux, le 4. *Juin* 1765.

JE ne peux m'empêcher de rendre témoignage à la vérité. Votre poudre purgative a produit sur moi des effets merveilleux. Il y avoit déjà deux mois ou environ que j'étois malade de la poitrine, ayant craché du sang, lorsque je commençai d'en prendre. D'abord je m'étois livré aux bouillons qu'on fait pour pareille maladie, puis au lait ; ce qui m'avoit occasionné un surcroit de mauvaises humeurs qui parcouroit différentes parties de mon corps ; c'étoit tantôt le derrière du col, tantôt les côtés, tantôt le gosier qui étoient affectés ; puis le cerveau, & enfin les yeux. Ce fut alors que je me déterminai à faire l'épreuve de votre poudre dont j'avois oui raconter des merveilles. La première prise commença à décharger mes yeux qui étoient fort rouges & chassieux ; & ne voyant pas bien clair, la seconde prise, après deux jours d'intervale, les remit dans leur premier état : mais la cause du mal n'étant pas entiérement détruite, je ressentis quelques jours après du mal au gosier qui me dura environ trois semaines, avec un rûme au cerveau & à la poitrine, crachant & mouchant beaucoup. Mais comme tout cela n'étoit que pourriture, la fiévre se déclara avec un point de côté. Plein de confiance en votre poudre, j'y eus encore recours ; je la pris pendant sept jours consécutifs, le huitiéme je sortis aussi ferme que si je n'avois point été malade, quoique j'eusse toujours été aux bouillons ; & bien loin que ma poitrine en ait été affoiblie, je ne crains point d'avouer qu'elle s'est affermie, &c.

Signé, *L'Abbé Dussaut*, chez Madame de Grave.

A Camplong Diocèse de Narbonne, le 4. Juin 1765.

JE reſſentois depuis environ trois ans une douleur journalière dans la région de la rate. Les différens remédes qui m'avoient été preſcrits par un habile Médecin, avoient été ſans efficace, excepté les eaux ferrugineuſes dont le bon effet n'a duré que trois mois. Les coliques me travailloient auſſi vivement & fréquemment que par le paſſé, je ne ſçavois que donner à mon eſtomac toujours foible, lent, ſans appétit; j'avois la poitrine ſaine à la vérité, mais épuiſée, enfin la voix toute caſſée. Tel étoit, Monſieur, mon état, lorque je fis lecture de vos imprimés. Je fis uſage de votre poudre, & la ſeconde ou troiſiéme priſe m'enleva une fiévre aſſez vive qui m'étoit ſurvenue, ainſi que les coliques que je reſſentois depuis ce tems-là : il ne m'en eſt reſté que je ne ſçais quel engorgement dans le colon ſans autre douleur. La dernière priſe que j'avalai, il y a environ un mois, me déchargea encore de beaucoup de bile & de matières extrêmement glaireuſes; ma ſanté remiſe dès le premier uſage de vos poudres, ſe fortifie de plus en plus. Voilà, Monſieur, l'effet qu'a eu ſur moi le prétendu poiſon, contre lequel tant de gens intéreſſés ou prévenus ſe récrient, & dont je ſuis bien réſolu de faire à l'avenir mon Mitridate. Dans ſes opérations, je n'en ai reſſenti que quelques douleurs paſſagères dans les inteſtins; & un peu de ſécheresse à la poitrine pendant un ou deux jours, ce que n'avoient pas coutume de me cauſer les autres purgatifs dont j'avois uſé juſques là. Peut-être faut-il attribuer ces accidens à l'acreté des humeurs & des glaires qui ont même quelquefois paru ſanguinolentes.

Quoi qu'il en ſoit, d'après cette épreuve faite ſur moi-même contre la pratique des Médecins, un de mes plus notables paroiſſiens, homme ſage & judicieux, qui ſortoit d'une attaque de goute vague & ſcorbutique qui l'avoit tenu long-tems, & le tenoit encore de

tems

tems en tems assujetti à l'usage des purgatifs, voulut prendre de votre Catholicum, il s'en trouva bien, & reconnut que le remède portoit au mal, & lui dégageoit les reins qu'il avoit presque toujours embarrassés. Quoiqu'âgé de 50. à 60. ans, bien loin d'être affoibli par l'effet des poudres qu'il avoit substitué aux autres remédes, il fut très surpris de se voir monter à cheval aussi lestement que le pourroit faire un jeune homme. L'hiver dernier, il lui vint pour la troisiéme fois depuis environ sept ans, une éréspelle très considérable à une jambe, qui avoit été le premier siége de sa goute. Les deux premières fois, la cure par les remédes ordinaires avoit duré l'espace d'un mois ou six semaines: la dernière fois par l'usage des poudres, elle fut achevée en quinze jours. Peut-on en désirer un succès plus favorable? jugez donc, Monsieur, si cet honnête homme en est aujourd'hui partisan, &c.

Signé, *Wamant*, Curé.

A Vervins en Picardie, le 5. Juin 1765.

JE ne puis m'empêcher de vous citer une guérison opérée par vos poudres ces jours derniers. Le Père Laurent, Réligieux Capucin, âgé d'environ 28. ans, éprouva vendredi dernier un mal de gorge considérable accompagné d'un grand mal de tête avec la fiévre: il crut d'abord que ce n'étoit que du rûme, mais le samedi la fiévre augmenta considérablement, & il lui survint une fluxion au côté gauche du visage. Il se détermina pour lors à prendre vos poudres qu'il avoit refusées la veille; elles le purgerent au mieux sans le fatiguer. Peu après il commença à cracher du pus & du sang, de façon qu'il en remplit trois serviétes. Le mal de gorge & la fluxion se sont promtement dissipés; la fiévre s'est soutenue,

mais une prise avalée le lendemain l'a faite disparoître, &c.

Signé, *Challois*, Curé de Couhé en Poitou, Route de Bourdeaux.

A Couhé en Poitou, le 5. Juin 1765.

VOtre reméde universel mérite d'autant plus cette dénomination, qu'il opére toujours des nouvelles merveilles : j'ai été fort heureuse d'avoir connu la préférence qu'il mérite sur tout autre, & que mon père & ma mère n'eussent pas des préjugés contraires. Tout concourt à me prouver qu'après Dieu je lui dois la délivrance d'une grande maladie, c'est de celle qui regnoit ici dans l'automne dernière, & qui enleva un nombre assez considérable de malades. J'en fus saisie vers le 20. de Septembre dernier, elle commença par de très grands frissons, violente douleur de tête & de reins, vomissemens fréquens & diarrée continuelle. Je passai plusieurs jours sans vouloir faire aucun reméde, & à m'en tenir seulement à la diéte de l'eau, imaginant qu'au moyen de cela & des évacuations naturelles je me sortirois d'affaires : je passai dix à douze jours en cet état, mais je n'éprouvai que trop combien je m'étois abusée, & que ce n'est pas sans danger qu'on retarde l'usage du reméde lorsque le besoin est marqué, & sur-tout d'un reméde tel que le vôtre qui ne peut nuire dans aucun cas.

La maladie, loin de diminuer, se convertit en fiévre putride continue avec redoublement, & toujours suivie de ce qui l'avoit précédée, les vomissemens & la diarrée. A cela se joignirent le délire & un assoupissement létargique. Après avoir pris huit à neuf fois votre poudre purgative (qui agissoit toujours beaucoup) il survint une petite surdité, qui augmentant successivement, devint complette jusqu'à ne pouvoir plus entendre : ma langue se chargea

jusqu'à devenir entiérement noire, & s'épaissit tellement que j'avois peine à m'exprimer, ne faisant presque que balbutier. Ma tête fut si fort prise, que je ne sçais si j'eus un catarrhe : du moins il en résulta des saignées du nez & des oreilles. J'avois oublié d'ajoûter que mes vomissemens étoient souvent mêlés de sang. Lorsque j'eus pris douze ou treize fois de suite votre reméde, mes parens commencerent à se déconcerter : un jour d'intervale sans rien faire, l'ipécacuanha vuida beaucoup par haut & par bas le second jour, & une potion contre vers, dont on espéroit beaucoup le troisiéme, ne firent que vérifier l'avis que nous avoit donné celui qui me conduisoit dans l'usage de votre reméde, disant qu'on m'exposoit beaucoup en me le faisant suspendre, & en y en substituant d'autres. Convaincue par l'expérience que j'avois perdu à cet échange, il en fallut revenir à votre poudre, & à une prise & demie alors au lieu d'une dans le commencement, & même à la continuer chaque jour sans interruption jusqu'à ce que les plus dangereux simtômes de ma maladie eussent été dissipés, & bien me valut ; car comment aurois-je pu sortir d'une maladie qui faisoit de si rapides progrès, si je n'avois eù un purgatif tel que le vôtre avec lequel je pouvois combattre tous les jours les effets d'une corruption dont l'événement a découvert l'abondance. Enfin, Monsieur, j'ai pris trente-cinq prises de votre purgatif, sans autre intervale que celui des trois jours qu'on voulut essayer de changer de batterie ; & je suis par la grace de Dieu délivrée. Dans le declin de la maladie, la peau des mains & des pieds se leva, sans compter les douleurs qui avoient précédé dans ces membres & autres parties du corps ; ensuite il survint une parotide à l'oreille droite. Je dois vous dire encore que dans la convalescence je ne pouvois approcher du feu sans être obligée de m'en retirer de suite, sentant dans le cerveau comme un certain mouvement qui m'obscurcissoit la vue. Je me pur-

geai de ſuite, & après l'effet de votre purgatif cela ſe diſſipa, & je fis par la bouche & le nez une matière jaune & verte qui me dégagea entiérement. La maigreur étoit au point que je n'avois que la peau & les os, je fus cinquante jours au bouillon, & ma convaleſcence fut très courte pour rappeller mes chairs & mes forces, eû égard à l'épuiſement d'une ſi violente maladie & ſi longue diéte. Si j'ai tardé, Monſieur, à vous faire part du bien que j'ai rètiré de votre remède, c'eſt que j'ai voulu attendre qu'il y eut un tems conſidérable que j'euſſe été rétablie dans un parfait embonpoint tel que je l'ai, afin qu'on ne pût rien alleguer contre la vérité du témoignage que je donne de ma guériſon, &c.

Signée, *Marguerite-Roſe Auſſenac.*

A Carcaſſonne, *ce 5. Juin 1765.*

JE vais vous faire le détail d'un pauvre homme de cette ville qui a été guéri, par le moyen de quatre priſes de votre reméde, d'une maladie tout-à-fait particulière. Il étoit attaqué depuis deux ans d'une inſomnie continuelle, ſe ſentant une groſſeur au côté; deux heures après le répas, ſon eſtomac ne pouvant digérer la nourriture qu'il prenoit lui gonfloit extraordinairement. Mr. le Curé de ce lieu me pria de lui donner une priſe du reméde univerſel, qui l'évacua cinq fois; deux jours aprês, je lui donnai une ſeconde priſe, qui après une évacuation conſidérable lui procura le ſommeil, ſans cependant enlever ſon mal de côté ni ſon indigeſtion: la troiſiéme priſe fut plus heureuſe, puiſque dans l'inſtant de ſon opération, il ſe ſentit une ſecouſſe conſidérable dans le côté. Dans ce tems même il rendit des matières recuites de la groſſeur d'un gros œuf, & qui étoient de diverſes couleurs, ſon mal diminua de beau-

coup ; enfin la quatriéme prise l'a totalement guéri, tant de son insomnie, mal de côté, que de son indigestion.

Les deux paquets de dix prises que j'ai donné aux pauvres ont fait des merveilles sur tous ceux à qui je les ai employées pour des fiévres quartes supportées depuis bien du tems, coliques & autres maladies, &c.

Signé, *Dousset*, Directeur du Bureau des Lettres.

A Vivonne en Poitou, le 6. Juin 1765.

PLus on est attentif sur les propriétés de votre reméde universel, plus l'on a sujet d'admirer les merveilles qu'il ne cesse de produire. Toute expérience faite dans les régles, sera toujours suffisante pour convaincre qu'il ne peut nuire à aucune sorte de maladie, & qu'il n'y en a point qu'il ne guérisse dans tous les cas de possibilité. Les exemples qu'on en voit tous les jours, sont de ces sortes de preuves qui vont jusqu'à la démonstration, & auxquelles on ne peut se refuser, à moins d'y fermer les yeux, ou de nier les faits les plus évidens.

Pour moi, Monsieur, je voudrois l'avoir connu depuis le premier âge de la raison ; il n'y a que quelques années que j'ai cet avantage, mais aussi en ai-je si bien profité, que je n'ai plus pensé à faire usage d'aucun autre. Ce seroit trop long que d'entrer dans le détail des maux dont j'ai été guéri en différens tems ; leur variété & l'unique secours de votre reméde prouve incontestablement, d'une part son universalité, & de l'autre, que les maladies ne sont produites que par une seule cause, qui ne peut résider que dans le vice des humeurs. Je me bornerai donc, pour abreger, à deux seuls faits.

Il y a environ trois ans que mon épouse

ſut attaquée d'un accident violent qu'on nomme vapeurs hiſtériques : feu Mr. Pignol, Médecin de Carcaſſonne, fut appellé de ſuite ; il ordonna une potion narcotique qui ne fit aucun bon effet : le lendemain il en fit prendre une ſeconde, où la doſe du laudanum fut augmentée, & les ſimtômes de la maladie augmenterent au lieu de diminuer ; la douleur des épaules s'irrita ſi fort, que le gonflement intérieur la ſuffoquoit, en produiſant de violens étranglemens. Enfin, voyant que ſon mauvais état ne faiſoit qu'empirer avec le ſecours de toutes les drogues ordinaires, tout cela joint à la crainte du danger dont elle fut alors ſaiſie, me fit réuſſir à la perſuader pour votre reméde univerſel, auquel elle avoit une oppoſition extraordinaire ; & enfin ſept priſes de votre excellent reméde, dans douze jours, la délivrerent de cette maladie dont elle n'a plus eu de retour.

Mr. Marragou, Curé de ce village, fut, il y a environ douze ans, déclaré pulmonique par tous les Médecins de Carcaſſonne ſes amis : les uns prétendoient qu'il iroit juſqu'à tel mois, les autres qu'il n'y arriveroit point. Après avoir pris toutes ſortes de remédes, ſe voyant entre la vie & la mort & ſans autre reſſource, il ſe détermina à prendre votre excellent reméde que lui conſeilloit depuis long tems Mr. de Laſſel Seigneur de Ruſtiques ; finalement, quatre paquets de votre poudre dégré par dégré, dans l'eſpace de trois mois, le guérirent radicalement de cette maladie dont ſon père, ſa mère, & la plus part de ſes proches parens étoient morts : trois des Médecins qui l'avoient condamné ont eu le ſoin de prendre le devant, & il eſt encore plein de vie & de ſanté, &c.

Signé, *Negre.*

A Montlegun, prépoſiture de la Cité de Carcaſſonne, le 8. Juin 1765.

MArie-Anne Dupin, gouvernante de Mr. de Combelle Major de cette Ville, atteinte d'une fiévre de pourriture ayant la jambe gauche fort enfle, prit le grand matin une prise du reméde universel : deux heures après midi elle en prit une seconde, l'une & l'autre lui firent un si bon effet qu'à sept heures du soir du même jour la fiévre cessa : & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que la jambe désenfla, de façon qu'elle devint dans son premier état. Le lendemain elle prit une troisiéme prise, & le troisiéme jour elle sortit pour vaquer à ses affaires.

Mdlle. Charpy de la Perouse, fille aînée du Commandant des invalides, âgée de dix-huit ans, n'ayant point encore ses régles, ce qui la rendoit malade & occasionnoit une jaunisse affreuse, douze prises lui ont procuré tout ce qu'elle pouvoit attendre; & ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'elle n'a rendu que par les urines.

Le nommé Marrezal ménager, ayant un effort à la poitrine, souffrant comme un misérable sans qu'aucun reméde pût le soulager, la première prise lui fit faire de sang caillé noir par le dos, & la troisiéme prise lui fit reprendre la charrue qu'il avoit abandonnée depuis deux mois.

Mdlle. Durand, détenue prisonnière à la tour de Constance, alitée depuis trois mois, percluse de tous ses membres, neuf prises l'ont remise dans une parfaite santé.

Mr. Malbois, attaqué de la goute tous les hivers depuis sept ans; depuis deux ans qu'il fait usage de la poudre, a passé deux hivers sans ressentir aucune douleur.

Le nommé François travailleur, perclus de ses membres depuis six mois, a été guéri par le moyen de trois prises.

Bertouy aîné, atteint d'un flux de sang ou dissenterie depuis quatre mois si abondant,

qu'aucun remède ne pouvoit l'arrêter, après avoir exécuté une ordonnance d'un fameux Médecin, trois prises lui firent cesser la perte, & lui redonnerent la santé : un mois après il fut attaqué de nouveau, deux prises le remirent entiérement.

Ma fille cadette, atteinte de la même maladie depuis un an, dix prises l'ont entiérement guérie. Ma famille qui est assez nombreuse, & qui n'est point à l'abri des maladies, n'a d'autre ressource qu'au reméde universel, &c.

Signé, *Servant*, Directeur des Postes.

A Aigues-Mortes bas Languedoc, le 9. Juin 1765.

FRançois Redon, Sergent Royal de cette Principauté de Chabanois, a été guéri d'une fiévre mesantérique par une prise & demie de votre poudre.

La femme du Geolier de cette Ville étant attaquée d'une fiévre maligne accompagnée de délire & d'un devoiement presque continuel, lui ayant fait administrer tous les Sacremens & étant sans connoissance, j'ai été appellé quoique je n'étois pas son Chirurgien, & lui ai donné de vos poudres; & après en avoir pris pendant trois ou quatre jours, elle s'est trouvée beaucoup mieux, & dans quinze jours elle a été parfaitement guérie.

Une autre femme, acouchée de trois jours & ayant une fiévre double tierce, a été guérie par une seule prise qui la purgea au moins trente fois.

Un de mes enfans étant moribond & à l'agonie, a été guéri par l'usage de vos poudres.

Un nommé Lavapidie, ayant supporté une dissenterie des plus vives avec fiévre pendant environ six mois, a fait usage de vos poudres, & est parfaitement guéri, comme aussi plusieurs autres malades qui en ont fait usage, ont été guéris ou soulagés de beaucoup, soit dans cette Ville ou à la campagne.

Le Sr. Payant, entreposeur du tabac de cette Ville, & sous-brigadier de maréchaussée, étant attaqué aux parties inférieures des deux jambes d'une dartre très considérable, prête à lui faire ouvrir des ulcères très considérables, lui causant des démangeaisons & un feu presque continuel, étant obligé les nuits de se lever & de se promener dans son jardin pour se rafraichir de ce feu dévorant & de cette démangeaison, ayant fait plusieurs sortes de remédes par ordre de nos Médecins sans trouver de soulagement, je lui proposai de faire usage de vos poudres qui l'ont presque guéri, &c.

Signé, *Gourraud*, Directeur des postes.

A Chabanois en Angoumois, le 10. *Juin* 1765.

JE dois la vie à l'usage de vos poudres dans deux occasions essentielles; la première de m'avoir guéri d'une fiévre putride des plus sérieuses avec des redoublemens terribles de plusieurs heures, le soir; au point qu'alors je n'étois plus à moi: huit prises dans neuf jours me guérirent si bien, que je partis de Pradelles en Montagne le douziéme jour au mois de Novembre, pour me rendre ici où j'arrivai le lendemain avec bon appétit. J'eus cette maladie en 1761.; en voici une autre au mois de Mai 1763. Le bas de la jambe droite s'enfla prodigieusement avec inflammation, il se forma trois croutes en dedans vis-à-vis la cheville, la plus grande étoit ronde & épaisse comme une piéce de 24. sols; les trois en triangles qui m'annonçoient trois fistules bien prochaines. J'en eus d'autant plus de peur, que depuis longues années j'avois un mal habituel à cette partie, & avois fait bien de remédes chaque printems, toujours inutilement. Avec douze prises de vos poudres dans quinze jours l'enflure disparut, & les croutes tomberent

dans tout le mois. J'en continue l'ufage chaque femaine pour combattre cette humeur qui veut fe jetter à cette partie, ainfi qu'au vis-à-vis de l'autre jambe; voici, Monfieur, d'autres cures non moins furprenantes.

Mr. d'Autreyrac mon ami, Juge de la Ville de Pradelles & frère de notre Curé dans ladite Ville, au retour d'un voyage de trois mois, fut attaqué d'une éréfipelle à la jambe en Avril 1764. il eut la complaifance de fe laiffer faigner deux fois, d'où s'enfuivit d'abord une révolution la plus furprenante dans toute la machine : l'humeur fe mêla dans le fang, & voilà un homme dans un mal-aife étonnant & périodique ne fçachant que devenir, fuyant la compagnie, & fe cachant à fes meilleurs amis, ayant mal partout fans pouvoir dire où; un appétit vorace qu'il ne pouvoit raffafier, rejettant tout au fortir de table, porté fouvent au fuicide fi la réligion ne l'avoit retenu. Tous les Médecins les plus habiles du Puy, de Mendes, & de Montpellier furent confultés, les ordonnances exécutées en partie. Tous ces remédes trop longs à vous détailler pendant trois mois furent inutiles, chaque Médecin caractérifoit la maladie, les uns de fpafme & marafme, les autres de vapeurs hipocondriaques, les autres de genre nerveux attaqué, d'autres enfin d'humeurs mordicantes & de je ne fçai quels autres termes que j'ai oublié. Quoi qu'il en foit, à force de perfécution je déterminai le malade à s'en tenir à vos feules poudres qu'il commença à la fin d'Août. Dix-huit prifes dans deux mois l'ont totalement guéri, il eft gras & frais, fe portant au mieux depuis dix-huit mois : il vous doit la vie, & fa reconnoiffance égale le fervice.

Mdme. de Qualìmard d'Aubenas eft guérie d'un ancien mal d'eftomac avec huit prifes qu'elle a avalé dans quinze jours. A ma follicitation le Père de Vinezac fon frère, eft guéri auffi d'anciennes coliques néphrétiques, & rétention d'urines avec vingt prifes de vos poudres dans deux mois.

Il y a deux ans qu'une épidemie enleva bien du monde dans nos montagnes, sur-tout ceux qui étoient traités par la médecine. Je fis prendre de vos poudres à plusieurs, dont aucun ne mourut.

Un Avocat de mes amis me dit au Puy, il y a six ans, s'être guéri avec vos seules poudres d'une longue & très sérieuse maladie où les Médecins ne firent que des remédes inutiles, & pour surcroit lesdites poudres le guérirent, chemin faisant, d'une grande surdité qu'il ne songeoit pas d'attaquer; il se nomme Fraissenet. J'ai guéri à Joncheres sous Pradelles un païsan des coliques affreuses dont il étoit atteint depuis trois ans, & cela avec deux seules prises de vos poudres; il y a 9. mois.

Le petit Bonaud, âgé de sept ans, est fort soulagé de son épilepsie dont les attaques, de vingt fois par jour, viennent à peine une fois par semaine & moins longues. Il a pris dix-huit prises de vos poudres dans deux mois. J'en espére beaucoup s'il continue d'en prendre.

Mr. de Figeres mon ami, Commandant pour le Roi en cette Ville, âgé de plus de 70. ans, gouteux depuis long-tems, n'existe que par vos poudres, dont il prend une ou deux prises par mois pour se garantir de la goute remontée: il me charge de vous en témoigner sa reconnoissance. Il seroit débarrassé depuis long-tems de cette vilaine hôtesse par votre reméde, s'il se ménageoit pour le manger. J'en avois autrefois des violentes attaques dans le côté, je l'ai chassée avec vos poudres & du régime. Je ne l'ai pas eue depuis un an que je l'eus sans douleur. Le Gardien des Capucins de cette Ville se croit guéri, avec quelques prises de vos poudres que je lui ai donné de votre part, d'un violent & ancien mal de tête & dérangement d'estomac qui lui faisoit craindre quelque accident d'apoplexie, &c.

Signé, *d'Aubignac*, ancien Officier.

A Villeneuve de Berg en Vivarais, le 12. *Juin* 1765.

Le témoignage que ma fille vous donne dans sa lettre du 5. de ce mois en faveur de votre remède, & le raport qu'elle y fait de sa maladie, est conforme à la vérité.

Mon fils ainé, qui a actuellement neuf ans, fut, à l'âge de cinq ans, aussi guéri avec votre poudre purgative d'une maladie de vers qui avoit fait de très grands progrès.

La nommée Azema, femme d'un de nos tisseurs de draps derrière le Seminaire de cette Ville, ayant fait quelque violence à la suite des couches, & mangé avant le tems qui lui avoit été prescrit, fut saisie d'une ardente fiévre, de violens accidens avec des redoublemens; le Médecin qui la soignoit, lui avoit déjà fait administrer les derniers Sacremens lorsque j'eus connoissance de son état. J'allai à son secours, mais lorsque je la vis, je desespérai de la possibilité de sa guérison. Je la trouvai avec un visage effroyable extraordinairement enflé, la couleur d'un cadavre, avec des yeux égarés, & d'horribles mouvemens convulsifs qui ne laissoient presque point d'intervale des uns aux autres. Tout le monde que je trouvai dans la chambre n'attendoit que le moment de la voir expirer. J'engageai son mari à lui donner une prise de vos poudres, on y consentit, mais sans y avoir plus de confiance que si l'on l'avoit donnée à un mort, puisqu'elle étoit sans connoissance, le corps & les membres étant roides. La difficulté pour la lui donner fut grande; deux personnes tacherent de la mettre sur son séant pour la faire avaler, il s'en répandit une partie de chaque côté de la bouche; c'étoit sur les neuf heures du soir. Cette prise n'ayant rien fait, je lui en fis donner une autre 4. heures après, qui opéra passablement dans la nuit. Le lendemain une troisiéme après midi, qui changea un peu son état en rendant les accidens moins fré-

quens; & enfin en continuant à propos l'usage du reméde, & suivant cette maladie pied à pied, je parvins avec une douzaine de prises, & environ 15. jours de tems, à procurer à cette malade une entière guérison: les évacuations furent presque toujours mêlées de lait, & elle en fit une quantité étonnante. Sa convalescence fut très courte, & tout le voisinage, témoin de cet événement, admiroit la singularité de cette guérison aussi bien que la brieveté de cette convalescence.

Votre poudre opéra encore une guérison aussi admirable qu'elle fut promte, sur une fille nommée Marie Negre qui travaille dans ma maison, c'étoit dans le tems de la maladie de ma fille. Cette dite Marie Negre avoit eu une fiévre de pourriture, qui ayant été mal traitée dégénéra en accès. Les ayant arrêtés avec quelque violente drogue, le ventre se tendit, les jambes s'enflerent, son teint devint jaune, la fiévre lente, le dégoût & l'insomnie se joignirent; enfin elle dépérissoit à vûe d'œil. Mr. Vaguier, Chirurgien de l'Hôpital, la vit par occasion, & la jugea en bien mauvais état. Je lui fis prendre votre Poudre, & trois prises la guérirent si bien, que depuis ce tems-là elle jouit d'unet rès bonne santé. A la seconde prise l'enflure du ventre fut entiérement dissipée, &c.

Signé, *M. Guirgui Aussenac*,
Marchand Drapier.

A Carcassonne, *le* 12. *Juin* 1765.

PErsonne n'a plus pris de reméde que moi pendant l'espace de 24. ans, dont dix se sont écoulés au service du Roi sans interruption, tant en Allemagne qu'en Flandre, Italie, & l'Isle de Corse; j'ai avalé la boutique d'un Apoticaire, sans avoir pû guérir des accès de fiévre causés par des obstructions si

difficiles à diſſoudre, que des pleuréſies, des coliques violentes, des maux d'eſtomac continuels, des fiévres malignes, putrides, &c. y ont ſuccédé, & m'ont rendu juſqu'ici valétudinaire; mais depuis ſix mois que j'ai commencé à faire uſage de vos Poudres, je ſuis forcé de convenir que mon tempérament a totalement changé; & à des douleurs de rûmatiſme près qui me reſtent, que j'expulſerai en les continuant, on ne peut être mieux, mangeant bien, dormant bien, digérant parfaitement, ainſi du reſte: même les douleurs rûmatiſmales ne m'affectent que lorſque le tems doit changer, non autrement.

Perſonne n'ignore que quiconque eſt preſque toujours valétudinaire & voyage, eſt tout au moins demi Médecin; auſſi je puis dire, que ſans avoir étudié cet art, mes infirmités m'ont appris à connoitre bien des remédes & leurs effets, & très ſouvent j'ai été plûtôt conſulté que les Mrs. de la faculté par mes véritables bons amis, qui ſçavoient que je connoiſſois des remédes ſimples qui réuſſiſſent; mais il faut convenir que tous ſont réunis dans le vôtre. Nombre d'expériences que j'ai vues depuis ſix mois que je le connois me le perſuadent. Les plus frappantes, ſont d'abord celle de Mr. le Comte de Noguaret de Trelans, guéri d'une jauniſſe noire à l'âge d'environ 80. ans. La ſeconde, celle de la Marline, du Village de Farrairoles Paroiſſe de Trebas en Albigeois, d'une diſſolution de ſang qui formoit des puſtules qui ſuppuroient abondamment, bruloient & calcinoient la peau de cette pauvre femme, au point qu'elle ſe tenoit & reſtoit à ſa chemiſe & au drap du lit. Des Médecins nomment ce mal la lepre: elle eſt radicalement guérie avec douze priſes. La troiſiéme, la femme du nommé Lafleur de Blau, Paroiſſe de Cadis même Diocèſe, avec deux priſes eſt guérie d'un rûmatiſme qui l'empêchoit de remuer un doigt ſeulement. La quatriéme, Mdlle. de Lacourſie de Trebas, qui étoit enflée juſqu'aux dents depuis dix ans. La cinquiéme, mon valet at-

taqué de la diſſenterie qu'il avoit négligée, qui étoit dégénerée en flux épatique ; avec cinq priſes il a été guéri parfaitement. C'eſt là cinq cures faites des différentes maladies, qui doivent faire croire à l'efficacité de vos Poudres ; mais ce qui a le plus étonné les habitans de ce canton, c'eſt la convaleſcence de la femme de Lavabre de l'Autavoux, Paroiſſe de Cadis en Albigeois. Cette femme, âgée de cinquante-huit ans, a une perte depuis dix qu'elle a négligé depuis huit. Au bout de ce tems elle s'eſt livrée à la Faculté ſans en avoir reſſenti aucun ſoulagement ; étant entiérement abandonnée d'elle & ſans eſpoir de guériſon, ayant déclaré qu'elle avoit un ulcère à la matrice, je fus la voir afin de l'obliger à prendre les Poudres. Quelque bonne opinion qu'elle eût de ma petite connoiſſance en Médecine, apuyée ſur la certitude qu'elle avoit que j'avois guéri pluſieurs perſonnes ſans les Poudres, elle me demanda quatre jours pour conſulter un frère qu'elle a, qui eſt Chirurgien. Je crus de ne devoir pas la flatter, je lui dis que je craignois qu'elle n'en eut pas le tems, tant elle étoit mal. Ce propos l'alarma ſi fort qu'elle l'envoya chercher le même jour. Il lui dit auſſi crûment que moi, qu'il comptoit que tous les remédes lui feroient inutiles, qu'elle n'avoit qu'à faire ce qu'elle jugeroit à propos, qu'il croyoit malheureuſement qu'elle étoit ſans reſſource. Se voyant perdue, elle m'envoya prier de lui envoyer une priſe de vos Poudres, elle la prit le lendemain malgré que j'euſſe recommandé de ne lui en donner que la moitié de la priſe à cauſe de la grande foibleſſe que je lui connoiſſois, qui venoit d'une grande diéte & de l'effet de la quantité des remédes qu'on venoit de lui faire prendre. Elle la purgea beaucoup & lui donna une reſpiration plus libre, ſans pourtant diminuer les douleurs qu'elle reſſentoit aux reins, à l'eſtomac, & à la matrice, ce qui fit dire qu'elle étoit morte. Sur ce bruit quoique faux, je fus la voir : je trouvai un ſi grand changement dans ſon

pous & ſes yeux, que j'eſpérai tout de ce reméde. Je lui en laiſſai deux priſes pour en prendre une en deux jours; mais par bevue on lui en ſit avaler une toute entière, le lendemain & avant qu'il fut nuit, le bruit courût encore qu'elle étoit morte. Je vous avoue, Monſieur, que je n'eus pas de la peine à le croire, quelque haute idée que j'aye de vos Poudres ſçachant qu'il n'y a pas des maladies plus dangereuſes que celle-là; ce qui me faiſoit de la peine, c'étoit qu'elle fut morte avec le reméde dans le corps, connoiſſant le petit genie des payſans, qui ne manque pas d'attribuer la mort aux remédes que l'on donne, ſans conſidérer l'état du malade. N'importe, je montai à cheval afin de m'en inſtruire plus ſûrement. Quelle fut ma ſurpriſe, de trouver cette femme auprès de ſon feu, revenue de la mort à la vie, parlant comme ſi elle n'avoit jamais été incommodée, me dire qu'elle me devoit autant qu'à ſa mère, ſe fondre en remercîmens, vanter la bonté de ce reméde, avouer que ſans lui elle ſeroit morte, ajouter qu'elle avoit fait un ſceau de pus qui avoit mis l'infection dans la maiſon; bref, avec le régime & les poudres je la fais vivre depuis trois mois. Cela fait crier au miracle tous ceux qui ont ſçu ſon premier état, & a obligé le metayer du Liage d'en faire prendre à une de ſes filles qui eſt attaquée depuis l'âge de onze mois des vapeurs convulſives qui ont dégénéré en attaques d'épilepſie depuis deux ou trois ans. Comme elle n'en a que ſeize, & qu'elle ne porte pas ce mal de race, j'ai lieu de croire, après tout ce que j'ai vû de ce reméde, qu'elle en guérira, pourvû qu'elle ſoit ſecourue de ſes Poudres, ainſi que celle de Lavabre auſquelles il en faudra beaucoup, vû l'ancienneté du mal. Toutes les deux ſont de la même Paroiſſe, & en ont pris juſqu'ici douze priſes chacune, & depuis quinze jours cette fille n'a eu qu'une ſeule attaque, tandis qu'elle en avoit deux trois par jour.

La fille de cette Lavabre, fille unique âgée

de 22. ans, en prit une prise à la sollicitation de sa mère : elle la purgea très bien, & lui fit revenir ses menstrues qui étoient supprimées depuis trois ans, &c.

Signé, *Le Chevalier de la Roque-Montazet.*

A la Roque près d'Alby, *le* 12. *Juin* 1765.

MAdame Lingiés de la Gibretiere étoit très ménacée d'apoplexie ayant un assoupissement continuel, étant devenue en peu d'une graisse terrible, ayant avec cela la fiévre depuis six mois & des gonflemens qui la prenoient de tems à autre, & qui faisoient craindre qu'elle n'étouffat. Ne sçachant que lui faire, ellefit venir deux prises du reméde universel qui lui ont fait tout le bien imaginable. Depuis elle en fait usage, elle est parfaitement rétablie, & resolue de ne jamais user d'autre reméde.

Mr. de la Gibretiere, Seigneur de la Gibretiere, a eû une forte attaque de goute au pied, la fiévre quarte bien reglée, des tournemens de tête affreux, de plus une dartre sur un bras : le tout a été guéri par l'usage du reméde universel.

Mde. Dufreine ma belle-sœur a été guérie d'un reste de couche qui la tenoit depuis long tems au lit, de sorte qu'elle ne pouvoit plus s'y tourner seule sans que les remédes ordinaires pussent la soulager : elle est guérie par le moyen de votre admirable poudre.

Mde. Gous, Paroisse des Essarts, a été guérie d'une diarrée & d'un reste de couche qui la tenoit depuis dix-huit mois dans un tel état qu'elle ne pouvoit se tenir sans l'aide d'un bâton ; elle étoit déclarée pulmonique par la Faculté : elle est guérie au moyen de quarante prises qu'elle a pris en peu de tems.

M. Bousseau, Vicaire de St. Martin de Noyes,

a eû une maladie à laquelle les Mrs. de la Faculté n'entendoient goute, qui consistoit en des polipes qu'il avoit par tout le corps: de plus il étoit asthmatique; enfin il n'a pû trouver de remède qui l'aye guéri que votre poudre, dont il a pris cinquante prises en trois mois.

Mr. de la Noue, mon fils ainé, avoit une obstruction à la rate depuis quatre ans, accompagnée de la fiévre quarte, du même tems, une hémorragie continuelle, une mélancolie des plus affreuses, sans qu'aucun remède aye pû le guérir. Au commencement de l'été il eût une péripneumonie avec point de côté, on le saigna 4. fois, & on lui fit prendre tout ce qu'on ordonne en ces sortes de maladies. On le soulagea un peu, mais ce n'étoit que pour mieux tomber: l'hémorragie augmenta, la fiévre aussi, de façon qu'on craignoit pour ses jours. Je proposai votre poudre qui fut bientôt refutée; cependant je lui en fis prendre en secret trois prises qui lui ôterent son point de côté, & sa toux seche comme avec la main; mais la fiévre ne diminuant pas beaucoup, je priai le Chirurgien de la maison de laisser un peu tranquiliser le malade puisqu'il étoit mieux, qu'il ne falloit pas l'accabler de tant de remédes: c'étoit pour avoir plus de liberté de lui donner de votre poudre; effectivement, je lui en fis prendre jusqu'à treize prises eu y mettant trois & deux jours d'intervale. Notre Chirurgien, qui venoit le voir tous les jours, étoit fort étonné de le trouver de mieux en mieux, voyant que lui & le Médecin n'avoient rien pû faire. Je lui dis, quelle est plus sûre, de votre science ou la mienne? c'est pourtant la poudre qui fait, disiez-vous, mourir, qui l'a bientôt tiré d'affaire. Alors il convint de son efficacité, & dit qu'il falloit continuer, & que s'il avoit une maladie semblable il en feroit usage. Aussi le regarde-t'on de mauvais œil dans la Faculté, parce que depuis cette cure il approuve vos poudres. Je sçais un paralitique, qui de-

puis trois ans ne se pouvoit remuer seul, qui est en état d'aller à l'aide d'un bâton, & qui travaille un peu, par 30. prises de poudre qu'il a pris, &c.

Signée, *Masson des Moulinets.*

Aux Moulinets par les Essarts bas Poitou, le 14. *Juin* 1765.

JE vous dois encore, ainsi qu'au public, le témoignage autentique que je me fais un plaisir de vous envoyer sur la bonté de vos poudres : les cures extraordinaires qu'elles ont operé sous mes yeux, depuis les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, sont d'une espêce à trouver place dans votre premier recueil nouveau.

1°. Jeanne Marquet, femme d'Antoine Montagne de cette Paroisse, âgée d'environ soixante ans se trouva si mal le 25. Décembre 1763. que tous ceux qui la voyoient desespéroient d'elle : elle avoit une fiévre maligne avec de forts redoublemens & délire qui l'accablerent à un tel point qu'elle ne pouvoit se remuer sans secours. Je fus appellé la nuit de ce jour, je la trouvai dans un état à ne pouvoir lui administrer les Sacremens. Je conseillai à ses parens de lui faire prendre de vos poudres ; cinq prises, qui lui furent données en deux jours de suite, calmerent la fiévre, & la mirent en état de recevoir les Sacremens. Elle en continua l'usage jusqu'à douze prises, qui en trois semaines de tems la guérirent parfaitement au vû & à la surprise de tous ses voisins qui la regardoient sans ressource, & du depuis elle n'a pas senti indisposition.

2°. Il y a environ un an qu'un enfant, nommé Sans-Souci, que Mr. Prugnieres de cette Paroisse garde chez lui par charité, fut aussi attaqué d'une fiévre maligne : avec deux prises de vos poudres il fut si parfaitement guéri en

quatre jours, qu'après ce tems il reprit son train de berger.

3°. Quatre filles de cette Paroisse, qui ne veulent pas être nommées, ont été guéries de la suppression de leurs menstrues par l'usage de vos poudres.

4°. Pierre Malauset âgé d'environ 25. ans, de la Paroisse de Ste. Foy de Cailles, étant valet de Mr. Castex Curé du Port de Penne, fut à Agen avec son maitre sur la fin du mois d'Août : il se trouva pris, dans cette Ville, d'une grande douleur de tête avec une grosse fiévre & un grand accablement. Son maitre lui fit faire à Agen quelques remédes, qui, ne l'ayant pas soulagé, le déterminerent à le faire voiturer au Port de Penne. On appella un Chirurgien du lieu qui lui donna une purgation qui le mit si mal, qu'on crût pendant trois reprises qu'il alloit expirer. Après cette médecine, il devint sourd, il lui prit un flux de ventre si extraordinaire, qu'il alloit continuellement en matières jaunes ; la fiévre, le mal de tête, & l'accablement furent si grands qu'il ne pouvoit se remuer dans son lit. Sa mère, le voyant dans un état si triste, le fit porter dans sa maison, & vint me prier, le croyant sans ressource, de le venir voir. Je lui conseillai de le mettre à l'usage de vos poudres, & avec dix prises il guérit si parfaitement qu'il s'est du depuis bien porté, & s'est même marié.

5°. La nommée Toinette, femme de Raimond Brulant, d'un tempérament gros & gras, de la Paroisse de St. Leger, & du Village de Martel, tomba de côté du bout du degré de son grenier sur un angle d'un gros coffre de noyer : cette chûte lui offensa le côté qu'elle avoit très noir, & lui donna une grosse fiévre qu'elle garda sans faire des remédes pendant quatre jours. Elle se mit à l'usage de vos poudres, & en six jours de tems elle guérit si radicalement sans saignée ni autre remède, que depuis autour de dix-huit mois que cette chûte lui est arrivée, elle n'a pas

discontinué son train ni senti la moindre douleur.

6°. Anne Ratie, âgée d'environ 55. ans de la même Paroisse & du même Village, avoit une maladie de langueur. Il y avoit long-tems qu'un Chirurgien nommé Morel la soignoit. Son mari ennuyé, & voyant l'inutilité des remédes qu'il lui faisoit prendre, vint chez moi me prier de la venir voir. J'arrive chez cette femme un moment avant le Chirurgien : il me tint des propos qu'il seroit long & inutile de vóus raporter, entre autres, qu'il me défioit de guérir cette femme avec vos poudres, parce que, disoit-il, elle avoit un ulcère au foie. Malgré tout ce que pût dire ce Chirurgien d'indécent de vos poudres, cette femme me crût & se mit à leur usage, qui en quinze jours de tems la guérirent parfaitement, *nota* qu'elle n'en prit que cinq prises, & qu'il y a autour d'un an qu'elle se porte bien.

7°. Françoise Brulant, servante de Mr. Mas Curé de St. Leger, a été guérie de la jaunisse, & d'une fiévre lente par l'usage de vos poudres.

Je pourrois encore, si ma lettre n'étoit déjà trop longue, vous faire le détail de nombre de personnes qui sont à ma connoissance guéries de la dissenterie, qui avec deux, qui avec trois, jusqu'à dix prises de votre spécifique, &c.

Signé, *de Faure*, Curé de Noaillac.

A Agen, par le messager de Penne à Noaillac, le 15. Juin 1765.

JE croirois manquer à mon devoir si je ne rendois pas le témoignage que je dois à vos poudres : elles ont operé un effet merveilleux dans une fluxion caterreuse que j'eus au commencement de Novembre dernier. Cette fluxion étoit si forte que toute la tête me

vint d'une grosseur prodigieuse. Au moyen de seize prises de vos poudres, j'ai été radicalement guéri, &c.

Signé, *Prugnieres.*

A Agen, par le messager de Penne à Noaillac, le 15. Juin 1765.

AVec le secours de Dieu & le moyen de votre poudre purgative, je me délivrai, il y a sept à huit ans, d'une maladie qui m'avoit réduite dans le dernier état malgré tous les soins de feu Mr. Fabre père Médecin qui me voyoit reguliérement tous les jours, & qui se joignit même dans la suite à feu Mr. Gout, aussi Médecin, pour me procurer un plus grand secours.

Cette maladie commença à se déclarer par une espêce de jaunisse, dégoût, insomnie. A cela se joignit ensuite une petite fiévre lente avec des reprises quotidiennes & des accès fréquens de colique néfrétique fort violente. Le mal augmentant successivement & les forces diminuant, il fallut m'aliter. Il se forma sur le côté droit une tumeur squirreuse qui grossit beaucoup, durcit comme une pierre, & que les Médecins déclarerent être autant interne qu'externe. On s'apperçut que je rendois par les urines un sédiment sabloneux. Mr. Fabre voyant toujours augmenter mes maux fit une rélation de mon état, & l'envoya à Montpellier pour avoir une consultation de trois Médecins, qui tous déclarerent ma maladie presque incurable, autant, disoient-ils, qu'ils en pouvoient juger sur ce raport. Ils approuverent la conduite qu'avoit tenu mon Médecin, ils n'y ajouterent rien, & quant à la tumeur squirreuse ils la jugerent incurable, disant que si contre leur attente je guérissois de la fiévre, la tumeur seroit une infirmité pour le reste de mes jours qu'on pourroit rendre supportable en faisant ce qui seroit de con-

venance ; cependant , Monsieur , pendant le tems de toutes ces decisions la maladie alloit son train, mes forces s'épuiserent, mon corps devint sec comme du bois, la fiévre me consuma, on me porte le St. Viatique. Mr. Fabre déclara à mon mari que j'étois sans ressource, & que je ne pouvois survivre à cet état que très peu de jours : en effet, lors de cette déclaration, les reprises de la fiévre avec les foiblesses étoient devenues si fréquentes qu'à peine étois-je sortie de l'une que j'entrois dans l'autre ; mon visage étoit devenu livide comme celui d'un cadavre, mes doigts alongés & le nez afilé, mes yeux, ma bouche, & ma langue ne montroient que des signes d'une mort prochaine. Mon mari, n'ayant plus d'espérance, consentit alors sans y faire aucun fonds qu'on me donnât votre poudre purgative, pour laquelle on le sollicitoit depuis trois ou quatre mois que ma maladie avoit commencé. Comme il ne me restoit qu'un soufle de vie alors, on ne m'en donna que demie prise pour la première fois : quoiqu'elle ne me fit aller à la selle qu'une fois, elle changea l'état du pous qui devint meilleur, les reprises moins fortes & moins fréquentes ; trois opérations de suite, & les doses journellement augmentées changerent considérablement mon état, & si bien que je pus me lever le Dimanche, & rester auprès du feu cinq heures sur le fauteuil, & cela dans l'espace de 4. jours, n'ayant commencé l'usage de votre prodigieux reméde que le mecredi.

Enfin, une douzaine de prises me firent entiérement revenir d'un état si desespéré. Toutes les connoissances qui me visitoient dans ma maladie, & dont le nombre étoit assez considérable, ignorant que je fis usage de votre reméde qu'on m'avoit donné secrettement, ne sçavoient à quoi attribuer un changement si promt & si extraordinaire, me voyant tout-à-coup passer comme de la mort à la vie. Le Médecin qui ne venoit plus depuis 7. à 8. jours accourut comme les autres ; mais il ne sçut de

quoi il étoit queſtion qu'après que la convaleſcence fut terminée, laquelle ne fut que de quinze jours à trois ſemaines, après leſquelles je fus en état de ſortir avec mes forces naturelles, &c.

Signée, *Albarede Caſaben*, charpentier.

A Carcaſſonne, le 15. Juin 1765.

JE croirois manquer à mon devoir ſi je différois plus long tems à vous témoigner la juſte reconnoiſſance dont je ſuis pénétré pour l'excellent reméde que vous m'avez enſeigné pour la toux avec oppreſſion que j'avois depuis au moins trente ans. Il y a ſeize ans que je me ſers pour cela de votre poudre miraculeuſe, ainſi que pour les crachemens de ſang, maux de tête, laſſitudes aux jambes, quelques fiévres & extinctions de voix dont j'ai été attaqué, & ai toujours trouvé le ſoulagement & la guériſon que je pouvois déſirer au moyen d'une, deux, trois, quatre, & tout au plus huit priſes. Je puis auſſi atteſter que depuis ce tems je ne me ſuis ſervi que de votre poudre pour tous les maux de tous ceux de ma maiſon, & toujours avec le ſuccès déſiré.

Une pauvre femme, nommée Marie Quemener de ce quartier, chargée de petits enfans ſe trouvant malade, il y a un an, d'une fiévre tierce, d'une grande oppreſſion, & mal d'eſtomac qui la tenoit au lit depuis deux mois, & l'avoit réduite pour ainſi dire à la porte de la mort, je lui donnai de votre poudre. A la quatriéme priſe elle ſe trouva ſans oppreſſion ni mal d'eſtomac, reprenant des forces, & à la onziéme priſe qu'elle finit de prendre au quatorziéme jour, la fiévre la quitta, & ſe porte très bien depuis.

Deux filles auſſi de ce quartier, l'une malade de la diſſenterie, l'autre d'une fiévre violente avec le pourpre qui paroiſſoit en dehors, en

en ont été guéries dans quatre jours au moyen de deux prises chacune, que je leur donnai.

Mr. Duhoulbec, Lieutenant des vaisseaux du Roi, s'étant trouvé chez moi attaqué d'une érésipelle avec une fiévre des plus fortes, je l'engageai à prendre une prise de votre poudre, par le moyen de laquelle il se trouva très bien portant le surlendemain. J'aurois, Monsieur, beaucoup d'autres guérisons à vous citer, occasionnées par votre poudre, puisque de plus de trois cent prises que j'ai consommé, tant chez moi que données à d'autres, il n'est personne, petits & grands, qui ne s'en soit bien trouvé & sans aucun mauvais effet, &c.

Signé, *Poulgoazec Lefloch*, Négociant à Audierne par Quimper en BasseBretagne.

A Audierne, ce 16. Juin 1765.

L'Année dernière me trouvant tourmenté des douleurs de colique vive & suivie, je n'usa d'autre reméde que de votre poudre universelle. J'en pris sept à huit prises en moins de trois mois qui me firent rendre un ver & beaucoup de pourriture: depuis ce tems, qui peut être de six à sept mois, je n'en ai eu aucune atteinte. Un de mes enfans, surpris d'une grande fiévre & d'une forte éblution, fut guéri par le même secours moyennant trois prises en moins de dix ou douze jours.

Deux de mes domestiques éprouverent le même succès: au premier, sa fiévre fut emportée d'une seule prise; l'autre, en qui les simtômes paroissoient les mêmes, n'en eut pas plûtôt pris une prise, que la petite vérole se manifesta sans apparence de danger. La guérison fut assez subite, quoi qu'elle en eut abondamment; après, je la purgeai avec votre poudre, & cette maladie ne lui a laissé aucune mauvaise suite.

Mr. Bollenat, Curé de Vault, m'écrivit le 15. du mois de Mai passé que deux prises de

votre reméde univerſel venoient de le guérir d'une fiévre rentrée dans la tête par un vent impétueux, & d'un rûme de poitrine gagné par les travaux de ſon état pendant la quinzaine de Pâques, &c.

Signée, *Rouſſeau Arthault*, Directrice des Poſtes.

A Avallon en Bourgogne, le 22. *Juin* 1765.

JE ne ſçaurois demeurer plus long tems ſans vous marquer ma reconnoiſſance pour les heureux effets qu'ont operé vos poudres ſur ma femme, d'une couche des plus laborieuſes & de ſes ſuites funeſtes ; mais graces à Dieu, votre divin reméde univerſel a tout rétabli, & gueri radicalement ma chère femme, qui jouit à préſent d'une bonne ſanté.

Le 20. d'Avril de cette année 1765. ma femme ſentit des douleurs pour acoucher, on envoya chercher la ſage-femme qui l'acoucha fort heureuſement d'une fille. La ſage-femme s'apperçut que ma femme avoit un ſecond enfant, ſe mit en devoir de l'acoucher du ſecond, & ne le put. Voyant un travail très laborieux, elle demanda le ſecours d'un acoucheur qui vint tout de ſuite, & ſe mit en devoir de l'acoucher : il ne le put, fit beaucoup ſouffrir ma femme pendant plus de trois heures, & s'en alla. J'envoyai chercher un autre acoucheur, qui la délivra en très peu de tems heureuſement. Par ce laborieux travail qu'elle eût, il lui ſurvint une deſcente du nombril, & une deſcente de matrice, avec des douleurs de reins inſupportables, une ſuppreſſion des vuidanges, un lait répandu par tout le corps, enflée depuis la foſſete de la gorge juſqu'aux extrêmités des doigts des pieds ; dur comme une pierre, la reſpiration preſque coupée, roide comme un morceau de bois : on employa tous les remédes indiqués par l'art de la Médecine, qui ne la ſoulagerent nullement. Comme elle ſe plaignoit beaucoup

d'une douleur qu'elle ressentoit au nombril, la sage-femme lui dit que c'étoit une descente de nombril que son travail laborieux lui avoit causé ; elle lui conseilla d'envoyer chercher un Chirurgien expert pour ces sortes de maladies, qui se nomme Mr. Laty rue de Fourcy, qui vint dans le moment. Il la visita, & trouva effectivement une descente de nombril & celle de matrice ; il ordonna de la bien bander. Je le consultai, si je pouvois faire usage pour mon épouse de la poudre d'Ailhaud, qui avoit souvent guéri ma femme de nombre de petites infirmités : il me fit réponse que puisque je connoissois la bonté de ce reméde, que je ne devois point hésiter de lui en faire prendre, vû le triste état dans lequel mon épouse se trouvoit, puisque tous les remédes qu'on lui avoit administré ne lui avoient rien fait, & qu'elle étoit en grand danger. Je lui fis prendre une prise de votre poudre devant lui, qui ne fit point grand effet ; je continuai à lui en donner quatre prises de suite avec distance qui commencerent à la beaucoup soulager, l'enflure diminuoit de jour en jour, la respiration devint libre, la descente de nombril & celle de matrice se trouverent guéries toutes deux à la fois. Quelle joie pour moi, Monsieur, de voir subite la guérison de ma femme dont j'attendois la mort prochaine ; je priai le Chirurgien que j'avois consulté de venir la voir tous les jours. Quelle fut sa surprise, lors qu'il vit de ses yeux sa guérison. Il m'avoua qu'il avoit été guéri lui-même d'une maladie épidemique, abandonné de la pharmacie, qu'il n'y a eu que ce seul reméde qui lui a rendu la vie. Ma femme est guérie de toutes ses infirmités par votre seul reméde universel, elle vous présente ses profonds respects en reconnoissance, & fait des vœux, &c.

Signé, *Goujon*, rue des bourdonnois Marchand mercier.

A Paris, le 24. Juin 1765.

J'Ai une fille qui doit vraiſemblablement la vie à votre admirable poudre purgative ; c'eſt une enfant d'un tempérament ſi délicat que ſa maladie, ſemblable à celle qui a regné ici, il y a quelques mois, & qui a enlevé beaucoup de malades, paroiſſoit ne pas devoir me laiſſer attendre un meilleur ſort. Elle fut d'abord ſaiſie avec tant de violence, qu'elle devint preſque ſans mouvement. Auſſi-tôt qu'elle fut obligée de ſe coucher, toujours endormie ſans pouvoir l'éveiller pendant 4. minutes entières, outre cela une groſſe fiévre, friſſons continuels, toux, &c. Tout déconcerté, je ne ſçavois de quel côté me tourner, craignant qu'il n'arrivat pire ſi j'appellois un Médecin. Enfin j'allai conſulter une perſonne ſur votre reméde, & le priai de venir la voir ; il lui en fit prendre une priſe tout de ſuite : ma fille devint ou parut plus mal après cette première opération. La perſonne que j'avois conſulté me preſſa de revenir à la charge, diſant qu'il n'y avoit pas tems à perdre. Je le fis le même ſoir, en augmentant même la doſe. Après l'effet de cette ſeconde opération, le danger diſparut. J'y revins encore 2. ou 3. fois, & moyennant cela tout fut fini, & ma fille en état de ſortir. La même perſonne qui m'avoit guidé, m'avoit prévénu qu'il ne falloit pas m'arrêter là, & aſſurer au contraire un peu mieux la guériſon. Son pronoſtic ſe vérifia en ce que ma fille, qui ſortoit déjà depuis quelques jours, tomba en rechute. Je lui redonnai la poudre encore une fois, & moyennant cela j'évitai toute autre rechute, &c.

Signé, *Rouſſel*, Mtre. Rantroyeur des Draps.

A Carcaſſonne haut Languedoc, le 25. Juin 1765.

JE ſus mandé le 2. Mars 1765. pour voir un homme âgé de 90. ans rue du Poitou aux Marais, qui ſe nomme M. Boiſſeau Bourgeois de Paris, qui avoit une deſcente juguinale dont il ſouffroit beaucoup, occaſionnée par un mauvais bandage, une fiévre pourpreuſe, une fluxion de poitrine, un rûme dont il crachoit le pus, la reſpiration preſque coupée, tranſport au cerveau. Mr. ſon parent me pria de lui dire ce que j'en penſois : je lui conſeillai de voir un Médecin, vû que le malade étoit en grand danger. Il me fit réponſe que les Médecins qu'il verroit ſeroient les poudres de Mr. d'Ailhaud & non autre, que le malade avoit été guéri de pluſieurs maladies avec leſdites poudres. Il me demanda ſi j'en étois partiſan, je lui fis réponſe que j'avois été guéri par ce ſeul reméde, & que je ne me ſervois que de cedit reméde à la moindre indiſpoſition que je me trouvois. Alors il me pria, en me donnant une priſe de la poudre d'Ailhaud, de la délaïer dans de l'eau, & de la faire prendre au malade, ce que je fis dans le moment : j'y reſta une bonne heure pour voir l'effet de la priſe que je lui avois donné, qui opéra ſept à huit ſelles, il rendit une infection de pourriture. On me pria de prendre ſoin du malade que j'ai ſoigné avec ſadite poudre qu'on me fourniſſoit : huit priſes lui ont rendu la ſanté. Je vous avoue bonnement que j'ai été ſurpris agréablement d'une ſi promte guériſon à un âge où tous les reſſorts de la machine ſont preſque uſés, ce qui m'a donné une ſi grande confiance en votre ſpécifique reméde, que je le regarde comme divin.

Le parent de mon malade voyant une ſi promte guériſon, me pria de viſiter un pauvre garçon évantailliſſe, âgé de 23. ans qu'il fit venir chez lui, & me conſulta ſur ſon triſte état. Je remarquai des yeux égarés, un jeune homme qui avoit l'air d'un fou, il ſe

nomme Jean-Pierre Fontenay, rue de la Verrerie à l'Hôtel de St. Farou Paroiſſe de St. Jean en Greve. Je queſtionnai ce jeune homme, il me dit que depuis 8. ans il avoit le malheur de tomber du haut mal, & qu'il avoit les humeurs froides à la main. Je l'éxaminai bien, je trouvai le doigt du milieu de la main gauche enculoſé, conſoudé & plié en deux, ſans qu'il puiſſe l'étendre, une playe ſurprenante. Il me dit qu'il n'eſperoit pas de guériſon, qu'on avoit tenté tous les moyens, tant à l'Hôtel-Dieu, où on lui avoit voulu abbattre le poignet, & que ſa mère s'y étoit oppoſée; de plus, qu'un Apoticaire de Paris lui avoit donné par charité plus de deux cent médecines, & que plus il prenoit de remédes, & plus ſes rechutes d'épilepſie étoient fréquentes. Il tomboit des trois & quatre fois par jour écumant de la bouche, & venoit roide comme une barre de fer. Il tomba devant moi, j'éxaminai bien ſon état: je remarquai par ſon roidiſſement que le genre nerveux étoit attaqué depuis long tems. Son triſte état me fit peine, ſur tout à un âge de 23. ans, hors d'état de travailler, & ſur les crochets de ſa pauvre mère qui eſt ravaudeuſe & dans la misère. J'ai entrepris la guériſon de ce pauvre garçon le 19. de Mars dernier, je puis certifier devant Dieu, & devant les hommes avec vérité, que ſa guériſon avance à grand pas, preſque tous les ſintômes ſont diſparus, les rechutes ſont tous les quinze jours & durent un bon quart d'heure, conſervant ſon bon ſens; ſon doigt enculoſé & ſoudé s'alonge de jour en jour, il eſt crû de dix lignes, ſa playe ſe ferme, & il eſt preſque guéri. C'eſt en vérité un prodige des plus ſurprenans, &c.

Signé, *Laty*, Chirurgien Herniſte reçû au Collége Royal de Chirurgie de Paris rue de Fourcy, quartier St. Paul aux Marais.

A Paris, ce 25. Juin 1765.

MAdlle. Belas de Fontalme ma tante, que j'ai auprès de moi, âgée de quatre-vingt quelques années, ayant été arrachée de la mort par votre excellent reméde dans quatre différentes maladies, posséde la plus parfaite santé que son âge puisse permettre, & ne vous oublie point dans les humbles actions de graces qu'elle en rend journellement au très haut. Mon épouse & mes sept enfans, qui doivent, ainsi que moi, leur actuelle bonne santé à ce même unique reméde, n'en demandent point d'autre dans leur besoin.

Le 17. Juillet 1764. après trois mois d'absence & une route de onze jours, arrivé ici avec dégoût, fiévre lente, & insomnie depuis deux jours, on sert le dîné où je m'efforçai à manger de la soupe & un peu de la viande. Je m'en repentis d'abord, en me reprochant de n'avoir pas pris une prise du reméde universel avec un seul bouillon. J'en préparai tout de suite une prise que j'avalai, & me jettai sur un lit, où je dormis deux heures. Ensuite le reméde ayant agi avec toute la benignité ordinaire, je soupai avec appétit, je passai très bien la nuit, & je me levai en parfaite santé, qui n'a été interrompue que par une fluxion sur la joue droite, & puis quelques douleurs rûmatisinales sur le bras gauche, auxquelles j'ai opposé quelques prises du réméde universel qui est à présent si connu & si recherché.

Voici ce qu'il vint d'opérer en faveur de Bernard Jouany mon métayer. Ce pauvre malheureux, âgé d'environ 50. ans, cessa de travailler, & dans douze jours il devint triste, inconnoissable, avec douleur & inflammation aux testicules devenus gros comme des œufs d'oye : deux prises du reméde universel dans trois jours l'ont remis si parfaitement, qu'il travaille & se porte mieux qu'avant de tomber malade, &c.

Signé, *De Nogueret de Teouliere*, ancien Officier d'Infanterie.

A Teouliere, par Laspeires sur Garonne, le 27. Juin 1765.

LA veuve Cugne, fabriquant de chapeaux à la Graſſe, lieu conſidérable diſtant de 4. lieues d'ici, avoit depuis long tems une maladie auſſi violente qu'invérérée, & qui, bien loin d'avoir diminué avec le ſecours de tous les remédes ordinaires, faiſoit ſucceſſivement des nouveaux progrès : c'étoient des coliques d'eſtomac dont elle étoit travaillée depuis 2. ou 3. ans, & parvenues au point de lui cauſer pluſieurs accidens par jour, tombant ſouvent en ſincope, venant froide comme le marbre. Les linges très chauds, qu'on appliquoit ſur ſon eſtomac, n'étoient pas ſuffiſans pour la rechauffer, même dans le mois de Juin, Juillet & Août : les accidens duroient ſouvent l'eſpace de 3. heures. Elle ne pouvoit prendre, dans les derniers tems de ſa maladie, aucuns alimens ſans les rejetter, ne vivant, pour ainſi dire, que des tiſannes ou de l'eau panée. Elle ne ſe borna pas aux Médecins du lieu, elle en conſulta à Narbonne; mais la maladie ne fit toujours qu'empirer; on l'avoit miſe en vain à la diéte blanche. Un jour on imagina d'eſſayer le bain domeſtique: elle y auroit expiré, ſi on ne l'en eut promtement retirée. Vivement touché de l'état de cette veuve, & du peu de ſecours qu'elle retiroit des Médecins, je lui écrivis pour l'exhorter fortement à uſer de votre poudre purgative, & à lui expoſer les motifs de confiance les plus preſſans; elle y conſentit. La première priſe n'opéra point; la ſeconde un peu; la troiſiéme & quatriéme agirent aſſez bien pour faire préſumer favorablement. Je lui envoyai encore de votre reméde, & enfin au moyen de 16. priſes en tout, elle fut entiérement guérie. Il y a déjà trois ou quatre ans de cet événement que je vous raporte avec fidélité, & dont j'aurois abrégé le détail, s'il étoit même remarquable. Cette veuve jouit depuis ce tems d'une bonne ſanté, ne ſe pré-

cautionnant pas pour le choix des alimens, mangeant de tout ce qui s'accommode à son goût, oignons, salades, fruits cruds, &c. sans en être nullement incommodée, &c.

Signé, *Vals*, Marchand bordeur.

A Carcassonne, le 28. Juin 1765.

IL y a neuf à dix ans que j'avois une malade des suites des couches, nommée Malle-Vigne, épouse d'un Marchand minotier, maison où je suis fort attaché, qui avoit contracté une fluxion caterreuse avec fiévre putride, suant toujours. Le Médecin n'osant lui faire administrer aucun reméde, de quoi je fus bien charmé, je lui fis prendre le vôtre avec tant de succès, qu'à la troisiéme prise elle fut entiérement guérie, & n'a plus été malade.

L'année dernière, mon épouse eût le malheur de contracter, à la suite de ses dernières couches, un rûmatisme général accompagné d'une fiévre putride vermineuse & grande disposition à l'hidropisie. Après qu'elle eut supporté tous les remédes que Mrs. les Médecins lui ordonnerent sans succès, elle fut abandonnée d'eux, disant qu'elle ne pouvoit pas en revenir, & qu'elle ne pouvoit vivre huit jours. N'ayant pas voulu me croire ci-devant, elle se livra à mes priéres, & à la quatriéme prise de votre poudre elle rendit une si grande quantité de vers & autres matières, qu'elle est entiérement guérie, & vient de faire un voyage en Languedoc, comme si elle n'eut pas été malade.

Depuis peu de jours je viens d'opérer une cure sur la personne de Toinette Claverie, épouse du Sr. Vigne commis, marchand minotier chez Mr. Arnaul Gouges, d'une suppression qu'elle avoit contracté en lavant du linge dans de l'eau de pluye dans un tems dé-

fendu : trois prises de votre reméde lui ont procuré le bénéfice de nature, & se porte mieux qu'elle n'ait fait depuis l'âge de quinze ans, &c.

Signé, *Guilhet*, Maitre Chirurgien.

A Moissac en Quercy, le 28. *Juin* 1765.

LE nommé Louis Barbier, garçon âgé d'environ 25. ans, un de nos maitres de barque, fit un voyage de mer dans l'hiver de 1763., & le grand froid lui gela les jambes jusqu'à la moitié des cuisses, de sorte qu'elles étoient comme mortes. Ayant été porté chez lui, il me fit appeller & Mrs. les Médecins de Montpellier. Nous mimes en usage tous les remédes propres à lui donner le marcher, mais inutilement ; cependant le tronc étoit très bien, ce qui fit qu'il se leva, & avec deux bequilles il alloit avec peine d'un endroit à un autre, les jambes avançant & retournant comme si elles eussent été mortes. Ennuyé de se voir dans ce triste état, & n'espérant plus de nous aucun soulagement, il se détermina, sur ce qui lui fut dit, que s'il alloit à Pornic en Bretagne païs de Retz, il y avoit un Médecin qui le guériroit certainement. Il se fit dans cette espérance porter dans un bateau, & étant abordé à Pornic, il se fit porter chez ce Médecin qui, l'ayant visité, jugea qu'il falloit lui faire des incisions aux jambes. Le Chirurgien qui les fit, le mit dans un état pitoyable, & au lieu de le guérir il le rendit plus malade. Deux mois s'étant écoulés, le garçon voyant son argent perdu & ses douleurs redoublées, forma le dessein de s'en retourner chez lui. Comme on le portoit dans le bateau, une personne émue de compassion, de voir un si beau & fort garçon dans un si triste état, lui conseilla d'user de vos poudres dont on commençoit à se servir dans ce païs ; il en acheta un paquet. De retour ici, il me

remit l'écrit qui indique la manière dont il faut se comporter. Je lui en donnai d'abord trois prises par semaine qui firent des évacuations inconcevables. J'ai depuis réitéré, il a rendu par les selles à différentes fois des caillots de sang gros comme des œufs de poules ; & pour ne vous point être ennuyeux, la vingt-cinquiéme prise, en moins de trois mois, l'a mis en état de commander, marchant & agissant comme s'il n'eut pas été incommodé. On regarde ici cette guérison comme un miracle. Vos poudres, qui avoient été ignorées ici jusqu'à cette guérison, y sont si en vogue, que nous sommes, mes confrères & moi, dans l'oisiveté.

La Dlle. Ganachaud, épouse du Sr. Guérin négociant d'ici, attaquée depuis bien des années de vapeurs que l'on regardoit comme une épilepsie, parce que lorsqu'elles la prenoient, elle écumoit & étoit comme morte pendant plus d'une heure, & revenue elle jettoit de grands cris & disoit des choses déraisonnables : son mari, ne sçachant plus que faire, tous les remédes lui étant inutiles, me pria de lui donner une prise de vos poudres : je le fis, & elle se trouva mieux le soir. Trois jours après je lui en donnai une autre, & elle est à présent parfaitement rétablie. Elle a rendu des matières rouges, vertes, & quantité de glaires. Tout le monde est étonné d'un si promt rétablissement, &c.

Signé, *Massé*, Maitre en Chirurgie.

A l'Isle de Noir-Montier, par Bauvoir sur mer à Noir-Montier bas Poitou, le 28. Juin 1765.

MR. le Chevalier de la Gazaille, qui tient à toutes les meilleures maisons, & la plus distinguée du Quercy & du Perigord, se trouva très bien du reméde universel ; depuis deux mois & demi qu'il en fait usage, il mange avec

appétit, il dort. Une douleur, qui lui prend la moitié de la tête & l'épaule du même côté, est bien diminuée, de même que l'oppression.

Mr. le Curé d'Orliaguet, Diocése de Cahors, attaqué d'une fiévre putride avec redoublement, caractérisée par la fiévre, le dégoût, la puanteur de bouche, la langue blanche & limoneuse, & un grand mal de tête, a été radicalement guéri avec huit prises du remède universel.

Un domestique de Mr. le Chevalier de la Gazaille, atteint de la fiévre tierce, a été guéri avec trois prises, &c.

Signé, *la Veyssiere*,
Docteur en Médecine.

A Simeyrol près la Ville de Sarlat en Perigord, le 28. Juin 1765.

LE nommé Jean-Pierre Justou mon paroissien, qui fut attaqué environ le vingt-cinq du mois d'Avril dernier d'une fiévre putride vermineuse, ayant été purgé deux fois avec des médecines ordinaires sans que la fiévre & les redoublemens diminuassent, on lui donna une prise de votre poudre qui lui procura une très grande évacuation. Après cet effet la fiévre parut un peu diminuer; cependant le lendemain la fiévre augmentant de nouveau, accompagnée des vomissemens dans lesquels le malade rendit des vers par haut & par bas, on continua de lui donner le même remède dont il avala deux prises de suite, après lesquelles il a été radicalement guéri, &c.

Signé, *Besaucele*, Curé.

A Caux, Diocèse de Carcassonne, le 29. Juin 1765.

» ON feroit dans une erreur groffière de s'i-
» maginer que la médecine foit une fcience
» miftérieufe & hors de la portée de toute per-
» fonne de bon fens, dit dans fa préface l'Au-
» teur du Dictionnaire médecinal imprimé à Pa-
» ris en 1757.

» Chacun autrefois, foigneux de fa fanté, s'ap-
» pliquoit à connoitre les fimtômes qui font dif-
» cerner les maladies, à la recherche des remé-
» des qu'il croyoit propres à les guérir ; & s'ils
» avoient une heureufe iffue, on les obfervoit &
» les communiquoit à d'autres ; c'eft ainfi que la
» médecine s'eft maintenue jufqu'au fiécle d'Hi-
» pocrate. Comme ce n'eft qu'à l'expérience ac-
» quife fous principes, & uniquement fondée fur
» des obfervations exactes que ce grand Art doit
» fon origine & fon progrés, rien n'empêche
» qu'il ne puiffe fe maintenir & fe perfection-
» ner par les mêmes moyens qui lui ont don-
» né naiffance. «

Qui ne voit, Monfieur, dans ce court récit hiftorique, que vous l'avez reffufcitée, cette ancienne & fi utile médecine, & que vous l'avez même perfectionnée ? les obfervations les plus exactes ont-elles jamais produit une découverte pareille à la vôtre ! un compofé de fimples a guéri tant de milliers de maladies de toute efpêce, fut-il jamais rien dans l'ordre de la nature de plus prodigieux ! le concours des témoignages de prefque toutes les parties du monde qui fe foutient invariablement, qui s'accroît de plus en plus depuis 60. ans, a certainement acquis en matière de fait la preuve la plus évidente qu'il foit poffible d'exiger.

Si fuivant l'antiquité, l'expérience fans principes a pû former des hommes propres à guérir des maladies, il eft clair que votre reméde univerfel doit être préféré à tout autre jufqu'à préfent connu, puifque fes falutaires effets font conftatés par l'expérience la plus confommée, & votre pratique fondée fur des

principes aussi simples que solides.

On ne voit dans votre Traité de médecine universelle ni longues dissertations, ni termes inintelligibles, ni élocutions mistérieuses. Outre sa briéveté on ne peut le lire sans y admirer combien il est à la portée de tout le monde, & que par ce moyen si facile en lui-même, chacun peut devenir l'artisan de sa guérison.

Mes propres infirmités, presque toujours habituelles depuis le premier âge, & l'inutilité des moyens usités dont on se servoit pour me guérir, me fit enfin perdre, après des longues & rudes épreuves, la confiance de tous les guides en qui j'avois eû recours. Ne sçachant plus où m'aboucher, je m'accrochai aux bons traités de régime & aux livres de médecine-pratique. Je me fixai à ceux qui renfermoient la compilation des célébres Auteurs : mais dans quel cahos ne me trouvai-je point ! ici je voyois une multitude de remédes divers proposés pour une même maladie ; quel choisir ? là j'en voyois des contraires, & tous annoncés comme excellens : quelle misére ! il auroit donc fallu les essayer tous. Enfin, j'abandonnai tous les livres scientifiques après les avoir long-tems lûs & médités, je me livrai à la divine providence avec ce secours & celui des conseils des gens de la Ville ou de la campagne sans principes, mais expérimentés ; mon état devint un peu plus supportable.

Ce fut, il y a environ 10. ans que j'eus pour la premiére fois connoissance de votre admirable poudre. Quelle différence n'y trouvai-je pas avec tout ce que j'avois lû jusqu'alors ! votre théorie y est si étroitement liée avec le succès contenu dans le recueil des guérisons, que ces deux objets s'identifient. La première lecture fut suffisante pour me persuader : elle me présenta d'abord un argument invincible ; car je dis, s'il est évidemment démontré que des maladies de toute espêce ont été guéries avec le secours de votre reméde après avoir employé inutilement les autres, il faut, par

une nécessité incontestable, qu'il n'y ait qu'une seule cause qui les produise toutes, & que par conséquent avec votre poudre purgative, qui ne peut nuire en aucun cas, on n'a jamais à craindre, mais au contraire toujours à espérer la guérison, si elle est possible.

Je ne fus pas long-tems à l'éprouver, la réalité de ces faits, moi qui jusques-là avois crû mes infirmités incurables.

Les diverses nourrisses, dont j'ai changé 8. à 9. fois & qu'on rencontra toujours mauvaises, rendirent mon enfance accablée d'infirmités; elles furent si grandes & si soutenues, que jusqu'à l'âge de 8. à 9. ans on déséspéra toujours de m'y voir survivre.

Après cela je passai quelques années dans un état supportable; mais ensuite ma vie ne fut qu'un tissu d'infirmités, dont la principale étoit une migraine périodique qui venoit douze fois l'année, duroit 15. à 20. jours avec des accès si violens que rien ne pouvoit les calmer.

Après avoir été accablé d'une si longue & si douloureuse infirmité, une autre non moindre, mais d'un genre différent lui succéda. Elle étoit si compliquée qu'elle réunissoit l'assemblage de presque tous les maux, puisqu'il n'étoit guére aucune partie du corps qui n'en fut affectée; gonflement continuel d'estomac, feu & sourd grouillement d'entrailles, frissons fréquens & indigestions, insomnie habituelle, hémorroïdes, chaleur ardente dans la paume des mains après les plus légers repas, douleur dans tous les membres, pésanteur de tête, lassitude, & abattemens semblables à ceux des accès de fievre, & la continuité de cette maladie qui ne me donnoit que des très courts repits, & dont j'abrége le détail, m'avoit si fort épuisé après un terme de douze années de durée, que je n'aurois pû manquer d'y succomber: mais par la grace de Dieu, votre poudre vint à mon secours, & c'est par Mr. de Gaia qu'il me la fit connoitre; car j'avois ignoré jusqu'alors qu'elle existat, malgré qu'il y en eût un bureau en cette Ville.

Depuis ce tems-là je n'ai pris que votre reméde ; il ne m'a jamais nui dans aucun cas, je l'ai toujours pris avec ſuccès. Il a ſi favorablement changé mon état, que ma réſolution eſt déjà depuis long tems affermie pour ne jamais faire uſage de la ſaignée ni d'aucun autre médicament.

Pendant le cours de la cure, toutes les vieilles maladies qui avoient précédé cette dernière ont paſſé en revûe, il ſembloit qu'elles reſſuſcitaſſent à l'envi ; mais je ne me ſuis jamais déconcerté, parce que j'étois prévénu ſur des pareils cas par l'inſtruction de votre livre ; & enfin avec la perſévérance, les maladies reſſuſcitées ſe ſont diſſipées tour à tour. J'étois auſſi ſujet au mal de dent, mais dans un degré de violence & d'opiniâtreté peu communes ; je n'ai jamais manqué d'en guérir bientôt ſans autre ſecours que votre purgatif. Ma fille, il y a environ dix ans, avoit perdu un œil depuis 8. à 9. mois, & le recouvra par le ſeul moyen de 48. à 50. priſes preſque ſucceſſives de votre poudre, après avoir auparavant mis en uſage tous les moyens que la Faculté croit propres à cette maladie, & qui ne ſervirent qu'à la faire empirer. Voici quel étoit l'état de cet œil ſurvenu par une chute.

Après une longue ſuppuration il ſe forma un nuage qui couvrit preſque tout le globe, & qui par gradation s'épaiſſit de telle ſorte, que ni les rayons du Soleil ni la lumière d'une bougie auſſi rapprochée qu'il étoit poſſible ne pouvoient y pénétrer. Enfin, elle n'y voyoit point du tout, & ce qui encore marque bien l'excès de ce mal, c'eſt que la paupière s'étoit racornie.

Avant d'avoir fini l'uſage de la poudre, elle y vit aſſez clair pour enfiler une éguille des plus fines, & cette guériſon ſe ſoutient ſans interruption depuis ce tems ; elle ne peut donc être plus inconteſtable.

Quelques années après, ayant été attaquée d'une groſſe fiévre avec redoublemens, nau-

fée, toux, & assoupissement, je la purgeai de suite avec votre poudre qu'elle vomit quelque tems après : je revins incontinent à la charge jusqu'à ce que je la vis passer, car la difficulté étoit grande, tant son corps étoit farci de glaires & de matières vermineuses. Elle rendit des vers par haut & par bas, la fiévre & les redoublemens se soutenoient toujours : je ne cessai de la combattre par le même moyen jusqu'à ce que je la vis décliner. A mon grand étonnement la petite vérole se déclara au quatriéme ou cinquiéme jour : je m'y attendois si peu que je l'en croyois quitte, parce qu'on m'avoit dit qu'elle l'avoit eue chez sa nourrisse.

Cette petite vérole fut si considérable qu'elle en eut le corps tout couvert, surtout au visage, elle étoit fort grosse. Je ne discontinuai point l'usage de la poudre pendant tout le tems de l'éruption & celui qu'elle secha, j'y revenois même plus d'une fois dans le jour ou dans la nuit, lorsqu'il s'élevoit quelque révolution, & que la violence de la maladie produisoit quelque nouveau simtôme dangereux ; enfin, lorsque l'orage fut dissipé je continuai, mais moins fréquemment, jusqu'à parfaite guérison.

Les taches violettes que laisse long tems cette maladie, tarderent beaucoup moins à disparoitre qu'il n'arrive d'ordinaire, & son visage ne fut que legérement marqué, parce que je ne laissai pas le tems à la matière purulente de séjourner. Sa convalescence fut courte comme cela ne manque jamais d'être, lorsqu'on sçait les regles prescrites, & qu'on a le courage de redoubler le reméde quand il arrive quelque revolution par le défaut d'une suffisante évacuation. Ma fille, depuis ce tems-là, jouit d'un des meilleurs embonpoints.

Mon fils fut une fois guéri avec cinq prises d'une toux séche & enroueure de 18. jours accompagnée de fiévre.

Une autre fois, avec une seule prise donnée à midi, je le vis guéri à cinq heures de

la fiévre, d'un grand mal à la tête, & d'une glande sous l'oreille grosse comme une noix, & cela sans aller une seule fois à la selle; car il n'y fut pas de trois jours.

Ma belle-mère, qui a aujourd'hui 80. ans, qui est fort grasse & d'un embonpoint rare à son âge, a été aussi guérie par ce seul secours de 3. ou 4. grosses fiévres putrides extraordinaires. Elle en eut une surtout, il y a 5. ou 6. ans, accompagnée d'une fluxion de poitrine d'une opiniâtreté si étonnante, & la varieté des formes qu'elle prit si extraordinaire, qu'il fallut 40. ou 45. prises de suite pour la terminer, malgré les très abondantes évacuations que chaque prise opéroit. Si elle eût été traitée avec les médecines ordinaires qu'on ne donne jamais que de deux jours l'un, comment dissiper une cause si abondante, & assez promtement pour éviter le dépôt ou le danger d'une trop grande lenteur dans la cure? Il est donc plus que probable qu'elle auroit péri si elle n'eût eû d'autres secours que les moyens ordinaires de la médecine.

Enfin, Monsieur, j'abrége les faits de ma maison, & les termine en y ajoutant que j'y ai guéri, avec deux prises de votre poudre, des vomissemens de sang considérables que des commis ont eu, des fluxions de tête avec douleur & enflure extrême qui disparurent du matin au soir avec une prise, des fiévres continues avec redoublement & sueur simtômatique, violente colique guéries avec une prise, &c.

Que ne vous dirai-je pas, si j'entreprenois l'énumération des maladies du dehors dont j'ai été le témoin, & toutes heureusement terminées par votre reméde malgré les sentences de mort prononcées par la Faculté. Bornons-nous donc ici pour cette fois, puisque cette lettre n'est déjà que beaucoup trop prolixe, mais elle méritera votre indulgence en considérant que c'est le premier témoignage que je rends aux merveilleux effets de votre reméde universel depuis le tems que j'ai le bon-

heur de le connoitre, & j'ai à me reprocher de l'avoir tant négligé, &c.

Signé, *Anchises.*

A Carcassonne, le 29. *Juin* 1765.

J'Ai fait user heureusement de votre poudre à un de mes paroissiens, qu'une fiévre occasionnée par un rûme négligé mettoit en danger de mort : deux ou trois prises l'ont rendu convalescent. Une rechûte, arrivée quelque tems après, l'obligea de recourir au même remède avec un succès égal au premier : il lui resta néanmoins un point de côté assez opiniâtre ; mais enfin, après neuf prises il vient d'être guéri.

Un autre de mes paroissiens s'est guéri avec quatre ou cinq prises d'un crachement de sang qui lui duroit depuis quelques jours. D'autres en usent avantageusement dans d'autres maladies peu considérables.

Mr. le Vicaire de cette Paroisse, qui est le frère de Mr. l'Avoisier, a empêché avec trois prises le mauvais effet qu'il avoit à craindre d'une plénitude d'humeurs, &c.

Signé, *de Lattre*, Curé de Nielles les Ardres.

A Nielles les Ardres en Picardie, le 30. *Juin* 1765.

TOus ceux qui ont usé du reméde universel s'en sont très bien trouvés ; entre autres une pauvre femme abandonnée de tous les Médecins, avec trois prises a été radicalement guérie après avoir été six ou huit mois sur son lit. De plus, un pauvre homme de Village, qui étoit attaqué d'hidropisie, avec

cinq prises a été entiérement guéri, de même qu'un frère Capucin de notre Ville, qui avoit la même maladie, a été guéri avec six prises, ainsi que d'autres, tant enfans que grandes personnes, &c.

Signé, *H. Bettingen*

A Thionville païs Messin, le 1. Juillet 1765.

JE me croirois coupable d'ingratitude, si je ne vous faisois mes très humbles remercîmens, pour m'avoir en quelque façon rendu la vie & la santé. Un dépérissement marqué, des douleurs continuelles, jointes à l'inutilité des remédes, m'annonçoient une mort prochaine; mais par l'usage de vos admirables poudres, ausquelles j'ai enfin eû recours, il s'est fait en moi un changement des plus avantageux dont j'ai joui presque sans le croire, tant il m'a parû & me paroit encore surprenant. J'ai eu l'honneur de vous marquer, il y a plus d'un an, le triste état où j'étois réduite; l'usage de vos poudres, dont j'ai multiplié les prises autant qu'il m'a parû convenable à ma situation, a opéré en moi une guérison parfaite. Voici ce que j'ai observé de plus remarquable dans les simtômes de ma maladie, & dans les effets de votre admirable reméde.

Au mois d'Octobre de l'année 1764. j'ai eu un crachement de sang considérable; à la fin dudit mois j'ai jetté trois petits sacs: j'en ai ouvert un qui étoit large comme la main & épais comme un écu de six livres. Au mois de Décembre il me survint un vomissement vers les huit heures du soir qui m'a duré jusqu'à onze: les biles ou glaires que je rendois étoient alternativement amères ou aigres. Le surlendemain il me prit un devoiement qui m'a duré douze jours & douze nuits. Plus j'allois, plus je me trouvois forte malgré le froid; le sommeil & l'appétit me sont revenus. Avant

les évacuations, j'étois sujette à des coliques d'estomac où étoit le siége de mon mal. Il est inconcevable la varieté & l'abondance des humeurs que j'ai évacuées ; à la suite de tout cela j'ai encore pris trois doses de vos poudres pour me disposer à passer mon Carême, ce que j'ai fait en jouissant toujours d'une bonne santé. J'en suis à ma cinquante-septiéme prise, & je me trouve aussi bien portante que si je n'avois que 20. ans, & je vai sur 57.

J'ajouterai à ma cure celle d'une autre fille que j'ai presque entiérement guérie d'un catarrhe suffoquant & d'un gonflement de rate, à l'aide de neuf prises. Il lui reste encore des étourdissemens qui ne tiendront pas long tems contre quelques nouvelles prises de vos poudres, &c.

Signée, *Sœur de Mailly*, Religieuse aux Sœurs Grises.

A Montreuil sur mer, le 1. *Juillet* 1765.

J'Ai retiré chez moi par charité le nommé Jean Bardet, grand garçon de 27. à 28. âns de cinq piés sept. pouces, bien bâti, mais qui avoit les deux jambes pourries dez son enfance, & les fiévres qui le consommoient. J'ai entrepris par charité la guérison de ce pauvre malheureux, il est à sa trente-deuziéme prise de votre poudre & va de mieux en mieux. Sa fiévre est tombée, son visage, qui étoit jaune comme un coing, est devenu aussi frais qu'on puisse le désirer, ses jambes diminuent de jour en jour, & ses plaies prennent bonne figure ; enfin j'espère le guérir radicalement.

Voici, Monsieur, l'effet que votre reméde a fait aussi dans ma maison. Mon fils a été deux fois attaqué de fluxion de poitrine ; il a été guéri par deux prises à chaque fois. Ma fille aînée étoit sujette à des dévoiemens terribles par le haut & par le bas qui lui duroient

de quinze à vingt jours de ſuite à chaqu
fois, pour leſquels Mr. Broſaud Médeci
& les Chirurgiens d'ici avoient épuiſé inut
lement leur ſcience : une ſeule priſe qu'el
prit au mois d'Avril de l'année dernière l'
guérie, ſans que ce dévoiement, qui lui preno
preſque tous les mois, ſoit revenu, except
au mois d'Avril dernier qu'il revint. Auſſi
tôt, elle n'héſita point d'en prendre une au
tre priſe qui la guérit ſur le champ, & n
s'en eſt pas apperçue depuis. Mon autre fill
la cadette, qui depuis plus de 15. ans eſt at
taquée d'une maladie à laquelle Mr. Broſſau
& autres Médecins & Chirurgiens n'ont p
donner de nom, qui ont fait tous leurs ef
forts pour la guérir, ſans avoir pû empê-
cher la maladie de faire ſes progrès, & qui l'
rendue toute voutée & roide comme une bar-
re avec une petite fiévre qui ne la quittoi
point, avec un ventre extrêmement haut, &
un teint jaune comme un coing. La quantit
des remédes qu'elle avoit pris l'avoient telle-
ment dégoutée, joint les diſcours des Médecins
& Chirurgiens, que j'ai eû toutes les peines
du monde à la déterminer de faire uſage de
votre poudre. S'y étant enfin determinée, la
fiévre eſt tombée, elle eſt devenue fraiche &
reſolue de continuer.

Le nommé Charles Menand, qui eſt un pa-
rent à moi qui demeure à 15. lieues, mais
qui a du bien ici, vint l'année dernière faire
faire ſes vendanges. Il tomba malade d'une
fiévre inflammatoire avec difficulté d'uriner, il
ſe fit conduire chez moi. Après bien des dif-
ficultés il ſe détermina à prendre vos poudres
que, je lui donnois moi-même : quatre priſes
en cinq jours l'ont guéri radicalement ſans
convaleſcence à ſon grand étonnement, parce
que, diſoit-il, il étoit accoutumé à cette ma-
ladie qui étoit longue & toujours accompa-
gnée d'une longue convaleſcence ; auſſi promit-
il qu'il ne feroit jamais uſage d'autre remé-
de. Trois ſemaines après il étoit à une lieue
d'ici chez un de ſes amis, ils allerent à la

chasse, & voulant sauter un fossé, ses pieds manquerent. Il tomba, il donna de la poitrine sur une pierre, il fallut l'emporter. On fit venir un Chirurgien qui le saigna : revenu à lui, mais roide comme une barre, il envoie ici chercher de vos poudres, il en prend trois prises, & il fut guéri.

Le nommé Mr. Joubert Demarais veuf, négociant, âgé de 60. ans ou environ, qui demeure à six lieues d'ici, astmatique consommé, Mr. Brossaud Médecin publie qu'il est sans ressource. Comme je le connoissois & comme ami, je monte à cheval, je vais le voir : je le trouve en effet en un état à faire peur. Je fais ce que je peux pour le déterminer à prendre de vos poudres, mais inutilement. J'avois porté avec moi des imprimés, je cherche les endroits des astmatiques, & le prie d'y faire reflexion, & lui laisse. A la foire de saint Gervais dernière, qui est le 12. Juin, il vint à la maison me remercier, & me dire qu'il me devoit la vie de l'avoir engagé à prendre les poudres, dont sept prises l'avoient arraché de la mort.

Mes domestiques ont presque tous été malades, je leur ai donné des poudres ils ont été aussi-tôt guéris. J'en ai un nouveau qui étoit l'an dernier chez un de nos Chirurgiens, il est tombé malade d'une fluxion de poitrine, il envoya contre ma volonté chercher son ancien maitre, mais ne s'y étant pas trouvé il fut obligé de prendre de vos poudres ; deux prises l'ont guéri, &c.

Signé, *De Musset*, premier Capitaine des milices, Garde-côte du bataillon de Beauvoir sur mer.

A St. Gervais bas Poitou, le 3. *Juillet* 1765.

LE 24. Mai 1762. duement consulté, il fut décidé que j'étois attaqué d'une hidrocel-

le. Soit qu'il y eut disposition à cette infirmité ou non, contre l'opinion de quelques habiles Chirurgiens, dont l'un me fit appliquer un bandage par feu Mr. Suret assûrant la rupture ; l'usage de cette méprise, ou pour mieux dire de cette duperie pendant 8. ans, n'a pû que me procurer un relachement dans les vaisseaux ; c'est donc là une hidrocelle gratuite.

Un Chirurgien aussi sage qu'habile, qui fait honneur à la place distinguée qu'il occupe, me fit la ponction le même jour, & m'ordonna de jetter ce funeste bandage.

Le mois d'Octobre suivant, je trouvai avec une surprise agréable dans la Galerie de Fontainebleau, pendant le séjour de la Cour, un ancien ami Mr. de Maisonnade, Aide-Major des Chevaux-Legers : je l'avois perdu de vue par mes absences, & je croyois qu'il n'éxistoit plus, l'ayant laissé mourant & livré à toute la plus saine Faculté. Ce nouveau ressuscité m'assûra qu'il ne devoit son existence qu'à Dieu & à vos poudres. Rien de plus vif que de lui apprendre mon mal, & rien de plus pressant de sa part que de m'en conseiller l'usage. Aussi rebuté qu'indigné de toutes les erreurs dont on m'avoit bercé après le voyage de Fontainebleau, je passai à Paris très disposé à m'éclaircir sur les différens sistémes du reméde universel ; l'humeur me pressoit. J'eus recours à mon habile Chirurgien, il procéde le 9. Novembre à une seconde ponction ; même année 1762. jusqu'au 18. Décembre suivant l'humeur déposa légérement.

Dans cet intervale, Marie Imbault ma gouvernante, depuis un an fatiguée excessivement par une humeur dans la tête aussi violente que l'eau forte, perdoit la vue. Cet accident avoit tiré son principe d'une chute dans la cave, & de deux coups violens à la tête qu'elle avoit reçu du même côté. La complication de ces coups négligés, jusqu'à éviter la saignée, eurent tout le loisir pendant plus de

3. ans,

3. ans, de fermenter une humeur mordicante accompagnée d'éblouissement & de maux de tête qu'on ne peut exprimer : il étoit donc conséquent par les principes qu'elle devoit perdre la vue. Mon ancien ami, toujours bienfaisant, & toujours expérimenté dans l'usage des poudres, touché vivement d'un sujet qui m'est utile, proposa la poudre. On en mouroit dru comme mouche, disoit-elle ; les discours populaires & peu sensés lui avoient fait cette impression, elle partoit de là.

Enfin le mal augmentoit, elle en prit une prise le 8. Décembre. La première prise agita l'humeur assez favorablement : le jour suivant deuxiéme prise qui produisit un très bon effet. L'humeur, la poudre, tout fut mis en combustion, le combat dura environ 5. heures, la douleur de tête fut considérable du côté du mal ; la victoire fut complette. L'ennemi, caché depuis plus de 3. ans parut, c'est-à-dire que sur la fin, la moitié du visage, aux environs de l'œil affligé, fut couvert de sang extravasé noir & violet comme dans le moment des coups. L'abondance de l'humeur debouchoit par l'oreille, par les narines, par la bouche. Douleurs disparues, grand appétit : on crioit, on se fâchoit pour manger avant le tems. Le troisiéme jour la poudre n'eut rien à faire, elle trouva tout dissipé, la vue radicalement rétablie jusqu'à ce jour. J'occupois dans ce tems-là un petit appartement rue St. André vis-à-vis celle d'haute-feuille ; mon ami eût la bonté de suivre cette guérison & d'en remarquer tous les changemens : elle fit aussi l'étonnement des particuliers de la maison.

Dix jours après je commençai l'usage de vos poudres parce que l'hidrocelle augmentoit. J'avoue mon imprudence, différentes affaires m'en empêcherent. Je pense que si j'en avois pris le lendemain que la ponction fut faite le 10. Novembre 1762. j'aurois pû guérir radicalement. J'en repete l'usage tous les mois par trois prises plus ou moins, j'ai la satisfaction

depuis 32. mois de retarder la ponction jusqu'au moment présent. Je n'y suis pas encore déterminé.

Je me trouve fort & robuste, toujours plus disposé à remuer la terre & les pierrailles de mon jardin. Je date dans le treiziéme lustre. Retiré du monde depuis 10. ans, occupé de l'affaire de mon salut, je travaille au moins six heures par jour, & je ne me répose que pour les répas. Les forces de mon tempérament sont mésurées par l'usage du reméde unique.

Peu accoutumé au fanatisme de ceux qui la décrient par des anonimes ou par des qualifications qui revoltent la décence, soit raison d'intérêt, soit ignorance qui sûrement n'est pas invincible, soit qu'ils veuillent donner le ton, ils ne parviendront jamais à priver les hommes d'un reméde si nécessaire aux besoins. *Hic est digitus Dei.*

Se refuser aux expériences répétées à l'infini, c'est vouloir prouver qu'on n'a pas l'usage de la saine raison. *State, silete, & videte inimici mordaces.*

Les grands faiseurs d'argumens ont imaginé de rendre service à l'humanité en tranchant le mot. Les poudres d'Ailhaud sont un poison : que concluent-ils ! rien du tout contre l'expérience contraire. Le plus simple dit, je suis attaqué d'une maladie mortelle ou non, je prends de ce poison prétendu, je me rétablis sans convalescence, il faut donc le répéter ce cher poison, en user tout ainsi qu'il est prescrit, l'on guérira infailliblement dans tous les cas possibles.

Que quelque homme sublime se présente & nous donne un reméde plus sûr, plus décisif, plus pacifique ; qu'il soit attesté & accompagné des expériences journalières & non équivoques, le public abandonnera sûrement le reméde universel de Mr. le Baron de Castelet par la raison que *omne bonum est sui divisivum.* Ce nouveau genre de cartel feroit l'admiration & la consolation de tout le public.

Ce spécifique est violent, il déchire les entrail-

les, il eſt même inconnu à la Faculté, quelle triviale chimère! quel entortillement de mauvaiſes preuves contre l'expérience! eſt-ce donc parce qu'il eſt inconnu à la Faculté? or c'eſt-là le véritable déſeſpoir, & tout homme qui avance ſans preuves & ſans démonſtrations publiques qu'il eſt parvenu à connoître la compoſition du reméde univerſel, il faut lui répondre modeſtement qu'il ſe trompe, parce que ce reméde ne peut être decompoſé de l'aveu des plus habiles Chimiſtes.

Si les différens individus ont une humeur vicieuſe ſource de maladies, ce ſeul ſpécifique les détruiſant dans quelle circonſtance poſſible que ce ſoit, quoi de mieux établi? allegue-t'on un contraire calculé & démontré! point du tout, on gliſſe ſur les guériſons frappantes.

Peut-on avancer qu'un nombre de perſonnes de tout ſexe, de tout âge, de toute condition, de tous les pays, du centre même du Royaume ont pris plaiſir à imaginer des Lettres, des Certificats pour faire valoir la poudre de Mr. le Baron de Caſtelet? Cette bizarre imagination ſeroit inconciliable.

Au mois de Février 1763. j'ai fait une expérience que je crois unique ſur la bénignité de vos poudres. J'ai acheté à la vallée une poule choiſie de préférence, attaquée du mal que les gens de la campagne nomment le claviau: elle avoit la tête enflée & plus groſſe qu'un œuf ordinaire, le goſier enflé avec ralement; ſes yeux étoient gros comme des avelines formées, & fortement colés par une humeur épaiſſe & viſqueuſe, le plumage mort, elle étoit très maigre.

Arrivé chez moi très ſatisfait de mon acquiſition contre le vœu de ma gouvernante & de tous ceux qui la virent; prenons, avalons, ma chere poule, du ſouverain ſublimé de Mr. Ailhaud. Je lui en fis paſſer dans le goſier la quantité d'une priſe de tabac deux fois dans la journée, bouillons gras, eau dégourdie, tout fut éxécuté avec préciſion. L'évacuation eût lieu d'une façon incroyable & inſoutenable. Le ſecond jour autres priſes.

Dans ce tems les paupières devinrent flexibles & s'ouvrirent par gradation, le ralement cessa, les yeux noyés d'humeur. Le troisiéme jour même prise, tout disparut, ma petite poule me laissa voir enfin des yeux aussi brillants que ceux d'un perdreau. Je la fis manger modérément de l'orge & du pain trempé dans du vin, elle commença à coquerotter. La suite lui procura un plumage frais, elle prenoit un coloris & devenoit dodue, chacun aimoit ma poule. Il sembloit qu'elle marquoit sa réconnoissance par ses façons à ceux de la maison qui venoient lui faire visite. J'aurois bien voulu conserver ma cocotte s'il avoit été possible de consommer mon expérience; je la fis saigner avec des regrets deux jours après. Elle fut ouverte devant moi, je parcourus éxactement ses entrailles, le cœur, le foye & tout l'intérieur: je trouvai toutes les parties bien saines, le cœur vif, le foye blond & dodu; elle étoit grasse en dedans. Mon ancien ami, que la curiosité avoit attiré pendant les opérations, fut prié d'en manger au ris, rien de plus succulent que cette volaille.

Rétiré à la campagne, privé depuis longtems de la partie la plus considérable de mon revenu par deux banqueroutes, deux brevets de pension, que Sa Majesté a bien voulu me donner, me laissent encore libre de communiquer aux pauvres quelques prises de cette poudre.

C'est à la nommée Javotte Guillomard, âgée de 10. ans, mourante & abandonnée de son Chirurgien, à qui j'en ai fait prendre la dose convenable à son âge au mois de Mai 1763. dans le village que j'habite depuis long-tems. Elle étoit detenue au lit par une fiévre maligne & continuelle, elle avoit un dépôt de sang caillé dans le corps, le rale étoit continuel, le dépôt formé depuis deux jours, les dents serrées, les extrêmités du corps sans fonctions, l'ouie interdite. La demande qu'on me fit de lui donner de la poudre me parut déplacée. Touché de l'état de la malade, je lui en fis prendre aux conditions que je la

gouvernerois moi-même. Deux prises divisées en cinq la mirent en état de jouer avec les autres enfans le neuviéme jour.

Le mois d'Octobre 1764. j'étois à Oncy en Gâtinois près de Milly chez Mr. de Turgis Prieur & Seigneur d'Oncy. Cet ami charitable, utile à ses habitans, uniquement occupé de son état, me pria d'aller chez le Sr. Bordier son habitant, qui se mouroit d'un flux de sang dégénéré en ténesme avec des empreintes mortelles & fiévre ardente quoique interne, âgé de 55. ans. Au premier abord le malade nous dit qu'il mourroit avant qu'il fut trois jours. Mr. de Maysonnade se trouvoit avec moi. Le malade en danger, je lui donnai une prise de la poudre : elle fit son effet le jour & la nuit; après je lui fis manger une soupe. Je continuai trois jours de suite, toujours avec succès. J'aime encore à me representer le bon Papa, priant Dieu d'un si bon cœur. La joye de sa famille succéda bientôt à la douleur; l'appétit, le sommeil, tout avoit son application. Ce nouvel homme se plaignoit avec raison de ressentir des douleurs très vives dans le corps. Cela me parut impossible à moins qu'anciennement il n'eut fait quelque chose ou reçu quelque coup. Il avoua que l'année précédente en allant recueillir sa moisson, son cheval ayant eû peur, lui Bordier tomba devant une roue de sa charrette qui lui passa sur le corps. Cet accident négligé il continua sa moisson, & ne se fit tirer du sang que trois mois après. Il fallut encore prendre trois prises qui évacuerent par pelotons tout le sang extravasé. Quatre jours après ce malade relioit ses tonneaux pour sa vendange. Mr. le Prieur a été témoin, comme tous les habitans, de cette guérison.

Je crois, Monsieur, devoir attester ces faits qui sont autant de vérités. Si quelqu'un exige des preuves plus détaillées, j'y suis disposé, &c.

Signé, *l'Abbé de Roux*, Prêtre pensionnaire breveté du Roi.

A Paris, ce 4. Juillet 1765.

MR. Jean, Genevois de mes amis, âgé de 24. ans, fils d'un Capitaine de navire, se trouva l'année dernière dangereusement malade. L'on eût recours à toute la médecine, tant de Nantes que de cette Ville & des environs, mais aucun ne le put tirer d'affaire. Les uns le traitoient comme poitrinaire, & les autres, comme malade de consomption. Tout ce qu'il prenoit, il le vomissoit; enfin, alité depuis neuf mois, se voyant abandonné de tous & près de sa fin, il eut pour dernière ressource recours à vos poudres.

Il est bon de vous observer que quand il prit la première prise il avoit deux médecines dans le corps & trois lavemens. Cette première prise de poudre n'eut aucun effet, ce qui l'obligea le lendemain d'en prendre une seconde qu'il garda véritablement long-tems dans son estomac, puisqu'elle y séjourna pendant huit heures. Un instant après il sentit comme un peloton qui se detachoit de l'estomac jusqu'au nombril, sans pouvoir descendre plus bas.

Contre le sentiment de Mdme. sa mère & toute sa famille qui le croyoient déjà près de sa fin, il en demanda une autre prise qu'il prit le lendemain. Cette troisiéme prise lui fit rendre un plein sceau d'excrémens de différentes couleurs, beaucoup de biles & de glaires. Continuant toujours à être mal, il en prit une quatriéme prise qu'il répéta de quatre en quatre jours. Depuis il n'a plus vomi, & se trouvant de jour en jour soulagé, l'appétit lui est revenu, & malgré sa subite guérison, il en a pris jusqu'à la concurrence de vingt-sept prises, au moyen desquelles il est parfaitement guéri, & bien résolu de ne se purger au besoin qu'avec la poudre universelle qui a opéré sa guérison que l'on a regardé comme miraculeuse.

Un autre jeune homme, nommé Louis, Barbier de l'Isle de Noirmoutiers Diocése de Poi-

tiers, marin de profession très fort & robuste, à l'âge de 25. ans s'est trouvé estropié de ses deux jambes & même des cuisses. Dez le premier jour d'Octobre 1763. il a été traité par différens Chirurgiens & vû par plusieurs Médecins qui lui ont ordonné les bains, tant avec herbes aromatiques, que dans de la crape de vendange, & dans de la petite eau d'eau-de-vie, afin de le tirer par les sueurs; mais tout cela n'a rien servi, il a été environ 18. mois sans pouvoir remuer ni cuisses ni jambes. On lui conseilla de se frotter avec un prétendu onguent de Bordeaux propre, dit-on, pour les douleurs, il s'en est frotté plusieurs fois, mais toujours sans succès.

Il est bon de vous prévénir que le commencement de sa maladie est venu à la suite d'une fatigue & par un froid qu'il a souffert pendant quatre jours à bord d'une barque mouillée le long de ladite Isle, Baye de Bourneuf, où il ne pût descendre à terre. De ses voisins lui conseillerent de risquer quelques prises de vos poudres, il m'en fit demander un paquet que je lui envoyai. L'ayant prise de trois en trois jours, cela lui procura le sommeil qu'il avoit perdu depuis long-tems, tant par les douleurs qu'il avoit souffert, que par la chagrin de se voir estropié. Trois mois après avoir pris ce paquet, je lui en fis passer un autre qu'il prit aussi à différens tems; & à la dernière prise il commença à remuer ses jambes, ce qui ranima son courage. Enfin, au moyen de trois paquets de votre poudre, il se trouve radicalement guéri, & marche à présent sans bâton: on le voit aujourd'hui dans l'Isle comme un ressuscité.

Un particulier de ce païs, nommé Dupin, fermier d'une petite terre, appellé le Cendier près Pornic, se trouvant l'année dernière attaqué d'une grosse fiévre & d'une colique à lui faire perdre la respiration, il fut saigné & purgé selon toutes les regles de la médecine, sans que l'on pût venir à bout de calmer ses douleurs; il devint à toute extrêmité, les der-

niers Sacremens lui furent administrés. Sa famille lui appercevant encore une lueur de connoissance, & quelques forces, lui firent prendre à diverses reprises une prise de poudre universelle : environ deux heures après il se fit une espêce de crise qui lui fit rendre un plein pot de chambre de sang pourri. En huit jours de tems il s'est trouvé guéri, & ne cesse de chanter les louanges de votre merveilleux reméde.

Toutes ces guérisons sont véritables, & je vous les certifie, comme mille personnes pourroient le faire en ce païs ; & les dénommés ci-dessus vous prient de ma part d'insérer leurs guérisons dans vos prochains imprimés, &c.

Signé, *J. Rocheteau*, Directeur des Postes de Pornic en Retz, Evêché de Nantes en Bretagne.

A Pornic en Retz par Nantes, ce 5. Juillet 1765.

VOus apprendez sans doute avec plaisir la parfaite guérison d'une pauvre fille de ma Paroisse nommée Elizabeth Dulac. Elle est présentement en état de gagner sa vie, ce qu'elle ne pouvoit auparavant. Depuis qu'elle s'est purgée avec vingt prises de votre poudre, elle n'a ressenti aucune atteinte d'une épilepsie dont elle étoit affligée depuis 15. ans, pendant lequel tems elle tomboit dans les accidens fâcheux de cette maladie plusieurs fois par jour, &c.

Signé, *Peluche*, Curé de Nogent-le-Roi.

A Nogent-le-Roi, près Maintenon, le 6. Juillet 1765.

APrès avoir consulté d'habiles Médecins & avoir suivi toutes leurs ordonnances, vos

poudres seules m'ont délivrée d'une fiévre opiniâtre que j'avois depuis trois ans. Elle étoit plus souvent quarte, quelquefois tierce, double-tierce, & continue, avec des redoublemens; j'avois des douleurs violentes dans tout le corps, surtout au côté droit, sur lequel je ne pouvois pas dormir. Enfin, j'étois dans un état de souffrance, d'épuisement si considérable, que je fus abandonnée des Médecins qui ne me donnoient pas quinze jours de vie. J'étois alors chez un de mes oncles nommé Mr. la Chaise en Bretagne à l'Orient Chevalier de St. Louis, Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui est, je vous assûre, Monsieur, un de vos partisans des plus zélés. Désespéré de ma situation, il me fit prendre pendant un an de suite de vos poudres; chaque jour elles opéroient des effets surprenans, je sentois mes forces s'augmenter à mésure que j'en prenois. Il m'est arrivé, me trouvant plus malade & croyant étouffer par des embarras qui me tenoient jusqu'à la gorge, d'en prendre deux, trois prises par jour; j'en ai toujours éprouvé tous les biens sensibles. Je vous asûre, Monsieur, que je ne cesse de faire l'éloge de cet excellent reméde, &c.

Signée, *de Pradel.*

A Userche en Limousin, le 9. Juillet 1765.

J'Etois autrefois, je vous l'avoue, assez incrédule, pour me persuader que vos poudres dûssent être employées dans toutes sortes de maladies, mais aujourd'hui l'expérience a bien détruit en moi cette incrédulité: c'en est fait, je ne les condamnerai plus, & je déclare leur devoir le rétablissement de ma santé, car sans elles je souffrirois encore des douleurs de coliques très violentes ausquelles j'étois souvent sujet; sans elles je serois encore cruellement tirannisé par des maux inex-

primables que me faisoit souffrir un reste de rûmatisme dont je fus attaqué dans mon enfance. Hélas, peut-on sans injustice les décrier! Pour moi, Monsieur, quoi qu'en disent les préjugés, je les regarderai toujours comme un remede bien-faisant & jamais nuisible, opérant dans tous les cas possibles une guérison promte & certaine.

Voici ce que quarante prises de votre reméde universel ont produit en faveur de Mr. Pastech, depuis le commencement du mois de cette année, lui qui a été tout cet hiver dernier si cruellement tirannisé par des douleurs de goute & de rûmatisme, contraint pendant ce tems-là à garder constamment le fauteuil ou le lit, ayant perdu l'usage de la parole, de la mémoire, & du souvenir, a actuellement le doux plaisir de pouvoir, même sans guide, se promener dans son enclos, s'explique assez pour se faire entendre, & sa mémoire est presque rétablie. Voilà, Monsieur, ce qu'ont produit sur Mr. Pastech vos poudres par mes conseils, &c.

Signé, *Coutures de l'Albarede.*

A St. Maurin en Agenois, le 10. *Juillet* 1765.

M'Etant survenu une tumeur à côté de l'anus d'où me couloit continuellement une matière, & ne pouvant m'imaginer ce que ce pouvoit être, je fis venir M. Harriel habile Chirurgien, qui après me l'avoir sondée me pronostiqua que c'étoit une vraye fistule, & que je devois me déterminer à en faire faire l'opération. Pour m'y préparer, il m'ordonna certains remédes dont je ne me souviens pas. J'allois les prendre, lorsqu'une personne vint me voir, & m'assûra que si je prenois un paquet de vos poudres j'en guérirois, sans en venir à aucune opération. Vous pensez bien qu'après une si bonne assurance je ne restai pas long tems à me mettre dans leur

usage. En effet j'envoyai tout de suite, d'Husparren où j'étois, un exprès à Bayonne pour en chercher un paquet entier. La quatriéme prise avoit fait tant d'effet que j'avois trouvé beaucoup de diminution dans mon mal, & avant la dernière je fus entiérement guéri de ma fistule qui devoit être bien récente, puisque je n'avois pas resté au delà d'un mois sans m'en être apperçû. Je n'appellai plus le Chirurgien, qui cependant ne manqua pas de venir avec tous les instrumens pour vacquer à l'opération; mais il fut bien surpris de voir que ma fistule étoit entiérement fermée & parfaitement guérie. Il me demanda ce que j'avois fait, & lui ayant dit que j'avois pris dix prises des Poudres de Mr. Ailhaud à jour passé, il me répondit qu'il n'auroit jamais cru que ce remède eut tant de vertu, &c.

Signé, *D'Hody*, Avocat.

A Ustarits en Gascogne par Bayonne, le 15. *Juillet* 1765.

VOtre divine poudre m'a entiérement délivré d'une colique bilieuse, dont environ douze attaques dans l'espace d'un an & demi m'avoient mis chacune aux portes du tombeau. Elles me prenoient toutes au moment de la digestion; elles ne se déclaroient pas plûtôt que je perdois l'usage de la parole, qu'une sueur froide & des plus abondantes couloit de toutes les parties de mon corps, que ne pouvant presque point respirer, & incapable de resister à mes douleurs; j'envisageois une mort prochaine comme ma seule ressource. Une ou deux prises, que j'ai avalé dans ces différentes attaques, m'ont rendu la vie à force d'évacuation. Vous serez bien aise d'apprendre ce qui m'arriva dans ma dernière, que j'essuyai l'avant-veille de la Toussaints 1764. M'étant senti pendant la nuit menacé de

mon mal, je formai le dessein de me purger au point du jour : arrivé que j'y fus, j'avalai une prise qui me procura environ trente selles, ce qui me mit en état de dîner de fort bon appétit. Ayant bien digeré mon dîner je voulus souper, mais je n'eus pas plûtôt commencé ma digestion, que me voilà pris d'une attaque aussi violente que j'en aye eû de ma vie. Comme il ne s'agit pas chez moi de vomir, & que je ne le puis tenter sans risque, je ne pus me secourir aussi-tôt d'une prise qui me restoit seule, je ne pus la prendre que quatre ou cinq heures après le repas, & encore partagée en deux ; je n'en sentis aucun soulagement. Un Chirurgien, qu'on avoit envoyé chercher pendant la nuit, me fit aussi prendre sans succès deux onces de manne qui se trouverent dans la maison. Heureusement pour moi, il m'en vint trois prises de chez deux de mes amis à qui je les avois cedées peu de jours auparavant. La première perça, & me procura trente selles : la seconde tout autant, la troisiéme fit encore mieux, & ce ne fut qu'à cette dernière que je commençai de pouvoir me tenir droit, ayant resté pendant trois jours tout courbé sans pouvoir absolument changer cette situation. Ce qu'il y eût de remarquable, c'est qu'à mesure que cette dernière prise opéroit, je sentois renaitre mes forces malgré une diéte de trois jours & l'accablement où m'avoit réduit la violence de mon attaque. Depuis ce tems-là je jouis de la santé la plus parfaite jusqu'à la mi-carême, auquel tems j'eus lieu de craindre mon ancien mal par des douleurs les plus aigues qui me prirent tout-à-coup, mais qui heureusement ne durerent pas. J'eus recours à votre reméde qui opéra prodigieusement, & me garantit. Je crois qu'alors toutes les humeurs capables de me nuire furent mises en mouvement, car depuis j'ai eû ma langue chargée comme un homme attaqué d'une fiévre putride, la bouche pleine d'une salive gluante & salée, des aigreurs d'estomac qui me faisoient beaucoup

souffrir pendant tout le tems de la digestion : tout cela a disparu par l'usage constant où je me suis mis d'en prendre une prise tous les 6. & tous les 8. jours ; j'ai cessé depuis le commencement de ce mois, ne me sentant nul besoin d'en prendre davantage. On ne pourroit imaginer ce que j'ai rendu par le moyen de 36. prises ou environ, en bile, & en glaires ; mes urines ont été jusqu'à la vingt-cinquiéme prise comme du véritable pus après qu'elles étoient un moment reposées. J'oubliois de vous dire que votre poudre m'a guéri en même tems d'une migraine habituelle & d'une cuison de poitrine à laquelle j'étois sujet depuis mon enfance.

Mdlle. Astrade, habitante de cette Paroisse, après s'être délivrée, par le moyen de votre excellente poudre, de différentes attaques de coliques, fut saisie tout-à-coup, il y a environ 9. mois, d'un mal si violent qu'elle ne cessoit de crier qu'elle étoit morte. Elle avoit une fiévre des plus extraordinaires, elle étoit prise de la tête jusques aux épaules, ne pouvant souffrir qu'on la touchat absolument comme si elle avoit été meurtrie de coups. Trois prises, dont la dernière lui fit rendre plusieurs grumeaux de sang noir & caillé, la mirent dans une santé parfaite.

Mdlle. de Lacres, épouse du Notaire de ce Village, avoit une jambe & une cuisse extraordinairement enflées depuis six mois. Elle vouloit toujours prendre votre reméde, & ne se déterminoit jamais, jusqu'à ce qu'un jour la tête lui devint aussi grosse qu'une cruche, & qu'elle jugea à propos de se faire saigner avant de me demander votre poudre. Comme la saignée la soulagea tout-à-coup, elle en attendit sa parfaite guérison, mais elle fut bien trompée ; car trois ou quatre heures après se trouvant beaucoup plus mal qu'avant de se faire saigner, elle avoua que cette saignée lui avoit été très préjudiciable. Elle me supplia de vouloir lui donner votre reméde, ce que je fis le lendemain avec succès ; mais n'en

ayant pas eû l'effet déſiré, elle en prit une autre priſe le lendemain matin qui la mena juſqu'après le Soleil couché. Elle fût ſe mettre au lit de laſſitude, elle y dormit profondément juſqu'à ce que cinq ou ſix heures après la faim l'en arracha : elle mangea une groſſe piéce de pain, ſe r'endormit de ſuite, & ſe leva bon matin avec un teint fleuri, ſans enflure abſolument, ni à la téte ni à la jambe. Elle n'a pas ſenti le plus petit mal depuis, quoiqu'il y ait environ quatre ans. Votre reméde n'a peut-être rien operé de plus prodigieux.

Mr. Lacres ſon mari fut pris, il y a environ trois mois, d'une douleur de goute au pied, outre l'enflure qui étoit conſidérable. Quelques fois il ſe levoit du lit en ſurtaut tant la douleur étoit aigue, & crioit de toutes ſes forces. Deux priſes avalées dans trois jours l'ont radicalement guéri : la première même diſſipa preſque entiérement la douleur & l'enflure.

Une pauvre femme de cette Paroiſſe, âgée d'environ 50. ans, avoit depuis un an une diarrée quelquefois avec flux de ſang, qui jointe au defaut de nourriture l'avoit réduite aux derniers abois juſqu'à n'avoir pas la force de ſe lever ſeule de ſon lit. Après l'avoir confeſſée, je lui fis prendre deux priſes de votre poudre en trois jours, au moyen deſquelles elle recouvra ſi bien ſa ſanté, qu'elle vint me remercier huit jours après.

Un homme de cette Paroiſſe, après avoir été traité par un Chirurgien pour des fiévres tierces avec des redoublemens convulſifs, étoit depuis un mois & demi dans une convaleſcence auſſi triſte que ſa maladie. Il avoit le ventre tendu, une extrême foibleſſe dans les genoux ne pouvant ni manger ni dormir ; deux priſes de votre poudre, par les abondantes évacuations qu'elles lui ont procuré ſans douleur & ſans le tracaſſer, l'ont entiérement rétabli. Il a depuis pris chair, & ſa vigueur naturelle à vûe d'œil.

Il y a environ trois ans qu'un jeune homme, aussi de cette Paroisse, fut délivré au moyen de six prises des fiévres doubles tierces des plus opiniâtres malgré le peu de régime qu'il observoit.

Un homme de la Paroisse de Fraichinet, voisine de celle-ci, guérit aussi par le secours de trois prises des fiévres auxquelles toute la pharmacie avoit été inutile, notez que chacune des deux premières avoit chassé les accès, & qu'ils ne revinrent que par les excès du vin auquel cet homme s'adonnoit ; mais la troisiéme l'a radicalement guéri malgré qu'il ne fut pas plus sage qu'après les premières.

Un enfant de dix-huit mois, appartenant à une de mes cousines vomissoit depuis six mois le lait de sa nourrice & tout ce qu'on pouvoit lui faire avaler. Après avoir tenté toute sorte de remédes, voyant cet enfant perdu sans ressource, on lui fit prendre une prise de poudre partagée en trois, qui lui firent jetter par le bas un grumeau de vers comme le poing & presque tous imperceptibles : cet enfant a été très sain du depuis.

Un Vicaire de ce Diocèse m'a dit être guéri avec dix-huit prises de votre poudre d'un rûmatisme général qu'il avoit contracté, & sur lequel il vous avoit consulté, il y a environ trois ans. Il est si bien depuis, qu'on diroit que votre remède lui a reformé le tempérament.

Une Demoiselle, de la Paroisse de Fraichinet, nommée Mdlle. Fonta, après avoir tenté pendant deux ans toute sorte de remédes & suivi exactement differentes ordonnances d'habiles Médecins pour une bile répandue mêlée de lait, a été assez heureuse que de se déterminer à prendre votre remède après avoir resisté long tems à bien des personnes qui le lui conseilloient : trois prises l'ont guérie radicalement.

Un Curé de ce Diocèse m'a dit avoir guéri par le même remède en différens tems deux de ses domestiques, l'un du pourpre,

l'autre d'une fiévre maligne des plus mortelles.

Un autre Curé de ce Diocése guérit, il y a environ trois ans, par le moyen de deux prises, un de ses Paroissiens d'une hémorragie des plus extraordinaires.

Une Paroissienne de ce même Curé s'adressa à moi, il y a environ un an & demi, pour une fiévre putride qui faisoit tout craindre pour ses jours : quelques prises que je lui cedai lui rendirent une santé parfaite, &c.

Signé, *Rives*, Prêtre Vicaire de Soulac & Caraibat.

A Soulac en Foix, par Bordeaux, le 20. Juillet 1765.

Détail des bons effets opérés par la poudre de Mr. d'Ailhaud sous mes yeux.

DAns le mois de Septembre de l'année dernière étant à Toulouse pour affaires, je fus attaqué d'une fiévre putride avec crachement de sang & point au côté. Après avoir pris différens remédes ordonnés par les Médecins qui me voyoient, & cela sans aucun succès à pouvoir me promettre une promte guérison, j'eus recours aux poudres; j'en pris cinq à six prises dans cinq jours, au bout desquels je fus guéri radicalement & en état d'entreprendre le voyage de Toulouse à St. Ceré que je fis au bout de huit jours après la dernière prise avec Mr. l'Abbé de Lavaur grand Archidiacre de la Métropole de Toulouse, & j'arrivai à St. Ceré en bonne santé au grand étonnement de ceux qui avoient sçu combien j'avois été malade.

Dans le mois d'Octobre dernier mon épouse, enceinte & tourmentée de vives tranchées avec perte de sang, grands maux de tête, d'estomac, de reins, & un grand dégoût pour toute sor-

te d'alimens, ce qui lui faisoit craindre un avortement, eut recours, par le conseil de Mr. Veruhel Médecin de notre Ville, à deux prises de poudre d'Ailhaud qui la vuiderent fort doucement & sans douleur. Son appétit lui revint, ses tranchées, perte de sang, maux de tête & d'estomac, tout disparut ; elle reprit son sommeil qu'elle avoit perdu depuis quelques jours. Au bout de trois mois, qui étoit le neuviéme de sa grossesse, les tranchées la reprirent avec tant de vivacité & de force qu'elle fit des couches contre nature & très laborieuses : dix jours après il lui survint une perte de sang considérable à faire craindre pour sa vie, l'ayant jettée dans un marasme. J'arrivois pour lors de campagne, ayant été absent pendant un mois. La trouvant dans cet état, je lui fis prendre encore autres deux prises de poudre dans quatre jours, la perte s'arrêta, & du depuis elle se porte à merveille. Elle en rend graces, comme moi, à Dieu & à l'Auteur de ce reméde miraculeux.

Mon fils aîné, âgé de six ans, d'un tempérament foible & délicat, tomboit dans le marasme consumé par une fiévre lente, suivie d'une inappétance, a été guéri au moyen de trois prises, & se porte bien.

Mr. Dedon, ancien Officier du Regiment le Roi Dragon, habitant de cette Ville, étoit attaqué depuis nombre d'années d'une œmophtisie considérable, accompagnée de simtômes qui faisoient craindre une phtisie prochaine. Il étoit dans l'usage de se faire ouvrir la veine nombre de fois dans l'année par le conseil de différens Médecins de Montpellier, de l'armée & du païs, & cela très infructueusement ; il avoit d'ailleurs recours aux autres remédes balsamiques & astringens, même aux eaux de Mondor : il avoit tous les matins la main droite enflée & engourdie jusqu'au point de ne pouvoir pas la fermer, ce qui le menaçoit d'une prochaine hidropisie de poitrine, d'autant mieux qu'il sentoit des grands tiraillemens & beaucoup de feu à cette partie, des dou-

leurs fixes derrière les épaules, une bile répandue dans tout ſon corps, foibleſſe à la vue. Après avoir épuiſé les reſſources de la Faculté, ſe voyant hors d'eſpoir de guériſon & perdu pour ainſi dire, il eut recours par mon conſeil à huit priſes de ladite poudre qui l'ont guéri radicalement dans moins de deux mois. Madame ſon épouſe fit conſulter Mr. Ailhaud par Mr. Martinhac Avocat de cette Ville, ſur une glande conſidérable qu'elle a à la mamelle droite ; & ſur la réponſe de ce grand Médecin, & ſur les bons effets que ladite poudre avoit fait ſur ſon mari, elle en a pris trois priſes, & a réſolu d'en continuer l'uſage toute ſa vie ainſi que ſon mari.

Je déclare le contenu ci-deſſus véritable. Signé, *Dedon*, ainſi que moi, Signée, *Confertan de Dedon.*

M. Martiniay, Avocat, attaqué d'une goute podagre depuis dix ans reguliérement deux fois l'année, eut une attaque de goute remontée à la poitrine & à l'épaule droite dans le Carnaval dernier ; il étoit cloué dans ſon lit ſans pouvoir ſe remuer. Je fus le voir, & lui conſeillai l'uſage de la poudre. Sur le décri qu'il en avoit entendu faire à certains de nos Médecins, il avoit pour ce reméde beaucoup de repugnance ; mais enfin, reſſentant des douleurs inexprimables, il me dit tout d'un coup de lui en aller chercher une priſe que je crus le guérir tout de ſuite, & il la prit comme un homme qui avale du poiſon pour terminer ſes jours. Cette ſeule priſe fit un ſi bon effet, que le lendemain il ne ſentit pour ainſi dire aucune douleur. Trois jours après il en prit une ſeconde priſe qui le vuida beaucoup, & depuis ce tems-là il n'a plus eu aucune attaque. Il ſe propoſe d'en prendre une troiſiéme un de ces jours, pour prévénir ſon maudit mal. Mr. Dedon, Madame ſon épouſe, & lui ne ceſſent de prôner l'efficacité de ce divin reméde.

J'atteſte ce deſſus véritable. Signé *Martiniay.*

J'ai pris ce matin 25. Juillet la troisiéme prise préparée par le Sr. Delpech, elle m'a déjà fait aller dix fois sans douleur toutes les fois avec copieuse évacuation de bile mêlée de petits grumeaux de matière noirâtre. Je ne me sens plus dans le moment, ni colique d'estomac, ni tournement de tête, pour raison de quoi je me suis purgé. Signé, *Martiniay*.

M. le Marquis d'Aynac, attaqué depuis long tems d'une ardeur très considérable au bas ventre, qui tendoit par tems à l'inflammation, avoit continuellement, pour ainsi dire, les Médecins auprès de lui, il en faisoit venir de toute part. Jamais plus de fomentations, plus de calmants qu'on lui ordonnoit : cette ardeur étoit suivie quelquefois des douleurs très vives en urinant, d'autrefois d'une incontinence qui résistoit à toute sorte de reméde. Ce Seigneur avoit maigri d'une force étonnante, il gardoit sa chambre les six, sept mois. J'eus l'honneur de le voir à l'occasion d'un domestique du Chateau qui s'étoit cassé une jambe. Ce Seigneur m'ayant fait l'honneur de me confier l'état de sa maladie, je lui conseillai l'usage de la poudre, mais il ne voulut se décider à la prendre qu'après avoir écrit à Mr. le Comte de Cadrieu son cousin, pour sçavoir si la lettre insérée à son nom dans le Recueil imprimé en 1762. étoit véritablement de lui. Il écrivit encore à Mr. le Baron de Castelet, & sur sa réponse & celle de M. de Cadrieu il me fit l'honneur de m'écrire de me rendre auprès de lui, & de lui apporter plusieurs prises de la poudre qu'il vouloit prendre préparée de ma main dans les régles prescrites par Mr. Ailhaud. Ce même jour il en prit une prise qui le soulagea beaucoup ; depuis il en continue l'usage. Il se répent, m'a-t'il dit, de ne l'avoir pas plûtôt connu, regrettant beaucoup le sang qu'on lui a tiré inutilement dans sa longue maladie. Il se trouve si bien, m'a-t'il dit, de ce reméde, qu'il n'aura jamais plus recours à d'autres.

Lorſque les Médecins lui ont dit que c'étoit un mauvais remède & fort dangereux, il leur a répondu : qu'eſt-ce que cela lui faiſoit à lui, qu'il lui ſuffiſoit de s'en bien trouver, qu'il le regardoit comme un ſouverain remède. Le voilà aujourd'hui gai & ſe promenant tous les jours. Non content d'uſer de ce remède lui-même, il en fait faire uſage à ſes Demoiſelles, & les conſeille à tous les payſans & vaſſaux de ſa terre. Entre autres, le nommé Lavaiſſiere, métayer d'un de ſes Domaines, en vint prendre chez moi par ſon conſeil trois priſes que je lui donnai, & qui l'ont guéri d'une vieille colique d'eſtomac & de ventre, lui ayant fait rendre une quantité prodigieuſe de vers que des remèdes qu'il faiſoit depuis cinq ans n'avoient pû déloger de chez lui.

Mr. Deville, ancien Militaire, attaqué depuis long tems des vents qui le genoient beaucoup & l'empêcheoient de bien digérer, fut ſurpris le Printems dernier d'une fiévre tierce qui réſiſta long tems aux remèdes ordinaires. Guéri de cette fiévre, il lui ſurvint quelques jours après une fiévre ſinoche qui le detint dans ſon lit pendant cinq à ſix jours ; il prit trois priſes de poudre, & fut guéri. Il jouit à préſent de la meilleure ſanté du monde. Notez que ce Monſieur étoit auparavant dans l'uſage du lait.

Mr. de Laſcazes de Beauroy, ancien Commandant du Régiment d'Auvergne Infanterie, fut attaqué auſſi le Printems dernier d'une vive colique bilieuſe, ſuivie quelques jours après d'une diarrhée qui annonçoit une bile porracée & des nauſées conſidérables, il ſe crût perdu, il me fit appeller dans la nuit. Je commençai par lui faire prendre l'émétique, deux heures après je lui donnai une priſe & demie de la poudre qui le purgea doucement & ſans douleur juſques à onze heures du matin ; il dormit cependant dans la nuit par intervale. Encouragé par le ſuccès de cette doſe, je lui en donnai une ſeconde

le lendemain qui eut un effet merveilleux & si subit, que Madame son épouse, qui avoit naturellement de la repugnance pour toute sorte de purgatifs qui faisoient un mauvais effet sur le genre nerveux de cette Dame, ne pouvant les garder, elle se détermina à prendre une prise de ladite poudre qu'elle retint avec surprise de sa part, attendu qu'elle vomissoit tous les autres purgatifs. Du depuis elle ne se purge qu'avec la poudre non plus que son mari, vû le bon effet qu'il a produit sur l'un & sur l'autre.

Approuvons les effets ci-dessus véritables.

Signés, { *Lascazes de Beauroy.* *De Sitot de Lascazes.* }

A St. Ceré, le 23. Juillet 1763.

Mr. de la Brunie de Sitot, oncle de ladite Dame, âgé de 75. ans, d'un tempérament fort gras, habitué à se purger nombre de fois dans l'année pour éviter des maladies vives & fréquentes, ayant entendu parler de la poudre, en prit sept à huit prises de suite. Cet usage immodéré l'avoit extrêmement affoibli; il suspendit pendant quinze jours l'usage de ce remède, il reprit son embonpoint, ayant cependant diminué beaucoup de son ventre: du depuis il ne se purge par tems qu'avec ladite poudre dont il se trouve fort bien.

Mdlle. Mazayrolles, fille de Mr. le Marquis de Salers, âgée de seize ans, avoit une gale crouteuse & une ophtalmie considérable, occasionnée par une grande acreté & une saumure qui rongeoit le piderme. Elle fut visitée par un fameux Oculiste qui desespéroit de son œil gauche, qui étoit couvert de tâches & de pustules; il craignoit même pour l'œil droit. Je fus envoyé de la part de Madame la Comtesse de Sanhet auprès de cette Demoiselle. Instruit de la repugnance qu'elle avoit des purgatifs en liquide, ne pouvant pas les avaler, je mis en bol nombre des prises de poudre que je lui fis prendre pendant deux ou trois jours

de suite. Ayant apperçu le promt effet de ce reméde, cela m'enhardit, & je lui en fis prendre une trentaine en trois mois de tems, au moyen de quoi cette Demoiselle a recouvré sa vue & un embonpoint à surprendre tout le monde. Mr. le Marquis de Naucazes, chez qui ladite Demoiselle étoit pour y avoir accompagné Mdme. la Marquise de Naucazes sa sœur, ayant sçû que mes bols n'étoient composés que de la poudre d'Ailhaud, se détermina à en prendre quoiqu'il les eut frondées jusques alors, & en a usé du depuis toutes les fois qu'il a été dans le cas de se purger, & m'a assûré n'avoir jamais trouvé de reméde plus doux. Mr. le Comte son fils en a déjà pris deux prises, & s'en loue aussi beaucoup.

Pendant mon séjour au Chateau de Naucazes, j'ai eû occasion de voir plusieurs misérables que j'ai soulagés par le secours de ladite poudre, surtout un nommé la Rose, ancien domestique de M. le Marquis d'Ainac, qui étoit attaqué d'une pleurésie avec point de côté, crachement de sang & vive oppression : deux prises que je lui administrai le mirent hors d'affaires & en état d'aller servir Mr. le Comte de St. Chamarant.

La femme du nommé Antoine, valet de chambre de Mr. le Marquis de Naucazes, qui avoit été incommodée pendant toute sa grossesse après s'être acouchée heureusement, eût une fiévre putride. Peu de jours après devenue perclue depuis la ceinture en bas avec des douleurs insupportables, ne pouvant dormir ni nuit ni jour, & faisant craindre qu'elle ne se releveroit jamais de sa maladie, fut guérie au moyen de deux prises que je lui administrai, & qui lui firent pousser jusques à quarante selles au moins, dans lesquelles elle rendit quantité étonnante de vers.

Etant parti ensuite de Naucazes avec Mdlle. de Mezayroles & Mdme. la Marquise de Naucazes sa sœur pour Sabers, nous fumes obligés de séjourner au chateau de Barriere à cause d'un accident qui arriva à ladite Dame Mar-

quiſe de Naucazes environ un mois & demi. Dans notre ſéjour, Mr. Mirovague, Médecin de Figeac très habile & fort en réputation, fut appellé à l'occaſion d'un crachement de ſang ſurvenu à Mr. le Comte de St. Chamarant Seigneur de Verriere. Ce fameux & habile Médecin, appellé pour guérir autrui, tomba malade lui-même, & dans la nuit du 8. au 9. de Juin dernier il lui ſurvint une fiévre très vive compliquée de grands maux de tête & d'eſtomac, d'envie de vomir, d'aſſoupiſſement, d'abattement, de douleurs vives aux bras, cuiſſes & jambes, de ſincopes fréquens, avec cela un pous ſerré & fréquent : tous les ſimptômes n'annonçoient qu'une maladie très ſérieuſe, fiévre putride ou maligne; il s'alarma, & non ſans raiſon. Mr. Vanel, Médecin d'Aurilhac, qui avoit été appellé comme lui auprès de Mr. de St. Chamarant craignit beaucoup, ainſi que lui, une maladie dangereuſe. L'émétique étoit à propos, mais le malade le refuſa conſtamment, diſant que toutes les fois qu'il prenoit ce reméde il le mettoit à non plus : il ſe décida enfin à prendre la poudre. Une priſe & demie le mit hors de danger. Une heure après l'avoir priſe il en vomit la moitié, mais cela n'empêcha pas qu'il ne fut beaucoup purgé, & le lendemain il prit un purgatif qu'il ordonna lui-même, & dans lequel à ſon inſçû je joignis une demie priſe de ladite poudre pour le bien de ſa ſanté & par ſentimens d'attachement pour lui. Ce dernier reméde acheva de le guérir. Il partit pour Solinhac trois jours après.

Ce Docteur qui avoit vû Mdlle. de Mazayrolles avant que je l'entrepriſſe, & ayant continué de la voir pendant l'uſage qu'elle faiſoit de la poudre, lui conſeilla de continuer ſon purgatif ordinaire ſuivant ſa conſulte du 13. Avril dernier.

Il regnoit à Verriere & aux environs, avant notre arrivée & pendant notre ſéjour, une maladie épidemique. Les gens y mouroient en peu de jours, quoique ſecourus par les Médecins

& le ſecours de la pharmacie d'Aurilhac : je fus appellé, & je guéris par le moyen de la poudre une foule de miſérables dont on deſeſpéroit. J'adminiſtrois juſques à dix priſes à chaque malade, tant le mal étoit opiniâtre ; enfin il n'en périt aucun de ceux qui en firent uſage, & tous ceux qui s'étoient dévoués à la pharmacie périrent preſque tous. La femme du nommé Pichounel laboureur, toute couverte de pourpre noir, ſur le point de payer le tribut à la parque comme les autres, fut guérie par le ſecours de douze priſes qu'elle avala dans quinze jours, de même qu'une infinité d'autres miſérables dont je n'ai pas eû la précaution de prendre les noms. J'épuiſai dans ce ſéjour quaſi toute ma proviſion, en ſorte que Mr. le Curé du lieu m'ayant prié de lui en laiſſer quelques priſes à mon départ, je ne m'en trouvai qu'une que je lui laiſſai, lui promettant de lui en envoyer d'autres.

La femme du Sr. Colomb, marchand teinturier de la Ville de Beaulieu bas Limoſin, étoit atteinte depuis cinq ans d'une maladie où les Médecins ne connoiſſoient goute. On traitoit cette maladie, tantôt ſous un nom, tantôt ſous l'autre. Il n'y a pas de remédes, pour ainſi dire, que la Faculté n'ait mis en uſage pour la ſoulager, mais inutilement : elle ſouffroit par tems des douleurs inſupportables ; à la fin il lui ſurvint un ſquirre à la matrice avec des douleurs, duretés, gonflemens, relachement & des feux très cuiſans à cette partie ; douleurs dans les reins très vives, maux de tête continuels ; & avec tous ces maux plus d'eſpoir ni confiance en aucun remède dans cet état. Le Sr. Laplaine, perruquier de cette Ville, ſe trouvant par occaſion dans Beaulieu, ami de cette maiſon & inſtruit des ſouffrances de cette femme fut la voir, & lui dit que le Sr. Delpech Chirurgien de St. Ceré avoit un remède ſouverain pour toute ſorte de maladies. On le prie en conſéquence de me faire venir, je m'y rends. Je trouve cette femme dans un état déplorable,

plorable, je lui propose les remédes qu'on donne en pareil cas, elle me dit les avoir tous faits, & qu'au lieu de lui faire du bien ils n'avoient fait qu'empirer ses maux, sur quoi je ne balançai point à lui donner tout de suite une prise de la poudre. Cette première prise la vuida beaucoup, elle en prit une seconde le lendemain qui fit encore mieux; cinq jours après elle en prit une troisiéme qui opéra encore de mieux en mieux: enfin elle en a pris huit prises dans l'espace de deux mois. La dernière lui fit rendre par le haut & par le bas beaucoup de matières bilieuses: deux jours après il lui survint une évacuation abondante de pus qui ne dura qu'un jour. Depuis ce tems-là elle se trouve bien, & est en voye d'une guérison radicale, ne souffrant que des petites douleurs momentanées de rien qui ne viennent que de sa grossesse.

Mr. Ayrolles, Doyen du Chapitre Collégial de Castelneau de Bretenoux, attaqué d'une vive colique de ventre & d'estomac avec dissenterie, oppressé des vents, ne pouvant rien digérer, & cela depuis plus d'un an, après avoir fait tous les remédes imaginables de la médecine, a été guéri avec cinq prises de ladite poudre, & se porte très bien aujourd'hui.

Le nommé Canies, du village de Pallies paroisse de Frayssinhes, avoit deux enfans de l'âge de cinq à six ans qui dépérissoient tous les jours d'une fiévre lente, & en avoit perdu un troisiéme depuis peu du même mal. Par le moyen de deux prises, ses deux enfans ont été guéris, & jouissent aujourd'hui d'une bonne santé.

Il regnoit au village des Tuilleries, paroisse de St. Ceré, une maladie épidémique qui n'épargnoit personne, notamment dans la maison du nommé Montanier habitée par des pauvres locataires tous malades à l'extrêmité, & n'ayant d'autre secours que ceux de la miséricorde. Ce n'étoit plus qu'une véritable infirmerie, hommes, femmes, & enfans étoient tous, pour ainsi dire, à l'agonie; entre autres le nom-

mé Rouzel, sa femme & ses enfans, la fille dudit Montanier. Mr. Castanié, Vicaire de notre Ville, qui venoit de leur administrer tous les Sacremens, me vint prier de leur donner mon secours. C'est là qu'il a été question d'exercer la charité plus qu'à tout autre endroit. J'ai été obligé de donner jusqu'à quinze prises à chacun desdits malades; mais aussi, sauvés du tombeau par ce secours, ils prient Dieu pour moi & pour l'Auteur de ce reméde. Je vous dirai véritablement que je n'ai jamais vû de maladie plus maligne; il n'a péri cependant qu'une personne de ce village pour n'avoir pas fait usage du reméde, tout le reste a été guéri miraculeusement.

J'atteste avoir administré tous les Sacremens à Rouzel, sa femme, à Marion Montanier que le public regardoit sans ressource, & qu'ils ont été guéris par le seul secours que je priai Mr. Delpech de leur donner. En foi de quoi ce 23. Juillet 1765. Signé, *Castanié*, Vicaire de St. Ceré en Quercy.

Au village d'Imbert, même paroisse de St. Ceré, dans la maison de la nommée Chantaloune s'étoit retirée une misérable avanturiere, qui s'y étant acouchée, fut trois jours après réduite au plus triste état pour s'être exposée nuds pieds par un jour de neige à aller chercher un fagot de bois, & pour s'être gorgée d'eau fraiche à son retour; ses vuidanges se supprimant, survint de suite une fiévre putride avec point de côté & crachement de sang. Elle resta trois jours dans cet état sans qu'on appellât personne. Le soir du troisiéme jour la voyant à l'agonie, on appelle Mr. Calle autre Vicaire de St. Ceré. Il la confesse & lui administre tout de suite les Sacremens, & dans ce tems-là, il étoit dix heures du soir, il me fit venir chercher promtement, & l'exprès m'ayant dit en quel état étoit cette femme, il me faisoit peine de m'y rendre, ne voyant pas d'espoir de la sauver; cependant, me faisant scrupule un moment après, & tou-

jours plein de confiance au reméde universel, je m'y rends, & je lui fais prendre une prise dudit reméde qui l'évacua & lui fit reparoitre ses vuidanges. Sept prises de plus, dans dix jours de tems, la mirent en état de venir chercher son pain à la Ville.

Une pauvre fille, servante du nommé la Raufie, tisseran du Village de Samonteil même Paroisse, alitée d'une fiévre maligne, avec cinq prises fut guérie dans huit jours.

La femme du nommé Verdie, du Village de Tremolhettes même Paroisse, âgée d'environ vingt-trois ans, mariée depuis sept ans & n'ayant jamais eu d'enfans, toujours valétudinaire depuis son mariage, ayant entendu parler des bons effets de la poudre au Sr. Solinhac Prêtre du lieu de Tegra son Cousin en vint prendre une prise chez moi, & voici l'effet extraordinaire de cette prise. Elle ne la purgea pas du tout, elle fut à la selle comme à l'ordinaire, mais elle lui fit rendre par le vagin un abcès qui restoit formé dans la matrice, & qui selon toute apparence étoit la cause de toutes ses incommodités précédentes. Cet abcès crevant, il en sortit une quantité prodigieuse de pus purulent & caustique qui ulcera, enflâma, & fit gonfler extrêmement les grandes lévres de même que les cuisses & toutes les autres parties où les mauvaises matières coulerent; de sorte qu'elle fut réduite dans un état à ne pouvoir se tenir que courbée sur ses mains le cu en l'air, tant à cause des douleurs qu'elle souffroit dans toute autre situation, que pour empêcher que le pus qui couloit toujours, ulcérat davantage les parties qu'il avoit touchées & qui étoient cautérisées. Fort alarmée de son triste état, & son mari aussi, celui-ci courut vîte à la Ville en pleurant & criant que sa femme étoit morte. Ne me trouvant pas chez moi, il eut vite recours à un Médecin. Ce Médecin l'ayant trouvée dans cet état, & la femme lui ayant avoué avec peine cependant qu'elle avoit pris une prise de poudre d'Ailhaud, ah malheureu-

ſe qu'avez-vous fait ! dit ce Médecin, c'eſt un poiſon que vous avez avalé compoſé de beaucoup de mercure. Pour tout contrepoiſon, le Médecin lui fait faire & appliquer en ſa préſence un cataplame de mie de pain & de lait ſur le bas ventre & ſur ſes parties, & ſe retira à la Ville, où il ne fut pas plûtôt arrivé, que m'ayant rencontré ſur la place publique il me cria devant toute une foule de monde, & me dit ironiquement que je venois de faire une belle opération, qu'il ne falloit que lui pour me mettre en bonne réputation & mon reméde empoiſonif que j'avois fait prendre à la femme dudit Verdie. Je lui dis de m'expliquer la raiſon qui le faiſoit parler ainſi : il ne ſe contenta pas de me raconter l'effet de la poudre tel qu'il étoit ; mais voulant décrier la poudre publiquement, il me dit que ladite femme étoit enflée de tout ſon corps, & me ſoutint opiniâtrement qu'il y avoit du mercure dedans. Là-deſſus, pour ne pas le faire degoiſer davantage, je pris le parti de lui dire que ſi ce reméde étoit tel qu'il le diſoit, je ne m'en ſervirois plus. Perſuadé cependant du contraire, je me rendis tout de ſuite auprès de la malade, & la trouvant dans la ſituation que j'ai dit ci-deſſus, appuyée ſur ſes mains, & criant à hauts cris par les douleurs qu'elle reſſentoit encore plus vives depuis l'application du cataplame, (& il n'y avoit pas plus de deux heures qu'on le lui avoit appliqué) elle me dit qu'elle ne pouvoit plus ſupporter ce cataplame, qui au lieu de la ſoulager lui arrêtoit le cours des matières qui la bruloient ; & perdant patience elle ſe l'ôta tout d'un coup d'elle-même. Prévénu de la confiance qu'elle & ſon mari avoient en moi, je l'enhardis à prendre une ſeconde priſe le ſoir même, qui continua le même effet que la première. Elle en prit ſept priſes, & ce ne fut qu'à la dernière qu'elle ſe vuida par le bas. Les autres n'avoient fait que diſſiper ces corps étrangers qui ſéjournoient depuis long tems dans ſa matrice ; gonflement, in-

flammation & ulcères, tout disparut sans le secours d'autre reméde. Au bout de douze jours elle revint à la Ville, se portant bien au grand étonnement de tout le monde, & publiant par tout le bon effet de la poudre. Quoique cette cure se trouve la dernière, c'est une pourtant des premières que j'aie fait avec le reméde universel, &c.

Signé, *Delpech*, Chirurgien gradué de la royale Université de Turin.

A St. Ceré en Quercy, le 23. Juillet 1765.

PArdon, Monsieur, si cette lettre a tant tardé. Je ne pouvois dignement répondre à votre attente sans entrer dans quelque détail des bons succès de votre poudre purgative; & le peu de loisir que me laissent mes occupations ne me l'a pas permis plûtôt. Heureux, si par les hommages les plus sincères rendus à la vérité, je puis ouvrir les yeux de vos Antagonistes sur l'excellence de ce reméde, ou confondre ceux que la force des préjugés de l'Art ou la violence des passions rendent impénétrables à la plus vive lumière! Pour vous, Monsieur, vous ne pouvez mieux vous venger de vos adversaires, qu'en multipliant vos bienfaits sur le genre humain.

Je suis bien mortifié, Monsieur, de ne vous envoyer aujourd'hui qu'un petit nombre d'observations; j'attens le succès de quelques curations des maladies rebelles & invétérées pour vous en informer, bien résolu de me prémunir également contre tout préjugé de l'Art & contre tout entousiasme, de satisfaire avec la plus rigoureuse impartialité à tout ce qu'exigent de moi la reconnoissance & l'amour de la vérité.

Agréez donc, Monsieur, je vous en supplie, ce petit détail de ce qui m'a paru de plus im-

portant en faveur de la poudre purgative parmi le grand nombre d'expériences que j'en ai faites.

1°. J'avois entrepris de guérir, par la ciguë en poudre & autres fondans, un cancer occulte en suite d'un coup violent sur le sein d'une jeune femme, qu'elle avoit reçû depuis environ un an, lorsqu'un gentilhomme de nos amis entreprit de lui administrer votre poudre. Je fus d'autant plus charmé de cette épreuve, que j'étois peu satisfait de la mienne. Du 17. Avril 1764. au 6. Juin elle en prit vingt-trois doses, le 12. Juin, ce Gentilhomme l'ayant abandonnée, je voulus faire un nouvel essai de la ciguë, &c. mais le 14. ayant votre poudre en main, j'y revins avec plaisir. Le 29. au soir je fus obligé de recourir à la saignée du bras, &c. de repeter le lendemain matin par un coup qu'elle s'étoit donnée au sein; enfin, le 28. Juillet cette pauvre femme se trouva guérie sans retour après 33. prises.

2°. Trois prises, du 24. au 30. Octobre, ont guéri une fille de 12. à 13. ans affligée d'un rûmatisme avec bouffissure à un bras & à une jambe.

3°. Le 20. Janvier une prise à une femme des Cocherans, grosse d'environ 3. mois, hidropique & horriblement oppressée sans aucune expectoration, entre 1. & 2. heures après midy, & répétée le lendemain matin, vû l'urgence du mal avec un succès qui m'étonne & sans le moindre accident.

4°. Quatre prises du 2. Février au 12. à une jeune fille domestique pleine d'ardeur & de zéle à notre service, mais d'une complexion des plus délicates, avec le plus heureux succès. Cinquiéme & sixiéme les 9. & 10. Avril qui évacuerent peu, mais avec toute la douceur possible: septiéme le 23. qui chasse quatre vers: huitiéme le lendemain qui en fait jetter quatre ou cinq: neuviéme le 27. toujours avec le même satisfaction.

5°. Le 27. Février une prise à la pauvre Denys femme décrepite, autre le 2. Mars, troisiéme le 4. avec le plus grand succés. Quatre

prises du 18. au 27. Mars emportent un violent rûmatisme au bras : quatre autres du 9. Mai au 13. contre une recidive non moins douloureuse, ont le même succès. Le 24. elle tombe dans une foiblesse qui fait craindre une mort prochaine : le lendemain, la trouvant assez bien, j'en donne une onziéme avec le succès le plus étonnant.

6°. Le 5. Mars Mr. l'Abbé de .... prend une prise pour un rûmatisme des plus aigus, mais sans fiévre, dont il avoit été saisi le soir précédent. Il répéte le lendemain & le surlendemain, le 8. se trouve guéri avec autant de joye que de surprise.

7°. Six prises à une fille de 16. à 17. ans attaquée des pâles couleurs, du 13. Avril, jusqu'au 1. Mai, lui rendent une santé parfaite, sans toutefois provoquer les ordinaires.

8°. Maitre Guichard, Paroisse du pré, a été guéri de fiévres opiniâtres par quatre prises, les 18. 20. 22. & 24. Avril.

9°. Le 10. Mai une prise à une fille de 14. ans non reglée, dont le sein naissant avoit reçû un coup suivi d'une dureté douloureuse ménaçante d'un cancer. Sixiéme prise le 20. avec un succès au dessus de toute attente.

10°. Le 13. Juin une prise au pauvre Cayenne dans une grande fiévre qui portoit violemment à la tête, après une saignée du bras & deux au pied, les deux jours précédens, seconde le 14., troisiéme le 16., guérison le 17.

11°. Le 16. une prise à un pauvre homme de Gourdaine dans la remission de sa fiévre : saignée du pied au soir dans le redoublement, seconde prise le lendemain, suivie d'une promte guérison.

12°. Le 16. une prise à un pauvre homme près la fontaine de l'Hôpital, après deux saignées du pied la veille dans un grand mal de tête avec fiévre : guérison le 18. ou 19. sans autre reméde.

13°. Le 22. une prise à une pauvre femme de la Magdelaine, qui lui fait rendre sept vers, dont un par la bouche : seconde prise

le 26. avec tout le succès possible.

14°. Le 7. Juillet une prise à une pauvre femme de la même Paroisse, dans la décidence d'une fiévre violente avec un grand mal de tête, pour lequel saignée du pied le soir précédent. Le 10. seconde prise, évacuation copieuse qui dure deux jours & emporte la fiévre.

15°. Une seule prise le .... a guéri un pauvre homme fort âgé le lendemain d'une saignée du bras dans une pleurésie légère, &c.

Signé. *Champion*, Doyen du Collége de Médecine du Mans.

Au Mans, dans le Maine, le 24. Juillet 1765.

JE dois au reméde universel la délivrance d'une maladie, dont sans détail on connoitra la violence & le danger, en disant que dez le moment que j'en fus attaqué (le 3. Novembre dernier) on craignit tout pour ma vie. J'eus assez de force & de connoissance pour ne vouloir point de saignées, ni aucun autre reméde que votre universel, dont les deux premières prises eurent peu d'effet. Le voilà, disoit-on alors, avec sa prévention perdu sans ressource, quelques saignées l'auroient tiré d'affaire, &c. Je suis accoutumé à voir pareils arrêts sans effet. La treiziéme prise me rendit la santé : ma première sortie, qui fut le 20. du même mois, surprit différemment bien des gens.

Le 5. Mai ma petite niéce, âgée de neuf ans fut attaquée d'une fiévre continue, d'un mal de tête des plus violens, de même que des douleurs excessives dans tout le corps, & d'une fluxion de poitrine formée presqu'à l'instant. Je crûs n'avoir rien de plus pressé à faire que de faire confesser cette enfant ; ensuite, je lui donnai une prise entière qui resta, ce qui m'obligea de lui en donner deux autres en moins de six heures. La dernière

fit revenir les deux autres avec l'eau qu'elle avoit bû ; je lui en donnai une quatriéme qui agit une heure après assez bien. Sept autres prises, avalées de suite de jour à autre, lui ont rendu la santé. Le jour de la dernière prise, elle fut levée depuis les 10. heures du matin jusqu'à 6. du soir.

La veuve Duronton, âgée de 35. ans, qui depuis long tems avoit une fiévre intemittente, prit la jaunisse & enfla toute en Septembre dernier. Dix prises avalées en 18. jours l'ont tirée de cet état.

Marie Alainé, âgée de 32. ans, après une couche en Janvier dernier, prit une maladie qui lui causoit des douleurs si aigues qu'elle lui tordoit les membres & la machoire, ses doigts étoient déjà noués & totalement courbés : dix prises en douze jours l'ont tirée de cet état.

Ici, Monsieur, je ne puis que gemir sur le sort des femmes ; la façon dont on les traite pendant leur grossesses, pendant & après leur couches en fait, ou au moins en laisse périr beaucoup. Pendant leur grossesses (situation qui mérite qu'on apporte plus de précaution, plus de soins, plus d'attention & d'égards qu'on n'en a) on les saigne superstitieusement dans certains mois ; après les couches, s'il leur arrive quelques facheuses suites qui ne sont que trop ordinaires, on se contente de leur faire prendre quelques ingrédiens dont on appelle quelques-uns cordiaux, on s'en tient à ces drogues inutiles, pour ne rien dire de plus, on attend que la nature agisse, que la malade prenne des forces, & en attendant on la laisse souffrir : le mal augmente, & vient à un point où il seroit, dit-on, trop dangereux de donner un purgatif, & la femme périt ; ou si elle est assez heureuse pour ne pas périr, elle demeure un tems considérable languissante, sujette à des accidens cruels, & à des incommodités dont elle ne se délivre presque jamais. On les délivreroit sûrement de bien tristes maux inséparables

de la groſſeſſe, ſi pendant icelle on leur faiſoit uſer du reméde univerſel, au moins dans les indiſpoſitions qui leur arrivent, & leurs enfans naîtroient avec toutes les marques d'un bon tempérament ; on les tireroit de la mort, ſi au moindre ſimtôme de ſuite facheuſe après l'acouchement, on ne balançoit point à leur donner ce précieux reméde. J'en ai vû prendre pendant la groſſeſſe au delà de quarante priſes, j'en ai vû prendre la veille des couches, le jour même de l'acouchement, & le continuer juſqu'à ſept à huit priſes, & cela ſeulement pour ſe procurer un plus facile acouchement, ou pour obvier aux ſuites, & toujours avec ſuccès. Je viens d'en voir une qui acoucha le 16. Juin dernier à 11. heures du matin, tout aller chez elle, au dégoût général près, ſans fâcheux ſimtômes le reſte de ce jour & le lundi ſuivant, le mardi à minuit prendre une fiévre violente, un mal de tête ſi terrible qu'elle ne pouvoit ouvrir les yeux, des douleurs aigues dans tout le corps, une diarrhée preſque continuelle ſans cependant faire beaucoup, des douleurs cuiſantes au fondement, ne pouvant uriner que quelques goutes avec une cuiſon inconcevable, ſuppreſſion totale & la poitrine très embarraſſée. Dans cet état d'épuiſement & de foibleſſe, je lui fis avaler le ſoir une priſe entière, qui trois quarts d'heure après perça, la purgea une douzaine de fois très copieuſement, & lui fit faire des matières ſi horribles & ſi puantes, qu'on ne pouvoit ſoutenir l'infection. Cette première priſe la rendit tranquile, & trois autres, avalées les trois jours ſuivants, la rétablirent entiérement. Le 6. Juillet elle alla à la meſſe. Quelque accoutumé que je ſois aux promts & heureux effets de ce reméde, je ſuis encore dans l'étonnement d'une ſi ſubite guériſon, &c.

Signé, *Ducroux*, Chanoine d'Aigue-Perſe en Beaujolois, à Matour par Macon.

A Matour par Macon, le 5. *Août* 1765.

APrès avoir rendu graces à la divinité des faveurs ſingulières dont elle a fait part à Mr. votre père, vous recevrez, s'il vous plait, les hommages & remercîmens de toute la famille de Meſſieurs & Dames de Ponthieu qui ſe reſſentent des bons effets de votre découverte du reméde univerſel : je vais vous en faire un détail abrégé que je vous prie de rendre public.

Premiérement, en 1726. le Comte de Ponthieu, mon ſecond frère, fut guéri d'une fonte de cerveau des plus violentes, par les poudres que feu Mr. votre père lui donna en Provence : depuis il n'a jamais été ſaigné, ni n'a pris d'autre reméde juſqu'à ſa mort. Il a vêcu 68. ans : il étoit un des hommes qui ont le plus voyagé & profité des félicités de ce monde ; Madame ſon épouſe ne ſe ſervoit auſſi d'autre reméde : elle en donna une priſe à notre valet de chambre en l'an 1748. à cauſe d'une éréſipelle à la tête qui la lui rendoit groſſe comme un boiſſeau, & lui donnoit la fiévre ; cette ſeule priſe l'a guéri pour toujours de ce mal. Le même, pour s'être mis pluſieurs fois dans l'eau l'hiver à la chaſſe du canard ſauvage, attrapa un rûmatiſme ſur tout le corps : une ſeule priſe le fit ſuer ſept chemiſes, & le guérit radicalement. Une troiſiéme fois dans une fiévre des plus violentes en 1762 nous lui en donnâmes une priſe, il ne l'a pas eûe depuis.

Mon frère aîné le Marquis de Ponthieu, qui a ſervi dans la marine, & qui eſt aſthmatique & attaqué d'une pituite glaireuſe qui lui occaſionnoit une toux ſi violente qu'elle avoit cauſé un relachement de luette, au point qu'il ſe la fit couper en 1757. par Mr. Baſtide Chirurgien-Major dans Royal-Dragon, ce qui le ſoulagea, mais pour peu de tems : il prit du ſoufre lavé de Rohan qui lui fit du bien, & après fit uſage du ſirop de vie. En 1763. il fut

attaqué de ſon ancien rûme pituiteux & glaireux avec des vapeurs nuit & jour, qui firent craindre pour ſa vie ; & ſon Médecin ne ſçachant plus que lui faire, je lui conſeillai le reméde univerſel. Il s'y eſt mis, il lui a fait des effets admirables, & il ſe porte auſſi bien qu'un homme de 75. ans puiſſe le faire. Il en a pris plus de cent priſes, & ne prendra jamais autre choſe. Monſieur ſon fils & petit fils en prennent : tous ſes domeſtiques en ont été guéris de différentes maladies ; en un mot, c'eſt une maiſon vouée à votre reméde univerſel.

Mdlle. Marie-Jeanne de Ponthieu ma ſœur étoit attaquée d'une migraine dez l'âge de 20. ans, qui lui avoit toujours continué juſqu'à 52. ans, & la faiſoit ſouffrir de plus en plus, elle vomiſſoit des 5. à 6. fois par jour. On l'a ſaignée ſans nombre, & deux fois en 3. heures ; elle a pris émétique, médecines, & opiates de toute eſpêce ; enfin, cette migraine augmentoit en vieilliſſant, de telle ſorte que tous les jours elle l'avoit, & ſouvent la nuit : cela lui cauſoit des douleurs de dents ſi inſupportables, qu'elles ſe mettoient les unes ſur les autres, & il lui en eſt tombé quatre. Ne ſçachant plus que faire, je la déterminai au reméde univerſel. Le premier jour il en fallut trois priſes de 2. en 3. heures, avec des bons bouillons. La première ne fit rien, la ſeconde la fit vomir des matières vertes & jaunes à couper au couteau, la troiſiéme la fit aller copieuſement. Elle fut trois ſemaines ſans migraine, après quoi elle en eut une attaque : je lui donnai une priſe qui ne fit rien, trois heures après une autre priſe avec un bon bouillon, qui lui fit rendre de toute eſpêce de couleurs, & un ver gros comme le petit doigt tout en vie : depuis ce tems on peut dire qu'elle n'a eû que de legers maux de tête. Elle a continué le reméde dont elle a pris 26. priſes. Le moindre mal qu'elle a elle en avale, & elle ſe porte bien. Elle eſt l'ennemie jurée de tous ceux qui par malice oſent parler mal

du souverain reméde; pour moi, Monsieur, mon âge de 63. ans, avec une foiblesse causée par bien des remédes différens & des saignées réitérées, même deux fois dans un jour, me fit croire que je n'étois pas loin de ma fin, je vous consultai sur mon état; à votre absence Mr. Astoud me répondit de ne pas craindre le reméde universel, qu'il me donneroit des forces. J'en pris une prise à quatre heures du matin au mois de Mai, elle me purgea trente-quatre fois, & le soir j'étois plus forte que le matin. Elle m'a ôté un reste de coqueluche que j'avois depuis trois ans; elle m'a fortifié & rafraichi la poitrine; je dors & mange bien. J'en ai pris au mois de Juillet pour les hémorroïdes, auxquelles je suis sujette, je ne m'en suis pas senti depuis, & voilà mon reméde pour toujours. Il est égal de mourir avec ce reméde qu'on ne connoit pas, ou la rubarbe dans l'estomac que la plûpart des hommes ne connoissent pas plus que le reméde universel. Vous m'avez envoyé des poudres pour les pauvres, il seroit trop long de faire le récit de leurs bons effets; mais je puis attester qu'elles n'ont fait que beaucoup de bien, &c.

Signée, *Marie-Anne de Ponthieu*, qui a été élevée dans la Royale Maison de St. Cyr près Versailles.

A St. Jean d'Angely en Saintonge, ce 6. Août 1765.

Fin des Lettres de Guérisons.



TABLE ALPHABÉTIQUE

Des maladies avec leurs guérisons contenues dans ce Volume.

A

B

C

D

E

F

H

L

R

S

V

Fin de la Table.

